
VIOHALCO
RAPPORT ANNUEL 2016

Sommaire

Viohalco S.A.	3
Message du Président du Conseil d'administration	5
Portefeuille de Viohalco – segments d'activité	7
Historique de Viohalco	9
Rapport de gestion	11
1. Faits marquants en 2016 et perspectives pour 2017.....	11
2. Performance de l'entreprise et rapport d'activité.....	15
3. Risques et Incertitudes	63
4. Circonstances susceptibles de présenter un impact considérable sur le développement de Viohalco	73
Déclaration de Gouvernance d'entreprise	74
Introduction.....	74
Conseil d'Administration.....	75
Activités de contrôle et relations avec les filiales.....	86
Reporting financier et activités de contrôle.....	86
Informations à l'attention des actionnaires et données sur le marché	90
Annexe - Autres mesures de la performance (AMPs)	93
Etats financiers 2016 et rapport du réviseur	103
États financiers consolidés	106
Rapport du Réviseur sur les états financiers consolidés	186
Bilan et compte de résultat statutaires simplifiés	188.
Déclaration des personnes responsables	190
Glossaire	191

Viohalco S.A.

Viohalco S.A. (Viohalco) est une société holding belge composée de sociétés leaders dans le domaine de la transformation des métaux en Europe.

Les filiales de Viohalco sont spécialisées dans la fabrication d'aluminium, de cuivre, d'acier, de câbles et de tubes d'acier, ainsi que dans diverses avancées technologiques. Ces sociétés détiennent des sites de production en Grèce, en Bulgarie, en Roumanie, en Russie, en ARYM, en Australie et au Royaume-Uni.

Chaque filiale est dédiée à la fabrication durable de produits de haute qualité et de solutions innovantes pour plusieurs marchés dynamiques tels que le bâtiment et la construction, l'énergie et les télécommunications, le pétrole et le gaz, le transport, la marine, l'automobile, l'emballage alimentaire et pharmaceutique, le chauffage et la climatisation, la lithographie et d'autres applications industrielles.

Grâce à un solide réseau marketing et de vente, qui comprend des filiales commerciales, des agents et des distributeurs, les filiales de Viohalco bénéficient de la présence mondiale et de l'expertise requises pour soutenir leurs clients dans le monde entier. Elles offrent une large gamme de produits et de services fiables et investissent constamment dans la recherche et la technologie, en suivant de près les développements les plus récents du marché.

Le portefeuille de Viohalco comprend également un segment dédié exclusivement à la technologie et à la recherche et au développement (R&D). Ce segment est composé d'entreprises axées sur la recherche industrielle et le développement technologique, les applications d'ingénierie et les services d'application ERP. Un autre segment de Viohalco est dédié aux services de recyclage et de gestion des déchets.

Viohalco et ses filiales possèdent également d'importants actifs immobiliers, principalement en Grèce, et ont mis en œuvre des projets de réaménagement d'un certain nombre de ces sites.

Informations clés sur Viohalco

- Société cotée sur Euronext Bruxelles (VIO) et à la Bourse d'Athènes (BIO).
- La filiale Cenergy Holdings S.A. (Cenergy Holdings) est cotée sur Euronext Bruxelles et à la Bourse d'Athènes (CENER).
- La filiale Halcor S.A. (Halcor) est cotée à la Bourse d'Athènes (XAKO).

Chiffres clés de Viohalco en 2016

- Chiffre d'affaires : 3,113 milliards d'euros
- EBITDA ajusté : 250 millions d'euros

-
- EBIT ajusté : 128 millions d'euros
 - Perte de l'exercice : 7 millions d'euros
 - Capitaux propres : 1,148 milliards d'euros
 - Total de l'actif : 3,626 milliards d'euros
 - Dette nette : 1,527 milliard d'euros

Informations clés sur les filiales

- Réseau commercial dans 21 pays
- Produits distribués dans 105 pays

Message du Président du Conseil d'administration

Chers actionnaires,

En 2016, les filiales de Viohalco ont été confrontées à un environnement opérationnel fait d'une forte incertitude économique et d'une volatilité croissante des marchés des prix des métaux et des matières premières, et d'une vive concurrence dans certains pays ceci tout au long de l'année.

Dans le courant 2016, les filiales de Viohalco ont finalisé plusieurs projets et investissements importants qui contribueront à renforcer leur compétitivité. Elval et UACJ Corporation ont créé conjointement en Allemagne la société UACJ Elval Heat Exchanger Materials GmbH en vue de la vente de matériaux échangeurs de chaleur produits par Elval. Halcor a fondé une coentreprise impliquée dans la fabrication de tubes de cuivre pré-isolé en Turquie. Le four à induction de Sidenor a été lancé en mars 2016 et devrait être totalement opérationnel en 2017. L'aciérie de Sovel a affiché une solide performance grâce à la baisse des frais d'électricité, au nouveau four à induction et à l'augmentation de la productivité. De nouveaux contrats significatifs ont été attribués à Corinth Pipeworks par Transadriatic Pipeline AG (TAP) et Williams (USA), et à Hellenic Cables par TenneT, le gestionnaire de réseaux de transport électrique allemand, et Energinet.dk, le gestionnaire national de réseaux de transport électrique danois. Hellenic Cables Group a également finalisé plusieurs grands projets parmi lesquels le câblage sous-marin clé en main dans les Cyclades et l'approvisionnement en électricité de l'île St George.

En outre, la capacité des filiales à répondre à la demande mondiale croissante pour des solutions de transfert énergétique, les énergies renouvelables et la transmission de données a été nettement renforcée par l'absorption de Corinth Pipeworks et Hellenic Cables par Cenergy Holdings, une filiale de Viohalco. Ces deux sociétés industrielles majeures disposent d'installations modernes et rentables, de modèles d'entreprises solides et d'une longue expérience de l'innovation, d'investissements stratégiques réussis et d'avancées technologiques. Nous pensons que Cenergy Holdings bénéficiera d'une meilleure position commerciale et d'un accès plus large au capital et qu'elle sera en mesure de prendre en charge des projets encore plus importants et complexes, et au final de proposer à des clients une offre plus attrayante et compétitive.

Nos réalisations opérationnelles ont généré un chiffre d'affaires consolidé de 3.113 millions d'euros sur l'année, en baisse de 5 % par rapport aux 3.275 millions d'euros générés en 2015. Cette baisse s'explique principalement par la volatilité de nos principaux marchés, les retards sur nos nouveaux projets énergétiques et le recul du prix des métaux. Quant aux volumes des ventes ils furent supérieurs dans tous les segments à l'exception de celui des Câbles.

Le résultat avant impôt de Viohalco fait état d'un bénéfice de 6,8 millions d'euros contre une perte de 36,8 millions d'euros en 2015, amélioration due à une nette croissance des résultats dans les segments Acier et Cuivre.

La perte de l'exercice s'est quant à elle considérablement améliorée et s'élève à 7 millions d'euros en 2016, contre une perte de 63,4 millions d'euros en 2015.

La dette nette s'élevait à 1.527 millions d'euros au 31 décembre 2016, soit une hausse de 2 % en glissement annuel principalement attribuable à une augmentation du besoin en fonds de roulement lié à l'exécution de nouveaux projets.

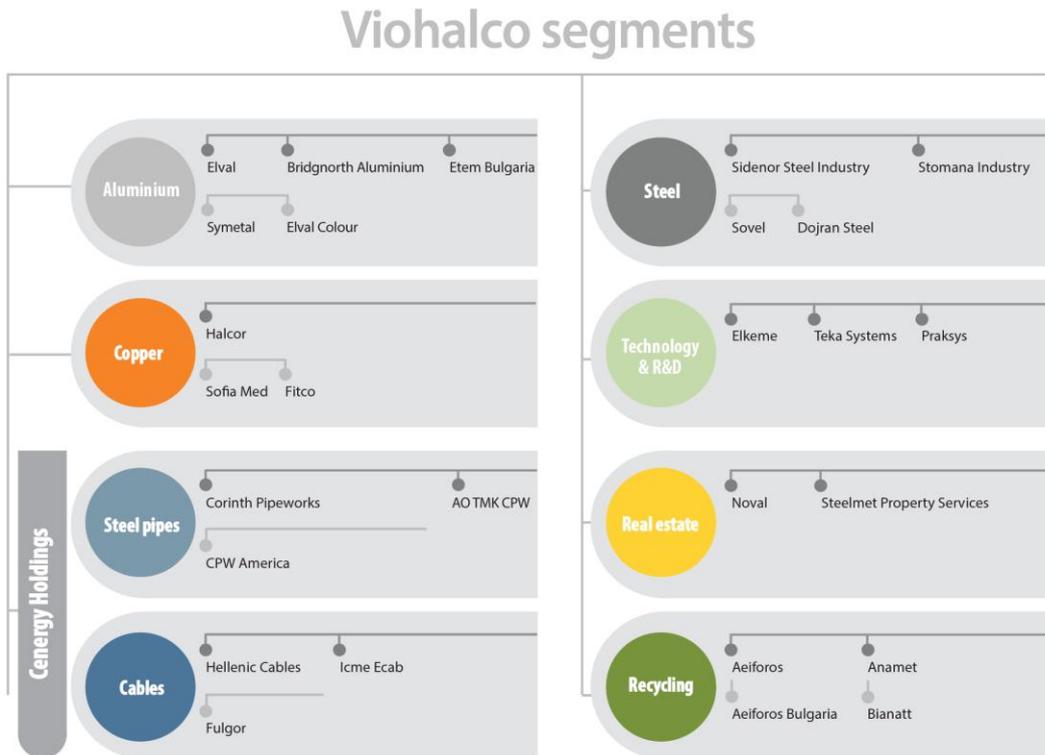
Les filiales de Viohalco appliquent les meilleures techniques disponibles afin de réduire leur empreinte écologique et de promouvoir l'exploitation durable des ressources naturelles grâce au recyclage des matériaux utilisés dans leurs opérations de fabrication et ce grâce à l'application de systèmes et de politiques conformes aux normes internationales en matière de gestion environnementale, de santé et de sécurité au travail.

En 2017, la performance du groupe devrait être caractérisée par une croissance des volumes de ventes sur nos principaux marchés, l'amélioration des conditions de marché en Grèce et une hausse potentielle de la demande émanant du secteur énergétique au sein duquel plusieurs grands projets sont encore en attente.

Nikolaos Stassinopoulos
Président du Conseil d'administration

Portefeuille de Viohalco – segments d’activité

Viohalco détient un portefeuille de sociétés opérant dans huit segments d’activité :



- **Aluminium :** Elval Hellenic Aluminium Industry S.A. (Elval) et ses filiales, Bridgnorth Aluminium Ltd (Bridgnorth Aluminium) et Etem Bulgaria S.A. (Etem Bulgaria), fabriquent une large gamme de produits, allant des bobines et des tôles en aluminium destinées aux applications industrielles générales et des feuilles en aluminium à usage ménager aux produits spécialisés, tels que les produits en aluminium laminés et extrudés pour l’emballage, les applications architecturales, les secteurs de la construction navale, de l’automobile et de la construction, ainsi que des bobines offset.
- **Cuivre :** Halcor et ses filiales produisent un large éventail de produits en cuivre et en alliage de cuivre, allant des canalisations, des feuillards, des tôles et des plaques aux barres conductrices, aux tiges en cuivre et en alliage de cuivre, aux profilés plats et aux fils.
- **Câbles :** Hellenic Cables S.A. Hellenic Cable Industry S.A. (Hellenic Cables), ses filiales et Icme Ecab S.A. (Icme Ecab) fabriquent des câbles électriques terrestres et sous-marins, des câbles de télécommunication et des fils émaillés ainsi que des composés, et constituent l’un des plus grands producteurs de câbles en Europe.

-
- Acier : Sidenor Steel Industry S.A. (Sidenor Steel Industry), Stomana Industry S.A. (Stomana Industry) et leurs filiales fabriquent des produits sidérurgiques longs et plats, ainsi que des produits finis.
 - Tubes d'acier : Corinth Pipeworks Pipe Industry S.A. (Corinth Pipeworks) fabrique des tubes d'acier pour le transport de gaz naturel, de pétrole et d'eau, ainsi que des profilés creux en acier pour des projets de construction.
 - Immobilier : Viohalco crée de la valeur en assurant la réhabilitation immobilière de ses anciens sites industriels en Grèce et en Bulgarie (Noval S.A.) et grâce au suivi et à l'entretien d'actifs immobiliers au sein d'un cadre uniforme et centralisé (Steelmet Property Services S.A.).
 - Technologie et R&D : Le portefeuille de Viohalco comprend des sociétés de R&D dédiées et des centres R&D au sein de ses filiales qui mettent l'accent sur des produits à valeur ajoutée innovants et des solutions efficaces pour l'optimisation des processus industriels et commerciaux, la recherche sur la performance environnementale des plantes et l'évaluation de l'impact de la croissance durable.
 - Recyclage : Le segment Recyclage de Viohalco commercialise et traite les matières premières secondaires, s'engage dans des opérations de protection de l'environnement et de gestion des déchets et fournit des services aux consommateurs et aux entreprises.

Remarques :

- *Suite à la fusion transfrontalière par absorption de Corinth Pipeworks Holdings S.A. et Hellenic Cables S.A. Holdings Société Anonyme par Cenergy Holdings, ces anciennes filiales grecques cotées sont désormais des filiales de Cenergy Holdings. Cenergy Holdings est inscrite sur Euronext Bruxelles et à la Bourse d'Athènes.*
- *Halcor est cotée séparément à la Bourse d'Athènes.*

Historique de Viohalco

Créée il y a plus de 80 ans en tant qu'entreprise familiale, Viohalco est aujourd'hui une société holding composée de certains des leaders dans le domaine de la transformation des métaux en Europe. Les filiales de Viohalco sont dédiées à la réalisation de progrès technologiques et à la R&D et spécialisées dans la fabrication de produits en aluminium, en cuivre et en acier, ainsi que de câbles et de tubes d'acier.

- Années 1930 : La Société est constituée en 1937 sous le nom de Hellenic Copper Industry S.A.
- Années 1940 : La Société est cotée à la Bourse d'Athènes en 1947.
- Années 1950 : L'entreprise investit massivement dans de nouvelles machines. Elle s'équipe ainsi d'un laminoir d'aluminium de pointe, qui permet de lancer la filiale Elval, qui se crée une place de premier plan sur le marché des produits laminés d'aluminium.
- Années 1950 : La Société est rebaptisée Viohalco-Hellenic Copper and Aluminium Industry S.A.
- Années 1960 : La société poursuit son expansion, comme l'illustre le lancement du segment de production d'acier et des activités câble. Lancement de la production d'équipements sanitaires et d'ardoises en céramique.
- Années 1960 : La société adopte le statut de société holding pour garantir l'indépendance et la souplesse au niveau des filiales.
- Années 1970 : Plusieurs nouvelles sociétés sont créées, dont la société de produits en aluminium Etem S.A. et Elval S.A., une sous-division détachée de Viohalco Aluminium.
- Années 1980 : Les sociétés sont restructurées par le biais du détachement de plusieurs entités aux fins de former une structure d'entreprise cohérente à travers toutes les unités de production.
- Années 1990 : Les principales filiales font leur entrée à la Bourse d'Athènes, tandis que Viohalco procède à une augmentation de capital dans le but de financer l'essor rapide et la consolidation de ses filiales en Grèce et à l'étranger.
- 2002 : En 2002, le portefeuille de sociétés de Viohalco intègre une série d'investissements très prometteurs, dont Bridgnorth Aluminium (Royaume-Uni), Stomana Industry (Bulgarie), Sofia Med S.A. (Sofia Med) (Bulgarie), Icme Ecab (Roumanie) et Corinth Pipeworks (Grèce).
- 2011 : Hellenic Cables acquiert Fulgor S.A. (Fulgor), ce qui lui permet d'augmenter considérablement sa capacité de production de câbles et d'élargir son portefeuille de produits dans les câbles sous-marins à haute et très haute tension.
- 2013 : En novembre 2013, la société belge Viohalco conclut deux opérations respectivement nationale et transfrontalière de fusion par absorption avec la société grecque Viohalco-Hellenic Copper and Aluminium Industry S.A. et la société belge Cofidin S.A.
- 2013 : En novembre 2013, les actions de Viohalco sont cotées et négociées sur Euronext Bruxelles.

-
- 2014 : En février 2014, les actions de Viohalco sont admises à la cotation sur le marché secondaire à la Bourse d'Athènes.
 - 2014 : En novembre 2014, Elval fusionne avec Etem en absorbant celle-ci.
 - 2015 : En juillet 2015, la fusion transfrontalière par absorption de la société grecque Sidenor Holdings S.A. par Viohalco est réalisée.
 - 2015 : En septembre 2015 intervient la scission du secteur de laminage d'aluminium d'Elval, rebaptisée Elval Holdings.
 - 2015 : Les opérations de laminage d'aluminium sont absorbées par la filiale à 100 % d'Elval, Symetal Aluminium Foil Industry S.A. (Symetal) (rebaptisée Elval Hellenic Aluminium Industry S.A.).
 - 2016 : En février 2016, la fusion transfrontalière par absorption des sociétés grecques Elval Holdings, Alcomet et Diatour et de la société luxembourgeoise Eufina par Viohalco est réalisée.
 - 2016 : En décembre 2016, la fusion transfrontalière par absorption par Cenergy Holdings des sociétés grecques cotées Corinth Pipeworks Holdings S.A. et Hellenic Cables S.A. Holdings Société Anonyme est réalisée.

Rapport de gestion*

- Le Rapport de gestion prescrit par l'article 119 du Code des sociétés belges qui a été approuvé par le Conseil d'administration le 30 mars 2017 est composé du présent chapitre (pages 10 à 88), ainsi que du Rapport de rémunération et des sections Gestion des risques et Contrôle interne de la Déclaration de Gouvernance d'entreprise (pages 81 à 85).

1. Faits marquants en 2016 et perspectives pour 2017

Faits marquants en 2016

- Bénéfice avant impôts consolidé de 6,8 millions d'euros, en hausse de 44 millions d'euros par rapport à 2015, qui inverse la tendance négative observée au cours des exercices précédents ;
- Volumes de ventes supérieurs, tous segments confondus, à l'exception du segment Câbles. Néanmoins, le chiffre d'affaires consolidé a reculé de 5 %, en raison de la baisse des indices de prix des métaux internationaux ;
- EBIT ajusté* de 128 millions d'euros en progression de 8 millions d'euros par rapport à l'EBIT ajusté de 120 millions d'euros enregistré en 2015 ;
- EBITDA ajusté* de 250 millions d'euros également en progression de 10 millions d'euros par rapport à l'EBITDA ajusté de 240 millions d'euros de 2015 ;
- Dette nette* de 1.527 millions d'euros au 31 décembre 2016, en légère hausse (2 %) par rapport au 31 décembre 2015 ;
- Perte de l'exercice évaluée à 7 millions d'euros (2015 : perte de 63,4 millions d'euros) ;
- Perte attribuable aux propriétaires de la Société de 6 millions d'euros, contre une perte de 60,0 millions d'euros en 2015.

* L'EBIT ajusté, l'EBITDA ajusté et la Dette nette sont considérés comme des alternatives aux mesures de la performance (Autres mesures de la performance ou AMP). Pour la définition et de plus amples informations sur les AMP, veuillez vous référer à l'Annexe.

Faits marquants opérationnels en 2016

Segment Aluminium	<ul style="list-style-type: none">▪ Elval et UACJ Corporation ont créé conjointement la société UACJ ELVAL Heat Exchanger Materials GmbH en Allemagne en vue de la vente de matériaux échangeurs de chaleur pour le secteur automobile produits par Elval ;▪ Le programme de restructuration interne entamé en 2015 a été achevé. Ce programme a notamment inclus la scission des activités de production de feuilles en aluminium et du secteur de conversion, qui opèrent à présent sous l'enseigne
-------------------	--

	<p>Symetal, une filiale d'Elval ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elval Colour a réussi à développer un panneau en aluminium composite non combustible qui répond au classement A2,S1,d0 conformément à la norme EN13501-1. L'entreprise a construit une chaîne dédiée à sa production. Elle se retrouve ainsi être le seul et unique fabricant à intégration verticale de ces panneaux avec une capacité de production de type A2 dans le monde.
Segment Cuivre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'une coentreprise impliquée dans la fabrication de tubes de cuivre pré-isolé en Turquie ; ▪ Lancement d'une nouvelle mousse tubulaire sur les nouveaux marchés que représentent Israël, la Roumanie et la Grèce ; ▪ Conclusion d'un contrat entre Sofia Med, filiale de Halcor, et Dowa Metaltech qui porte sur l'échange de savoir-faire et le transfert de savoir technologique concernant des produits à forte valeur ajoutée.
Segment Acier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lancement du four à induction de Sidenor en mars 2016 qui devrait être totalement opérationnel au premier semestre 2017 ; ▪ Modernisation du laminoir de Dojran entamée à l'automne 2016. Les opérations devraient reprendre en avril 2017 et le laminoir sera pleinement opérationnel courant 2017 ; ▪ Introduction de l'offre de nouvelles qualités sur les marchés des aciers spécialisés (aciers SBQ) qui a renforcé la position concurrentielle de Stomana. Les opérations du dégazeur à vide, qui ont démarré en 2016, ont permis la mise au point de ces nouvelles qualités.
Segment Tubes d'acier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en service de la nouvelle usine de production de tubes équipée de la technologie LSAW/JCOE pour des tubes de grand diamètre et à la paroi plus épaisse. Trois projets ont été réalisés avec succès à l'aide de cette technologie ; ▪ Premier projet offshore pour des tubes fabriqués selon la méthode primée LSAW/JCOE ; ▪ Achèvement d'un programme d'investissement afin de faciliter la production de tubes de 24 mètres et exécution de deux commandes avec succès ; ▪ Mise en production de la première commande de tubes fabriqués selon la méthode HFI, pour notre client Subsea 7 dans le cadre d'un projet R-Laying en mer du Nord ; ▪ Achèvement de la scission des activités industrielles et commerciales de tubes et de sections creuses de Corinth Pipeworks. La dénomination de la Société a ultérieurement été modifiée pour devenir Corinth Pipeworks Holdings S.A.
Segment Câbles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attribution de deux contrats par TenneT, le gestionnaire de réseaux de transport électrique allemand pour les connexions par câble d'exportation pour parcs éoliens offshore ; ▪ Attribution de trois contrats par le GRT danois Energinet.dk pour les connexions par câble entre le Danemark et la Suède ainsi que le remplacement des lignes électriques aériennes au Danemark ; ▪ Attribution d'un contrat pour l'interconnexion par câbles d'un parc éolien offshore au Royaume-Uni ;

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Achèvement de la scission des activités industrielles et d'une partie des activités commerciales de Hellenic Cables S.A. et de Hellenic Cable Industry Société Anonyme, ultérieurement renommées Hellenic Cables Holdings, Société Anonyme.
Segment Immobilier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Demande exceptionnellement forte enregistrée au magasin IKEA/centre commercial River West. Signature de nouveaux baux de location à des niveaux de loyers nettement supérieurs aux estimations précédentes, d'où une augmentation de 19 % du revenu locatif. Taux d'occupation par le nombre d'unités louées de 97 %, avec un chiffre record de 4,6 millions de clients pour l'exercice ; ▪ Conversion de 1.200 mètres carrés du parc de stationnement souterrain du magasin IKEA/centre commercial River West en surface de vente supplémentaire à forte valeur ajoutée afin de profiter des tendances positives ; ▪ Le bail du magasin H&M de 1.900 mètres carrés à Mare West Retail Park dépasse les prévisions en termes de performance profitant de la forte demande ; ▪ Acquisition d'une parcelle de terrain adjacente en vue d'accueillir les futurs projets d'agrandissement de Mare West ; ▪ Achèvement des travaux de rénovation de l'hôtel Square Karaiskaki et début de l'exploitation sous l'enseigne Wyndham Grand Athens le 1^{er} décembre 2016 ; ▪ Finalisation de la fusion entre Noval et ses filiales, lesquelles ont été absorbées par la première en décembre 2016 ; ▪ Constitution de Steelmet Property Services S.A. pour fournir des services centralisés aux sociétés de Viohalco en rapport avec leurs actifs immobiliers.
Segment Recyclage	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attribution d'un contrat de trois ans par la municipalité d'Athènes portant sur la collecte et la dépollution de véhicules abandonnés en fin de vie, portant à 16 le nombre total de contrats avec des municipalités ; ▪ Création d'une nouvelle installation dans le port de Belgrade et poursuite de la restructuration des opérations en Serbie ; ▪ Collecte de 45.000 tonnes de déchets dangereux industriels en vue de leur future récupération ; ▪ Production de plus de 150.000 tonnes de matières brutes secondaires et de combustibles solides pour la production de ciment.

Autres faits marquants

Cenergy Holdings S.A.

Cenergy Holdings S.A. (Cenergy Holdings) est une société holding belge fondée en 2016 et inscrite sur Euronext Bruxelles et à la Bourse d'Athènes. Cenergy Holdings est une filiale de Viohalco S.A. (81,93 % des droits de vote). Le 14 décembre 2016, Cenergy Holdings S.A. a annoncé la réalisation de la fusion transfrontalière par l'absorption par Cenergy Holdings S.A. des sociétés grecques cotées Corinth Pipeworks Holdings S.A. et Hellenic Cables S.A. Holdings Société Anonyme. Le 21 décembre 2016, la négociation de ses actions a débuté sur Euronext Bruxelles et à la Bourse d'Athènes.

Perspectives pour 2017

Les perspectives globales pour 2017 restent incertaines. De récents événements politiques majeurs, tant en Europe que sur la scène internationale, ont eu des retombées défavorables sur les marchés européens. Pour Viohalco, un meilleur positionnement concurrentiel à l'échelle mondiale, après l'achèvement des programmes d'investissement visant à intensifier les sites de production dans les différentes filiales et les améliorations apportées à la productivité, sera la clé de la croissance des exportations et de l'augmentation de la pénétration de marchés offrant des possibilités de croissance supérieures.

2. Performance de l'entreprise et rapport d'activité

Performances financières 2016 de Viohalco

En 2016, les filiales de Viohalco ont été confrontées à une conjoncture de marché difficile, caractérisée par un climat d'incertitudes économiques et de concurrence intense. La performance des filiales de Viohalco au cours de l'exercice reflète leur priorité stratégique axée sur l'exploitation des opportunités découlant des investissements intensifs effectués ces dernières années.

Synthèse de l'état consolidé du résultat

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
Chiffre d'affaires	3.112.654	3.274.735
Marge brute-a	271.594	272.484
Marge brute-a (%)	8,7 %	8,3 %
Marge brute	264.072	229.627
Marge brute (%)	8,5 %	7,0 %
EBITDA-a	249.538	239.899
EBITDA-a (%)	8,0 %	7,3 %
EBITDA	231.680	193.753
EBITDA (%)	7,4 %	5,9 %
EBIT-a	127.910	119.522
EBIT-a (%)	4,1 %	3,6 %
EBIT	110.052	73.376
EBIT (%)	3,5 %	2,2 %
Charges financières nettes	-102.056	-111.042
Résultat avant impôt	6.756	-36.784
Marge nette avant impôts (%)	0,2 %	-1,1 %
Bénéfice/(perte) de l'exercice	-6.930	-63.400
Pertes attribuables aux propriétaires de la Société	-6.383	-59.993

- Tous les pourcentages s'entendent par rapport au chiffre d'affaires.

- Pour la définition et de plus amples informations sur les AMP, veuillez vous référer à l'Annexe.

En 2016, le chiffre d'affaires consolidé de Viohalco s'est élevé à 3.113 millions d'euros, en baisse de 5 % par rapport au chiffre d'affaires de 3.275 millions d'euros enregistré en 2015. Une hausse des volumes de ventes dans tous les segments, à l'exception du segment Câbles, a été compensée par une baisse de 11 % du prix moyen sur le LME du cuivre et par un recul de 3 % du prix de l'aluminium primaire, comme indiqué ci-après. La progression la plus importante a été enregistrée dans les segments Acier et Tubes d'acier.

Prix des métaux moyens sur le LME

Montants en euros par tonne	Pour l'exercice clos le 31 décembre		%
	2016	2015	variation
Aluminium primaire	1.451	1.497	-3 %
Cuivre	4.400	4.952	-11 %

L'EBITDA ajusté a augmenté de 4 % en glissement annuel à 250 millions d'euros en 2016 (2015 : 240 millions d'euros), tandis que **l'EBIT ajusté** a progressé de 7 % en glissement annuel à 128 millions d'euros en 2016 (2015 : 120 millions d'euros), principalement en raison de l'amélioration de l'EBIT des segments Cuivre et Acier. **L'EBIT** a souffert de pertes de valeur sur des biens immobiliers qui se sont élevées à 10,9 millions d'euros et par des dépenses engendrées dans le cadre de la procédure de restructuration en cours (2,8 millions d'euros).

Les charges financières nettes ont diminué de 8 % à 102 millions d'euros en 2016, contre 111 millions en 2015, suite à une meilleure gestion du fonds de roulement et des réserves de trésorerie au cours de l'exercice et à la réduction des taux d'intérêt dans certains segments.

Le **bénéfice avant impôts** de Viohalco a atteint 6,8 millions d'euros contre une perte de 36,8 millions d'euros en 2015. Le **bénéfice avant impôt** est la somme de l'EBIT de 110 millions d'euros, des charges financières nettes de 102 millions d'euros et de la quote-part du résultat des entités émettrices mises en équivalence de -1,2 million d'euros.

La **perte de l'exercice** s'est considérablement améliorée et s'élève à 7 millions d'euros en 2016, contre une perte de 63,4 millions d'euros en 2015.

Résumé de l'état consolidé de la situation financière

Montants en milliers d'euros	Au 31 décembre	
	2016	2015
ACTIFS		
Immobilisations corporelles	1.783.156	1.814.588
Immeubles de placement	155.553	156.012
Autres actifs non courants	71.213	67.393
Actifs non courants	2.009.922	2.037.993
Stocks	857.419	786.242
Créances clients et autres créances à recevoir	576.187	538.165
Trésorerie et équivalents de trésorerie	171.784	136.296
Autres actifs courants	10.898	7.038
Actifs courants	1.616.288	1.467.740
TOTAL ACTIF	3.626.210	3.505.734
CAPITAUX PROPRES	1.148.239	1.174.843
PASSIFS		
Prêts et emprunts	804.723	895.863
Passifs d'impôts différés	147.763	151.365
Autres passifs non courants	94.043	97.429
Passifs non courants	1.046.529	1.144.656
Prêts et emprunts	894.491	739.139
Dettes fournisseurs et autres créances à payer	506.804	419.201
Autres passifs courants	30.147	27.894
Passifs courants	1.431.442	1.186.234
TOTAL PASSIF	2.477.971	2.330.891
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	3.626.210	3.505.734

Source : État consolidé de la situation financière

Les actifs non courants ont diminué de 2.038 millions d'euros en 2015 à 2.010 millions d'euros en 2016, principalement sous l'effet de pertes de valeur sur les immobilisations corporelles et les immeubles de placement (10,9 millions d'euros).

Les dépenses en capital de l'exercice ont atteint 118 millions d'euros et les **amortissements** 126 millions d'euros.

Les actifs courants ont augmenté de 1.468 millions d'euros à 1.616 millions d'euros, principalement en raison de l'augmentation des stocks (71 millions d'euros), ainsi que de la hausse de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (36 millions d'euros) et des créances clients et autres créances à recevoir (38 millions d'euros).

Le passif a augmenté de 6 %, passant de 2.331 millions d'euros en 2015 à 2.478 millions d'euros en 2016, principalement à la suite de l'augmentation de la dette de 64 millions d'euros. La **dette** des filiales de Viohalco s'élève à 1.699 millions d'euros, dont 90 % de crédits accordés par des

banques grecques (ou leurs filiales à l'étranger) et 10 % par des banques internationales et d'autres institutions financières supranationales. La dette totale se compose à 47 % de dettes à long terme et à 53 % de crédits à court terme. Les crédits à court terme correspondent en grande majorité à des crédits renouvelables. Ces crédits sont soumis à un examen annuel à différentes dates qui s'étalent tout au long de l'exercice. Ils sont généralement approuvés de nouveau au moment de leur examen et augmentés sur base de projections budgétées. Ces crédits comprennent des emprunts à court terme assortis de diverses échéances qui, dès lors qu'elles surviennent, sont renouvelés automatiquement selon les besoins.

Performance par segment d'activité

La performance financière de Viohalco est tributaire de la performance de ses principales filiales qui, à leur tour, sont significativement affectées par les conditions de marché dans leurs secteurs respectifs.

Aluminium

Les filiales du segment aluminium de Viohalco proposent une variété de produits en aluminium dont des bobines, des cercles, des feuillards, des tôles et des films pour de nombreuses applications, des produits en aluminium extrudés pour des applications en architecture, dans l'automobile et l'industrie, des bobines pour les impressions offset ainsi que des profilés architecturaux et industriels en aluminium.

Activités

Le segment de l'aluminium traite, fabrique et commercialise des produits en aluminium destinés à des marchés variés. Fort d'infrastructures de production de pointe en Grèce, au Royaume-Uni et en Bulgarie, les filiales de Viohalco actives dans le segment de l'aluminium bénéficient d'une présence commerciale dynamique sur la plupart de leurs marchés géographiques clés et jouissent d'une position solide dans l'industrie mondiale de l'aluminium.

Ces sociétés ont établi une présence internationale dans plus de 90 pays grâce à leur structure commerciale, reposant sur des bureaux commerciaux détenus par Viohalco et des équipes et agents de longue date associés à un réseau commercial plus large. Ce réseau comprend des associés commerciaux en Autriche, en Belgique, en Bulgarie, en France, en Allemagne, en Italie, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Roumanie, en Russie, en Turquie, en Ukraine, au Royaume-Uni et en Irlande.

Portefeuille de produits

Produits laminés

- Construction : bobines et tôles en aluminium mates et revêtues, panneaux composites etalbond®, tôles ondulées et perforées pour façades de bâtiments, feuillards revêtus orofe® pour toitures, feuillards revêtus Ydoral® pour gouttières et autres éléments de construction ;
- Emballages rigides : aluminium pour boîtes de conserve, canettes de boisson, capsules, bouchons d'emballages et valves de dosage ;
- Emballages souples : films en aluminium pour applications ménagères et industrielles, emballages de cigarettes, emballages alimentaires, pharmaceutiques et aseptiques ;
- Secteur du transport : produits en aluminium pour l'industrie automobile, maritime, ferroviaire, le transport routier et le secteur CVC ;
- Bobines offset : bobines pour la production de plaques offset pour lignes d'impression ;
- Applications ménagères : tôles et cercles d'aluminium utilisés sous forme de produit semi-fini par les fabricants de produits domestiques et culinaires ;
- Applications industrielles : tôles, bobines et cercles d'aluminium pour des applications d'ingénierie.

Produits extrudés

- Systèmes architecturaux : systèmes en aluminium pour portes, fenêtres, façades de bâtiments, courtines, écrans solaires, volets roulants, systèmes de façade ventilée, systèmes de sécurité, etc.
- Applications industrielles de l'aluminium : profilés en aluminium et barres marchandes en alliage dur pour diverses utilisations industrielles :
 - Applications d'ingénierie générales : meubles, échelles, bancs machine, puits de chaleur pour applications électriques ;
 - Applications du bâtiment : systèmes d'échafaudage, d'éclairage et applications pare-soleil spéciales ;
 - Applications énergétiques : systèmes photovoltaïques, chauffe-eau solaires, échangeurs thermiques ;
 - Transport : profilés en aluminium pour châssis de camions et remorques de camions, bicyclettes et applications maritimes.
 - Applications automobiles : pièces et profilés en aluminium extrudés qui sont passés par un outillage et un usinage particuliers et sont utilisés pour des châssis de voiture, des systèmes de suspension, des portières et des profilés en aluminium décoratifs pour les barres de toit.

Solutions

Un des principaux avantages concurrentiels du segment de l'aluminium de Viohalco réside dans la capacité de ses sociétés à livrer des solutions novatrices, fruit incontestable des investissements importants et de l'orientation stratégique sur la R&D. Viohalco a construit en interne des centres de R&D, comme le centre Elval Technology, et, en externe, des collaborations actives ont été établies avec des instituts de recherche et des établissements scientifiques pour faciliter l'échange de savoir-faire technique et opérationnel. Ces collaborations incluent notamment la Manchester University's School of Materials et le département de recherche et de développement de l'United Aluminum Company of Japan (UACJ Corp.). Elval entretient également une coopération étroite avec Elkeme, Hellenic Research Centre for Materials S.A., une filiale de Viohalco axée sur la recherche industrielle et le développement technologique.

Les filiales de Viohalco ont pour atout d'accorder la priorité à la recherche de produits et développent continuellement des améliorations innovantes pour les processus de fabrication de leurs clients. Citons entre autres des produits spécialisés très résistants et antidérapants, des produits soumis à emboutissage profond et extrusion, des tôles planées par traction et vernies, ainsi que des produits en aluminium recyclé à 100 %.

Elval et ses filiales fabriquent des produits respectueux de l'environnement, tels que :

- Les panneaux en aluminium composite etalbond® d'Elval Colour et les tôles en aluminium revêtu ENF™ d'Elval pour les façades, les feuillards en aluminium revêtu Orofe® pour les toitures, et les feuillards revêtus Ydoral® pour les gouttières ;
- Alliage vert : un alliage produit obtenu uniquement à partir de déchets d'aluminium ;

-
- Alliages de soudure : alliages multicouches haute technologie pour échangeurs thermiques ;
 - Alliages d'aluminium pour tubes multicouches ;
 - Tôles gaufrées larges et tôles mates pour éoliennes et panneaux solaires destinées à l'industrie de l'énergie renouvelable.

Sociétés clés

Les principales sociétés et unités opérationnelles suivantes composent le segment de l'aluminium Viohalco :

Elval fabrique une vaste gamme de produits laminés en aluminium. Les bureaux et les sites de production d'Elval sont situés à Oinofyta en Grèce.

Symetal produit une gamme de produits en feuille d'aluminium lisse et transformée, offrant une variété de solutions à un grand nombre de sociétés, principalement dans les secteurs de l'alimentation, du tabac et des produits pharmaceutiques. La production de Symetal a lieu sur deux sites localisés dans les régions d'Oinofyta et de Mandra en Grèce.

Elval Colour S.A. (Elval Colour) produit et commercialise une gamme complète de produits revêtus en aluminium pour la construction avec une capacité LDPE, FR et A2. Son expertise concerne en particulier les solutions sur mesure dans le domaine des applications, des couleurs et des systèmes de revêtement. Elval Colour est l'une des rares usines au monde à pouvoir produire des panneaux en aluminium composite non combustible répondant au classement A2, S1, d0 conformément à la norme EN 13501-1. Son usine de production est située à Agios Thomas, en Grèce.

Vepal S.A. est spécialisée dans les bobines en aluminium et le revêtement de tôles et son unité de production est située à Thiva, en Grèce.

Etem Bulgaria conçoit et produit des systèmes en aluminium pour les applications architecturales, et fabrique des profilés pour les applications industrielles, notamment dans l'industrie automobile, la construction navale et les systèmes photovoltaïques. La société commercialise ses produits à travers le monde.

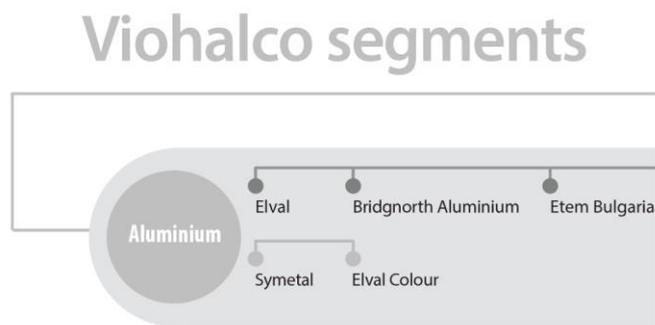
Etem commercialise des systèmes architecturaux en aluminium sur le marché grec.

Bridgnorth Aluminium est établie au Royaume-Uni et produit des bobines offset, des bobines semi-finies et des bandes électriques pour les bobinages des transformateurs.

Viomal S.A. produit des volets roulants en aluminium et des écrans contre les insectes, des entretoises pour le double vitrage et des portes de sécurité rétractables. Son usine est située à Evia, en Grèce.

UACJ Elval Heat Exchanger Materials GmbH S.A. est une entreprise établie en commun par Elval et United Aluminum Company of Japan (UACJ Corp.). Elle commercialise des produits en aluminium pour les fabricants d'échangeurs thermiques automobiles, essentiellement en Europe.

Les principales filiales de Viohalco dans le segment de l'aluminium sont les suivantes :



Il convient de noter que, par suite de la fusion transfrontalière par absorption des sociétés grecques Elval Holdings, Alcomet et Diatour et de la société luxembourgeoise Eufina par Viohalco S.A. en février 2016, Elval Holdings a été radiée de la Bourse d'Athènes.

Stratégie d'entreprise

Les piliers stratégiques clés du segment de l'aluminium de Viohalco sont les suivants :

Production et qualité

- Accroître la capacité de production et améliorer l'efficacité de production, ainsi que la compétitivité opérationnelle grâce à des investissements dans le domaine des innovations, des automatisations, une refonte du processus commercial et une formation avancée du personnel ;
- Rester concentré sur le maintien d'une qualité de premier plan dans toutes les catégories de produits et exploiter pleinement la coopération des sociétés avec des centres de recherche européens majeurs et United Aluminum Company of Japan (UACJ Corp).

Activité commerciale

- Renforcer le portefeuille de produits avec des solutions novatrices, soutenues par des services de prévente et d'après-vente ;
- Asseoir la présence du groupe et accroître sa pénétration sur les marchés internationaux existants et nouveaux ;
- Mettre davantage l'accent sur l'activité commerciale dans le secteur de l'extrusion ;
- Étendre sa présence sur le marché de la lithographie ;
- Augmenter le volume des ventes grâce à une capacité de production accrue et, par la suite, réaliser un virage commercial vers des produits à haute valeur ajoutée.

Développement durable

- Encourager la responsabilité sociale, protéger l'environnement et continuer de mettre l'accent sur les mesures en matière de santé et de sécurité au travail au moyen d'investissements constants.

Infrastructures de production

La base de fabrication d'aluminium comprend neuf installations de production en Grèce, en Bulgarie et au Royaume-Uni :

Usine de laminage Elval | Oinofyta (Grèce)

Capacité de production annuelle : 280.000 tonnes

L'usine d'Elval à Oinofyta est le principal site de production du segment de l'aluminium. Elle est active dans le domaine du laminage de l'aluminium et fabrique une large gamme de produits laminés à plat pour diverses applications complexes dans les secteurs des emballages rigides, de la construction, des transports maritimes, routiers et ferroviaires, de l'industrie, de l'énergie, des produits culinaires et des marchés CVC. Elval est certifiée ISO 9001:2008, ISO/TS 16949:2009, ISO 14001:2004 et OHSAS 18001:2007 aux fins de la conception, la production et la vente de produits laminés et peints en aluminium, de la fabrication de produits laminés en aluminium destinés à l'industrie automobile, de la gestion de l'environnement et de la gestion de la santé et de la sécurité, respectivement. Elval est également certifiée par tous les grands organismes de classification (ABS, BV, DNV, GL, KR, LRS, RINA) en tant que fabricant agréé de produits pour la construction navale.

Usine Anoxal | Agios Thomas (Grèce)

Capacité de production annuelle : 26.000 tonnes

Avec des installations de coulée horizontale, trois fours de coulée et trois fours d'homogénéisation, l'usine Anoxal à Agios Thomas est spécialisée dans le recyclage et le coulage de l'aluminium, ainsi que dans la fabrication de billettes et de brames.

Usine Vepal | Thiva (Grèce)

Capacité de production annuelle : 45.000 tonnes

L'usine Vepal de Thiva effectue le traitement de tôles et de bobines par revêtement en poudre humide et électrostatique pour fabriquer des produits en aluminium destinés aux industries de la construction, de l'alimentation et de l'automobile.

Usine Elval Colour | Agios Thomas (Grèce)

L'usine d'Agios Thomas fabrique des panneaux composites et des tôles ondulées pour le secteur du bâtiment avec un noyau LDPE, FR et A2. Elval Colour est certifiée ISO 9001:2008, ISO 14001:2004, OHSAS 18001:2007, normes portant respectivement sur le contrôle de la production et de la qualité, la gestion environnementale et les systèmes de gestion de la santé et de la sécurité. Le processus de production et les produits de l'usine sont certifiés et font l'objet d'un audit très strict de plusieurs organes nationaux de certification. Elval Colour est membre du

Conseil de l'European Aluminium Association Building Board (EAA), de l'Association grecque de l'aluminium (EEA) et de l'European Coil Coating Association (ECCA).

Usine de feuilles d'aluminium Symetal | Oinofyta (Grèce)

Capacité de production annuelle : 50.000 tonnes

L'usine Symetal produit des feuilles d'aluminium de diverses formes et tailles. Elle produit une grande variété de produits, y compris des films et des feuilles d'aluminium de cuisine, des couvercles de yaourt, des emballages de bonbons et des paquets de cigarettes, ainsi que des feuilles pour les câbles et les applications d'isolation.

Usine de feuilles d'aluminium Symetal | Mandra (Grèce)

Capacité de production annuelle : 20.000 tonnes

L'usine de Mandra complète l'infrastructure de production d'Oinofyta. Elle poursuit le traitement des produits en feuilles semi-finis en les revêtant et les gaufrant. L'usine produit des emballages intérieurs pour paquets de cigarettes, des emballages de chocolat, de chewing-gum et d'autres aliments, couvercles pour pots de yaourt et pots de confiture et des produits pharmaceutiques.

Usine Viomal | Nea Artaki (Grèce)

Capacité de production annuelle : 4.500 tonnes

Sur le site de Nea Artaki, Viomal fabrique des rouleaux d'aluminium pour portes, fenêtres et portes de garage, des systèmes brise-vue et pare-soleil et des portes de sécurité escamotables.

Usine Bridgnorth Aluminium (Bridgnorth – Royaume-Uni)

Capacité de production annuelle : 115.000 tonnes

L'usine de Bridgnorth produit des bobines offset pour la fabrication de plaques lithographiques destinées à l'impression offset. Elle fabrique également des bobines semi-finies pour la production de feuilles d'aluminium, des bobines pour l'industrie des transformateurs électriques, ainsi que des matériaux d'isolation thermique et acoustique utilisés dans le secteur automobile.

Usine Etem Bulgaria | Sofia (Bulgarie)

Capacité de production annuelle : 27.000 tonnes

Le complexe industriel d'Etem Bulgaria à Sofia se compose d'un centre logistique qui s'adresse aux clients recherchant des produits extrudés en Europe centrale et orientale et dans les Balkans. Il est actif dans l'extrusion d'aluminium et la fabrication de profilés architecturaux, automobiles et industriels. L'usine Etem Bulgaria possède quatre chaînes d'extrusion ; une chaîne de revêtement par poudre électrostatique à la verticale, une chaîne de revêtement par poudre électrostatique à l'horizontale, une chaîne de revêtement par poudre électrostatique à l'horizontale pour surfaces semblables au bois et une chaîne de production de systèmes en aluminium à coussin thermique.

Elle comprend six centres d'usinage (dont quatre spécialisés dans l'automobile) et des équipements de découpage. La plupart des matériaux sont déplacés à l'aide de systèmes automatiques et stockés avant l'emballage dans un entrepôt automatisé de 1.300 cellules au sein de l'usine. Les produits longs sont stockés et expédiés à partir d'un entrepôt automatisé

séparé de 2.000 cellules. Le complexe industriel d'Etem Bulgaria à Sofia se compose d'un centre logistique qui s'adresse aux clients recherchant des produits extrudés en Europe centrale et orientale et dans les Balkans. Il est actif dans l'extrusion d'aluminium et la fabrication de profilés architecturaux, automobiles et industriels.

Performances financières 2016

En 2016, le chiffre d'affaires a baissé de 5 % à 1.078 millions d'euros (2015 : 1.137 millions d'euros), principalement en raison d'une baisse de 3 % du prix moyen de l'aluminium par rapport à 2015. Côté positif, le segment du laminage en Grèce a enregistré une augmentation des volumes de ventes de 6 % ; Bridgnorth Aluminium comptabilise une hausse des volumes de 5 % (nouveau record de performance) ; elle est de 19 % chez Etem Bulgaria. Les prix de conversion chez Elval sont restés stables tout au long de l'exercice. Chez Bridgnorth Aluminium, des effets de change défavorables ont pénalisé la rentabilité. La rentabilité d'Etem Bulgaria a également été négativement impactée par un changement au niveau du mix des ventes et par la faiblesse du prix des matières premières, notamment des profils standards. Le **bénéfice avant impôts** de l'exercice s'est élevé à 36 millions d'euros, contre 41 millions d'euros en 2015.

En 2016, le groupe Elval a investi 37,5 millions d'euros dans le programme d'investissement en cours. Une partie de ce programme est arrivée à son terme en 2016, d'où un supplément de capacités et des installations améliorées pour la fabrication de produits différenciés. L'exploitation de ces capacités supplémentaires a conduit à une augmentation des volumes au cours de l'exercice. UACJ ELVAL Heat Exchanger Materials GmbH (UEHEM), une société allemande nouvellement créée, a commencé à commercialiser des produits pour des matériaux échangeurs de chaleur destinés à l'industrie automobile. Au cours de l'exercice, Bridgnorth Aluminium a achevé la majeure partie des travaux d'ingénierie liés à son vaste programme d'expansion et la nouvelle ligne de finition lithographique et le laminoir à froid ont été certifiés avec succès auprès des clients. En Bulgarie, Etem Bulgaria a atteint les objectifs de production de l'usine fixés pour l'exercice ; elle a été aidée en cela par des niveaux supérieurs d'automatisation qui sont le fruit des investissements précédents.

La synthèse de l'état consolidé du résultat du **segment Aluminium** se présente comme suit :

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
Chiffre d'affaires	1.078.173	1.137.463
Marge brute-a	96.678	101.014
Marge brute-a (%)	9,0 %	8,9 %
Marge brute	99.156	122.305
Marge brute (%)	9,2 %	10,8 %
EBITDA-a	104.265	98.356
EBITDA-a (%)	9,7 %	8,6 %
EBITDA	108.086	111.314
EBITDA (%)	10,0 %	9,8 %
EBIT-a	53.779	48.391

EBIT-a (%)	5,0 %	4,3 %
EBIT	57.600	61.349
EBIT (%)	5,3 %	5,4 %
Résultat avant impôt	36.114	41.492

- *Tous les pourcentages s'entendent par rapport au chiffre d'affaires.*
- *Pour la définition et de plus amples informations sur les AMP, veuillez vous référer à l'Annexe.*

En 2017, Elval va se concentrer sur l'optimisation de la qualité des produits et l'amélioration des performances en termes de coûts, et la société entend achever une troisième ligne de coulage en continu d'ici la fin de l'exercice, renforçant légèrement ses capacités. Une meilleure gamme de produits et des capacités de production plus importantes devraient stimuler la croissance des volumes de ventes pour Bridgnorth Aluminium. Toutefois, l'incertitude économique qui fait suite au vote du Royaume-Uni de juin 2016 en faveur d'une sortie de l'UE peut influencer les conditions opérationnelles de la Société à l'avenir. Etem Bulgaria maintiendra le cap sur les produits à valeur ajoutée haut de gamme. À ce titre, elle continuera d'investir dans la R&D et d'obtenir des certifications lui permettant de pénétrer de nouveaux marchés. Une nouvelle augmentation des ventes dans le secteur automobile est prévue, la société ayant évolué vers la livraison de profilés usinés à ses clients de première catégorie. La performance sera également soutenue par la hausse de la demande en produits en aluminium extrudés dans l'industrie automobile. Enfin, Elval Colour Iberica, la nouvelle filiale d'Elval Colour, jouera un rôle vital pour appuyer les ventes des produits Etalbond en Espagne.

De plus amples informations sur Elval sont disponibles sur son site Internet :

<http://www.elval.gr>

Cuivre

Activités

Dans l'industrie du cuivre, Viohalco est active via Halcor S.A. et ses filiales, Sofia Med en Bulgarie et Fitco S.A. (Fitco) en Grèce. Avec l'appui d'un vaste portefeuille de produits composé principalement de tubes en cuivre et en laiton, et de produits extrudés en cuivre et en laiton, le Groupe Halcor répond aux besoins complexes de sa clientèle internationale, implantée sur la plupart des grands marchés géographiques.

La base de production du Groupe Halcor comprend des sites de fabrication en Grèce, en Bulgarie et en Turquie.

Portefeuille de produits

Halcor et ses filiales proposent à leurs clients des solutions actives répondant à la plupart des besoins industriels et de consommation. Les principales catégories de produits du Groupe sont les suivantes :

- Tubes : Talos[®], Talos[®]Ecutherm[™], Cusmart[®], Talos[®] Plastic Coated, Talos[®] Gas, Talos[®] Med, Talos[®] ACR, Talos[®] ACR Inner Grooved, Talos[®] ACR Ecutherm[™], Talos[®] Geotherm, Talos[®] Ecutherm[™] Solar, Talos[®] Solar Plus, Talos[®] ACR Linesets, Talos[®] Form et tubes en cuivre Talos[®] Plated.
- Produits laminés : Feuillards, tôles, disques et plaques en cuivre et laiton et feuillards en alliage de cuivre spécial.
- Produits extrudés : Barres et tiges conductrices en cuivre, tiges et tubes en alliage de cuivre et laiton, profilés, et fils et filets en alliage de cuivre UR30 pour les cages de pisciculture.

Le Groupe Halcor a acquis une solide expérience dans le développement de produits, ce qui lui a permis d'agrandir son marché et de renforcer sa portée commerciale.

Quelques produits clés :

- Talos[®] Ecutherm[™] : tube de cuivre pré-isolé doté de propriétés isolantes renforcées ;
- Cusmart[®] : flexible en cuivre breveté revêtu d'un composé PE spécial ;
- Talos[®] Geotherm : tube en cuivre avec isolation PVC utilisé dans des applications géothermiques ;
- Tubes à rainures internes Talos[®] ACR : tubes haute technologie avec rainures internes et épaisseur de paroi minimale de 0,25 mm. Halcor fait partie des quelques fabricants européens capables de fournir des produits sur la base de la technologie des microsillons. La société produit des tubes à rainures internes d'une section transversale de 5 mm pour l'industrie CVC ;
- Tubes avec placage en cuivre Talos[®] : ils combinent d'excellentes propriétés techniques à un modèle unique pour des applications d'installation ;
- Talos[®] Form : tubes en cuivre pour une capacité de moulage exceptionnelle.

Sociétés clés

Les filiales clés du Groupe Halcor dans le segment Cuivre sont les suivantes :

Halcor est la société mère du Groupe et elle est cotée à la Bourse d'Athènes. Avec plusieurs unités de production à Oinofyta en Grèce, Halcor fabrique des tubes en cuivre pour des applications industrielles et de montage dans la construction. Ses produits sont notamment utilisés dans des réseaux de distribution d'eau, de chauffage, de refroidissement et de gaz naturel, de climatisation et de réfrigération.

Sofia Med à Sofia, en Bulgarie, fabrique des produits laminés en cuivre et alliage de cuivre ainsi que certains produits extrudés en cuivre.

Le site de production de Fitco à Oinofyta, en Grèce, produit des barres extrudées, des profilés, des tiges, des fils et des tubes en alliage de cuivre ainsi que des filets en alliage de cuivre pour cages de pisciculture.

Les principales filiales de Viohalco dans le segment du cuivre sont les suivantes :



Stratégie d'entreprise

Les piliers stratégiques clés du Groupe Halcor sont les suivants :

Portefeuille de produits et services

- Renforcer le portefeuille de produits du Groupe Halcor grâce à des produits novateurs à haute valeur ajoutée, en restant concentrés sur la R&D;
- Créer une approche commerciale orientée client pour l'ensemble des activités et processus et poursuivre l'amélioration de son service après-vente exemplaire.

Développement commercial

- Poursuivre le développement des ventes internationales grâce à l'expansion des segments de produits peu développés dans des régions géographiques attrayantes comme les États-Unis, le Benelux, l'Afrique du Nord, la Scandinavie, le Canada, les États baltes et la Pologne, ainsi que par le renforcement de la position de leader du Groupe en Europe du Sud-Est ;
- Concentrer les efforts sur l'exploitation commerciale de la base de production réorganisée et des synergies commerciales du Groupe ;

-
- Poursuivre les efforts visant à promouvoir les certaines catégories de produits à haute valeur, y compris les tubes innovants.

Production et opérations

- Renforcer l'efficacité du Groupe Halcor et réduire ses coûts de production fixes ;
- Maintenir un environnement de travail à dimension humaine ;
- Poursuivre les efforts visant à améliorer la performance environnementale du Groupe ;
- Augmenter la part des mitrilles de cuivre utilisées par le Groupe ;
- Maintenir la qualité des produits du Groupe.

Infrastructures de production

La base industrielle du Groupe Halcor se compose de cinq principaux sites de production en Grèce, Bulgarie et Turquie.

Fonderie Halcor | Oinofyta (Grèce)

Capacité de production annuelle : 235.000 tonnes

La fonderie de la société à Oinofyta fabrique des produits semi-finis en cuivre, alliage de cuivre et laiton, sous forme de billettes et de brames. L'usine dispose d'un centre de tri et de recyclage de déchets de cuivre et d'alliages de cuivre entièrement opérationnel et est dûment certifiée ISO 9001:2008, ISO 14001:2004 et OHSAS 18001:2007.

Usine de tubes en cuivre Halcor | Oinofyta (Grèce)

Capacité de production annuelle : 75.000 tonnes

L'usine de tubes en cuivre de pointe d'Oinofyta produit des tubes en cuivre pour des applications dans le domaine du chauffage, de la distribution d'eau, du gaz naturel, de la climatisation et de l'industrie, y compris les raccords, les filtres et les câbles. Ses infrastructures de production sont certifiées ISO 9001:2008, ISO 14001:2004 et OHSAS 18001:2007.

Usine d'extrusion pour produits en alliage de cuivre et de laiton Fitco | Oinofyta (Grèce)

Capacité de production annuelle : 40.000 tonnes

Fitco produit principalement des tiges et sections creuses et pleines en alliage de cuivre, des fils et barres en alliage de cuivre, des tubes en alliage de cuivre sans soudure de diverses sections transversales, des tubes soudés en alliage de cuivre à section circulaire, ainsi que des fils en alliage de cuivre et des filets pour les cages de pisciculture. Les infrastructures de l'usine sont certifiées ISO 9001:2008, ISO 14001:2004 et ISO 18001:2007, et ses produits sont conformes à diverses normes de qualité (EN, DIN, BS, NF, ASTM).

Usine de transformation du cuivre Sofia Med | Sofia (Bulgarie)

Capacité de production annuelle : 155.000 tonnes

Sofia Med fabrique des produits plats en cuivre, laiton et alliages spéciaux en cuivre, des barres conductrices et des tiges en cuivre. Ses infrastructures de production sont certifiées ISO 9001:2008, ISO 14001:2004 et OHSAS 18001:2007.

Halcor a consacré d'importantes ressources à la recherche et au développement en vertu de son orientation stratégique en faveur de l'innovation. Dans ce contexte, le Groupe Halcor coopère, entre autres initiatives, avec Elkeme Hellenic Research Centre for Metals SA (Elkeme). Le centre de recherche Elkeme se consacre à la recherche technologique appliquée liée aux caractéristiques et propriétés de qualité de produits métalliques, au développement de solutions novatrices et à l'amélioration des processus de production actuels.

Performances financières 2016

En 2016, le **chiffre d'affaires** a baissé de 4 % à 751 millions d'euros (2015 : 783 millions d'euros). Cette baisse résulte du recul de 11 % du prix moyen du cuivre sur le LME par rapport à 2015, en particulier au cours des sept premiers mois de l'exercice, en partie compensé par une hausse des volumes de 4 % sur l'année.

En Europe, la tendance négative de la demande en tuyaux pour installations de plomberie s'est prolongée tout au long de 2016 tandis que la demande de tubes en cuivre pour l'industrie a été relativement stable. Le nouvel investissement réalisé sous forme de coentreprise en Turquie est devenu pleinement opérationnel en 2016, d'où une hausse de la production de produits à valeur ajoutée.

Le bénéfice avant impôt s'est élevé à 0,2 million d'euros, contre une perte de 26 millions d'euros en 2015. Les gains sur les métaux de 4,9 millions d'euros, contre une perte sur les métaux de 14,7 millions d'euros en 2015, ont eu un impact positif sur ces résultats.

La synthèse de l'état consolidé du résultat du **segment Cuivre** se présente comme suit :

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
Chiffre d'affaires	751.340	783.494
Marge brute-a	46.650	44.260
Marge brute-a (%)	6,2 %	5,6 %
Marge brute	51.578	29.555
Marge brute (%)	6,9 %	3,8 %
EBITDA-a	31.900	30.906
EBITDA-a (%)	4,2 %	3,9 %
EBITDA	36.298	16.262
EBITDA (%)	4,8 %	2,1 %
EBIT-a	20.876	17.114
EBIT-a (%)	2,8 %	2,2 %
EBIT	25.274	2.470
EBIT (%)	3,4 %	0,3 %
Résultat avant impôt	248	-25.863

- Tous les pourcentages s'entendent par rapport au chiffre d'affaires.
- Pour la définition et de plus amples informations sur les AMP, veuillez vous référer à l'Annexe.

En 2017, Halcor et ses filiales poursuivront leur objectif stratégique, à savoir l'élargissement de leur part de marché, notamment dans les produits industriels, et le développement du mix de la production vers des produits à plus forte valeur ajoutée. Les entreprises s'attacheront également à faire augmenter l'activité sur les nouveaux marchés qui présentent un potentiel de croissance élevée et l'opportunité d'optimiser au maximum l'utilisation des capacités de production.

De plus amples informations sur le Groupe Halcor sont disponibles sur le site Internet de Halcor SA : <http://www.halcor.com>

Acier

Activités

Avec plus de 55 ans d'expérience du secteur de l'acier, Sidenor Steel Industry, Stomana Industry et leurs filiales sont des partenaires fiables qui proposent des solutions innovantes et de qualité à leurs clients à travers le monde. Ces sociétés forment le segment de production et de commerce d'acier de Viohalco (groupe Acier).

Le groupe Acier est un leader de la production de produits en acier en Europe du Sud-Est. Son vaste portefeuille de produits, qui comprend des produits en acier longs et plats ainsi que des produits en aval, est fabriqué dans neuf usines en Grèce, en Bulgarie, en ARYM et en Australie. Divers projets sont menés en Europe, en Algérie, en Israël et aux États-Unis.

Portefeuille de produits

Les filiales du segment Acier fournissent des solutions destinées à diverses applications industrielles, parmi lesquelles les bâtiments, les travaux routiers, les stations de métro, les ponts et les centres commerciaux, les projets de barrages hydroélectriques, les applications d'ingénierie et les secteurs de la construction navale et de l'automobile. Elles répondent aux besoins divers de clients internationaux grâce à un portefeuille de produits et solutions à valeur ajoutée. La famille de produits est structurée comme suit :

- Système d'armature intégré SD : le système d'armature de béton intégré SD incarne la réponse de Sidenor Steel Industry à la forte demande d'acier haute ductilité offrant une protection accrue contre les tremblements de terre. Le système se compose d'acier d'armature pour béton SD, treillis d'armature en étrier SD, treillis spécial Sidefit, treillis métallique SD, cages à étrier préfabriquées Sidefor et Sidefor Plus, fils d'acier et ponts à treillis Inomix.
- Fils machine : fils machine de types SAE 1006, 1008, 1010, RSt37-2 et qualité électrodes, en sections transversales de Ø 5,5 à Ø 16,0, adaptés à une vaste gamme d'applications de fragmentation et répondant à tous les besoins de production de fil à faible teneur en carbone.

-
- Aciers spéciaux SBQ : barres rondes laminées à chaud (diamètre : 22-120 mm) et barres rondes tournées et polies (diamètre : 30-115 mm) utilisées dans l'industrie automobile et dans diverses applications industrielles.
 - Plaques d'acier : fabriquées conformément aux normes EN et ASTM européennes et américaines ainsi qu'aux standards de certification plus spécifiques pour la construction navale et les chaudières, etc. Les plaques sont destinées à la construction en général, à la construction navale, à la fabrication des réservoirs, des chaudières sous pression, des ponts, des carrosseries, des tuyaux, des machines agricoles, des composants de machines, etc.
 - Barres en acier marchand : le Groupe Sidenor est l'unique producteur de barres en acier marchand en Grèce. Son portefeuille de barres en acier marchand se compose de barres carrées laminées à chaud, barres plates laminées à chaud de section transversale rectangulaire, barres rondes laminées à chaud de section transversale circulaire, cornières à ailes égales et coins arrondis laminés, poutres à profilé I et canaux UPN.
 - Billes de broyage en acier : les billes de broyage en acier sont produites dans différents diamètres allant de 60 mm à 100 mm. Elles sont utilisées pour le broyage dans les broyeurs de minerai, le plus souvent dans les mines de métaux. Afin d'optimiser leur utilisation pour un métal spécifique, différents niveaux de dureté peuvent être utilisés.
 - Profilés THN : les profilés THN ont été développés dans la fabrication d'arches en acier pour les travaux publics et les mines souterraines ainsi que pour la fabrication de coffrages pour les tunnels. Leur utilisation dans les tunnels et les routes offre une résistance plus élevée et un soutien supérieur.
 - Profilés plats en acier au bore : les profilés plats en acier au bore sont utilisés pour les produits qui nécessitent une solidité, une résistance aux impacts, une flexibilité et une soudabilité importantes. Les profilés plats en acier au bore laminés à chaud sont utilisés pour la construction des fourches des chariots élévateurs.
 - Produits de soudure : Erlikon Wire Processing S.A. (Erlikon) fabrique une gamme complète d'électrodes et de fils de soudure. Ses produits en acier sont utilisés dans un grand éventail d'applications de soudure, de rechargement et de découpage. La qualité des produits répond aux exigences strictes des secteurs du bâtiment, de la construction navale, des matières premières, de l'électricité, de la chimie et de l'agroalimentaire. Différents types d'électrodes et de fils de soudure sont proposés pour les aciers non alliés ou faiblement alliés, les aciers de construction à grains fins, le rechargement dur, les aciers résistants à la chaleur, les aciers inoxydables et réfractaires ainsi que pour la fonte et l'aluminium.
 - Produits tréfilés : les produits tréfilés sont fabriqués par la filiale Erlikon et utilisés dans différentes applications. Les produits tréfilés fabriqués par Erlikon sont regroupés dans les catégories suivantes :
 - Fils noirs souples et rigides
 - Fils souples galvanisés classiques, semi-rigides et hautement galvanisés commercialisés respectivement sous les marques Syrgal, Syrgal Hard et Extragal
 - Treillis galvanisés soudés en rouleaux et en feuilles commercialisés respectivement sous les marques Perinet et Overnet

-
- Les fibres en acier pour l'armature du béton sont commercialisées sous la marque Inomix (qui fait partie du SD Integrated Reinforcement System)
 - Treillis hexagonaux à double torsion (serasanetti) en rouleaux et gabions

Afin d'obtenir un équilibre optimal entre la flexibilité opérationnelle et commerciale et l'efficacité de la production, le segment Acier a adopté une structure opérationnelle centrée sur les trois domaines suivants :

- Mini-laminoirs ;
- Opérations en aval pour la transformation de produits sidérurgiques ;
- Ventes et distribution.

Sociétés clés

Les filiales clés du segment Acier sont :

Sidenor Steel Industry produit une vaste gamme de produits en acier, notamment des billettes, de l'acier d'armature pour béton SD (barres et bobines), des barres en acier marchand et des produits en fils machine.

Sovel S.A. produit de l'acier d'armature pour béton SD sous forme de barres, des bobines, des treillis d'armature en étrier SD, des treillis métalliques SD et des treillis, ainsi que les lignes de produits Sidefit, Sidefor et Sidefor Plus.

Stomana Industry possède des infrastructures de production à Pernik, en Bulgarie, qui fabriquent une vaste gamme de produits sidérurgiques comprenant des plaques quarto en acier, des aciers SBQ (aciers spéciaux), des aciers d'armature pour béton SD, des billes d'acier pour le broyage, des profilés spéciaux (THN et profilés plats en acier au bore) et barres en acier marchand.

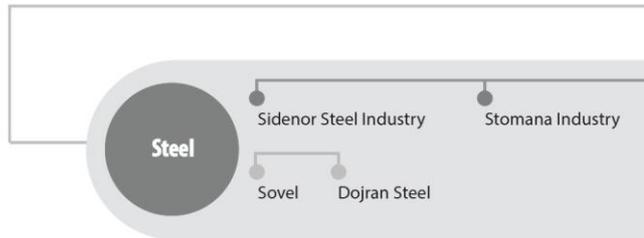
Dojran Steel S.A. compte des infrastructures de production à Nikolic, en ARYM. La société produit des barres en acier marchand, de l'acier d'armature pour béton SD en barres, des treillis métalliques SD, des treillis galvanisés, des treillis hexagonaux à double torsion (serasanetti) et des ponts à treillis.

Erlikon est l'unique producteur de produits de soudage en Grèce. Erlikon produit essentiellement des électrodes de soudage, fils plaqués en cuivre, fils galvanisés et noirs, et fibres d'acier pour l'armature du béton.

Port Svishtov West a été acquise dans le cadre de la stratégie de croissance du secteur acier et en vue de renforcer les liens de Stomana Industry avec l'Europe centrale et occidentale. Le port est situé sur les rives du Danube, à 1.840 km du port de Ratisbonne où des matériaux sont fréquemment expédiés par péniches puis livrés depuis ce port par camions/wagons à leur lieu de destination finale.

SmartReo Pty Ltd (SmartReo) a des sites de productions à Wacol, Brisbane, QLD, en Australie, qui produisent une gamme de produits industriels préfabriqués en acier comme les treillis Sidefit, Sidebent et Sidefor.

Viohalco segments



Stratégie d'entreprise

Les filiales d'acier de Viohalco poursuivent les objectifs stratégiques suivants :

- Investissements constants afin d'améliorer davantage la compétitivité sur le plan international ;
- Exploitation de la forte capacité des sites de production et du vaste réseau commercial dans le but de renforcer la position sur les marchés d'Europe centrale, des Balkans et des pays du pourtour oriental de la Méditerranée ;
- Poursuite de l'optimisation des performances opérationnelles par la réduction des coûts, une gestion stricte du fonds de roulement, la modernisation des processus logistiques et des investissements constants dans la formation du personnel ;
- Efforts continus de réduction de l'empreinte écologique.

Infrastructures de production et ports

Afin de s'assurer et de maintenir un avantage concurrentiel solide, les filiales Viohalco ont centré, au cours des vingt dernières années, leurs efforts et leurs importants investissements sur le renforcement de leur base de production. Grâce à des efforts à long terme pour moderniser et améliorer leurs usines de production, Sidenor Steel Industry, Stomana Industry et leurs filiales ont créé un groupe intégré verticalement, capable d'offrir des solutions à haute valeur ajoutée.

Les usines de fabrication d'acier de Viohalco sont les suivantes :

Usine Sidenor Steel Industry | Thessalonique (Grèce)

Capacité de production annuelle : fonderie : 800.000 tonnes, laminoir produits longs : 800.000 tonnes (au terme des investissements).

L'usine de Sidenor Steel Industry à Thessalonique produit principalement des billettes, de l'acier d'armature pour béton SD (barres et bobines), des barres en acier marchand et des produits en fils machine. Ses infrastructures ont obtenu les qualifications ISO 9001:2008, ISO 14001:2004 et OHSAS 18001:2007.

Port et usine Sovel | Almyros (Grèce)

Capacité de production annuelle : fonderie : 1.350.000 tonnes, laminoir produits longs : 1.200.000 tonnes.

Les infrastructures de production de pointe de Sovel produisent une vaste gamme de produits dont des billettes, de l'acier d'armature pour béton SD, des bobines SD, des treillis métalliques SD, des treillis d'armature en étrier SD, des treillis spéciaux Sidefit et des cages préfabriquées Sidefor et Sidefor Plus. L'usine a accès à des infrastructures portuaires privées et est certifiée ISO 9001:2008, ISO 14001:2004 et OHSAS 18001:2007.

Usine Stomana Industry | Pernik (Bulgarie)

Capacité de production annuelle : fonderie : 1.400.000 tonnes, laminoir produits longs : 1.000.000 tonnes, laminoir produits plats : 400.000 tonnes.

L'usine Stomana Industry représente l'un des investissements clés du groupe Acier. Son portefeuille de produits comprend de l'acier d'armature pour béton SD, des plaques quarto en acier, des aciers spéciaux SBQ, des barres en acier marchand, des billes d'acier, des profilés spéciaux, des poutres et des semi-produits de coulée continue (billettes, blooms et brames). L'usine est certifiée ISO 9001:2008, ISO 14001:2004 et OHSAS 18001:2007 et ses produits sont conformes EN, DIN, ASTM, JIS, BS, Lloyd's Register et Germanischer Lloyd.

Usine Erlikon | Kilkis (Grèce)

Erlikon est l'unique fabricant de produits de soudure en Grèce. Son site de production fabrique principalement des électrodes de soudure, des fils plaqués en cuivre, des fils galvanisés et noirs, des treillis galvanisés en rouleaux et feuilles et des fibres en acier pour l'armature du béton. Ses infrastructures sont certifiées ISO 9001:2008 et BS OHSAS 18001:2007.

Usine Dojran Steel | Nikolic (ARYM)

Capacité de production annuelle : laminoir produits longs : 200.000 tonnes, unité de production de treillis métalliques : 20.000 tonnes, unité ponts à treillis : 10.000 tonnes.

L'usine Dojran Steel en ARYM produit de l'acier d'armature pour béton SD, des barres en acier marchand, des treillis métalliques SD et des treillis hexagonaux à double torsion (serasanetti). Ses infrastructures sont certifiées ISO 9001:2008, ISO 14001:2004 et OHSAS 18001:2007.

Port Svishtov West I (Bulgarie)

Port Svishtov West S.A. se situe sur les rives du Danube, à 1.840 km du port de Ratisbonne. Le port a été acquis dans le but d'intensifier la présence de Stomana Industry en Europe centrale et occidentale de manière plus efficace, conformément à la stratégie susmentionnée.

SmartReo Pty Ltd (SmartReo) | Brisbane (Australie)

SmartReo fabrique de l'acier d'armature préfabriqué pour le marché australien en utilisant Synthesis™ en combinaison avec d'autres technologies de pointe dans une usine high-tech située à Wacol, Brisbane. La société est une coentreprise entre Sidenor et Thiess, l'une des plus grosses sociétés de construction d'Australie.

Usine de tubes Prosal | Pernik (Bulgarie)

Prosal est active dans la production et le commerce de tubes d'acier à froid et pré-galvanisé.

Performances financières 2016

En 2016, le **chiffre d'affaires** a baissé de 3 % en glissement annuel à 547 millions d'euros (2015 : 566 millions d'euros), malgré une augmentation des volumes. Cette baisse résulte de prix de vente inférieurs, qui ont été tirés par la forte diminution des prix de la ferraille au second semestre 2015.

Le four à induction de Sidenor est entré en service en mars 2016. Il devrait être totalement opérationnel au premier semestre 2017. Les coûts de production à l'usine de Sovel ont nettement diminué grâce aux heures de fonctionnement de la production, à des avantages sur les coûts découlant du nouveau four à induction, à des modifications des zones tarifaires de l'électricité et à des gains de productivité. Par ailleurs, un calendrier de chargement régulier des déchets de qualité a été instauré, qui conduit à une diminution des pertes liées à la production. Chez Stomana Industry, les volumes de ventes d'aciers spéciaux (SBQ) ont augmenté en 2016, principalement du fait des nouvelles qualités mises au point après la mise en service du dégazeur à vide. Les ventes de plaques, qui avaient déjà souffert des importations chinoises sur les marchés européens en 2015 et début 2016, ont connu une reprise à partir du deuxième trimestre 2016. Cette tendance a été portée par l'introduction par l'UE de droits pour lutter contre les pratiques commerciales déloyales au printemps 2016, ce qui s'est traduit par un recul des importations de plaques chinoises en Europe.

Les dépenses de ventes directes du segment Acier qui se sont élevées à 40,3 millions d'euros en 2016 et à 38,0 millions d'euros en 2015, sont comprises dans la marge brute du segment aux fins de l'application cohérente et uniforme des politiques comptables. L'exercice se solde par une **perte avant impôts** de 23 millions d'euros, soit un changement majeur par rapport à la perte de 69 millions d'euros comptabilisée en 2015.

La synthèse de l'état consolidé du résultat du **segment Acier** se présente comme suit :

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
Chiffre d'affaires	546.769	565.947
Marge brute-a	48.071	34.469
Marge brute-a (%)	8,8 %	6,1 %
Marge brute	39.261	-4.915
Marge brute (%)	7,2 %	-0,9 %
EBITDA-a	48.727	34.092
EBITDA-a (%)	8,9 %	6,0 %
EBITDA	40.885	-2.562
EBITDA (%)	7,5 %	-0,5 %
EBIT-a	16.446	2.639
EBIT-a (%)	3,0 %	0,5 %
EBIT	8.604	-34.014

EBIT (%)	1,6 %	-6,0 %
Résultat avant impôt	-22.468	-68.670

- Tous les pourcentages s'entendent par rapport au chiffre d'affaires.
- Pour la définition et de plus amples informations sur les AMP, veuillez vous référer à l'Annexe.

En 2017, suite aux investissements majeurs réalisés récemment, les mini-laminoirs en Grèce se concentreront sur la montée en puissance de leurs activités et la mise en œuvre de nouvelles améliorations au niveau des coûts par l'utilisation à plein régime des fours à induction dans les deux usines. Un plan de réorientation de la production visant à utiliser les usines grecques pour des produits à la productivité plus élevée et aux marges supérieures débutera également en 2017. Ce plan a pour objectif de faire baisser le coût de la main-d'œuvre pour les produits à forte intensité de main d'œuvre par un transfert de la production à Dojran Steel. Stomana Industry se concentrera sur le développement des ventes d'aciers spéciaux (SBQ) en attirant de nouveaux clients avec des applications dans la construction mécanique, les composants hydrauliques et le secteur automobile. La dynamique plus soutenue observée sur le marché des plaques en Europe sera une occasion de faire augmenter les quantités et les prix de manière significative.

Pour de plus amples informations sur le segment Acier, veuillez visiter le site Internet de Sidenor Steel Industry :

<http://www.sidenor.gr>

Cenergy Holdings S.A.

Cenergy Holdings S.A. est une société holding belge fondée en 2016 et cotées sur Euronext Bruxelles et à la Bourse d'Athènes.

En décembre 2016, la fusion transfrontalière par absorption par Cenergy Holdings de Corinth Pipeworks Holdings S.A. et Hellenic Cables S.A. Holdings Société Anonyme (deux sociétés auparavant cotées en Grèce) a été finalisée et Cenergy Holdings est devenue la société mère des filiales anciennement détenues par Corinth Pipeworks Holdings S.A. et Hellenic Cables S.A. Holdings Société Anonyme. Le 21 décembre 2016, la négociation de ses actions a débuté sur Euronext Bruxelles et à la Bourse d'Athènes.

Cenergy Holdings investit dans des entreprises industrielles de premier plan dans des secteurs à forte croissance comme la transition énergétique, les télécommunications et la construction.

Le portefeuille de Cenergy Holdings opère selon la structure organisationnelle suivante décomposée en deux segments d'activité :

- o Câbles : Hellenic Cables, ses filiales et Icme Ecab constituent l'un des plus gros producteurs de câbles en Europe, fabriquant des câbles électriques, de télécommunication et sous-marins, ainsi que des fils émaillés et des composés.
- o Tubes d'acier : Corinth Pipeworks fabrique des tubes d'acier pour le transport de gaz naturel, de pétrole et d'eau, ainsi que des profilés creux en acier pour des projets de construction.

Les filiales du portefeuille de Cenergy Holdings :

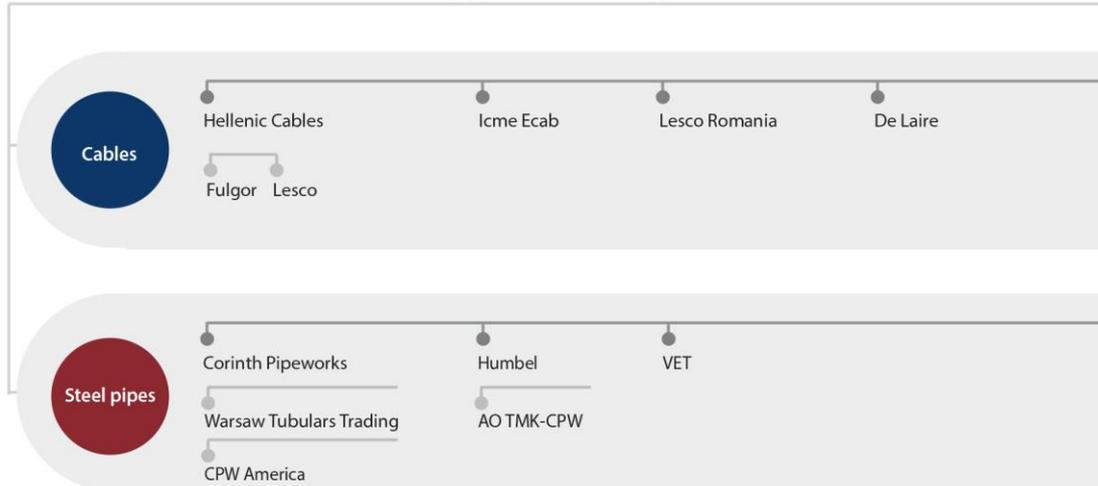
- ont une longue expérience de la mise en œuvre de projets importants dans plus de 70 pays ;
- sont au service de clients de grande envergure à travers le monde depuis près de 70 ans ;
- exploitent sept unités de production et quatre installations de support dans quatre pays ;
- ont investi plus de 500 millions d'euros au cours des 20 dernières années ;
- proposent des produits à valeur ajoutée sur des marchés de niche ; et
- emploient plus de 1.600 personnes hautement qualifiées.

Chiffres clés de Cenergy Holdings en 2016

- Chiffre d'affaires : 692 millions d'euros
- EBITDA ajusté : 60 millions d'euros
- EBIT : 34 millions d'euros
- Perte de l'exercice : 3,8 millions d'euros
- Capitaux propres : 206 millions d'euros

- Total de l'actif : 890 millions d'euros
- Dette nette : 376 millions d'euros

Cenergy Holdings segments



Tubes d'acier

Activités

Suite à la fusion transfrontalière par absorption par Cenergy Holdings des sociétés grecques cotées Corinth Pipeworks Holdings S.A. et Hellenic Cables S.A Holding Société Anonyme en décembre 2016, Corinth Pipeworks est devenue une filiale de Cenergy Holdings.

Avec des usines en Grèce et en Russie et une vaste expérience dans la mise en œuvre de projets ambitieux dans le monde entier, Corinth Pipeworks est un fournisseur de choix pour les compagnies pétrolières et gazières et pour les sociétés de construction internationales. Le Groupe produit principalement des tubes pour le transport de pétrole, de gaz et d'eau et l'extraction de pétrole et de gaz, ainsi que des sections structurelles creuses pour un grand nombre d'applications de construction.

Parmi les clients de Corinth Pipeworks figurent entre autres Chevron, BP, BG, Shell, Greek Public Natural Gas Corporation (DEPA), Natural Gas National System Operator S.A. (DESFA), OMV, GRTGAZ, Snam, National Grid, RWE, Spectra Energy, Energy Transfer, Denbury, Kinder Morgan, DCP Midstream, Pioneer pipes, Mamuth pipes, Plain All American, McJunkin, Spartan, EPCO, Spectra, Enbridge, Cheniere Energy, Talisman, STEG, Sonatrach, PDO, OGC, Aramco, Socar, ABB, EDF, TIGF, Saipem, Genesis, Allseas et Subsea.

L'efficacité opérationnelle et les réalisations commerciales du segment sont essentiellement le fruit de sa capacité à fabriquer des produits de pointe et à anticiper les derniers développements dans son domaine. Pour ce faire, Corinth Pipeworks collabore avec des organisations de recherche internationales telles que l'European Pipeline Research Group (EPRG) et le Welding Institute. Le Groupe participe aussi régulièrement à des projets de recherche liés à ses activités principales.

L'usine de Prosal Tubes en Bulgarie fait également partie du segment des tubes d'acier de Viohalco.

Portefeuille de produits

Corinth Pipeworks produit des tubes d'acier pour les conduites de pétrole, de gaz, de CO₂, d'eau et de boues, ainsi que des tubes de forage. Le Groupe propose également une vaste gamme de sections structurelles creuses pour le secteur de la construction. La longue expérience de Corinth Pipeworks en innovation et en services intégrés de « guichet unique » lui a assuré une position parmi les leaders mondiaux de la fourniture de tubes d'acier.

Les trois principales catégories de produits du Groupe sont les suivantes :

- Collecteurs : ils sont fabriqués soit dans l'atelier de soudure par induction haute fréquence (HFW), soit dans l'atelier de soudure hélicoïdale à l'arc submergé (HSAW) du Groupe. Ils sont principalement utilisés dans des réseaux de transport de pétrole, gaz, CO₂ et eau. Un nouveau laminoir LSAW/JCOE a été récemment installé pour la fabrication de conduites de diamètres moyens à large et de gros calibre pour répondre à la demande croissante du marché en matière de conduites offshore en eaux profondes.
- Tubes de forage : ces tubes soudés par induction haute fréquence (ERW) sont utilisés dans des puits de forage de pétrole et de gaz. La gamme de produits offerts pour cette application a été élargie grâce à l'installation du nouveau laminoir LSAW.
- Sections structurelles creuses : utilisées dans le secteur de la construction.

Services

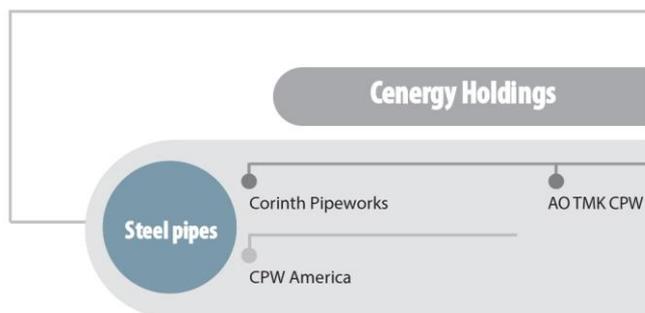
- Revêtements intérieurs et extérieurs de tubes produits par d'autres fabricants de tubes ;
- Laboratoire agréé de test de matières premières et de tubes, conformément à la norme EN/ISO 17025 ;
- Laboratoire interne de test de corrosion pour applications en service acide ;
- Équipements de connecteurs à souder pour tubes de forage ;
- Stockage de tubes ;
- Fourniture de tubes ou affectation du revêtement de tubes à des sous-traitants tiers autorisés dans le cadre de la mise en œuvre de gros projets ;
- Transport de tubes.

Sociétés clés

Corinth Pipeworks est l'entité principale du Groupe. Dotée d'infrastructures de pointe dans la région de Thivi, dans la province grecque de Viotia, elle propose un portefeuille de produits incluant des tubes d'acier pour le transport du pétrole et du gaz, ainsi que des sections structurelles creuses pour le secteur de la construction. La Société est en mesure de proposer des prix concurrentiels et une livraison rapide de ses produits grâce à son utilisation exclusive d'installations portuaires situées à environ 1,5 km de l'usine.

AO TMK-CPW est une coentreprise née du partenariat entre Corinth Pipeworks (au travers de sa filiale à 100 % Humbel Ltd., qui contrôle 49 % de la coentreprise) et AO TMK, le plus grand producteur de tubes d'acier de Russie et un des trois plus grands producteurs mondiaux. Les usines de production AO TMK-CPW sont situées à Polevskoy, en Russie, où sont fabriqués des tubes et sections structurelles creuses.

Viohalco segments



Stratégie d'entreprise

Corinth Pipeworks possède une expérience de la réalisation de projets complexes pour le secteur de l'énergie dans le monde entier et est un fournisseur agréé des plus grandes compagnies pétrolières et gazières et de contractants EPC ; elle est réputée dans le monde entier pour les projets tant offshore qu'à terre. La Société propose à ses clients un service complet, depuis l'analyse initiale d'un projet et sa conformité aux conditions techniques jusqu'à l'achèvement et la livraison au site final. Afin de couvrir les besoins du marché énergétique international, le Groupe Corinth Pipeworks opère selon les lignes directrices stratégiques suivantes :

- Développement en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Amérique du Nord, sur les marchés émergents d'Afrique occidentale et orientale, et des pays de la CEI ;
- Optimisation de l'investissement LSAW du Groupe afin de proposer une gamme de produits soudés (HFW, HSAW, LSAW) parmi les plus étoffées au monde et conforme aux normes internationales les plus strictes. Le Groupe agit comme un « guichet unique » intégré pour les tubes énergétiques en acier et les services connexes ;
- Amélioration continue de l'efficacité opérationnelle des usines de production afin de renforcer la compétitivité et la situation financière du Groupe ;
- Maintien de la coopération stratégique à long terme au niveau international avec des producteurs de matières premières de qualité supérieure destinées à la sidérurgie.

Infrastructures de production et ports

Les sites industriels du Groupe Corinth Pipeworks se situent à Thisvi, Viotia (Grèce) et à Polevskoy (Russie). Des informations détaillées sur chacune de ces usines figurent ci-après :

Port et usine Corinth Pipeworks Pipe Industry | Thisvi (Grèce)

Capacité de production annuelle :

925.000 tonnes

L'usine de Thisvi produit des tubes et des sections structurelles creuses à l'aide de machines ultraperfectionnées. Les infrastructures de l'usine, qui occupent une superficie totale de 103.000 mètres carrés, sont installées sur une zone de 497.000 mètres carrés à Thisvi, Viotia (Grèce). L'usine se trouve à environ 1,5 km d'installations portuaires réservées au Groupe. Ceci est important d'un point de vue stratégique, car le port de Thisvi permet à Corinth Pipeworks

Pipe Industry de réduire les frais de transport des matières premières et de proposer des tarifs plus compétitifs pour ses produits et des délais de livraison plus courts. Le port comprend un ensemble intégralement opérationnel de grues, chariots élévateurs et autres équipements respectant les dispositions du Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires.

Usine AO TMK-CPW | Polevskoy (Russie)

Capacité de production annuelle : 200.000 tonnes

L'usine du Groupe Corinth Pipeworks en Russie fabrique des tubes soudés haute fréquence et des sections structurelles creuses. Les équipements utilisés présentent des caractéristiques techniques très pointues et produisent des tubes d'un diamètre de 168 à 530 mm, d'une épaisseur de paroi de 2,9 à 12,7 mm et d'une longueur maximale de 18 m, ainsi que de sections creuses, conformément à des normes de qualité internationales.

Performances financières 2016

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 293 millions d'euros en 2016, soit une hausse de 2 % en glissement annuel (2015 : 288 millions d'euros). Au cours de l'exercice 2016, Corinth Pipeworks a réalisé environ 50 % du projet TAP, le plus important de son histoire. Le premier projet de dévidage pour les tubes de plus de 18 mètres de longueur s'est également achevé avec succès au cours de l'exercice. En outre, Corinth Pipeworks a terminé la modernisation du site de production de tubes par soudage par induction haute fréquence et de ses usines de revêtement durant l'exercice afin de faciliter la production de tubes d'une longueur pouvant atteindre 24 mètres. Les dépenses de ventes directes du segment Tubes d'acier qui se sont élevées à 20,5 millions d'euros en 2016 et à 25,8 millions d'euros en 2015, ont été prises en compte dans la marge brute du segment aux fins de l'application cohérente et uniforme des politiques comptables.

En 2016, le **bénéfice avant impôt** s'est élevé à 8 millions d'euros, contre 11 millions d'euros en 2015. Ce résultat est en grande partie dû à la baisse des résultats de AO TMK-CPW, dans laquelle Corinth Pipeworks détient une participation de 49 %, ainsi que de la hausse des charges d'intérêts se rapportant à la dette à long terme. Cette dette est liée au financement du nouveau site de production de tubes achevé en 2015 et dont la mise en service a débuté en 2016.

La synthèse de l'état consolidé du résultat du segment **Tubes d'acier** ⁽¹⁾ se présente comme suit :

Pour l'exercice clos le 31 décembre		
Montants en milliers d'euros	2016	2015
Chiffre d'affaires	293.368	287.540
Marge brute-a	33.472	34.176
Marge brute-a (%)	11,4 %	11,9 %
Marge brute	33.174	30.818
Marge brute (%)	11,3 %	10,7 %

EBITDA-a	27.496	30.091
EBITDA-a (%)	9,4 %	10,5 %
EBITDA	27.592	26.299
EBITDA (%)	9,4 %	9,1 %
EBIT-a	18.876	21.533
EBIT-a (%)	6,4 %	7,5 %
EBIT	18.972	17.740
EBIT (%)	6,5 %	6,2 %
Résultat avant impôt	7.725	11.345

- *Tous les pourcentages s'entendent par rapport au chiffre d'affaires.*
- *Pour la définition et de plus amples informations sur les AMP, veuillez vous référer à l'Annexe.*
- ⁽¹⁾ *Les chiffres divulgués pour les segments « Câbles » et « Tubes d'acier » de Viohalco diffèrent des chiffres sectoriels respectifs dans le rapport annuel de la filiale de Viohalco, Cenergy Holdings, principalement pour les raisons suivantes :*
 - o *Écritures comptables de consolidation ou élimination des opérations interentreprises.*
 - o *Les segments « Câbles » et « Tubes d'acier » chez Viohalco intègrent également les résultats issus des filiales de négociation qui ne font pas partie de Cenergy Holdings.*

Pour 2017, le contexte économique international reste volatil et la faiblesse des prix du pétrole et du gaz naturel (malgré une augmentation par rapport aux niveaux de 2015) ne permet pas la mise en œuvre de projets d'envergure dans le secteur de l'énergie. Toutefois, Corinth Pipeworks continue à se concentrer sur la croissance via la pénétration de nouveaux marchés géographiques et de nouveaux marchés de produits, en privilégiant les produits à valeur ajoutée. En outre, les prix des matières premières restent élevés, ce qui pourrait pénaliser les marges bénéficiaires de la Société. Grâce à ses années d'expérience et à la priorité accordée à l'innovation continue, Corinth Pipeworks est bien placée pour utiliser ses importantes capacités de production et se concentrer sur la diversification des produits afin de pénétrer de nouveaux marchés.

De plus amples informations sur Corinth Pipeworks sont disponibles sur le site Internet de l'entreprise :

<http://www.cpw.gr>

Câbles

Activités

Suite à la fusion transfrontalière par absorption des sociétés Corinth Pipeworks Holdings S.A. et Hellenic Cables S.A. Holdings Société Anonyme, qui étaient auparavant cotées en Grèce, par Cenergy Holdings en décembre 2016, Hellenic Cables est devenue une filiale de Cenergy Holdings.

La gamme de produits du segment Câbles regroupe différents câbles et fils répondant à différents besoins et se compose de câbles sous-marins et terrestres, de câbles électriques à basse, moyenne, haute et très haute tension, de câbles ombilicaux, de câbles en fibres optiques, de données, de signalisation et de télécommunication, de conduites sous-marines flexibles ainsi que de fils et composés émaillés. Sur les dix dernières années, le Groupe Cablel[®] Hellenic Cables a évolué pour devenir le plus grand fabricant de câbles de l'Europe du Sud-Est, avec des exportations vers plus de 50 pays. Sa base de production regroupe six usines en Grèce, en Roumanie et en Bulgarie. Le portefeuille de produits du segment Câbles est commercialisé sous la marque déposée Cablel[®].

Portefeuille de produits

Les solutions proposées par Hellenic Cables, ses filiales et Icme Ecab sont utilisées dans les secteurs du bâtiment, des télécommunications et de l'énergie, ainsi que pour des applications industrielles spécialisées. Quelques catégories de produits clés :

- Câbles d'alimentation : câbles d'alimentation sous-marins et terrestres de faible, moyenne, haute et très haute tension, câbles ombilicaux, conduites sous-marines flexibles, câbles de commande, câbles pour applications industrielles et installations externes, câbles ignifuges, ininflammables et sans halogène, câbles marins, conducteurs en cuivre et en aluminium, conducteurs avec neutre d'acier et ACSS/TW.
- Câbles de télécommunication : câbles téléphoniques traditionnels, câbles de centraux téléphoniques et de transmission de données (réseaux locaux), en fibre optique (monomodale et multimodale), câbles sous-marins et câbles de signalisation.
- Fils émaillés : fils émaillés en cuivre et en aluminium (ronds et rectangulaires) pour les moteurs et transformateurs électriques, ainsi que fils en cuivre pour applications de mise à la masse, mise à la terre et de soudure (secteur des boîtes de conserve). Hellenic Cables est le seul fabricant de fils émaillés en Grèce.
- Composés en plastique et en caoutchouc : composés plastiques PVC, composés plastiques à base de polyoléfine, sans halogène et à faible dégagement de fumées et composés en caoutchouc.

Solutions

Un des avantages concurrentiels des sociétés du segment Câbles est leur capacité à proposer des solutions clé en main à leurs clients. Les compétences des filiales de ce segment sont les suivantes :

- Conception et ingénierie des systèmes ;
- Étude du parcours des câbles ;
- Conception et fabrication des types de câbles souterrains et sous-marins adéquats ;
- Chargement et transport des câbles sur le site du projet ;
- Pose de câbles (à l'aide d'engins spécialisés pour câbles sous-marins) ;
- Protection des câbles sur leur parcours ;
- Fourniture et installation de joints de réparation, de joints de transition et de terminaisons de câbles ;
- Fourniture et installation d'équipements terminaux ;
- Test et mise en service des systèmes ;
- Gestion de projets ;
- Formation du personnel du client au fonctionnement du système ; et
- Fourniture de solutions de maintenance et de réparation.

Sociétés clés

Les principales filiales de Viohalco dans le segment Câbles sont les suivantes :

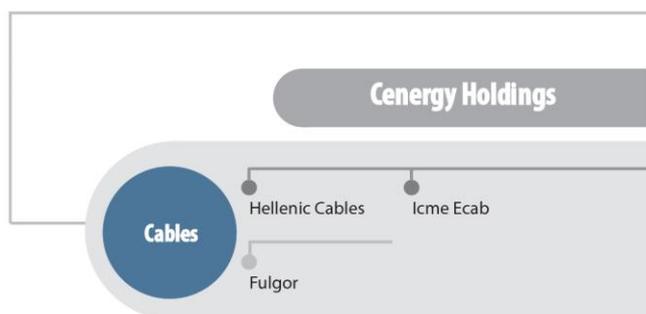
Hellenic Cables fabrique des câbles électriques sous-marins et terrestres à faible, moyenne, haute et très haute tension, des câbles de télécommunication, des fils émaillés et des composés en plastique et en caoutchouc, chacun étant fabriqué sur mesure en fonction des cahiers des charges des clients. La base de production de la société et de ses filiales est constituée de quatre usines en Grèce.

Fulgor dispose d'un site industriel à Soussaki, Corinthe, en Grèce et fabrique des câbles sous-marins à moyenne, haute et très haute tension, des câbles sous-marins en fibre optique, des câbles composites, des câbles à usages spéciaux ainsi que des fils et tiges en cuivre et en aluminium. Une infrastructure portuaire entièrement équipée au sein de l'usine assure le chargement immédiat des câbles sur des navires câbliers.

Icme Ecab exploite un site industriel à Bucarest, en Roumanie. La société jouit d'un large portefeuille de produits qui inclut des câbles pour des installations intérieures, des applications énergétiques, de commande et industrielles, des câbles basse et moyenne tension, ignifuges, ininflammables et sans halogène, des câbles de mine, des câbles sous-marins et spéciaux, des câbles de télécommunication, des câbles de signalisation, de télécommande et de transmission de données, des conducteurs en cuivre et en aluminium, ainsi que des composés en plastique et en caoutchouc. L'usine est aussi dotée d'une unité de recherche et de développement bien équipée, chargée de l'amélioration continue de la qualité des produits.

Lesco Ltd est une usine de fabrication d'enrouleurs et de palettes en bois située à Blagoevgrad, en Bulgarie.

Viohalco segments



Stratégie d'entreprise

Les objectifs stratégiques qui guident les activités opérationnelles des sociétés du segment Câbles sont les suivants :

- Tirer parti des investissements d'un point de vue commercial en se concentrant sur des produits à valeur ajoutée tels que les câbles sous-marins à haute et très haute tension et les câbles souterrains à très haute tension ;
- Promouvoir les activités dans des régions géographiques en dehors de l'Europe, principalement sur des marchés qui investissent massivement dans le développement de réseaux d'énergie et de télécommunication et dans des projets d'énergie renouvelable ;
- Augmenter le niveau de la vente directe aux gestionnaires de réseau de transport (GRT) et aux gestionnaires de réseau de distribution (GRD) ;
- Doper la productivité en rationalisant davantage sa base de coûts, en mettant en œuvre une gestion des stocks plus stricte et en améliorant encore la performance opérationnelle des unités de production ;
- Renforcer la liquidité au travers d'une gestion prudente du fonds de roulement ;
- Maintenir un accent adéquat sur les actifs humains et le développement durable des sociétés.

Infrastructures de production et ports

Grâce à son investissement massif dans le développement et l'amélioration de ses infrastructures de production, les sociétés du segment Câbles exploitent une base de production solide qui comprend quatre usines en Grèce, une en Roumanie et une en Bulgarie :

Usine de production de câbles d'alimentation et en fibre optique Hellenic Cable Industry | Thiva (Grèce)

Capacité de production annuelle : 60.000 tonnes

. La finalisation d'une ligne de production de câbles à haute et très haute tension en 2003 a permis à l'usine de produire :

- Câbles d'alimentation basse tension

-
- Câbles d'alimentation moyenne tension
 - Câbles d'alimentation haute tension
 - Câbles d'alimentation très haute tension jusqu'à 500kV
 - Câbles en fibre optique

Port et usine de production de câbles Fulgor | Soussaki, Corinthe (Grèce)

Capacité de production annuelle : 50.000 tonnes de câbles et 120.000 tonnes de tiges.

Suite à la mise en œuvre d'un plan d'investissement d'environ 80 millions d'euros, l'usine est aujourd'hui l'une des plus sophistiquées au monde et se spécialise dans la production de câbles sous-marins haute et très haute tension.

L'usine peut produire :

- Câbles d'alimentation basse tension
- Câbles d'alimentation moyenne tension
- Câbles haute tension depuis 1995
- Câbles sous-marins en fibre optique depuis 1992
- Câbles sous-marins moyenne tension depuis 1972
- Modernisation pour la fabrication de câbles sous-marins haute tension (AC jusqu'à 400 kV/DC jusqu'à 400 kV)

Les principaux atouts de Fulgor dans la fabrication de câbles sous-marins sont les suivants :

- Longueurs continues très étendues avec ou sans nombre minimum de joints d'usine
- Chargement direct à partir de nos installations portuaires à Corinthe
- Capacité de stockage exceptionnelle pour les câbles sous-marins haute tension

L'usine Fulgor utilise une approche de fabrication de câbles sous-marins à intégration verticale.

Usine de production de câbles Icme Ecab | Bucarest (Roumanie)

Capacité de production annuelle : 50.000 tonnes

Icme Ecab exploite un site industriel à Bucarest, en Roumanie. La société jouit d'un portefeuille de produits exhaustif qui inclut des câbles pour des installations intérieures, des applications énergétiques, de commande, industrielles et extérieures, des câbles de basse et moyenne tension, ignifuges, ininflammables et sans halogène, des câbles de mine, des câbles sous-marins et spéciaux, des câbles de télécommunication, des câbles de signalisation, de télécommande et de transmission de données, des conducteurs en cuivre et en aluminium, ainsi que des composés en plastique et en caoutchouc.

Usine de production de fils émaillés Hellenic Cable Industry | Livadia (Grèce)

Capacité de production annuelle : 12.000 tonnes

Située à Livadia, en Grèce, cette usine est l'unité de production de fils émaillés de Hellenic Cables. La capacité de production annuelle totale de fils émaillés est de 12.000 tonnes.

L'usine peut produire des fils émaillés ronds et rectangulaires en cuivre (Cu) et en aluminium (Al).

Usine de production de composés en plastique et en caoutchouc Hellenic Cable Industry | Oinofyta (Grèce)

Capacité de production annuelle : 24.000 tonnes

L'usine de composé d'Oinofyta est située à Oinofyta, Viotia, Grèce et constitue l'installation de support de Hellenic Cables pour la production de composés en PVC et en caoutchouc.

Hellenic Cables a créé un laboratoire de polymères de pointe dans son usine d'Oinofyta. Le laboratoire effectue des tests chimiques spécialisés axés sur le contrôle de la qualité et l'analyse d'isolation (XLPE) pour les câbles haute tension et très haute tension (matières premières, processus de production et évaluation des matériaux) et d'autres polymères.

Lesco Ltd. | Blagoevgrad (Bulgarie)

Située à Blagoevgrad, en Bulgarie, Lesco O.O.D. est l'une des installations de support de Hellenic Cables. L'usine produit des matériaux d'emballage et des bobines en bois pour les câbles, avec une capacité de production annuelle de 16.500 tonnes. L'usine Lesco recycle également les palettes et les bobines

Performances financières 2016

Le chiffre d'affaires en 2016 s'est élevé à 381 millions d'euros, soit une baisse de 15 % en glissement annuel (2015 : 447 millions d'euros). Les volumes de ventes ont diminué de 6 %.

Au cours de l'exercice 2016, la réalisation de différents types de contrats de construction a conduit à des changements au niveau du mix de produits par rapport au précédent exercice. Ce qui, à son tour, a entraîné un effet négatif sur les résultats de l'exercice, qui s'est conjugué à des pertes sur les métaux et un fléchissement de la demande en câbles électriques moyenne et basse tension sur nos principaux marchés européens au deuxième trimestre de l'exercice. Les fluctuations du prix des métaux au cours de l'exercice 2016 ont débouché sur une perte de 5,7 millions d'euros.

Les investissements ont atteint 12,2 millions d'euros pour l'exercice dans le segment Câbles, principalement du fait de projets d'amélioration de la productivité et des capacités pour les usines de Fulgor, Hellenic Cables et Icme Ecab. La dette nette s'est établie à 240,1 millions d'euros en 2016 (2015 : 224,4 millions d'euros), générée par les besoins en fonds de roulement et les contrats de construction en cours.

Durant l'exercice, Hellenic Cables et Fulgor ont exécuté avec succès la partie restante des contrats Cyclades et St George. Hellenic Cables a obtenu des contrats importants portant sur des connexions par câble d'exportation pour les parcs éoliens de TenneT, ainsi qu'un contrat du GRT danois, Energinet.dk, pour les connexions par câble entre le Danemark et la Suède et le remplacement des lignes électriques aériennes au Danemark. Hellenic Cables a également signé un contrat pour les interconnexions par câbles d'un parc éolien offshore au Royaume-Uni.

Enfin, la **perte avant impôts** s'est élevée à 6 millions d'euros, contre un bénéfice de 3 millions d'euros en 2015.

La synthèse de l'état consolidé du résultat du **segment Câbles** ⁽¹⁾ se présente comme suit :

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
Chiffre d'affaires	381.492	447.285
Marge brute-a	36.295	48.973
Marge brute-a (%)	9,5 %	10,9 %
Marge brute	30.477	42.270
Marge brute (%)	8,0 %	9,5 %
EBITDA-a	32.252	42.006
EBITDA-a (%)	8,5 %	9,4 %
EBITDA	26.629	37.017
EBITDA (%)	7,0 %	8,3 %
EBIT-a	20.671	31.346
EBIT-a (%)	5,4 %	7,0 %
EBIT	15.049	26.357
EBIT (%)	3,9 %	5,9 %
Résultat avant impôt	-5.882	3.109

- *Tous les pourcentages s'entendent par rapport au chiffre d'affaires.*
- *Pour la définition et de plus amples informations sur les AMP, veuillez vous référer à l'Annexe.*
- ⁽¹⁾ *Les chiffres divulgués pour les segments « Câbles » et « Tubes d'acier » de Viohalco diffèrent des chiffres sectoriels respectifs dans le rapport annuel de la filiale de Viohalco, Cenergy Holdings, principalement pour les raisons suivantes :*
 - o *Écritures comptables de consolidation ou élimination des opérations interentreprises.*
 - o *Les segments « Câbles » et « Tubes d'acier » chez Viohalco intègrent également les résultats issus des filiales de négociation qui ne font pas partie de Cenergy Holdings.*

Malgré un contexte commercial en proie à la volatilité, Hellenic Cables, ses filiales et Icme Ecab restent optimistes pour l'exercice 2017. Leurs initiatives récentes se sont concentrées sur l'augmentation des ventes de produits à valeur ajoutée, le développement d'un réseau commercial plus compétitif, des hausses de productivité et la réduction des coûts de production. En conséquence, le Groupe Hellenic Cables et ses filiales sont bien placés pour exploiter des opportunités à l'étranger et faire valoir leur compétitivité sur la scène internationale face aux autres leaders sectoriels.

De plus amples informations sont disponibles sur le site Internet de Hellenic Cables :

<http://www.cablel.com>

Immobilier

Viohalco tire de la valeur des biens immobiliers de ses filiales en développant et en gérant des propriétés commerciales et industrielles de grande taille.

Les biens peuvent inclure d'anciens sites de production ou de bureaux de Viohalco, mis à l'arrêt ou délocalisés, du fait du développement de nouvelles zones urbaines ou à des fins d'efficacité opérationnelle. La principale filiale de Viohalco dans ce domaine est Noval S.A. (Noval), qu'elle détient à 100 %.

Depuis octobre 2016, Steelmet Property Services apporte son appui aux filiales de Viohalco dans le suivi de leurs actifs immobiliers en leur fournissant une large gamme de services immobiliers à un niveau centralisé.

Activités

Le principal objectif de Noval est d'optimiser l'utilisation des biens immobiliers de Viohalco. Viohalco et ses filiales possèdent un vaste portefeuille de biens commerciaux et industriels. Parmi les projets développés par Viohalco, les plus importants sont situés en Grèce (Athènes, Thessalonique, Le Pirée, Aspropyrgos, Corinthe) et en Bulgarie et comprennent notamment des complexes de bureaux, centres commerciaux, bâtiments industriels et entrepôts. Par ailleurs, Viohalco possède plusieurs parcelles de taille significative dans des zones de premier choix en vue de futurs développements.

Le tableau ci-dessous donne un résumé des immeubles les plus importants de Viohalco :

IMMOBILIER	LOCALISATION	'000 m ² (1)
Magasin Ikea et centre commercial River West	96, Kifissos Av., Egaleo (Grèce)	123,5
Hôtel	Karaiskaki Square, Athènes (Grèce)	23,9
Bâtiments industriels et de bureaux (ex-usine BIC)	Oinofyta (Grèce)	9,5
Mare West (ancien site de Corinth Pipeworks)	Corinthe (Grèce)	14,0
Complexe de bureaux	115, Kiffissias Ave., Athènes (Grèce)	38,9
Complexe de bureaux	57, Ethnikis Antistasseos St., Halandri (Grèce)	6,0
Complexe de bureaux	26, Apostolopoulou St., Halandri (Grèce)	10,9
Bâtiment de bureaux	53A, Nikola Vaptzarov Blvd, Sofia (Bulgarie)	5,0

(1) fait référence à la surface bâtie

En 2016, le magasin Ikea et le centre commercial de River West ont accueilli le chiffre record de 4,6 millions de clients en cumulé. Les nouvelles locations et les provisions pour loyers indexés sur le chiffre d'affaires, qui sont intégrées dans la majorité des contrats de baux, ont abouti à une hausse de 19 % du revenu de location. Le centre commercial affiche à présent un taux d'occupation de 97 % (par le nombre d'unités louées) et la demande de locataires continue d'être exceptionnellement soutenue. Les nouveaux baux de location signés pendant la période ont été conclus à des niveaux de loyer nettement supérieurs aux estimations précédentes. Afin

de tirer parti de ces tendances positives, la direction a décidé de convertir 1.200 mètres carrés du parc de stationnement souterrain en surface de vente supplémentaire à forte valeur ajoutée. Les travaux ont été achevés dans les délais et dans le respect du budget et les négociations avec des locataires intéressés sont en cours.

Mare West Retail Park, qui a ouvert ses portes en septembre 2015, a connu une croissance mensuelle régulière tant en termes de fréquentation de la clientèle que de chiffre d'affaires des locataires. Ces éléments, conjugués à sa zone de chalandise en pleine expansion, attestent du potentiel de ce parc commercial voué à devenir une destination commerciale phare dans le nord-est du Péloponnèse. Le nouveau magasin H&M de 1.900 mètres carrés qui a ouvert ses portes en mars 2016 a dépassé les prévisions en termes de performances, suscitant une impression positive parmi les principaux acteurs du marché. Une parcelle adjacente de 1.268 mètres carrés a été acquise au cours de l'exercice afin de répondre aux projets stratégiques d'expansion future de la direction.

Les travaux de rénovation de l'hôtel Square Karaiskaki se sont achevés avec succès au cours de l'exercice et le Wyndham Grand Athens a accueilli ses premiers clients le 1^{er} décembre, avec trois mois d'avance sur le calendrier prévu. Le niveau d'occupation et les activités à ce jour ont nettement dépassé les prévisions de Zeus International City Seasons S.A. (le locataire).

Le 31 décembre 2016, la fusion entre Noval S.A. et ses (anciennes) filiales a été achevée par l'absorption de ces dernières par la première. Cette fusion a pour objectif de donner naissance à une activité dans le secteur immobilier qui soit plus efficace et s'inscrive dans le cadre du projet de réorganisation de grande envergure de l'entreprise.

En octobre 2016, Steelmet Property Services a été créé suite à la transformation de l'ancien « Kifissos Mall SA ». La nouvelle société offre une large gamme de services immobiliers aux filiales de Viohalco à un niveau centralisé au sein d'un cadre organisationnel spécifique.

Des opportunités de développement optimales sont à l'étude et des négociations avec d'éventuels locataires sont en cours concernant d'autres actifs immobiliers.

Performances financières 2016

Le revenu de location provenant d'immeubles de placement s'est élevé à 6,5 millions d'euros en 2016, soit une progression de 15 % par rapport à 2015. Ce montant est inclus dans le poste « Autres revenus » de l'état consolidé du résultat. **La perte avant impôts** s'est établie à 10,7 millions d'euros, contre un bénéfice de 7,3 millions d'euros en 2015. Le résultat avant impôts a fortement chuté par rapport à 2015, année pendant laquelle il avait bénéficié d'une reprise de perte de valeur à hauteur de 7 millions d'euros, alors qu'en 2016 le montant net de la perte de valeur et de la reprise de perte de valeur correspond à une perte de 8 millions d'euros. Par ailleurs, en 2016, les amortissements ont augmenté d'environ 2 millions d'euros en raison de l'expansion du segment immobilier.

La synthèse de l'état consolidé du résultat du segment **Immobilier** se présente comme suit :

			Pour l'exercice clos le 31 décembre	
Montants en milliers d'euros			2016	2015
Revenus	locatifs	d'immeubles de placement	6.544	5.713
EBITDA-a			1.530	1.687
EBITDA-a (%)			23,4 %	29,5 %
EBITDA			-6.492	8.992
EBITDA (%)			-99,2 %	157,4 %
EBIT-a			-2.080	172
EBIT-a (%)			-31,8 %	3,0 %
EBIT			-10.102	7.477
EBIT (%)			-154,4 %	130,9 %
Résultat avant impôt			-10.659	7.315

- Tous les pourcentages s'entendent par rapport au chiffre d'affaires.
- Pour la définition et de plus amples informations sur les AMP, veuillez vous référer à l'Annexe.
- Dans les états financiers consolidés de Viohalco, les revenus locatifs d'immeubles de placement sont inclus dans le poste « Autres produits », et les charges correspondantes sont incluses dans le poste « Autres dépenses ».

Pour le **segment Immobilier**, la priorité en 2017 sera l'optimisation au maximum du chiffre d'affaires réalisé avec les locataires actuels et l'introduction de nouveaux usages des surfaces commerciales, avec notamment un ensemble de magasins spécialisés dans les technologies et l'électronique, en capitalisant davantage sur la dynamique exceptionnelle du magasin IKEA et du centre commercial River West.

Les opportunités d'agrandissement des unités de vente au détail sont également en cours d'examen. Cela inclut la mise en œuvre de nouvelles dispositions favorables dans le code de la construction et l'obtention de la prise de contrôle des sites adjacents au magasin IKEA et au centre commercial River West.

Le solide potentiel du Mare West Retail Park continuera d'être développé grâce à de nouvelles locations auprès d'opérateurs internationaux, en augmentant le nombre de visiteurs plus jeunes et en améliorant l'accessibilité du site avec un meilleur raccordement à l'autoroute principale qui passe à proximité.

Plusieurs possibilités de promotion sont également en cours d'exploration en lien avec le reste des actifs immobiliers et des négociations avec d'éventuels locataires sont en cours.

Viohalco entend rationaliser l'ensemble de ses actifs immobiliers de manière uniforme et à un niveau centralisé. Son projet est de terminer la réorganisation du segment Immobilier.

Technologie et R&D

Le portefeuille de Viohalco comprend des sociétés de recherche et développement (R&D) qui travaillent sur de nouveaux produits à haute valeur ajoutée, des solutions efficaces pour l'optimisation de processus industriels et commerciaux, la recherche en matière de performances environnementales des usines et l'évaluation de l'impact de la croissance durable.

Le portefeuille comprend également des sociétés d'ingénierie, d'automatisation et informatiques possédant plus de 30 ans d'expérience dans la production d'applications innovantes dans les secteurs de l'industrie, l'énergie et l'environnement. Les activités de TI comprennent des solutions pionnières dans les domaines de l'ERP, CRM, BI, traçabilité, etc.

Pour rester à la pointe des développements technologiques, les filiales de Viohalco travaillent en R&D en continu et mettent au point des solutions innovantes. Elles conservent des partenariats stratégiques avec des institutions scientifiques, des centres de recherche internationaux et autres sociétés pionnières internationales. La recherche scientifique réalisée dans les fonderies de cuivre, aluminium et acier de Viohalco ainsi que dans leurs usines de productions respectives a permis d'acquérir en interne des connaissances considérables dans le domaine de la métallurgie.

Un des avantages concurrentiels des filiales de Viohalco est leur expertise en matière de construction et de réhabilitation d'usines et leur expérience en planification, restructuration, optimisation des processus et systèmes de contrôles de surveillance.

Un autre atout crucial est le capital humain : ingénieurs de processus, mécaniques et électriques et métallurgistes de premier ordre garantissent une amélioration continue de la qualité, avec en parallèle une croissance constante de productivité.

Sociétés clés

Elkeme, Hellenic Research Centre for Metals S.A. (*Elkeme*) : L'activité principale d'Elkeme comprend la recherche industrielle appliquée et le développement ou l'analyse technologique

portant sur les quatre principaux secteurs de métaux (aluminium, cuivre, acier et zinc). Le Centre propose des services R&D et des solutions techniques en vue de nouveaux produits ainsi que l'optimisation de processus commerciaux et de production existants.

Teka Systems S.A. (Teka Systems) entreprend des projets d'ingénierie complexes en matière de câbles en acier, aluminium, cuivre, d'énergie et de télécommunication. Elle est active en ingénierie et en construction, dans la mise en service d'équipements industriels et dans le processus et l'automatisation de technologies dans les projets intégrés. Elle met également en œuvre des projets informatiques dans les domaines de l'ERP, CRM, BI, analytiques et autres.

Praksys S.A. (*Praksys*) développe, commercialise et supervise la mise en place de nouvelles technologies dans le domaine de l'acier structurel et d'armature de béton.

Le centre technologique Elval a mis au point des produits spéciaux hautement résistants dotés de propriétés antidérapantes. Elval fabrique également des tôles extra-plates vernies de haute qualité, des produits en aluminium 100 % recyclés et des produits d'emboutissage profond et d'extrusion.

Le département de technologie de Symetal réalise des projets de conception de surfaces innovantes et de contrôle de l'affinité de l'aluminium avec les stratifiés et revêtements, travaille sur des caractéristiques mécaniques sur mesure pour un formage parfait et également sur l'application de la législation européenne la plus récente sur le contact alimentaire, dans le cadre de la présence stratégique de la société dans les secteurs de l'emballage alimentaire et pharmaceutique. Outre ces ressources R&D, des recherches sont également réalisées par des institutions reconnues et spécialisées qui répondent aux besoins des clients.

Halcor exploite un nouveau laboratoire ultramoderne pour tester les performances thermiques de tubes à rainures internes (IGT). Ces recherches permettent à la société d'améliorer l'efficacité énergétique de ses produits, mais aussi d'offrir une nouvelle gamme de services.

Le Groupe Cablel® Hellenic Cables a créé un Laboratoire de polymères de pointe dans son usine d'Oinofyta. Le laboratoire réalise principalement des analyses chimiques et l'identification de matières premières, en mettant l'accent sur un contrôle de qualité et l'analyse de polymères de câbles souterrains et sous-marins à haute et très haute tension. L'activité de recherche et développement de nouveaux plastiques et composés élastomères s'effectue dans le laboratoire.

Etem développe en permanence des processus de production destinés à l'industrie automobile et investit dans des outils d'usinage et de transformation dédiés ainsi que dans des dispositifs de test puissants pour proposer des produits de haute qualité. Après des années de développement et de collaboration avec des clients et des instituts et centres de recherche européens, Etem est devenu un fournisseur de premier et de deuxième rang de l'industrie automobile, agréé pour fabriquer des profilés et pièces en aluminium destinés à des systèmes résistant en cas d'accident. En outre, Etem développe ses propres systèmes architecturaux pour se conformer

aux normes européennes les plus strictes. Certifiés par les principaux laboratoires européens accrédités, tous les produits Etem sont de la plus haute qualité.

La culture de l'innovation qui caractérise depuis longtemps Sidenor Steel Industry est illustrée par la recherche et les investissements considérables dans des machines de haute technologie. Sidenor, Stomana et leurs filiales sont fiers d'avoir fait un pas en avant et d'avoir développé une technologie en interne, brevetée sous le nom Synthesis™. Synthesis™ est un système unique en son genre applicable pour la préfabrication à l'échelle industrielle d'acier d'armature. Le concept de Synthesis™ a été élaboré par Praksys, la division Recherche et Développement du segment Acier, qui a également mis au point le progiciel complet accompagnant la technologie, y compris des composantes telles que la conception du produit, les commandes de la machine, la commande en ligne, la planification de la production et la logistique.

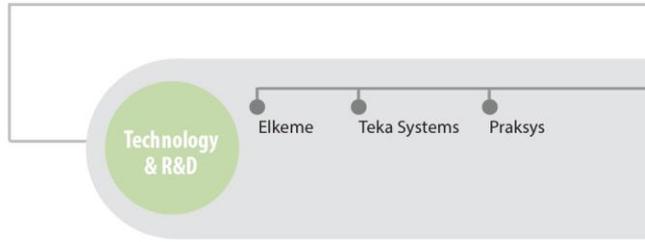
Sidenor Steel Industry a également adopté des nouvelles solutions de production dans ses deux usines grecques, à Almyros et à Thessalonique. Les fours à induction de réchauffage ont remplacé les fours chauffés au gaz, permettant de réduire de manière importante les émissions de carbone pendant le processus de production, la préservation du gaz naturel et la réduction de la demande d'énergie par tonne d'acier produit.

Corinth Pipeworks concentre ses activités dans l'exploration et la production de pétrole et de gaz, un domaine qui fait appel aux derniers progrès technologiques actuels et à l'utilisation de technologies avancées.

En restant au fait des derniers développements, Corinth Pipeworks surveille en permanence les activités de R&D suivantes :

- la mise en œuvre de techniques d'optimisation des processus combinées avec des productions continues d'essai internes, visant à identifier les possibilités de travail optimales pour toutes les variables en ciblant une plus grande uniformité des produits ;
- l'élargissement de sa gamme de production en termes d'épaisseurs et de nuances ;
- le développement de systèmes de commande de processus et de traçabilité avancés et de techniques avancées de contrôle non destructives ;
- le développement et la fabrication de tubes pour des applications extrêmes (en service acide, en mer, des sollicitations de grande amplitude comme le lissage, etc.) ;
- l'application de systèmes avancés de protection mécanique et de protection contre la corrosion ;
- la collaboration avec des organisations et des instituts de recherche internationaux (notamment EPRG, TWI et Elkeme) ; et
- la participation dans des projets européens et internationaux importants dont le but est de développer les propriétés des tubes et l'intégrité des conduites (les projets JIP et FRCA).

Viohalco segments



Recyclage

Le segment Recyclage de Viohalco commercialise et traite les matières premières secondaires, s'engage dans des opérations de protection de l'environnement et de gestion des déchets et fournit des services aux consommateurs et aux entreprises. Le recyclage est un des segments de Viohalco qui se développe le plus rapidement. Il est le résultat de l'engagement de Viohalco qui cherche constamment à améliorer la performance environnementale de ses sociétés et traduit son désir d'utiliser les résidus pour un développement durable. Ces dernières années, les sociétés de gestion des résidus de Viohalco ont étendu la portée de leurs activités et élargi leur clientèle pour inclure des multinationales, les services publics, les municipalités et les régimes de responsabilité étendue des producteurs.

Sociétés clés

Les sociétés clés du segment Recyclage sont :

Aeiforos S.A. (Aeiforos), créée en 2001, la société traite 400.000 tonnes de déchets industriels par an grâce à ses deux usines de recyclage en Grèce. La société fournit, entre autres, des services de gestion de résidus aux aciéries, aux fonderies de métaux non ferreux, aux raffineries et aux broyeurs de ferrailles. Aeiforos dirige également un centre de dépollution de véhicules hors d'usage et un entrepôt de 6.000 m² consacré au négoce de débris métalliques.

Les matières premières secondaires produites par Aeiforos sont employées dans la production de métaux, la construction de routes, où les granulats de scories sont utilisés dans les couches d'asphalte et dans les cimenteries, dans lesquelles le carburant secondaire provenant de la nouvelle usine de traitement post-broyage d'Aeiforos est valorisé sous forme d'énergie. Aeiforos dispose de toutes les autorisations nécessaires à la collecte des résidus lui permettant d'opérer en Grèce, et notamment une licence pour la gestion de déchets dangereux. Les installations de la Société sont certifiées conformes aux normes ISO 9001 et ISO 14001 pour la qualité et la performance environnementale.

Aeiforos Bulgaria S.A. (Aeiforos Bulgaria), créée en 2004, traite plus de 100.000 tonnes de déchets industriels par an. Située à Pernik, en Bulgarie, la société met l'accent sur la récupération de résidus sidérurgiques, tels que les scories, la fraction lourde des résidus, les réfractaires usagés et les résidus de tri de ferraille. Les produits d'Aeiforos Bulgaria sont recyclés pour être utilisés dans la construction de routes, la production de ciment et la production de métaux. La société s'est aussi progressivement ouverte à d'autres activités de gestion de résidus, notamment la stabilisation des déchets. Les installations d'Aeiforos Bulgaria sont certifiées conformes aux normes ISO 9001 et ISO 14001 pour la qualité et la performance environnementale.

Anamet S.A. (*Anamet*) est la première société de recyclage de métaux en Grèce. Créée en 1966 en tant que négociant de résidus de métaux, Anamet a évolué et offre aujourd'hui une large

gamme de services de gestion des résidus, non seulement aux filiales de Viohalco, mais aussi à des tiers. Ces services couvrent la récupération et l'utilisation de matières premières secondaires, les services aux sites industriels et l'élimination sans risques de résidus de traitement non recyclables. Anamet conserve également des accords contractuels avec la plupart des mécanismes de responsabilité étendue des producteurs en vigueur en Grèce. Son site d'Aspropyrgos comprend une unité moderne de dépollution de véhicules hors d'usage, une installation de broyage d'automobiles et d'autres infrastructures axées principalement sur la collecte et le traitement des métaux. La société est certifiée conforme aux normes ISO 9001, ISO 18001 et ISO 14001 pour la qualité, la santé et la sécurité et sa performance environnementale, respectivement, et au règlement 2009/1221/CE (EMAS). Elle est en outre certifiée conforme au règlement 2011/333/CE établissant les critères permettant de déterminer à quel moment certains types de débris métalliques et d'aluminium cessent d'être des déchets. Anamet met par ailleurs en pratique différentes initiatives portant sur la responsabilité sociale des entreprises afin de promouvoir le recyclage, de lutter contre les activités illégales et d'établir des pratiques gagnant-gagnant pour toutes les parties intéressées (la population, les ONG, les organismes d'État, l'industrie). Parmi ces initiatives figurent des programmes comme metal alert (www.metal-alert.gr), car4care (www.car4care.gr) et green auto parts (www.greenautoparts.gr).

Bianatt S.A. (Bianatt) est spécialisée dans le traitement et la dépollution de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). L'usine de la société à Aspropyrgos est équipée de lignes de traitement pour toutes les catégories de DEEE, des réfrigérateurs et autres gros électroménagers aux plus petits appareils ménagers. La société participe par un contrat à long terme au programme de Recyclage des appareils, le système de reprise collective des DEEE en Grèce, et elle est autorisée à traiter 15.000 tonnes de DEEE par an. Bianatt est certifiée conforme aux normes ISO 9001, ISO 18001 et ISO 14001 pour la qualité, la santé et la sécurité et la performance environnementale et au règlement 2009/1221/CE (EMAS). Par ailleurs, la société propose des services de destruction de données sans risques (Total Erase TM) et elle est certifiée conforme à la norme ISO 27001. Bianatt s'est engagée à promouvoir une culture de gestion responsable des DEEE et organise, à ce titre, des programmes d'éducation dans les écoles et propose une bibliothèque gratuite en ligne sur le recyclage.

Metalvalius Ltd., créée en Bulgarie en 2004, achète, traite et négocie les débris de métaux ferreux et non ferreux à partir de son usine de Sofia. La société est certifiée conforme aux normes ISO 9001, ISO 18001 et ISO 14001 pour la qualité, la santé et la sécurité et sa performance environnementale, respectivement, et au règlement 2009/1221/CE (EMAS). Elle est en outre certifiée conforme aux règlements 2011/333/CE et 2013/715/CE établissant les critères permettant de déterminer à quel moment les débris de métaux ferreux, d'aluminium et de cuivre cessent d'être des déchets.

Inos Balkan Doo, créée en Serbie en 1951, traite et négocie les débris de métaux ferreux et non ferreux. Grâce à ses deux principales installations dans le port de Belgrade et Valjevo, la société achète à la fois auprès des particuliers et des petites entreprises tout en effectuant différents projets hors site. Inos Balkan est certifiée conforme aux normes ISO 9001, ISO 18001 et

ISO 14001 portant respectivement sur la qualité, la santé et la sécurité et sa performance environnementale.

Basée à Skopje, Novometal Doo est une des principales sociétés de recyclage de l'ARYM. Son activité concerne la collecte et le traitement de différents types de déchets, y compris des métaux, de l'équipement électrique et électronique (DEEE), des véhicules hors d'usage et des déchets de démolition. Novometal a démarré son activité en 2008, elle a été la première société de traitement de débris de l'ARYM à obtenir les certifications ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001:2007.

Viohalco segments



Performances financières 2016

Le **chiffre d'affaires** a augmenté de 13 % en glissement annuel, essentiellement porté par les exportations de débris de métaux et les services de gestion des déchets dangereux. La faiblesse des prix des métaux au premier semestre 2016 a limité la disponibilité des matériaux et les marges. Toutefois, au cours du second semestre, le marché a amorcé une reprise et observé la compensation partielle de la tendance négative du début d'année. Une nette amélioration a été enregistrée au niveau de l'EBIT à mesure que les économies de coûts et les initiatives de restructuration ont porté leurs fruits.

Au cours de l'exercice, une nouvelle installation a été mise en service dans le port de Belgrade tandis que les autres sites peu efficaces ont été abandonnés dans le contexte de repositionnement des activités sur le marché serbe. Les investissements domestiques dans le traitement de la fraction lourde des résidus ainsi que les équipements électriques et électroniques de prise en charge des déchets ont eu un effet positif sur les résultats à mesure qu'ils avançaient sur la voie du progrès. Les projets de R&D adoptés sur des méthodes efficaces de récupération et de mise au rebut, en particulier dans le sous-segment de la fin de vie, ont fait plus que soutenir la performance. Un contrat de trois ans a été accordé par la municipalité d'Athènes pour la collecte et la dépollution des véhicules déclassés et abandonnés tandis que divers projets de démantèlement sont également entrepris, principalement dans le secteur de l'énergie. La production de matières premières alternatives et de combustibles solides pour de grandes cimenteries a augmenté pour atteindre plus de 150.000 tonnes tandis que 45.000 tonnes de déchets dangereux industriels ont été collectées et transportées en vue de la future récupération des métaux.

En conséquence de ce qui précède, **la perte avant impôts** s'est élevée à 1 million d'euros, contre une perte de 2 millions d'euros en 2015.

La synthèse de l'état consolidé du résultat du **segment Recyclage** se présente comme suit :

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
Chiffre d'affaires	44.702	39.609
Marge brute-a	15.140	14.778
Marge brute-a (%)	33,9 %	37,3 %
Marge brute	15.140	14.778
Marge brute (%)	33,9 %	37,3 %
EBITDA-a	4.324	2.690
EBITDA-a (%)	9,7 %	6,8 %
EBITDA	4.136	2.758
EBITDA (%)	9,3 %	7,0 %
EBIT-a	1.483	-31
EBIT-a (%)	3,3 %	-0,1 %
EBIT	1.295	37
EBIT (%)	2,9 %	0,1 %
Résultat avant impôt	-913	-2.107

- Tous les pourcentages s'entendent par rapport au chiffre d'affaires.
- Pour la définition et de plus amples informations sur les AMP, veuillez vous référer à l'Annexe.

Malgré les fluctuations actuelles du prix des matières premières et les incertitudes politiques et économiques qui dominent, en particulier sur le marché domestique, les perspectives restent prudemment optimistes. Une politique tarifaire plus soutenue, la mise en service de nouveaux investissements et un ensemble d'initiatives de restructuration visant à accroître l'efficacité de la production et la coordination commerciale devraient progressivement permettre de dégager des résultats positifs. En tant que tel, le segment est bien placé pour desservir un marché régional très compétitif et dynamique, en cherchant à accroître davantage sa part.

Autres activités

Les Autres activités représentent essentiellement les dépenses engagées par la société (holding) mère et les résultats des entreprises qui interviennent dans d'autres secteurs, tels que les appareils sanitaires en céramique, le carrelage et les courtages en assurance. Les résultats ci-dessous comprennent également les entreprises qui opèrent uniquement dans le segment Technologie et R & D (TEKA, ELKEME).

Le bénéfice avant impôts s'est élevé à 3 millions d'euros, contre une perte de 3 millions d'euros en 2015, tiré par un bénéfice de 7 millions d'euros provenant de l'acquisition d'Eufina S.A., lors de la fusion transfrontalière d'Elval Holdings S.A., d'Alcomet S.A., de Diatour S.A. et d'Eufina S.A. par Viohalco.

La synthèse de l'état consolidé du résultat des **Autres activités** se présente comme suit :

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
Chiffre d'affaires	16.811	13.397
Marge brute-a	-4.713	-5.185
Marge brute-a (%)	-28,0 %	-38,7 %
Marge brute	-4.713	-5.185
Marge brute (%)	-28,0 %	-38,7 %
EBITDA-a	-957	71
EBITDA-a (%)	-5,7 %	0,5 %
EBITDA	-5.455	-6.327
EBITDA (%)	-32,5 %	-47,2 %
EBIT-a	-2.142	-1.642
EBIT-a (%)	-12,7 %	-12,3 %
EBIT	-6.640	-8.039
EBIT (%)	-39,5 %	-60,0 %
Résultat avant impôt	2.589	-3.405

- *Tous les pourcentages s'entendent par rapport au chiffre d'affaires.*
- *Pour la définition et de plus amples informations sur les AMP, veuillez vous référer à l'Annexe.*

3. Risques et Incertitudes

Le Conseil d'administration de Viohalco est responsable de l'évaluation du profil de risque de la Société. Dans la mesure où Viohalco est une société holding et qu'elle ne possède ni opérations de production, ni clients et fournisseurs, ni personnel (à l'exception de dix salariés), les risques affectant la Société sont principalement des facteurs tels que les conditions de marché, le positionnement des concurrents et les développements technologiques en lien avec ses filiales. Chaque filiale de Viohalco est chargée de limiter ses propres risques. La direction exécutive de Viohalco est, à son tour, chargée d'exploiter au mieux les opportunités commerciales tout en limitant les éventuelles pertes liées aux activités.

À ces fins, Viohalco a établi un système de gestion des risques. L'objectif de ce système est de permettre à la Société d'identifier les risques, à savoir les siens ou ceux se rapportant à ses filiales, d'une manière proactive et dynamique et de gérer ou d'atténuer ces risques identifiés à un niveau acceptable, dans la mesure du possible. Des contrôles internes existent pour l'ensemble des opérations de Viohalco afin de fournir à la direction l'assurance raisonnable de la capacité de la Société à atteindre ses objectifs. Ces contrôles couvrent l'efficacité et l'efficience des opérations (y compris la limitation des cas de fraude), la fiabilité des processus financiers et du reporting ainsi que le respect des lois et réglementations en vigueur.

Processus de gestion des risques

Viohalco a mis en place un processus de gestion des risques en cinq étapes.



Les risques sont identifiés par un processus périodique qui est entrepris tant par Viohalco qu'au niveau segmentaire. Il en résulte l'élaboration de l'Univers de risque, qui est ensuite soumis à des analyses et évaluations quantitatives et qualitatives, afin de définir le Profil de risque mis à jour de Viohalco.

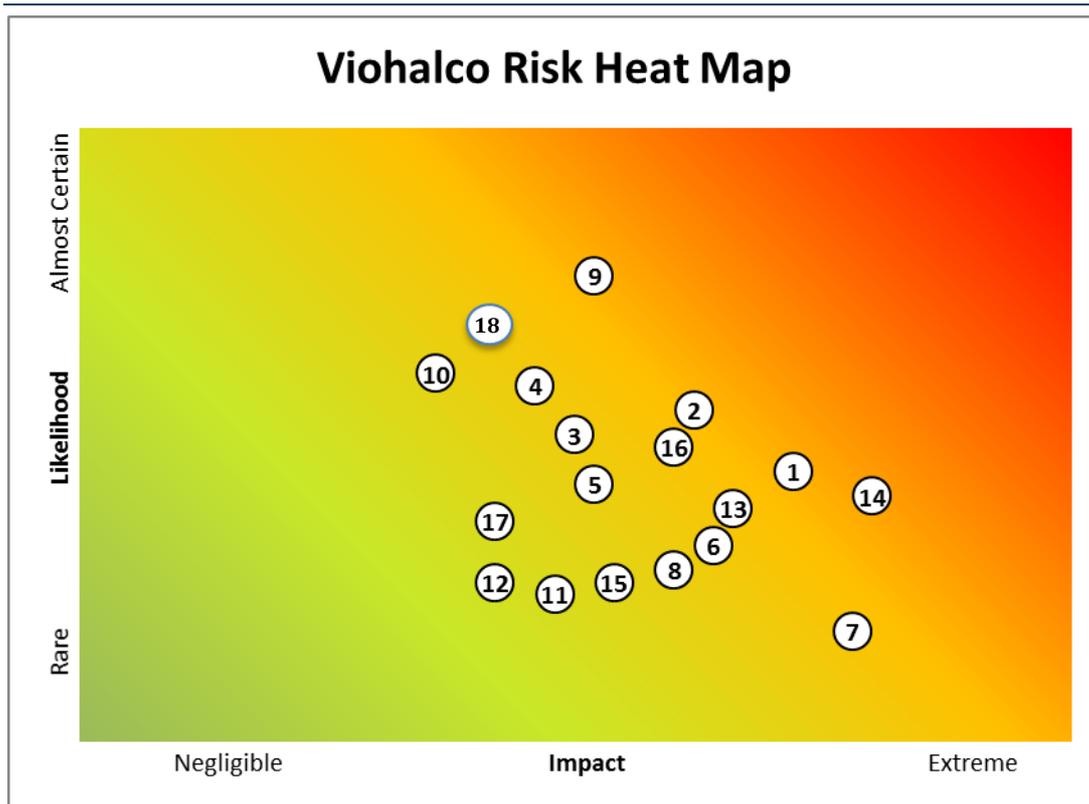
Cette liste de risques hiérarchisés est ensuite soumise à un examen poussé, afin de s'assurer d'une représentation exacte et à jour de la Solution adéquate face au risque, à savoir, les structures, politiques, procédures, systèmes et mécanismes de suivi mis en place par la direction exécutive afin de gérer ces risques.

Une analyse consolidée est effectuée au niveau de la direction, dont le résultat est présenté au Comité d'audit et au Conseil d'administration. Le Comité d'audit surveille l'efficacité des systèmes de contrôle et de gestion des risques de la Société et se penche sur des aspects spécifiques du contrôle interne et de gestion des risques en permanence.

Principaux risques

Les risques de Viohalco, à savoir les siens ou ceux se rapportant à ses filiales, sont répartis selon quatre catégories principales (chaque catégorie est ensuite divisée en sous-catégories de risque, qui sont ensuite réparties en risque particulier) :

- Risque stratégique et lié aux marchés – facteurs externes qui pourraient affecter la viabilité du modèle d'entreprise de Viohalco, y compris les fondamentaux qui portent les objectifs généraux et les stratégies qui définissent ce modèle.
- Risque lié aux opérations – le risque que les opérations soient inefficaces et inefficaces en termes d'exécution du modèle d'entreprise de Viohalco, de satisfaction des clients et de réalisation des objectifs de qualité, de coûts et de délais de la Société.
- Risque financier – le risque que la trésorerie et les finances ne soient pas gérées de manière rentable, afin (a) d'optimiser la disponibilité des liquidités ; (b) de réduire les incertitudes des risques de change, de taux d'intérêt, de crédit, de matières premières et d'autres risques financiers ; ou (c) de procéder rapidement à des mouvements de fonds, où ils sont le plus nécessaires, sans occasionner une perte de valeur.
- Risque lié à l'environnement, la santé et la sécurité et à la conformité – le risque de non-conformité aux politiques et procédures ou aux lois et réglementations, y compris les règles liées à l'environnement, la santé et la sécurité, qui peuvent donner lieu à des sanctions, amendes, dommages matériels ou corporels et/ou à une atteinte à la réputation.



Univers de risque de Viohalco

Marchés et stratégiques	Opérations	Financier	Risque lié à l'environnement, la santé et la sécurité et à la conformité
1. Risque lié au pays	6. Risque lié aux fournisseurs	11. Risque de taux d'intérêt	16. Risque lié à l'environnement, la santé et la sécurité
2. Risque lié au secteur	7. Risque d'interruption des activités	12. Risque de change	17. Risque lié à la conformité
3. Risque lié à la concurrence	8. Risque de défaillance produit	13. Risque lié aux produits de base	18. Risque lié au segment Immobilier
4. Risque lié à l'efficacité des canaux de distribution	9. Risque lié aux ressources humaines	14. Risque de liquidité	
5. Risque lié aux innovations	10. Risque lié aux technologies de	15. Risque de crédit	

Une représentation graphique de l'exposition actuelle de Viohalco et ses filiales aux risques (en termes d'impact potentiel et de probabilité) figure ci-avant. Elle s'accompagne d'une description succincte de chaque risque**.

1. Risque lié au pays

Des mesures politiques défavorables peuvent menacer les ressources de la Société et de ses filiales ainsi que leur trésorerie future dans un pays où Viohalco a largement investi, dont elle est dépendante pour un volume d'affaires important ou encore où elle a conclu un contrat important avec une contrepartie soumise aux lois de ce pays.

La Société et ses filiales traitent ce risque exogène en différenciant notamment le périmètre de production des sociétés et leur présence sur les marchés. Les filiales de Viohalco possèdent actuellement des sites de production dans 6 pays, un réseau commercial dans 21 pays et des produits distribués dans plus de 100 pays à l'échelle mondiale.

2. Risque lié au segment

Les évolutions concernant les opportunités et les menaces, les capacités des concurrents et d'autres conditions touchant les segments d'activité des filiales peuvent menacer l'attrait ou la viabilité à long terme de ces secteurs. Pour Viohalco, le risque lié au secteur est principalement associé au caractère cyclique de la demande et au taux de remplacement de certains des produits de ses filiales.

Les filiales gèrent le premier risque cité en développant leurs exportations vers les marchés mondiaux afin de varier l'exposition cyclique à travers les zones géographiques. Le risque de remplacement est traité par le biais d'une différenciation de leur mix de produits, par exemple en faisant évoluer une partie de la production vers des produits pour lesquels le taux de remplacement est plus faible.

3. Risque lié à la concurrence

Les actions des concurrents ou des nouveaux entrants sur le marché peuvent mettre à mal l'avantage concurrentiel des filiales de Viohalco, voire menacer leur capacité de survie.

* Il convient de noter que cette information est susceptible de changer à tout moment et qu'elle est fournie uniquement à titre indicatif. Viohalco ne fait aucune déclaration, n'offre aucune garantie et ne prend aucun engagement quant à la pertinence, l'exactitude ou l'exhaustivité de ces informations.

** Si mentionné, le terme « Viohalco » comprend également les différents segments et filiales.

L'exposition au risque lié à la concurrence est suivie par un examen quotidien des informations de marché. Les questions de stratégie liées à la concurrence sont élaborées par chaque filiale dans le cadre du processus budgétaire annuel et du plan pour les marchés stratégiques. Parmi les mesures visant à limiter ce risque, figurent un fort engagement envers la qualité tout au long de la phase de production, une politique tarifaire compétitive dans des produits de base et un objectif de produits à marge élevée et de diversification de marché.

4. Risque lié à l'efficacité des canaux de distribution

Des canaux de distribution mal positionnés ou peu performants peuvent menacer la capacité des filiales de Viohalco à avoir accès de manière efficace et effective aux clients et utilisateurs finaux actuels comme potentiels.

Les filiales de Viohalco gèrent le risque lié à l'efficacité des canaux de distribution grâce à des responsables commerciaux par projet/marché. Les budgets sont le principal outil utilisé pour définir et contrôler les objectifs des canaux de distribution.

5. Risque lié aux innovations technologiques

Les filiales de Viohalco peuvent ne pas tirer parti des avancées technologiques dans leur modèle d'entreprise pour obtenir ou maintenir un avantage concurrentiel ou peuvent être exposées à des actions des concurrents ou des remplaçants qui exploitent la technologie pour que leurs produits, services et processus aient une qualité supérieure et soient plus performants en termes de coûts et/ou de délais.

Ce risque est principalement géré par les filiales de Viohalco par la conclusion de contrats d'assistance technique et de transfert de connaissances avec les chefs de file mondiaux des différents segments où les filiales sont actives. Les filiales de Viohalco coopèrent également avec des établissements scientifiques et des centres de recherche internationaux de premier plan. Cette priorité accordée à la technologie et à l'innovation est également illustrée par des départements de R&D dédiés au sein d'un certain nombre de filiales de Viohalco.

6. Risque lié à l'approvisionnement

Un approvisionnement limité en énergie, métaux et autres produits de base clés, matières premières et autres composants peut menacer la capacité des filiales de Viohalco à fabriquer des produits de qualité à des prix compétitifs en temps opportun.

Les filiales s'efforcent constamment et activement de minimiser la probabilité qu'un tel risque se produise. Parmi les mesures adéquates pour limiter ce risque figurent: le maintien d'une large base de fournisseurs divers dans la mesure du possible, notamment sur un plan géographique, l'existence de listes de matériaux de substitution, l'établissement de Contrats de niveaux de service avec des fournisseurs clés et la réduction de l'exposition au marché au comptant par le biais de contrats à long terme.

7. Risque d'interruption des activités

Les interruptions des activités provenant de l'indisponibilité des matières premières, des technologies de l'information, d'une main-d'œuvre qualifiée, des installations ou d'autres ressources peuvent menacer la capacité des filiales de Viohalco à assurer la continuité des opérations.

Afin de gérer ce risque, l'équipement des usines des filiales fait l'objet d'un entretien scrupuleux par les départements de maintenance concernés, selon un calendrier d'entretien planifié. L'équipement et les lignes de production des usines sont également systématiquement mis à niveau. Toutes les pièces détachées et les consommables sont évalués selon leur état critique et les niveaux des stocks de sécurité sont surveillés. Certaines usines, installations et lignes de production sont interchangeables et ont été configurées pour assurer un déplacement et une continuité de la production si un tel besoin venait à se faire ressentir. En ce qui concerne les technologies de l'information, des plans de reprise après sinistre ont été définis par segment et par installation.

8. Risque de défaillance produit

Des produits défectueux ou non performants peuvent exposer les filiales de Viohalco à des réclamations de la part des clients, réclamations dans la période de garantie, réparations sur le terrain, retours, réclamations en responsabilité du produit, contentieux ainsi qu'à une perte de revenus, de parts de marché et atteinte à la réputation.

Afin d'atténuer de manière proactive le risque provenant de défauts réels ou signalés dans leurs produits, les filiales de Viohalco ont mis au point des systèmes de gestion de la qualité rigoureux au sein de leurs usines, en appliquant des procédures de contrôle de la qualité déterminées et formalisées, et conservent également une couverture d'assurance adéquate à l'encontre de ce type de réclamations. Les procédures de contrôle de la qualité comprennent des tests d'échantillons par lot de production ou à chaque niveau du produit lors de phases de production spécifiques ; l'installation d'équipements de suivi dans des phases de production et des lignes de production définies et des centres de travail pour identifier les défauts ; la mise en place de systèmes de traçabilité de bout en bout ; etc.

9. Risque lié aux ressources humaines

Un éventuel manque de connaissances, de compétences et d'expériences au niveau du personnel clé des filiales de Viohalco peut menacer la réalisation de son modèle d'entreprise et l'atteinte des objectifs essentiels de l'entreprise.

Afin de limiter le risque susmentionné, les dirigeants entreprennent régulièrement des examens exhaustifs relatifs au personnel clé que ce soit au niveau de la filiale ou du segment. Un effort continu est également réalisé en vue de l'évolution du personnel junior et de l'établissement de roulements, dans la mesure du possible, du personnel senior affecté aux postes clés au sein des filiales.

10. Risque lié aux technologies de l'information

Les filiales de Viohalco peuvent ne pas bénéficier de l'infrastructure nécessaire en matière de technologies de l'information leur permettant de soutenir de manière efficace, rentable et contrôlée les besoins actuels et à venir en matière d'information. En outre, le manquement à restreindre de manière adéquate l'accès à des informations (données ou programmes) peut donner lieu à une connaissance non autorisée et à l'utilisation d'informations confidentielles ou compromettre l'intégrité des filiales.

Teka Systems, filiale de Viohalco axée sur la mise en œuvre, la personnalisation et le support des systèmes d'information, constitue le centre de compétences officiel au niveau de la clientèle de Viohalco.

11. Risque de taux d'intérêt

Des fluctuations importantes de taux d'intérêt peuvent exposer Viohalco et ses filiales à une hausse des coûts d'emprunt, une diminution des rendements des investissements ou une baisse de la valeur des actifs. Les dettes à taux flottant exposent Viohalco et ses filiales à un risque de trésorerie, tandis que les passifs à taux fixe supposent un risque de modification de la juste valeur.

Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, Viohalco et ses filiales détiennent des swaps de taux d'intérêt qui convertissent les taux flottants en taux fixes.

12. Risque de change

La volatilité des taux de change peut exposer Viohalco et ses filiales à des pertes économiques et comptables.

Viohalco et ses filiales compensent ce risque au travers de pratiques de couverture telles que l'utilisation de contrats à terme, de swaps sur devises ainsi que de couvertures naturelles (à savoir des ventes et achats anticipés, ainsi que des créances et dettes, en devises étrangères).

13. Risque lié aux produits de base

Les fluctuations des cours des produits de base (notamment le cuivre, le zinc et l'aluminium) peuvent exposer les filiales de Viohalco à une baisse des marges sur les produits ou à des pertes sur les transactions.

Les filiales actives dans le segment des métaux qui s'échangent sur le London Metal Exchange (LME) atténuent ce risque au moyen d'opérations de couvertures, par le biais de contrats à terme sur le LME. Plus particulièrement, tous les contrats de vente et d'achat sur la fixation des cours des métaux sont compensés sur une base journalière et la variation de la position nette ouverte sur les produits de base est généralement couverte par des contrats à terme sur le LME afin de ne pas exposer les filiales de Viohalco au risque de volatilité des prix des produits de base.

14. Risque de liquidité

L'exposition à une baisse des rendements ou la nécessité d'emprunt en raison d'un manque de trésorerie ou dans les flux de trésorerie attendus (ou d'un décalage dans leur disponibilité). L'exposition à des pertes en raison de la participation sur un marché réduit se composant d'un groupe limité de contreparties (par exemple, les institutions financières) entraînant l'incapacité à réaliser des transactions à des prix raisonnables dans un délai raisonnable.

Afin d'éviter les risques de liquidité, Viohalco et ses filiales constituent une provision pour trésorerie lorsqu'elles préparent leur budget annuel et une provision mensuelle glissante de trois mois de manière à garantir une trésorerie disponible suffisante pour couvrir leurs besoins opérationnels, y compris leurs obligations financières. Les besoins de trésorerie des filiales de Viohalco sont contrôlés par leurs départements financiers respectifs et sont communiqués à Steelmet S.A., une filiale de Viohalco, qui convient des conditions de financement avec des institutions de crédit en Grèce et dans d'autres pays.

En Grèce, où se situent la plupart des filiales de Viohalco, l'environnement macroéconomique et financier n'est pas encore totalement stabilisé.

Le gouvernement grec a terminé la négociation avec les institutions (FMI, UE, ESM, BCE) pour la formulation d'un ensemble de prêts au troisième trimestre 2015, et la recapitalisation des banques grecques a été achevée avec succès à la fin de 2015. En juin 2016, le premier décaissement de 7,5 milliards d'euros au profit de la République hellénique a été effectué et a couvert les besoins de financement de la dette publique à court terme, alors que la première évaluation du programme d'assistance financière a été achevée et le décaissement partiel de la deuxième tranche du programme, d'un montant de 10,3 milliards d'euros, a été approuvé. Les 2,8 milliards d'euros restants ont été décaissés en octobre 2016 une fois remplies les conditions préalables qui avaient été définies. Au cours du quatrième trimestre 2016, la deuxième évaluation du programme de soutien financier a commencé mais la date de clôture annoncée au 4 décembre n'a pas été honorée. La finalisation précoce de la deuxième évaluation et le décaissement des tranches devraient contribuer au redressement de l'économie réelle et à l'amélioration des perspectives d'investissement. Au premier trimestre 2017, aucun accord n'avait été trouvé et, à la mi-avril, les négociations de la Grèce avec ses créanciers institutionnels en vue de trouver un accord étaient en cours. La Grèce a accepté de nouvelles mesures d'austérité pour 2019 et 2020 à hauteur d'environ 3,6 milliards d'euros, portant principalement sur le PIB, une réduction des retraites et une baisse du seuil annuel des revenus non imposables. Les nouvelles mesures d'austérité ont été exigées par le FMI qui a rappelé que les objectifs budgétaires, et en particulier les objectifs ambitieux en matière d'excédent budgétaire à partir de 2018, ne pourraient pas être atteints dans les conditions économiques et budgétaires actuelles. Des mesures compensatoires, notamment des allocations sociales, seront intégrées au prochain accord et leur mise en œuvre dépendra de la réalisation des objectifs budgétaires. Suite à ces avancées, la deuxième évaluation devrait être finalisée en mai.

Les facteurs ci-dessus, conjugués à la poursuite des réformes et aux mesures décrites dans la déclaration de l'Eurogroupe du 24 mai 2016 sur l'optimisation de la viabilité de la dette grecque, devraient contribuer à améliorer progressivement l'environnement économique en Grèce et à renouer avec des taux de croissance positifs. Quoique réduit, le risque d'incertitudes futures

entourant le contexte économique et financier, bien qu'atténuées, constituent un facteur de risque majeur et toute évolution défavorable à ce niveau est susceptible d'affecter les opérations et les activités des filiales de Viohalco en Grèce, ainsi que leurs performances et leur situation financières au niveau local.

Il convient par ailleurs de signaler que les contrôles de capitaux qui sont en vigueur en Grèce depuis juin 2015, et qui resteront en place jusqu'à la date d'approbation des états financiers, n'ont pas empêché les filiales de Viohalco de poursuivre leurs activités sans retard de production et d'exécuter en temps opportun toutes les commandes de leurs clients. Plus précisément, la capacité de production des unités, les coûts de production et les approvisionnements de matières premières n'ont pas été affectés par les contrôles de capitaux et la réduction de la demande intérieure. Par conséquent, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles des filiales de Viohalco n'ont pas été perturbés par la situation courante de la Grèce.

En outre, compte tenu de la solide base de clientèle des filiales de Viohalco en dehors de la Grèce ainsi que de leurs installations établies à l'étranger, le risque de liquidité qui pourrait résulter de l'incertitude concernant l'environnement économique en Grèce est limité. La dette des filiales de Viohalco, qui s'élève à 1.699 millions d'euros, comprend des facilités à long terme pour 47 % et des facilités à court terme pour 53 %. En tenant compte des 171 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie (soit 19 % de la dette à court terme), la dette nette des filiales de Viohalco s'établit à 1.527 millions d'euros.

Les crédits à long terme ont une échéance moyenne de trois ans. Les facilités à court terme consistent principalement en crédits renouvelables, qui sont révisés annuellement, avec des échéances réparties sur l'année, et parmi ces crédits renouvelables, des emprunts à court terme sont conclus avec diverses échéances et sont automatiquement renouvelés à la date d'échéance si nécessaire. Des limites de crédit suffisantes sont en place pour servir les besoins en fonds de roulement et refinancer les prêts à court terme.

Viohalco et ses filiales suivent de près et de manière continue les évolutions de l'environnement international et national et adaptent en temps opportun leur stratégie commerciale et leurs politiques de gestion des risques afin de minimiser l'impact des conditions macroéconomiques sur leurs activités.

15. Risque de crédit

Les clients des filiales de Viohalco peuvent manquer à leurs obligations. Le risque de crédit peut être accentué si une partie importante de l'activité est concentrée sur des clients qui sont impactés de manière similaire par des événements.

Ce risque est atténué par une limitation des ventes à un même client à 10 % du chiffre d'affaires total et par l'assurance-crédit. En outre, les filiales de Viohalco atténuent le risque de crédit grâce à des contrôles de solvabilité rigoureux effectués par le biais des banques et d'autres filiales de notations de crédit, ainsi que par la définition de conditions de paiement et de limites en matière de crédit. Dans la mesure du possible, elles demandent une sûreté réelle ou un autre type de garantie (par exemple, une lettre de cautionnement bancaire) afin de garantir leurs créances. Elles enregistrent également une provision pour dépréciation représentant la perte

estimée en termes de clients et autres créances et d'investissements dans des valeurs mobilières. Cette provision consiste principalement en des estimations de moins-values pour des créances spécifiques.

16. Risque lié à l'environnement, la santé et la sécurité

Les activités nocives pour l'environnement peuvent engager la responsabilité des filiales de Viohalco dans le cas de dommages corporels et les exposer à des dommages matériels, à des fermetures de sites totales ou partielles, à des coûts de retrait, à des dommages et intérêts punitifs et à une attention non souhaitée de la part des médias. Ce risque comprend également la non-conformité potentielle aux licences et réglementations environnementales, ce qui peut se traduire par des amendes et des atteintes à la réputation. En outre, un manquement à fournir un environnement de travail sûr aux salariés peut exposer les filiales de Viohalco à des indemnités liées à leur responsabilité, à une perte de réputation et à d'autres coûts. Les incidents dans les usines peuvent entraîner des blessures/décès ou le personnel peut souffrir de problèmes de santé liés à des machineries lourdes, des processus de production et des matériaux. Il peut en résulter la perte de personnel et de ressources clés, des poursuites, des amendes, des peines d'emprisonnement, des indemnités et d'autres implications financières, une atteinte à la réputation et l'interruption des activités.

Les filiales de Viohalco ont établi des politiques et procédures exhaustives en matière de sécurité, de santé et de protection de l'environnement pour chaque site individuel. Chaque année, il est procédé à des évaluations des risques approfondies et des examens et audits réguliers sont entrepris pour s'assurer que toutes les mesures préventives existent et sont mises en œuvre correctement pour gérer les risques liés à l'environnement, la santé et la sécurité.

17. Risque lié à la conformité

La non-conformité aux exigences des clients, aux politiques et procédures organisationnelles établies ou aux lois et réglementations (y compris les exigences d'inscription à la cote) peut engendrer, pour les filiales de Viohalco, une baisse de qualité, des coûts de production plus élevés, une perte de revenus, des retards injustifiés, des sanctions, des amendes, etc.

En ce qui concerne les obligations liées à ses inscriptions en Bourse, Viohalco a mis en place les structures et procédures nécessaires afin de les garantir leur respect, y compris l'adoption de sa Charte de gouvernance d'entreprise, qui couvre des questions comme la responsabilité des Administrateurs et Dirigeants, les principes de bonne gouvernance, les opérations d'initiés et les conflits d'intérêts. Afin également d'atténuer le risque provenant de défauts réels ou signalés dans leurs produits, les filiales de Viohalco ont mis au point des systèmes rigoureux de gestion de la qualité au sein de leurs usines et conservent également une couverture d'assurance adéquate à l'encontre de ce type de réclamations.

18. Risque lié au segment Immobilier

Toute variation défavorable de la juste valeur des immeubles de placement peut avoir un impact significatif sur les résultats de Viohalco et de ses filiales.

Ce risque est géré en confiant régulièrement la valorisation de ces immeubles à des experts indépendants afin de pouvoir réagir, si nécessaire, à d'éventuelles baisses. Par ailleurs, pour les biens immobiliers loués à des tiers, la Société et ses filiales cherchent systématiquement à conclure des contrats à long terme avec des locataires fiables tout en veillant à ce qu'ils respectent les modalités de ces contrats afin que les flux de trésorerie futurs soient garantis.

4. Circonstances susceptibles de présenter un impact considérable sur le développement de Viohalco

Les circonstances susceptibles de présenter un impact considérable sur le développement de Viohalco sont indiquées à la section Risques et Incertitudes.

Déclaration de Gouvernance d'entreprise

Introduction

Viohalco respecte des normes conformes au Code belge de gouvernance d'entreprise du 12 mars 2009 (le Code 2009) - pour ses pratiques et politiques de gouvernance en sa qualité de société cotée sur Euronext Brussels. Le « Code 2009 » est disponible sur le site Web de la Commission Corporate Gouvernance (www.corporategovernance-committee.be). La charte de gouvernance d'entreprise (la Charte) est disponible sur le site Web de la Société (www.viohalco.com).

Le Code 2009 est fondé sur la règle « se conformer ou expliquer » (« comply or explain »). Les sociétés belges cotées doivent respecter le Code 2009 mais sont autorisées à déroger à certaines dispositions du Code, pour autant qu'elles fournissent une explication motivée de leurs raisons. L'organisation interne de Viohalco s'écarte des principes suivants du Code 2009 :

- **Principe 6.2** « La direction exécutive comprend au moins tous les administrateurs exécutifs. »

Explication : certains administrateurs sont considérés comme des administrateurs exécutifs en raison des fonctions de gestion qu'ils assument dans l'une des filiales de Viohalco, sans faire partie de la direction exécutive de la Société.

- **Principe 7.11** « Afin de faire correspondre les intérêts du manager exécutif avec ceux de la Société et de ses actionnaires, une partie adéquate de l'enveloppe de rémunération du manager exécutif est structurée de façon à être liée à ses performances individuelles et à celles de la Société. »

Explication : la politique de rémunération de la Société est exposée dans le rapport de rémunération. Une telle politique n'inclut pas de rémunération variable. Le Conseil d'administration examinera les propositions faites par le Comité de nomination et de rémunération afin de déterminer si, et dans quelle mesure, une modification de cette politique est justifiée au regard de la nature et de la stratégie spécifique de la Société.

Le Conseil d'administration de Viohalco réexaminera la gouvernance d'entreprise de la Société à intervalles réguliers et adoptera tout amendement jugé nécessaire et approprié. La Charte inclut les règles et politiques de Viohalco et doit être lue avec les statuts de la Société, la déclaration de gouvernance d'entreprise dans le rapport annuel et les dispositions de gouvernance d'entreprise du Code des sociétés belges (CSB).

Le Conseil a mis à jour la Charte le 30 novembre 2016.

Vu la cotation secondaire des actions de Viohalco à la Bourse d'Athènes (l'Athex), la loi grecque 4443/2016, transposant les articles 22, 23, 30, 31§1, 32 et 34 du Règlement (UE) N° 596/2014 sur les abus de marché (règlement relatif aux abus de marché), telle qu'actuellement applicable, et le règlement de l'Athex s'appliquent à la Société en plus des lois et réglementations belges.

Conseil d'administration

1. Rôle

Le Conseil d'administration (le **Conseil**) détient le pouvoir d'exécuter tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet de la Société, à l'exception des actes spécifiquement réservés par la loi ou les statuts à l'Assemblée des actionnaires ou à d'autres entités de gestion.

Plus particulièrement, le Conseil a la responsabilité :

- de définir les orientations de politique générale de la Société et de ses filiales ;
- de prendre les décisions quant aux principales questions stratégiques, financières et opérationnelles de la Société ;
- de superviser la direction exécutive de la Société ;
- de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la qualité, la fiabilité, l'intégrité et la publication en temps et en heure des états financiers de la Société ainsi que des autres informations financières ou non financières pertinentes à propos de la Société ;
- de suivre et de réexaminer le fonctionnement efficace du Comité d'audit et du Comité de nomination et de rémunération ;
- d'approuver un cadre de contrôle interne et de gestion des risques établi par la direction exécutive ;
- de surveiller la qualité des services fournis par le(s) auditeur(s) externe(s) et de l'audit interne, en tenant compte de l'évaluation du Comité d'audit ;
- d'adopter le rapport de rémunération ; et
- de tous les autres sujets dévolus au Conseil par le Code belge des Sociétés.

Moyennant certaines limites, le Conseil a le droit de déléguer une partie de ses pouvoirs aux membres de la direction exécutive. Il a par ailleurs délégué la gestion journalière de Viohalco à l'administrateur délégué (CEO). Viohalco n'a pas choisi de constituer un comité de direction (comité exécutif) tel que défini par la loi belge.

2. Composition du Conseil

Conformément à l'article 9 des statuts de Viohalco, le Conseil se compose de minimum cinq et maximum quinze membres. Au 16 novembre 2013, le Conseil d'administration se composait de douze membres, à savoir :

Nom	Poste	Début de mandat	Fin de mandat
Nikolaos Stassinopoulos	Administrateur non exécutif, Président	2016	2017
Jacques Moulaert	Administrateur exécutif, Vice-Président	2016	2017
Evangelos Moustakas	Administrateur exécutif, CEO	2016	2017
Michail Stassinopoulos	Administrateur exécutif	2016	2017
Ippokratis Ioannis Stasinopoulos	Administrateur exécutif	2016	2017
Jean Charles Faulx	Administrateur exécutif	2016	2017
Xavier Bedoret	Administrateur non exécutif	2016	2017
Rudolf Wiedenmann	Administrateur non exécutif	2016	2017
Efthimios Christodoulou	Administrateur non exécutif, indépendant	2016	2017
Francis Mer	Administrateur non exécutif, indépendant	2016	2017
Thanasis Molokotos	Administrateur non exécutif, indépendant	2016	2017

3. Informations sur les membres du Conseil

Au cours des cinq dernières années, les membres du Conseil ont occupé les postes suivants (en plus de leur poste d'administrateur dans la Société) et entretenu, avec les entités indiquées ci-après, des liens qui, théoriquement, pourraient être source de conflit d'intérêts :

Nikolaos Stassinopoulos, administrateur non exécutif, Président. M. Stassinopoulos est titulaire d'un master de la Faculté de Sciences Economiques de l'Université d'Athènes. Il a été Vice-président et Président de Viohalco Hellenic. Dans le passé, M. Stassinopoulos a également été membre du Conseil d'administration de la Banque Nationale de Grèce et de la Banque Eurobank-Ergasias.

Jacques Moulaert, administrateur exécutif, Vice-président. M. Moulaert est docteur en droit de l'Université de Gand et est titulaire d'un master en administration publique de l'Université de Harvard. Il est administrateur délégué honoraire de Groupe Bruxelles Lambert S.A. et Président honoraire du Conseil d'administration d'ING Belgium. Il est également fondateur et Vice-président honoraire de la Fondation Louvain. Dans le passé, M. Moulaert a été professeur invité à l'Université Catholique de Louvain (UCL).

Evangelos Moustakas, administrateur exécutif, CEO. M. Moustakas a rejoint Viohalco Hellenic en 1957 et y a occupé divers postes techniques et de direction, notamment celui de Président du Conseil de plusieurs filiales de Viohalco Hellenic (notamment Hellenic Cables S.A. et Etem S.A.). Il est actuellement Président du Conseil d'administration du Hellenic Copper Development Institute et membre à l'étranger d'un grand nombre d'instituts liés au monde métallurgique comme l'ICA, l'IWCC l'ECI, et autres dont l'objet est le développement et la promotion du cuivre et des produits de câblage dans le monde entier.

Michail Stassinopoulos, administrateur exécutif. M. Stassinopoulos a obtenu un master à la London School of Economics, un diplôme de la City University de Londres et un master en transport maritime, commerce et finance de la City University. Il a été membre du Comité exécutif de Viohalco Hellenic à partir de 1995 et du Conseil d'administration d'Elval Hellenic Aluminium Industry S.A. Dans le passé, M. Stassinopoulos a été membre du Conseil de la Fédération Grecque des Industries et de la Chambre de Commerce gréco-japonaise.

Ippokratis Ioannis Stasinopoulos, administrateur exécutif. M. Stasinopoulos a obtenu un master en sciences de gestion de la City University et un master en transport maritime, commerce et finance de l'école de commerce de la City University. Il est membre du Conseil général de SEV (Hellenic Federation of Enterprises), de The Young Presidents Organisation et du Conseil d'administration d'Endeavor Grèce. M. Stassinopoulos occupe un poste de direction dans Viohalco Hellenic depuis 1995.

Jean Charles Faulx, administrateur exécutif. M. Faulx possède un master en sciences économiques de l'Université Catholique de Louvain (UCL). Il a été membre du Conseil d'administration de Cofidin, Genecos S.A. (Paris), Terra Middle East (Dusseldorf), Base Metals (Istanbul) et Metal Agencies (Londres). Il a également été membre du Conseil d'administration d'International Trade S.A. et de Cofidin Treasury Center S.A. avant leur absorption par Cofidin en août 2013. M. Faulx est également PDG de Tepro Metall AG, une filiale de Viohalco, de Studio 58

S.A. et Promark SPRL. Dans le passé, M. Faulx a occupé différents postes chez Techno Trade S.A., JCT Invest et Elval Automotive S.A.

Xavier Bedoret, administrateur non exécutif. M. Bedoret possède un master en droit de l'Université Catholique de Louvain (UCL). Il est auditeur interne et membre de la division Audit et Risques du groupe Engie. Avant de rejoindre Engie, il a travaillé comme expert-comptable, gestionnaire des risques bancaires et financiers et cadre chez KPMG (Bruxelles).

Rudolf Wiedenmann, administrateur non exécutif. M. Wiedenmann est titulaire d'un master de chimie de la Ludwig-Maximilians Universität de Munich et d'un doctorat en sciences naturelles. Il est membre du Conseil de Icme Ecab S.A. Par le passé, il a travaillé au département Recherche et Développement de Siemens et dans différents autres départements dont celui des câbles énergétiques. Il présida l'Association européenne des fabricants de câbles.

Efthimios Christodoulou, administrateur non exécutif et indépendant. M. Christodoulou a obtenu un B.A. en économie au Hamilton College et un M.A. en économie de l'Université de Columbia. Il a fait partie de l'équipe du National Bureau of Economic Research (New York) et a été professeur invité à l'Université de New York. M. Christodoulou a également été Gouverneur de la Banque Nationale de Grèce, Président de la Union of Greek Banks et directeur général de la National Investment Bank of Industrial Development (ETEVA). Il a été Président du Conseil d'administration et CEO d'Olympic Airways, Président exécutif de Hellenic Petroleum S.A., Député européen, Ministre des Affaires étrangères et Ministre de l'Economie nationale. Jusqu'en juin 2013, M. Christodoulou a aussi été Président d'EFG Eurobank. Il est également Président de diverses institutions philanthropiques.

Francis Mer, administrateur non exécutif et indépendant. M. Mer détient un master de l'Ecole Polytechnique et un master en ingénierie de l'Ecole des Mines. Il est Président honoraire du groupe Safran. Dans le passé, M. Mer a occupé divers postes dans le groupe Usinor Sacilor, dont celui de Président du Conseil et de PDG. Il a été Président de Cockerill Sambre, d'Eurofer (Fédération européenne des entreprises sidérurgiques) et de l'International Iron and Steel Institute. Il a été Président de la Fédération Française de l'Acier, de la National Technical Research Association, de l'EPE (Entreprise pour l'Environnement) et du Cercle de l'Industrie, ainsi que co-Président du Conseil d'administration d'Arcelor. M. Mer a été ministre français de l'Economie, des Finances et de l'Industrie de 2002 à 2004.

Thanasis Molokotos, administrateur non exécutif et indépendant. M. Molokotos est diplômé en ingénierie mécanique, en ingénierie marine et en architecture navale du Massachusetts Institute of Technology (Cambridge, USA) et a obtenu un diplôme en ingénierie mécanique à la Tuft University (Medford, USA). Il est Président et CEO d'Assa Abloy Americas. Dans le passé, il était directeur général de Molokotos Textile Corporation et expert en conception chez Rangine Corporation.

Vincent de Launoit, administrateur non exécutif et indépendant. M. Vincent de Launoit occupe les fonctions de PDG au sein de Water and Laser Cutting SA, Water Cutting Luxembourg SA et Laserys SA.

Le mandat de tous les membres du Conseil arrivera à échéance lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 30 mai 2017.

4. Nomination des membres du Conseil

Les membres du Conseil sont élus lors de l'Assemblée générale des actionnaires sur proposition du Conseil. La nomination des membres du Conseil requiert la réunion d'un quorum d'au moins deux tiers (2/3) du capital et une majorité de 75 % des votes exprimés par les actionnaires présents ou représentés. Si ce quorum n'est pas atteint, deux assemblées supplémentaires, lors desquelles le quorum moindre prévu par les articles 21.5 et 21.6 des statuts s'appliquera, pourront être tenues.

En cas de vacance d'un poste de membre du Conseil, les membres restants pourront désigner par un vote à la majorité l'un des leurs pour remplir les fonctions attachées au poste devenu vacant, ce jusqu'à la prochaine assemblée des actionnaires, lors de laquelle le membre ainsi nommé sera confirmé dans ses fonctions ou remplacé.

Les membres du Conseil sont nommés pour un mandat d'un an. Ce mandat est renouvelable. Si un membre ne participe à aucune réunion du Conseil d'administration pendant six (6) mois sans motif valable, il sera réputé démissionnaire.

Le Comité de nomination et de rémunération étudie les candidatures qui lui sont proposées afin de soumettre une liste de candidats au Conseil, en veillant à ce qu'un équilibre satisfaisant entre compétences, connaissances et expérience soit maintenu entre ceux-ci. Le Conseil soumet sa proposition à l'assemblée des actionnaires après examen des recommandations émises par le Comité de nomination et de rémunération.

En vertu de l'article 518 bis, § 3 du CSB au moins un tiers des membres du Conseil de la Société doit être de sexe différent, ce dès l'exercice commençant le 1^{er} janvier 2019. Le Conseil en est conscient.

5. Critères d'indépendance

Le Conseil détermine quels candidats répondent aux critères d'indépendance. Pour être considéré comme indépendant, un membre du Conseil doit satisfaire aux critères définis à l'article 526ter du CSB. Tout membre indépendant du Conseil qui ne répond plus aux critères d'indépendance précités doit immédiatement en informer le Conseil.

Le Conseil de Viohalco a passé en revue tous les critères applicables à l'évaluation de l'indépendance des administrateurs conformément au CSB, et au Code 2009. Sur la base des informations fournies par tous les membres du Conseil concernant leurs rapports avec Viohalco et ses filiales, la Société a décidé que MM. Efthimios Christodoulou, Vincent de Launoit, Francis Mer et Thanasis Molokotos sont indépendants selon les critères du CSB et du Code 2009.

6. Fonctionnement

Le Conseil a élu parmi ses membres un président, M. Nikolaos Stassinopoulos (le **Président**). Le Président assume la direction du Conseil et définit l'ordre du jour de ses réunions, en concertation avec le CEO. Il veille à ce que tous les administrateurs reçoivent des informations précises, opportunes et claires à cet égard.

Le Conseil a désigné un secrétaire, M. Jacques Moulart, chargé le conseiller sur tous les thèmes de gouvernance (le **Secrétaire chargé de la gouvernance d'entreprise**).

Le Conseil se réunira aussi souvent que l'exigent les intérêts de la Société et dans tous les cas au moins cinq fois par an. La majorité des réunions du Conseil au cours d'une année auront lieu en Belgique.

Les réunions du Conseil peuvent également se tenir par téléconférence, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant aux participants de s'entendre de façon continue et de prendre une part active à ces réunions. La participation à une réunion par les moyens de communication précités équivaut à une présence en personne à cette réunion.

Si une question urgente ou les intérêts de la Société le justifient, le Conseil peut adopter à l'unanimité des résolutions écrites, qu'il approuvera en vertu d'un document écrit, d'une télécopie ou d'un e-mail ou par tout autre moyen de communication similaire. Chaque membre du Conseil peut donner son consentement séparément et la totalité des consentements constituera la preuve que les résolutions ont été approuvées. La date de ces résolutions sera celle de la dernière signature. Cette procédure ne peut toutefois pas être utilisée pour l'approbation des comptes annuels. Le Conseil d'administration s'est tenu par téléphone le 12 février 2016, trois membres étant absents et représentés.

Il s'est réuni à Bruxelles le 30 mars 2016, en présence de quatre membres du Conseil à Bruxelles et les autres étant en ligne, sauf un membre étant absent et représenté et un autre étant absent.

Il s'est réuni à Bruxelles le 14 avril 2016, en présence de trois membres du Conseil à Bruxelles et 7 autres étant en ligne, sauf un membre étant absent et représenté et un membre absent.

Il s'est tenu par téléphone le 3 juin 2016, un membre étant absent.

Il s'est réuni à Athènes le 29 septembre, deux membres du Conseil étant absents et représentés.

Il s'est tenu par téléphone le 16 novembre 2016, en présence de quatre membres du Conseil à Bruxelles et les autres étant en ligne, sauf trois membres étant absents et représentés.

Il s'est réuni à Bruxelles le 30 novembre 2016, deux membres du Conseil étant absents et représentés.

Comités du Conseil d'administration

En 2016, le Conseil était aidé de deux comités, chargés de lui prêter assistance et de faire des recommandations dans des domaines spécifiques : le Comité d'audit et le Comité de nomination et de rémunération. Les compétences de ces comités sont essentiellement définies dans la Charte de gouvernance d'entreprise.

1. Comité d'audit

En 2016, le Comité d'audit comprenait M. Efthimios Christodoulou (Président), M. Xavier Bedoret et le Comte Vincent de Launoit. Tous sont administrateurs non exécutifs et deux d'entre eux sont indépendants.

Tous les membres du Conseil faisant partie du Comité d'audit satisfont aux critères de compétence grâce à la formation et à l'expérience acquise au cours de leurs précédentes fonctions.

Conformément à la Charte, le Comité d'audit se réunit au moins quatre fois par an et rencontre au minimum deux fois par an les commissaires aux comptes.

Le Comité d'audit conseille le Conseil en matière de comptabilité, d'audit et de contrôle interne. Il lui incombe notamment de :

- surveiller le processus de reporting financier ;
- surveiller l'efficacité du système de contrôle interne et de gestion des risques de la Société ;
- surveiller l'audit interne et son efficacité ;
- surveiller le contrôle statutaire des comptes annuels et consolidés, y compris assurer le suivi des éventuelles questions et recommandations du commissaire aux comptes ;
- présenter des recommandations au Conseil concernant la nomination du commissaire aux comptes ; et
- vérifier et surveiller l'indépendance du commissaire aux comptes, en particulier lorsqu'il fournit des services complémentaires à la Société.

Le comité d'audit s'est réuni à quatre reprises, le 29 mars à Bruxelles, un membre étant en ligne, le 31 mai à Bruxelles, le 29 septembre à Athènes, un membre étant absent et représenté, le 30 novembre 2016 à Bruxelles, tous les membres étant présents. L'auditeur interne et l'auditeur externe étaient présents aux réunions du 31 mai et du 29 septembre.

2. Comité de nomination et de rémunération

En 2016, le Comité de nomination et de rémunération était composé de M. Nikolaos Stassinopoulos (Président), de M. Francis Mer et de M. Efthimios Christodoulou.

MM. Mer et Christodoulou sont des administrateurs non exécutifs et indépendants.

Le Comité se réunit deux fois par an. Le Président a fait rapport au Conseil sur l'efficacité de ce Comité le 3 décembre 2014.

Le Comité de nomination et de rémunération conseille principalement le Conseil en matière de nomination et de rémunération des membres du Conseil, de la direction exécutive et des cadres supérieurs. Il doit plus particulièrement :

- soumettre un rapport de rémunération au Conseil ;
- faire des recommandations au Conseil concernant la nomination des administrateurs, du CEO et du Vice-président ;

-
- évaluer périodiquement la composition et la taille du Conseil et lui faire des recommandations quant à d'éventuelles modifications ;
 - identifier et nommer, aux fins d'approbation par le Conseil, des candidats aux postes à pourvoir ; et
 - donner des conseils concernant des propositions de nomination émanant des actionnaires.

Le Comité de nomination et de rémunération s'est tenu deux fois le 30 mars 2016 et le 30 novembre à Bruxelles avec la participation de tous ses membres. Il a soumis au Conseil ses recommandations quant aux émoluments à attribuer aux membres ainsi qu'à la rémunération du CEO, du Vice-président et de MM. Michail Stassinopoulos et Ippokratis Ioannis Stasinopoulos.

Évaluation du Conseil d'administration et de ses comités

Le Conseil, lors de sa séance du 3 décembre 2014, a chargé son Président d'une première évaluation du fonctionnement du Conseil, de ses Comités, de la direction exécutive et en particulier du CEO, ainsi que de la contribution de chaque Administrateur au fonctionnement du Conseil et des relations existantes entre la direction exécutive et le Conseil.

Direction exécutive

La direction exécutive est assurée par quatre personnes : le CEO, M. Evangelos Moustakas, le Vice-président exécutif, M. Jacques Moolaert, le CFO, M. Dimitri Kyriacopoulos et le directeur de la comptabilité et des affaires fiscales, M. Panteleimon Mavrakis. Les quatre membres de la direction exécutive sont élus par le Conseil pour un mandat de 1 an courant d'une Assemblée générale ordinaire à celle de l'année suivante, renouvelable par le Conseil. Les mandats actuels prennent fin à l'Assemblée générale ordinaire du 30 mai 2017 et peuvent être renouvelés.

Le CEO est investi de la gestion journalière de la Société. Il est également chargé de mettre en œuvre les décisions du Conseil.

Les responsabilités générales du CEO consistent à :

- préparer les propositions stratégiques à soumettre au Conseil ;
- mettre en place de contrôles internes ;
- assurer le suivi et la gestion des résultats de la Société et de sa performance au regard des plans stratégiques et financiers ;
- émettre des directives, des recommandations et des conseils relatifs aux activités de la Société ;
- préparer les états financiers de la Société conformément aux normes comptables applicables ainsi que les communiqués de presse y afférents publiés par la Société et présenter au Conseil une évaluation équilibrée et compréhensible de la situation financière de la Société ;
- faire des recommandations au Conseil sur les questions relevant de sa compétence ; et
- rendre compte au Conseil de la performance de la Société.

Le Président du Conseil entretient une relation étroite avec le CEO, lui fournit appui et conseil dans le respect de son autonomie.

La direction exécutive a reçu du Conseil les missions suivantes :

- la mise en place du système de contrôle interne de la Société, sans préjudice du rôle de surveillance assumé par le Conseil d'administration et, en son nom, par le Comité d'audit ;
- la présentation au Conseil, dans les délais requis, d'une proposition complète, fiable et précise des états financiers de la Société, dans le respect des normes et politiques comptables arrêtées par celle-ci ;
- la divulgation obligatoire des états financiers et des autres éléments essentiels de la situation financière et non financière de la Société ;
- la présentation au Conseil d'une évaluation équilibrée et compréhensible de la situation financière de la Société ;
- la fourniture dans les délais requis au Conseil des informations nécessaires à l'exécution des obligations lui incombant ;
- la responsabilité financière à l'égard du Conseil pour la décharge de ses responsabilités.

Rapport de rémunération

1. Politique de rémunération

La politique de rémunération des administrateurs exécutifs et non exécutifs et de la direction exécutive est fixée par le Conseil sur proposition du Comité de nomination et de rémunération. Elle conduit à des propositions qui doivent être approuvées par les actionnaires lors de l'Assemblée générale ordinaire annuelle en ce qui concerne les membres du Conseil. Le Comité de nomination et de rémunération fait ses propositions sur la base d'une étude des conditions en vigueur sur le marché pour des sociétés comparables.

Viohalco ne prévoit pas de changement significatif de sa politique de rémunération actuelle pour 2017 et 2018.

2. Conseil d'administration

La politique de rémunération pour l'année 2016-2017 prévoit une rémunération fixe pour chaque membre du Conseil d'un montant de 25.000 euros augmenté d'une somme identique en cas d'appartenance à un comité.

La rémunération du Président du Conseil est égale à celle des autres administrateurs non exécutifs.

Ces rémunérations sont attribuées prorata temporis pour la période courant d'une Assemblée ordinaire à celle de l'année suivante, et payables en fin de période. Aucune rémunération variable n'est prévue.

Le tableau ci-dessous offre un aperçu de la rémunération versée aux membres du Conseil d'administration pour la période d'exécution de leur mandat (2016-2017) :

(*) Ce membre du Conseil a renoncé à toute rémunération.

Noms	Montants fixés pour les membres du Conseil (montants en euros)	Montants fixés pour les membres du Cté d'audit	Montants fixés pour les membres du Cté de nomination et de rémunération	Total
Nikolaos Stassinopoulos	25.000	0	25.000	50.000
Jacques Moulaert	25.000	0	0	25.000
Evangelos Moustakas	25.000	0	0	25.000
Michail Stassinopoulos	25.000	0	0	25.000
Ippokratis Ioannis Stasinopoulos	25.000	0	0	25.000
Jean Charles Faulx	25.000	0	0	25.000
Xavier Bedoret	25.000	25.000	0	50.000
Rudolf Wiedenmann	25.000	0	0	25.000
Efthimios Christodoulou (*)	0	0	0	0
Francis Mer	25.000	0	25.000	50.000
Thanasis Molokotos	25.000	0	0	25.000
Vincent de Launoit	25.000	25.000	0	50.000
Rémunération totale	275.000	50.000	50.000	375.000

La rémunération totale versée aux membres du Conseil non exécutifs est présentée dans le tableau ci-dessus, à l'exception de celle de M. Wiedenmann qui a reçu un montant supplémentaire de 3.310 euros de la part d'Icme Ecab, et de celle de M. Bedoret qui a reçu un montant supplémentaire de 8.400 euros de la part de Cenergy Holdings.

3. Administrateurs exécutifs et direction exécutive :

La politique de rémunération des administrateurs exécutifs et membres de la direction exécutive de Viohalco est celle d'une rémunération fixe. Ils n'ont pas droit à des options sur titres ni à un régime de retraite complémentaire. Aucune rémunération contingente ou différée n'a été payée par la Société aux administrateurs exécutifs et membres de la direction exécutive. Ceux-ci n'ont pas de contrat avec la Société qui leur donnerait droit à des avantages au terme de leur mandat.

Le régime de rémunération du CEO et du Vice-président exécutif ne comporte pas de partie variable. La rémunération des autres membres du Conseil exécutifs et représentants légaux ne relève pas de la Société mais de ses filiales.

La rémunération du CEO pour l'exercice social 2016 s'est élevée à 1,287 million d'euros (en plus de sa rémunération en tant que membre du Conseil).

La rémunération versée en 2016 aux administrateurs exécutifs (en plus de leur rémunération en tant que membres du Conseil) et à la direction exécutive, à l'exclusion du CEO, s'élève à 1,647 millions d'euros.

Aucun membre de la direction exécutive n'a quitté Viohalco en 2016.

Audit externe

L'audit des états financiers de la Société est confié à deux commissaires choisis par l'Assemblée générale des actionnaires parmi les membres de l'Institut Belge des Réviseurs d'Entreprises.

Le 31 mai 2016, la Société a nommé KPMG Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises SCRL (« KPMG ») représentée par Benoit Van Roost, ainsi que Renaud de Borman, Réviseurs d'Entreprises-Bedrijfsrevisoren SPRL représentée par Renaud de Borman, comme commissaires pour une durée de trois ans. KPMG est chargée de l'audit des états financiers consolidés et Renaud de Borman de l'audit des comptes sociaux.

La mission et les pouvoirs des commissaires sont ceux définis par la loi. L'Assemblée générale des actionnaires fixe le nombre de commissaires et détermine leurs émoluments conformément à la loi. Les commissaires sont nommés pour un mandat renouvelable de trois ans qui ne peut être révoqué par l'Assemblée générale des actionnaires sans motif valable.

Gestion des risques et contrôle interne

Le cadre législatif et réglementaire belge sur la gestion des risques et de contrôle interne comprend les dispositions pertinentes des lois du 17 décembre 2008 et du 6 avril 2010 (relatives à la gouvernance d'entreprise), ainsi que du Code de gouvernance d'entreprise 2009.

Comme indiqué dans le chapitre de ce rapport annuel intitulé « Risques et incertitudes », la direction exécutive est responsable de la gestion des risques et de la préparation du cadre de contrôle interne. Les principaux risques encourus par Viohalco et ses filiales sont identifiés et gérés par la Société.

Le Comité d'audit supervise la fonction d'audit et s'assure du respect de la Charte de l'audit interne au sein de la Société. Il s'assure de l'indépendance, de l'objectivité et de la compétence des auditeurs, de la bonne planification des missions ainsi que de la mise en œuvre effective des recommandations de l'audit par la direction exécutive.

Le Comité d'audit est responsable, au nom du Conseil, de surveiller ce processus et l'efficacité des systèmes de contrôle et de gestion des risques de la Société tels qu'assumés par l'audit interne.

La fonction Audit interne de Viohalco s'appuie sur un personnel qualifié, tant au niveau du groupe que de chacun de ses segments. Elle applique un programme d'audit basé sur les risques qui vise à garantir que les politiques et procédures définies en matière de gestion des risques sont correctement mises en œuvre. Les déficiences de contrôle interne sont communiquées au Comité d'audit et au Management en temps opportun et un suivi périodique est effectué pour vérifier la mise en œuvre des mesures correctives convenues.

Le contrôle interne est un dispositif de la Société, défini et mis en œuvre sous la responsabilité de la direction exécutive. Il comprend un ensemble de moyens, de procédures et d'actions qui :

-
- contribue à la maîtrise des activités, à l'efficacité des opérations et à l'utilisation efficiente des ressources ; et
 - doit permettre de prendre en compte de manière appropriée les risques significatifs, qu'ils soient opérationnels, financiers ou de conformité.

Le dispositif de contrôle interne vise plus particulièrement à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par la direction exécutive ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la Société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ; et
- la fiabilité des informations financières.

Les services d'audit interne sont fournis à la Société par Steelmet S.A. (filiale de Viohalco) en vertu d'un accord de sous-traitance. Ils se trouvent sous la direction de M. Konstantinos Karonis.

L'audit interne est une activité indépendante et objective qui donne à la Société une assurance raisonnable sur le degré de maîtrise de ses opérations, lui apporte ses conseils pour les améliorer, et contribue à créer de la valeur ajoutée.

L'audit interne aide la Société à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de gestion des risques, de contrôle, et de gouvernement d'entreprise, et en faisant des propositions pour renforcer leur efficacité. Le responsable de l'audit interne fait rapport au Comité d'audit au moins deux fois par an.

Évaluation du risque

Les risques sont identifiés par un processus périodique qui est entrepris tant par Viohalco qu'au niveau des segments. Ce processus aboutit à la rédaction de l'univers des risques, qui est ensuite soumis à l'analyse et l'évaluation quantitative et qualitative, afin de définir le profil de risque mis à jour.

Cette liste des risques, établie par ordre de priorité, est alors soumise à un contrôle ad hoc, afin d'assurer l'exactitude et la mise à jour de la cartographie de la Réponse de risque applicable, c'est à dire les structures, les politiques, les procédures, les systèmes et les mécanismes de suivi mis en place par la direction afin de gérer ces risques. Une analyse consolidée est effectuée au niveau de la direction, dont le résultat est présenté au Comité d'audit et au conseil d'administration. Le Comité d'audit surveille l'efficacité des systèmes de contrôle et de gestion des risques de la Société et se penche sur des aspects spécifiques du contrôle interne et de gestion des risques sur une base continue.

Chaque filiale de Viohalco est responsable de l'évaluation, de l'atténuation et de la surveillance de ses propres risques.

Une représentation graphique de l'exposition actuelle de Viohalco à des risques, ainsi qu'une description de chaque risque, est amplement décrite dans la section « Risques et incertitudes » du présent rapport.

Activités de contrôle et rapport avec les filiales

Viohalco, en tant que société holding, fonctionne d'une manière décentralisée. Chaque filiale de Viohalco est responsable de ses résultats et de sa performance. Leur direction dispose de solides équipes centrales et régionales elles-mêmes directement responsables dans leurs domaines.

Chacune de ces filiales organise son contrôle interne s'appliquant à tous leurs segments, implantations et installations de production. De même, chaque filiale définit sa stratégie, les moyens qui lui sont nécessaires pour la réaliser et les rôles attribués à chaque segment.

Reporting financier et activités de contrôle

Viohalco a établi des procédures pour la collecte des informations financières et opérationnelles de ses différentes filiales en vue d'une consolidation rapide. Celles-ci visent également à assurer la réconciliation des transactions séparées et la mise en œuvre homogène des principes comptables.

Chaque filiale soumet à Viohalco un rapport mensuel d'information financière, en ce compris les résultats, le bilan, la trésorerie, les créances et l'analyse de la marge brute. En plus, un roulement Scorecard est communiqué mensuellement au niveau des filiales concernant l'engagement réel des liquidités à travers le fonds de roulement par rapport aux objectifs.

Un rapport détaillé sur la performance des principales filiales de chaque segment est remis au Conseil deux fois par an. Ce rapport, comparé au budget, fournit des informations opérationnelles et financières et constitue un élément clé pour éclairer Viohalco dans sa prise de décision.

Conflits d'intérêt

L'article 10 de la Charte de Gouvernance définit la politique de Viohalco concernant les transactions ou autres relations contractuelles pouvant exister entre la Société, y compris ses sociétés associées, et les membres du Conseil quand de telles transactions ne sont pas régies par des dispositions légales en la matière.

En cas de conflit d'intérêts avec un membre du Conseil, un actionnaire ou une autre filiale de Viohalco, le Conseil appliquera les procédures spécifiques définies aux articles 523 et 524 du CSB.

En règle générale, chaque membre du Conseil et de la direction exécutive s'attache à prévenir tout conflit d'intérêts et fait toujours prévaloir l'intérêt de Viohalco sur le sien. Chaque membre du Conseil et de la direction exécutive organise ses activités personnelles de manière à éviter tout conflit d'intérêts, direct ou indirect, avec Viohalco.

Tous les membres du Conseil doivent informer ce dernier des conflits d'intérêts dès leur apparition. Si le conflit d'intérêts concerne des intérêts patrimoniaux, ils doivent en outre s'abstenir de participer aux discussions et délibérations portant sur le sujet concerné conformément à l'article 523 du CSB. Les délibérations de la réunion au cours de laquelle de tels conflits d'intérêts sont exposés figureront dans le rapport annuel de la Société.

Si le conflit d'intérêts n'est pas régi par les dispositions du CSB et implique une transaction ou une relation contractuelle entre Viohalco ou une de ses entités associées d'une part et un membre du Conseil ou de la direction exécutive (ou une société ou entité avec laquelle ce

membre du Conseil ou de la direction exécutive a un rapport étroit) d'autre part, ce membre doit informer le Conseil du conflit. Le Conseil doit alors veiller tout particulièrement à ce que l'approbation de la transaction soit faite à des conditions de marché et motivée par le seul intérêt de Viohalco.

Dans tous les cas impliquant un conflit d'intérêts non régi par l'article 523 du CSB, il appartient au membre du Conseil concerné par le conflit d'intérêts de juger s'il doit s'abstenir de participer aux délibérations et au vote.

Depuis que la Société est cotée, aucune transaction ou autre relation contractuelle entre Viohalco et les membres du Conseil donnant lieu à un conflit d'intérêts au sens des articles 523 et 524 du CSB n'a été signalée au Conseil.

Actionnariat

1. Structure du capital

Au 31 décembre 2016, le capital social de la Société s'élevait à 141.893.811,46 euro représentés par 259.189.761 actions sans désignation de valeur nominale. Il n'y a pas de capital autorisé.

Toutes les actions de la Société appartiennent à la même catégorie de titres et sont nominatives ou dématérialisées. Les détenteurs d'actions peuvent à tout moment faire convertir leurs actions nominatives en actions dématérialisées et inversement.

Aucune restriction de transfert d'action n'est prévue dans les statuts de la Société. Toutes les actions sont donc librement transférables. Chaque action donne droit à une voix. Aucun droit spécial n'est lié aux actions de la Société.

2. Restrictions des droits de vote

Les statuts de la Société ne comportent aucune restriction quant à l'exercice des droits de vote par les actionnaires à condition que ceux concernés soient admis à l'Assemblée générale et que leurs droits ne soient pas suspendus. Les dispositions pertinentes régissant l'admission d'actionnaires à l'Assemblée générale sont définies à l'article 19 des statuts de Viohalco.

L'article 8.3 des statuts dispose que les actions de la Société sont indivisibles et ne reconnaît qu'un seul détenteur par action. Le Conseil d'administration a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits liés à des actions détenues conjointement jusqu'à ce qu'un seul représentant des détenteurs conjoints ait été désigné.

3. Transparence

Conformément à la loi belge du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations dans des sociétés cotées et portant des dispositions diverses (loi sur la transparence) transposant dans la législation belge la directive 2004/109/CE, toutes les personnes physiques et morales doivent informer la Société et l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA) dans les cas suivants :

- l'acquisition ou la cession de titres conférant le droit de vote, ou instruments financiers assimilés ;
- la détention de droits de vote au moment de l'introduction en Bourse ;
- le franchissement passif d'un seuil ;
- le franchissement d'un seuil par des personnes agissant de concert ou un changement de la nature d'un accord d'agissement de concert ;
- la mise à jour d'une notification précédente à propos des titres conférant un droit de vote ;

-
- l'acquisition ou la cession du contrôle d'une entité détenant les titres conférant un droit de vote ; et
 - l'introduction par la Société dans ses statuts de seuils de notification supplémentaires dans chaque cas où le pourcentage de droits de vote attachés aux titres conférant les droits de vote détenus par ces personnes atteint, dépasse ou tombe en dessous du seuil légal fixé à 5 % du total des droits de vote et à 10 %, 15 %, 20 % etc. par tranche de 5 %, ou encore, le cas échéant, les seuils supplémentaires indiqués dans les statuts.

La notification doit avoir lieu dès que possible et au plus tard dans les quatre jours de cotation suivant l'acquisition ou la cession des droits de vote à l'origine de l'arrivée au seuil. Quand la Société reçoit une notification d'information concernant l'arrivée à un seuil, elle doit publier cette information dans les trois jours de cotation suivant la réception de la notification.

Lors d'une Assemblée générale des actionnaires de la Société, aucun actionnaire ne peut revendiquer un nombre de votes supérieur à celui lié aux titres ou droits notifiés conformément à la loi sur la transparence au moins 20 jours avant la date de ladite assemblée, avec certaines exceptions.

Vous trouverez la forme sous laquelle ces notifications doivent être effectuées et des explications supplémentaires sur le site Web de la FSMA (www.fsma.be).

Les droits de vote détenus par les principaux actionnaires de la Société au 30 mars 2017 sont disponibles sur le site Web de Viohalco (www.viohalco.com).

Viohalco n'est pas au courant de l'existence de quelque accord entre actionnaires concernant le transfert ou l'exercice des droits de vote liés aux actions de la Société.

Assemblée générale des actionnaires

1. Réunions

L'Assemblée générale des actionnaires de la Société se tient chaque dernier mardi de mai à 12 heures (midi) ou, si le jour est un jour férié légal en Belgique, le jour ouvrable précédent, à la même heure. Elle a lieu à Bruxelles au siège de la Société ou à l'endroit indiqué dans la convocation.

Les autres assemblées des actionnaires doivent se tenir le jour, à l'heure et à l'endroit indiqués dans la convocation. Elles peuvent avoir lieu dans des endroits autres que le siège social.

Les assemblées annuelles, spéciales et extraordinaires des actionnaires de la Société peuvent être convoquées par le Conseil d'administration ou le commissaire aux comptes de la Société et doivent l'être à la demande d'actionnaires représentant un cinquième du capital social de la Société.

2. Quorum et majorités requis pour la modification des statuts

La modification des statuts de Viohalco requiert que deux tiers du capital soit présent ou représenté et est adoptée à une majorité de 75 % des votes. Si le quorum de deux tiers du capital n'est pas atteint lors d'une première assemblée, une deuxième assemblée peut être convoquée avec le même ordre du jour et délibèrera valablement si 60 % du capital est présent ou représenté.

Si ce quorum n'est pas atteint, une troisième assemblée pourra être convoquée qui délibèrera valablement si 58 % du capital est présent ou représenté.

Informations à l'attention des actionnaires et données sur le marché

Informations sur les actions et évolution des actions

Le capital social de Viohalco est fixé à 141.893.811,46 euros et divisé en 259.189.761 actions sans valeur nominale, après l'achèvement de la fusion transfrontalière par absorption par Viohalco des filiales grecques Elval Holdings Société Anonyme (Elval), Diatour, Management and Tourism Société Anonyme (Diatour), Alcomet Copper et Aluminium Société Anonyme (Alcomet) et la société luxembourgeoise Eufina S.A. (Eufina) le 26 février 2016.

Les actions ont été émises sous forme nominative et dématérialisée. Toutes les actions sont librement transférables et entièrement libérées. La Société n'a pas émis d'autres catégories d'actions, telles que des actions sans droit de vote ou privilégiées.

Toutes les actions représentant le capital social sont assorties des mêmes droits. Conformément aux statuts de la Société, chaque action confère une voix à son détenteur.

Les actions de Viohalco sont cotées sur le marché réglementé d'Euronext Bruxelles sous le symbole « VIO » et le code ISIN BE0974271034 ainsi que sur le marché principal de la Bourse d'Athènes sous le même code ISIN et sous le symbole VIO (alphabet latin) et BIO (alphabet grec).

Données de marché

Le tableau ci-dessous présente, pour les périodes indiquées, les cours de clôture maximum et minimum en fin d'exercice et les cours de clôture en fin d'exercice de Viohalco S.A. sur Euronext Bruxelles et à la Bourse d'Athènes.

Cours de l'action sur EURONEXT BRUXELLES en EUR	2015	2016
À la fin de l'exercice	1,61	1,22
Maximum	3,98	1,70
Minimum	1,53	1,00
Dividendes	0	0
Rendement annuel brut en %	-16,1 %	-24,35 %
Cours de l'action à la BOURSE D'ATHÈNES en EUR	2015	2016
À la fin de l'exercice	1,60	1,25
Maximum	4,08	1,67
Minimum	1,50	0,98
Dividendes	0	0
Rendement annuel brut en %	-13,98 %	-21,88 %

Relations avec les investisseurs

Sofia Zairi

Directrice des relations investisseurs

E-mail : ir@viohalco.com

Viohalco S.A.	Viohalco S.A. – succursale grecque
30 Marnix Avenue,	16 Himaras Street,
1000 Bruxelles,	151 25 Maroussi, Athènes
Belgique	Grèce

Tél. Belgique : (+32) 2 224 09 11

Tél. Grèce : (+30) 210 686 11 11, (+30) 210 678 77 73

Marché NYSE Euronext Brussels

Symbole VIO

Code ISIN BE0974271034

Marché Bourse d'Athènes

Symbole VIO (alphabet latin) et BIO
(alphabet grec)

Code ISIN BE0974271034

Viohalco reste déterminée à fournir des informations financières transparentes et de haute qualité. Les états financiers consolidés de Viohalco ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'UE (« IFRS telles qu'adoptées par l'UE »).

Structure de l'actionariat

Sur la base des dernières déclarations de transparence, la structure de l'actionariat de Viohalco est la suivante :

Nom (actionnaires)	% des droits de vote
Evangelos Stassinopoulos	42,81 %
Nikolaos Stassinopoulos	32,27 %

Politique de distribution et de dividende

Depuis sa constitution en 2013, Viohalco ne possède pas d'historique de distribution de dividendes.

Le Conseil d'administration a actuellement l'intention à court terme de réinvestir les bénéfices de la Société dans les activités de cette dernière. Cette politique sera réexaminée par le Conseil en temps voulu et, si la politique évolue, la Société informera le marché en conséquence. Aucune garantie ne peut toutefois être donnée que Viohalco procédera à des versements de dividendes à l'avenir. Ces versements dépendront d'un certain nombre de facteurs, dont les perspectives de Viohalco, ses stratégies, ses résultats d'exploitation, ses bénéfices, ses exigences de fonds propres, ses excédents de trésorerie, sa situation financière générale, des restrictions contractuelles et d'autres facteurs jugés appropriés par le Conseil d'administration. En raison de ses intérêts et participations dans un certain nombre de filiales et sociétés affiliées, les comptes sociaux de Viohalco et sa capacité à verser des dividendes dépendent en partie de la perception de dividendes et de distributions de ces filiales et sociétés affiliées. Le versement de dividendes par ces filiales et sociétés affiliées est lié à l'existence de bénéfices, flux de trésorerie et réserves distribuables suffisants.

Calendrier financier

Date	Publication/événement
30 mai 2017	Assemblée générale annuelle 2017
29 septembre 2017	Résultats semestriels 2017

Annexe - Autres mesures de la performance (AMP)

Introduction

La direction de Viohalco a adopté, suit et publie, en interne et en externe, d'Autres mesures de performance (AMP) relatives au compte de résultat, à savoir la Marge brute ajustée (Marge brute-a), l'EBITDA ajusté (EBITDA-a) et l'EBIT ajusté (EBIT-a) en vertu du principe qu'il s'agit de mesures appropriées qui reflètent la performance sous-jacente de l'entreprise. Ces AMP permettent des comparaisons significatives de la performance commerciale entre différentes périodes de déclaration. Ce sont également des mesures de performance clés à partir desquelles Viohalco prépare, suit et évalue ses budgets annuels et ses projets au long cours (à 5 ans). Néanmoins, cela ne suggère ni n'implique en aucune manière que ces éléments ajustés soient non opérationnels ou non récurrents. Le Rapport de gestion relatif à l'exercice 2016 correspond au premier exercice pour lequel Viohalco publie, en externe, ces AMP accompagnées des chiffres comparables pour l'exercice 2015.

La direction de Viohalco publie également dans son Rapport de gestion relatif à l'exercice 2016, d'autres AMP relatives au compte de résultat, à savoir l'EBITDA et l'EBIT aux fins de la continuité de l'information étant donné que ces AMP ont toujours été publiées dans les précédents Rapports de gestion.

S'agissant des éléments du bilan, la direction de Viohalco suit et publie la dette nette.

Définitions générales

EBITDA-a

L'**EBITDA-a** se définit comme le produit des opérations poursuivies avant :

- les impôts sur le résultat,
- les charges d'intérêts nettes,
- la dotation aux amortissements.

tel qu'ajusté pour exclure :

- le décalage des prix des métaux,
- les coûts de restructuration,
- les coûts d'inactivité exceptionnels,
- les pertes de valeur/reprise des pertes de valeur des actifs immobilisés et des immobilisations incorporelles,
- les pertes de valeur/reprise de pertes de valeur des placements,
- les gains ou pertes latentes sur produits dérivés et sur différences de change,
- les gains/pertes sur cessions d'actifs immobilisés, immobilisations incorporelles et placements,
- les frais et amendes liés aux litiges exceptionnels,

-
- les provisions exceptionnelles sur créances à recevoir ainsi que les produits d'assurance respectifs et
 - les autres éléments exceptionnels ou inhabituels.

EBIT-a

L'**EBIT-a** se définit comme le produit des opérations poursuivies avant :

- les impôts sur le résultat,
- les charges d'intérêts nettes,

tel qu'**ajusté pour exclure** les mêmes éléments que ceux exclus de l'EBITDA-a.

Marge brute-a

La **marge brute-a** est la marge brute telle qu'ajustée pour exclure :

- le décalage des prix des métaux,
- les coûts de restructuration (s'ils sont inclus dans la Marge brute),
- les coûts d'inactivité exceptionnels,
- d'autres éléments exceptionnels ou inhabituels (s'ils sont inclus dans la Marge brute).

EBITDA

L'**EBITDA** se définit comme le produit des opérations poursuivies avant :

- les impôts sur le résultat,
- la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence, nette d'impôts,
- les charges financières nettes,
- la dotation aux amortissements.

EBIT

L'**EBIT** se définit comme le produit des opérations poursuivies avant :

- les impôts sur le résultat,
- la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence, nette d'impôts,
- les charges financières nettes.

L'attention des lecteurs est attirée sur le fait que l'EBITDA et l'EBIT comptabilisent les charges financières nettes alors que l'EBITDA-a et l'EBIT-a comptabilisent les charges d'intérêts nettes.

Dettes nettes

La **dettes nettes** se définit comme le total :

-
- des emprunts à long terme,
 - des crédits à court terme,

déduction faite :

- de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Décalage des prix des métaux

Le décalage des prix des métaux correspond à l'effet au compte de résultat résultant des fluctuations des prix du marché des matières premières métalliques sous-jacentes (métaux ferreux et non-ferreux) que les filiales de Viohalco utilisent en tant que matières premières dans leurs procédés de fabrication de produits finis.

Le décalage des prix des métaux est dû :

- (i) au laps de temps qui s'écoule entre la tarification des achats de métaux, la détention et la transformation de ces métaux et la tarification de la vente des stocks de produits finis aux clients,
- (ii) à l'effet du solde d'ouverture des stocks (qui est, à son tour, affecté par les prix des métaux des périodes précédentes) sur le montant déclaré en tant que Coûts des ventes, en raison de la méthode de coûts utilisée (par ex. moyenne pondérée),
- (iii) à certains contrats clients assortis de prix à terme fixes, ce qui entraîne une exposition aux fluctuations des prix des métaux pendant le laps de temps compris entre la fixation de nos prix de vente et le moment où la vente a réellement lieu.

La plupart des filiales de Viohalco mettent en œuvre un appariement consécutif des achats et des ventes, ou des instruments dérivés afin de diminuer l'effet du décalage des prix des métaux sur leurs résultats. Cependant, il existera toujours certains impacts (positifs ou négatifs) au compte de résultat vu que dans les segments non ferreux (par ex. Aluminium, Cuivre et Câbles), une partie des stocks est traitée comme étant conservée sur une base permanente (stock d'exploitation minimum) et n'est pas couverte. Par ailleurs, dans le segment ferreux (par ex. Acier et Tubes d'acier), aucune couverture des matières premières n'est mise en place.

Tableaux de rapprochement

Marge brute-a

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
Marge brute (telle qu'elle figure dans le compte de résultat)	264.072	229.627
Ajustement pour :		
Décalage des prix des métaux	6.945	41.794
(Plus-values)/moins-values latentes sur les soldes de devises et les produits dérivés (devises et matières premières)	232	1.063
Autres (produits)/dépenses exceptionnel(le)s ou inhabituel(le)s	344	0
Marge brute-a	271.594	272.484

EBIT-a et EBITDA-a

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
Résultat avant impôt (tel qu'il figure dans le compte de résultat)	6.756	-36.784
Ajustement pour :		
Charges d'intérêts nettes	106.917	109.772
Décalage des prix des métaux	6.945	41.794
Frais de restructuration	2.820	3.419
(Plus-values)/moins-values latentes sur les soldes de devises et les produits dérivés (devises et matières premières)	3.282	302
Pertes de valeur/(reprise des pertes de valeur) des actifs immobilisés	10.938	2.908
Provisions exceptionnelles sur créances à recevoir ainsi que les produits d'assurance respectifs	-1.419	0
Frais et amendes/(revenus) liés aux litiges exceptionnels	-902	0
(Gains)/pertes sur cessions d'actifs immobilisés	-540	-2.180
Acquisition à des conditions avantageuses	-7.319	0
Autres (produits)/dépenses exceptionnel(le)s ou inhabituel(le)s	432	290
EBIT-a	127.910	119.522
Réintégration :		
Amortissements & réductions de valeur	121.628	120.376
EBITDA-a	249.538	239.899

EBIT et EBITDA

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre
------------------------------	-------------------------------------

	2016	2015
Résultat avant impôt (tel qu'il figure dans le compte de résultat)	6.756	-36.784
Ajusté pour :		
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence, nette d'impôts	1.240	-882
Résultat financier	102.056	111.042
EBIT	110.052	73.376
Réintégration :		
Amortissements & réductions de valeur	121.628	120.376
EBITDA	231.680	193.753

Dette nette

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
Emprunts à long terme	804.723	895.863
Crédits à court terme	894.491	739.139
Dette totale	1.699.214	1.635.001
déduction faite :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-171.784	-136.296
Dette nette	1.527.430	1.498.705

Annexe - Autres mesures de la performance (AMP)

Introduction

La direction de Viohalco a adopté, suit et publie, en interne et en externe, d'Autres mesures de performance (AMP) relatives au compte de résultat, à savoir la Marge brute ajustée (Marge brute-a), l'EBITDA ajusté (EBITDA-a) et l'EBIT ajusté (EBIT-a) en vertu du principe qu'il s'agit de mesures appropriées qui reflètent la performance sous-jacente de l'entreprise. Ces AMP permettent des comparaisons significatives de la performance commerciale entre différentes périodes de déclaration. Ce sont également des mesures de performance clés à partir desquelles Viohalco prépare, suit et évalue ses budgets annuels et ses projets au long cours (à 5 ans). Néanmoins, cela ne suggère ni n'implique en aucune manière que ces éléments ajustés soient non opérationnels ou non récurrents. Le Rapport de gestion relatif à l'exercice 2016 correspond au premier exercice pour lequel Viohalco publie, en externe, ces AMP accompagnées des chiffres comparables pour l'exercice 2015.

La direction de Viohalco publie également dans son Rapport de gestion relatif à l'exercice 2016, d'autres AMP relatives au compte de résultat, à savoir l'EBITDA et l'EBIT aux fins de la continuité de l'information étant donné que ces AMP ont toujours été publiées dans les précédents Rapports de gestion.

S'agissant des éléments du bilan, la direction de Viohalco suit et publie la dette nette.

Définitions générales

EBITDA-a

L'**EBITDA-a** se définit comme le produit des opérations poursuivies avant :

- les impôts sur le résultat,
- les charges d'intérêts nettes,
- la dotation aux amortissements.

tel qu'ajusté pour exclure :

- le décalage des prix des métaux,
- les coûts de restructuration,
- les coûts d'inactivité exceptionnels,
- les pertes de valeur/reprise des pertes de valeur des actifs immobilisés et des immobilisations incorporelles,
- les pertes de valeur/reprise de pertes de valeur des placements,
- les gains ou pertes latentes sur produits dérivés et sur différences de change,

-
- les gains/pertes sur cessions d'actifs immobilisés, immobilisations incorporelles et placements,
 - les frais et amendes liés aux litiges exceptionnels,
 - les provisions exceptionnelles sur créances à recevoir ainsi que les produits d'assurance respectifs et
 - les autres éléments exceptionnels ou inhabituels.

EBIT-a

L'**EBIT-a** se définit comme le produit des opérations poursuivies avant :

- les impôts sur le résultat,
- les charges d'intérêts nettes,

tel qu'**ajusté pour exclure** les mêmes éléments que ceux exclus de l'EBITDA-a.

Marge brute-a

La **marge brute-a** est la marge brute telle qu'ajustée pour exclure :

- le décalage des prix des métaux,
- les coûts de restructuration (s'ils sont inclus dans la Marge brute),
- les coûts d'inactivité exceptionnels,
- d'autres éléments exceptionnels ou inhabituels (s'ils sont inclus dans la Marge brute).

EBITDA

L'**EBITDA** se définit comme le produit des opérations poursuivies avant :

- les impôts sur le résultat,
- la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence, nette d'impôts,
- les charges financières nettes,
- la dotation aux amortissements.

EBIT

L'**EBIT** se définit comme le produit des opérations poursuivies avant :

- les impôts sur le résultat,
- la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence, nette d'impôts,
- les charges financières nettes.

L'attention des lecteurs est attirée sur le fait que l'EBITDA et l'EBIT comptabilisent les charges financières nettes alors que l'EBITDA-a et l'EBIT-a comptabilisent les charges d'intérêts nettes.

Dette nette

La dette nette se définit comme le total :

- des emprunts à long terme,
- des crédits à court terme,

déduction faite :

- de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Décalage des prix des métaux

Le décalage des prix des métaux correspond à l'effet au compte de résultat résultant des fluctuations des prix du marché des matières premières métalliques sous-jacentes (métaux ferreux et non-ferreux) que les filiales de Viohalco utilisent en tant que matières premières dans leurs procédés de fabrication de produits finis.

Le décalage des prix des métaux est dû :

- (iv) au laps de temps qui s'écoule entre la tarification des achats de métaux, la détention et la transformation de ces métaux et la tarification de la vente des stocks de produits finis aux clients,
- (v) à l'effet du solde d'ouverture des stocks (qui est, à son tour, affecté par les prix des métaux des périodes précédentes) sur le montant déclaré en tant que Coûts des ventes, en raison de la méthode de coûts utilisée (par ex. moyenne pondérée),
- (vi) à certains contrats clients assortis de prix à terme fixes, ce qui entraîne une exposition aux fluctuations des prix des métaux pendant le laps de temps compris entre la fixation de nos prix de vente et le moment où la vente a réellement lieu.

La plupart des filiales de Viohalco mettent en œuvre un appariement consécutif des achats et des ventes, ou des instruments dérivés afin de diminuer l'effet du décalage des prix des métaux sur leurs résultats. Cependant, il existera toujours certains impacts (positifs ou négatifs) au compte de résultat vu que dans les segments non ferreux (par ex. Aluminium, Cuivre et Câbles), une partie des stocks est traitée comme étant conservée sur une base permanente (stock d'exploitation minimum) et n'est pas couverte. Par ailleurs, dans le segment ferreux (par ex. Acier et Tubes d'acier), aucune couverture des matières premières n'est mise en place.

Tableaux de rapprochement

Marge brute-a

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
Marge brute (telle qu'elle figure dans le compte de résultat)	264.072	229.627

Ajustement pour :

Décalage des prix des métaux	6.945	41.794
(Plus-values)/moins-values latentes sur les soldes de devises et les produits dérivés (devises et matières premières)	232	1.063
Autres (produits)/dépenses exceptionnel(le)s ou inhabituel(le)s	344	0
Marge brute-a	271.594	272.484

EBIT-a et EBITDA-a

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
Résultat avant impôt (tel qu'il figure dans le compte de résultat)	6.756	-36.784
Ajustement pour :		
Charges d'intérêts nettes	106.917	109.772
Décalage des prix des métaux	6.945	41.794
Frais de restructuration	2.820	3.419
(Plus-values)/moins-values latentes sur les soldes de devises et les produits dérivés (devises et matières premières)	3.282	302
Pertes de valeur/(reprise des pertes de valeur) des actifs immobilisés	10.938	2.908
Provisions exceptionnelles sur créances à recevoir ainsi que les produits d'assurance respectifs	-1.419	0
Frais et amendes/(revenus) liés aux litiges exceptionnels	-902	0
(Gains)/pertes sur cessions d'actifs immobilisés	-540	-2.180
Acquisition à des conditions avantageuses	-7.319	0
Autres (produits)/dépenses exceptionnel(le)s ou inhabituel(le)s	432	290
EBIT-a	127.910	119.522
Réintégration :		
Amortissements & réductions de valeur	121.628	120.376
EBITDA-a	249.538	239.899

EBIT et EBITDA

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
Résultat avant impôt (tel qu'il figure dans le compte de résultat)	6.756	-36.784
Ajusté pour :		
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence, nette d'impôts	1.240	-882
Résultat financier	102.056	111.042
EBIT	110.052	73.376
Réintégration :		
Amortissements & réductions de valeur	121.628	120.376
EBITDA	231.680	193.753

Dette nette

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
Emprunts à long terme	804.723	895.863
Crédits à court terme	894.491	739.139
Dette totale	1.699.214	1.635.001
déduction faite :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-171.784	-136.296
Dette nette	1.527.430	1.498.705

VIOHALCO

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2016

1.....	État consolidé de la situation financière	106
2.....	Compte de résultat consolidé	107
3.....	Compte de résultat consolidé et autres éléments du résultat global	108
4.....	État consolidé des variations de capitaux propres	109
5.....	État consolidé des flux de trésorerie	110
6.....	Notes concernant les états financiers consolidés	111
1.	Entité publiant les états financiers.....	111
2.	Règles comptables	111
3.	Monnaie fonctionnelle et de présentation	111
4.	Recours à des estimations et jugements.....	112
5.	Principales méthodes comptables.....	113
6.	Segments opérationnels	132
7.	Produits	135
8.	Autres produits et charges	136
9.	Charges financières nettes	138
10.	Résultat par action.....	138
11.	Avantages du personnel.....	140
12.	Charges au titre des avantages du personnel	143
13.	Impôts sur le résultat	143
14.	Stocks.....	144
15.	Créances commerciales et autres débiteurs.....	145
16.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	147
17.	Immobilisations corporelles.....	147
18.	Goodwill et immobilisations incorporelles.....	151
19.	Immeubles de placement.....	154
20.	Entreprises mises en équivalence	156
21.	Autres placements	157
22.	Instruments dérivés.....	158
23.	Capital et réserves	160
24.	Gestion du capital.....	162
25.	Prêts et emprunts	162
26.	Dettes fournisseurs et autres dettes.....	164
27.	Subventions.....	165

28.	Provisions	165
29.	Instruments financiers.....	166
30.	Filiales.....	177
31.	Participations minoritaires	180
32.	Regroupement d'entreprises.....	181
33.	Contrats de location simple	182
34.	Engagements.....	183
35.	Passifs éventuels	183
36.	Parties liées	183
37.	Événements post-clôture	184
38.	Honoraires des commissaires aux comptes	184
	Rapport du réviseur sur les états financiers consolidés.....	186
	Bilan et compte de résultat statutaires simplifiés	188
	Déclaration des personnes responsables	190
	Glossaire.....	191

1. État consolidé de la situation financière

Montants en milliers d'euros	Note	Au 31 décembre	
		2016	2015
ACTIFS			
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	17	1.783.156	1.814.588
Immobilisations incorporelles et goodwill	18	24.657	23.598
Immeubles de placement	19	155.553	156.012
Entreprises mises en équivalence	20	17.594	16.452
Autres placements	21	7.658	7.645
Actifs d'impôt différé	13	14.731	11.664
Instruments dérivés	22	253	0
Créances commerciales et autres débiteurs	15	6.320	8.033
		2.009.922	2.037.993
Actifs courants			
Stocks	14	857.419	786.242
Créances commerciales et autres débiteurs	15	576.187	538.165
Créances d'impôts		1.332	1.246
Autres placements	29	1.633	2.138
Instruments dérivés	22	7.933	3.654
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16	171.784	136.296
		1.616.288	1.467.740
Total des actifs		3.626.210	3.505.734
CAPITAUX PROPRES			
Capitaux propres			
Capital social	23	141.894	117.666
Prime d'émission	23	457.571	453.822
Réserve de conversion		-18.847	-13.968
Autres réserves	23	395.563	328.622
Résultats non distribués		81.525	42.353
		1.057.706	928.495
Participations ne donnant pas le contrôle		90.533	246.349
Total capitaux propres		1.148.239	1.174.843
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes financières	25	804.723	895.863
Instruments dérivés	22	4.366	543
Passifs d'impôt différé	13	147.763	151.365
Avantages du personnel	11	26.868	25.405
Subventions publiques	27	46.468	50.549
Provisions	28	3.863	3.009
Autres passifs	26	12.477	17.924
		1.046.529	1.144.656
Passifs courants			
Dettes commerciales et autres créditeurs	26	506.804	419.201
Passifs d'impôts exigible		19.875	20.534
Emprunts et dettes financières	25	894.491	739.139
Instruments dérivés	22	9.858	5.932
Provisions	28	415	1.428
		1.431.442	1.186.234
Total des passifs		2.477.971	2.330.890
Total des capitaux propres et passifs		3.626.210	3.505.734

Les notes des pages 77 à 161 font partie intégrante des présents États financiers consolidés.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AU 31 DECEMBRE 2016

2. Compte de résultat consolidé

	Pour l'exercice clos le 31 décembre		
<i>Montants en milliers d'euros</i>	Note	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Activités poursuivies			
Produits	7	3.112.654	3.274.735
Coût des ventes	8	-2.848.582	-3.045.108
Marge brute		264.072	229.627
Autres produits	8	38.607	48.419
Frais de commercialisation et de distribution	8	-58.022	-73.678
Charges administratives	8	-95.029	-91.528
Autres charges	8	-39.577	-39.463
Résultat d'exploitation (EBIT)		110.052	73.376
Produits financiers	9	10.367	14.373
Charges financières	9	-112.423	-125.414
Résultat Financier net		-102.056	-111.042
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence, nette d'impôt	20	-1.240	882
Résultat avant impôt		6.756	-36.784
Charge d'impôt sur le résultat	13	-13.685	-26.616
Résultat après impôt des activités poursuivies		-6.930	-63.400
Résultat de l'exercice attribuable aux:			
Propriétaires de la Société		-6.383	-59.993
Participations ne donnant pas le contrôle		-546	-3.407
		-6.930	-63.400
Résultat attribuable aux propriétaires de la société (par action)			
De base et dilué	10	-0,0250	-0,2676

Les notes des pages 77 à 161 font partie intégrante des présents États financiers consolidés.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AU 31 DECEMBRE 2016

3. Compte de résultat consolidé et autres éléments du résultat global

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Note	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
		2016	2015
Résultat de l'exercice		-6.930	-63.400
<u>Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net:</u>			
Réévaluation de l'obligation au titre des prestations définies	11	-607	1.661
Charge d'impôt	13	114	-494
Totale		-494	1.168
<u>Eléments qui sont ou pourront être reclassés ultérieurement en résultat:</u>			
Ecart de change		-17.994	3.812
Gain / (perte) des variations de la juste valeur de la couverture des flux de trésorerie - portion efficace		-2.568	-10.794
Gain / (perte) des variations de la juste valeur de la couverture des flux de trésorerie - reclassés en résultat		-10	5.228
Gain / (perte) des variations de la juste valeur de Disponible à la vente - variation nette de la juste valeur	21	-24	-4.378
Charge d'impôt	13	-204	978
Totale		-20.800	-5.154
Résultat global total de l'exercice		-28.223	-67.387
Résultat global total attribuable aux:			
Propriétaires de la Société		-22.958	-64.774
Participations ne donnant pas le contrôle		-5.266	-2.613
Résultat globale totale de l'exercice		-28.223	-67.387

Les notes des pages 77 à 161 font partie intégrante des présents États financiers consolidés.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2016

4. État consolidé des variations de capitaux propres

	Note	Capital social	Prime d'émission	Actions propres	Autres réserves	Résultats non distribués	réserve de conversion	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
2016										
Solde au 1er janvier 2016		117.666	453.822	-8.059	336.681	42.353	-13.968	928.495	246.349	1.174.843
Résultat global total de l'exercice										
Ecart de change		0	0	0	-1.693	-260	-14.621	-16.575	-4.719	-21.294
Bénéfice/Perte (-)		0	0	0	0	-6.383	0	-6.383	-546	-6.930
Résultat global total de l'exercice		0	0	0	-1.693	-6.643	-14.621	-22.958	-5.266	-28.223
Transactions avec les propriétaires de la Société:										
Regroupement d'entreprise Eufina	32	13.642	515	0	0	-11.231	0	2.926	0	2.926
Transfert de réserves		0	0	0	28.852	-28.852	0	0	0	0
Dividende		0	0	0	0	0	0	0	-1.307	-1.307
Total		13.642	515	0	28.852	-40.083	0	2.926	-1.307	1.619
Variations des participations										
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle Elval, Ali	30, 32	10.586	3.234	8.059	21.601	118.261	4.286	166.028	-166.028	0
Autres variations des participations	30	0	0	0	10.122	-32.363	5.457	-16.785	16.785	0
Total variations des participations		10.586	3.234	8.059	31.723	85.898	9.743	149.243	-149.243	0
Solde au 31 décembre 2016		141.894	457.571	0	395.563	81.525	-18.847	1.057.706	90.533	1.148.239
2015										
Solde au 1er janvier 2015		104.996	432.201	0	363.003	32.768	-12.755	920.214	322.792	1.243.006
Résultat global total de l'exercice										
Ecart de change		0	0	0	-5.215	404	30	-4.780	794	-3.987
Bénéfice/Perte (-)		0	0	0	0	-59.993	0	-59.993	-3.407	-63.400
Résultat global total de l'exercice		0	0	0	-5.215	-59.589	30	-64.773	-2.613	-67.387
Transactions avec les propriétaires de la Société:										
Transfert de réserves		0	0	0	-1.411	-890	3	-2.298	2.298	0
Dividende		0	0	0	0	0	0	0	-953	-953
Total		0	0	0	-1.411	-890	3	-2.298	1.345	-953
Variations des participations										
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle Sidenor	30	12.670	21.620	-8.059	-19.909	68.006	-1.170	73.158	-73.158	0
Total variations des participations		0	0	0	214	2.057	-76	2.195	-2.017	178
Total variations des participations		12.670	21.620	-8.059	-19.695	70.063	-1.246	75.353	-75.175	178
Solde au 31 décembre 2015		117.666	453.822	-8.059	336.681	42.353	-13.968	928.495	246.349	1.174.843

Les notes des pages 77 à 161 font partie intégrante des présents États financiers consolidés.

La ligne « Variation des participations » concerne les transactions décrites dans les notes 30 et 32.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2016

5. État consolidé des flux de trésorerie

<i>Montants en milliers d'euro</i>	Note	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
		<u>2016</u>	<u>2015</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Résultat de l'exercice		-6.930	-63.400
<i>Ajustement pour:</i>			
Charge d'impôt sur le résultat	13	13.685	26.616
Les dotations aux amortissements		122.550	123.339
Amortissement des immeubles de placement		3.194	1.667
Amortissement des subventions	27	-4.116	-4.630
Revenu Financier	9	-10.367	-14.373
	20	1.240	-882
Différences de change		-431	-13.277
Frais financiers	9	112.423	125.414
Bénéfice (-) / perte de la vente de PP & E et actifs incorporels		-540	-2.050
Dépréciation et radiations d'immobilisations corporelles, des actifs incorporels et des biens d'investissement		<u>12.113</u>	<u>3.807</u>
		<u>242.821</u>	<u>182.233</u>
Diminution / augmentation (-) des stocks		-76.631	56.499
Diminution/ augmentation (-) des créances commerciales et autres débiteurs		-53.011	46.863
Diminution/augmentation (-) des dettes fournisseurs et autres créditeurs		<u>61.096</u>	<u>-26.361</u>
		<u>-68.547</u>	<u>77.001</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		<u>174.275</u>	<u>259.234</u>
Intérêts versés		-101.872	-121.963
Impôt sur le résultat payé		<u>-5.698</u>	<u>-6.567</u>
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles		<u>66.705</u>	<u>130.704</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Achat d'immobilisations corporelles et incorporelles		-103.585	-196.155
Achat d'immeubles de placement	19	-6.423	-9.878
Produit de la vente des immobilisations corporelles et incorporelles		3.130	10.660
Acquisition d'entités mises en équivalence	20	-110	-757
Dividendes reçus		827	1.699
Produit de la vente de placements disponibles à la vente		207	39.868
Achat d'autres investissements		-211	-2.386
Achat d'autres investissements		0	1.293
Trésorerie acquise à partir du regroupement d'entreprises	32	9.880	0
Intérêt reçu		3.953	5.278
Produit de la vente d'autres investissements		70	2.038
Encaisse nette utilisée dans les activités d'investissement		<u>-92.262</u>	<u>-148.340</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Produit de nouveaux emprunts		466.851	334.516
Remboursement des emprunts		-404.079	-280.138
Dividendes versés aux intérêts minoritaires		<u>-1.397</u>	<u>-951</u>
Flux net de trésorerie utilisé dans les activités de financement		<u>61.375</u>	<u>53.427</u>
Net decrease (-)/ increase in cash and cash equivalents		<u>35.817</u>	<u>35.791</u>
Cash and cash equivalents at the beginning of period		136.296	99.612
Effects of movements in exchange rates on cash held		<u>-329</u>	<u>893</u>
Cash and cash equivalents at the end of period		<u>171.784</u>	<u>136.296</u>

Les notes des pages 77 à 161 font partie intégrante des présents États financiers consolidés.

6. Notes concernant les états financiers consolidés

1. Entité publiant les états financiers

Viohalco S.A. (désignée ci-après « la Société » ou « Viohalco ») est une société belge à responsabilité limitée. Son siège social est établi au 30 avenue Marnix, 1000 Bruxelles, Belgique. Les états financiers consolidés de la Société reprennent ceux de la Société et de ses filiales (désignées collectivement ci-après « Viohalco ») et les participations de Viohalco dans des entreprises associées, comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence.

Viohalco S.A. est une société holding qui détient des participations dans environ 100 filiales, dont deux sont cotées, une à Euronext Bruxelles et une autre à la Bourse d'Athènes. Disposant de sites de production en Grèce, en Bulgarie, en Roumanie, en ancienne République yougoslave de Macédoine et au Royaume-Uni, les filiales de Viohalco sont spécialisées dans la fabrication de produits en acier, en cuivre et en aluminium. En outre, Viohalco est propriétaire de vastes domaines immobiliers en Grèce et a réhabilité quelques-uns de ces sites dans le cadre de projets de promotion immobilière. Ses actions sont cotées sur Euronext Brussels et elle dispose, depuis février 2014, d'une cotation secondaire en Bourse d'Athènes (symbole « VIO »).

Les états financiers consolidés sont disponibles sur le site internet de la société, à l'adresse www.viohalco.com.

2. Règles comptables

Déclaration de conformité

Les États financiers consolidés ont été préparés par la Direction, dans le respect des normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2016. Une partie des états financiers consolidés a été approuvée par le Conseil d'Administration du 30 mars 2017 et publiée par le communiqué de presse du 31 mars 2017. La partie restante a été approuvée ensuite le 28 avril 2017 par le management qui y avait été autorisé par le Conseil d'Administration ont été approuvés pour publication par le Conseil d'administration de la Société en date du 30 mars 2017. Les notes des présents états financiers ont été finalisées ultérieurement par la Direction.

Des détails concernant les principales méthodes comptables de Viohalco sont inclus dans la Note 5.

Base d'évaluation

Les États financiers consolidés ont été préparés en vertu du principe du coût historique, à l'exception des éléments d'actif et de passif suivants, lesquels sont présentés selon une autre méthode pour chaque date de clôture.

- Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat (juste valeur) ;
- Instruments financiers dérivés (juste valeur) ;
- Actifs financiers disponibles à la vente (juste valeur) ;
- Engagement des régimes de retraite à prestations définies (valeur actuelle de l'obligation) ;
- Provisions (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus).

3. Monnaie fonctionnelle et de présentation

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société mère est l'euro. Tous les montants indiqués dans les états financiers consolidés sont arrondis au millier d'euros le plus proche, sauf indication contraire. En raison des arrondis, les chiffres indiqués comme étant des totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être l'addition arithmétique des chiffres qui les précèdent.

4. Recours à des estimations et jugements

La préparation des états financiers selon les normes IFRS exige que la Direction exerce des jugements, réalise des estimations et établisse des hypothèses qui ont des incidences sur la mise en œuvre des méthodes comptables de Viohalco et sur les montants comptabilisés des éléments d'actif et de passif, ainsi que des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et jugements de la Direction sont réexaminés de façon continue. La révision d'estimations est appliquée de façon prospective.

A. Jugements

Les informations concernant les jugements exercés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont incluses dans les notes suivantes :

- Notes 5.1 et 30 - Consolidation : si Viohalco a de facto le contrôle sur une entreprise détenue ;
- Notes 19 et 5.11 – Immeubles de placement classification des immeubles comme immeubles de placement et non pas comme immeubles occupés par leur propriétaire.
-

B. Hypothèses et incertitudes relatives aux estimations

Les informations concernant les hypothèses et incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque significatif de générer un ajustement important pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2016 sont incluses dans les notes suivantes :

- Note 11 – Évaluation de l'obligation au titre des prestations définies : hypothèses actuarielles clés ;
- Note 13 – Comptabilisation d'actifs d'impôt différé, disponibilité de bénéfices imposables futurs pouvant être utilisés pour le report de pertes fiscales ;
- Notes 17, 18 et 19 – Test de dépréciation : hypothèses clés pour les montants recouvrables ;
- Notes 28 et 35 – Comptabilisation et évaluation des provisions et des passifs éventuels : hypothèses clés sous-jacentes aux montants recouvrables ;
- Notes 25 et 5 – Location : si un accord est assorti d'un contrat de location.
- Notes 33 et 5 – Classification du contrat de location

5. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-dessous ont été systématiquement appliquées pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers. Ces mêmes méthodes ont été uniformément respectées par Viohalco et ses filiales et sociétés mises en équivalence.

5.1. Base de consolidation

(a) Regroupements d'entreprises

L'acquisition des filiales est comptabilisée selon la méthode d'acquisition à la date d'acquisition, c'est-à-dire la date à laquelle le contrôle est transféré à Viohalco. Pour évaluer le niveau de contrôle, Viohalco tient compte d'éventuels droits de vote importants susceptibles d'être exercés.

Viohalco et ses filiales mesurent le goodwill à la date d'acquisition comme suit :

- la juste valeur de la contrepartie payée, plus
- la valeur de toute participation ne donnant pas le contrôle dans la filiale acquise, moins
- la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris.

Tout goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel. Tout profit réalisé sur une acquisition à des conditions avantageuses est immédiatement comptabilisé dans le compte de résultat consolidé. Toutes les dépenses directement liées à une acquisition sont directement imputées au compte de résultat consolidé. Tout coût d'acquisition éventuel est comptabilisé à sa juste valeur à la date d'acquisition.

(b) Filiales

Les filiales sont des entités contrôlées par Viohalco. Viohalco contrôle une entité lorsqu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements en vertu du pouvoir qu'elle exerce sur celle-ci. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est exercé jusqu'à ce qu'il cesse d'exister.

(c) Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées à leur juste valeur ou à leur quote-part des actifs nets identifiables de la société acquise à la date d'acquisition. Cette évaluation est effectuée séparément pour chaque acquisition.

Les variations de la part d'intérêt de Viohalco dans une filiale qui n'entraînent pas une perte du contrôle sont comptabilisées comme des opérations sur capitaux propres.

(d) Perte de contrôle

Lorsque Viohalco et ses entités perdent le contrôle d'une filiale, elles décomptabilisent les actifs et passifs de la filiale, ainsi que toute participation ne donnant pas le contrôle et autres composantes de capitaux propres. Tout profit ou perte qui en résulte est comptabilisé en résultat. Tout investissement conservé dans l'ancienne filiale est évalué à sa juste valeur à la date de la perte du contrôle.

(e) Participations dans des sociétés mises en équivalence

Les participations de Viohalco dans des sociétés mises en équivalence incluent des participations dans des entreprises associées et des coentreprises.

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles Viohalco a une influence notable en matière de gestion financière et opérationnelle sans exercer de contrôle ni de contrôle conjoint. Une coentreprise est un accord selon lequel Viohalco a un contrôle conjoint, en vertu duquel Viohalco détient des droits sur l'actif net faisant l'objet de l'accord, plutôt que des droits sur l'actif et des obligations sur le passif.

Les participations dans des entreprises associées et coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence. Elles sont initialement comptabilisées au coût d'acquisition, frais d'acquisition inclus. Après la comptabilisation initiale, les états financiers consolidés incluent la quote-part de Viohalco dans le résultat net et les autres éléments du résultat global des entités mises en équivalence, jusqu'à la date d'extinction de l'influence notable ou du contrôle conjoint.

(f) Transactions éliminées en consolidation

Les soldes et les transactions intragroupe, ainsi que tous produits et charges non réalisés résultant de transactions intragroupe sont éliminés. Les plus-values latentes découlant de transactions avec des entités mises en équivalence sont éliminées à concurrence de la participation détenue par le Groupe dans l'entité. Les moins-values latentes sont éliminées de la même façon, mais seulement dans la mesure où elles ne font pas l'objet d'une dépréciation.

5.2. Devises

(a) Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties dans les monnaies fonctionnelles respectives des entités de Viohalco aux taux de change en vigueur aux dates des opérations en question.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les actifs et les passifs non monétaires qui sont évalués à la juste valeur en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur au moment où la juste valeur a été déterminée. Les plus-values et moins-values de change sont classées et comptabilisées en gain ou perte dans le compte de résultat consolidé en fonction de la nature de l'élément associé dans les états financiers.

Les éléments non monétaires libellés en devises qui sont évalués en fonction du coût historique sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les différences de change résultant de la conversion de couvertures des flux de trésorerie sont constatées dans les autres éléments du résultat global, pour autant que les couvertures soient efficaces.

(b) Activités à l'étranger

Les actifs et passifs des activités à l'étranger, y compris le goodwill et les ajustements à la juste valeur provenant d'acquisitions, sont convertis en euros au taux de change de la date des états financiers. Les produits et dépenses des activités à l'étranger sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Le taux moyen pour la période est jugé approprié.

Les différences de change sont comptabilisées dans le résultat global en différences de conversion, sauf si la différence est attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle.

En cas de cession intégrale ou partielle d'une activité à l'étranger faisant perdre le contrôle, l'influence notable ou le contrôle conjoint, le montant cumulé des différences de conversion relatif à cette activité à l'étranger est reclassé en compte de résultat en tant que partie de la plus-value ou moins-value de cession. Si Viohalco cède partiellement ses intérêts dans la filiale, mais en conserve le contrôle, la quote-part correspondante du montant cumulé est réaffectée aux participations ne donnant pas le contrôle. Lorsque Viohalco ne cède qu'une partie d'une entreprise associée ou d'une coentreprise tout en conservant une influence significative ou un contrôle conjoint, la quote-part correspondante du montant cumulé est reclassée au compte de résultat.

5.3. Chiffre d'affaires

(a) Vente de biens

Les produits des activités ordinaires des entités de Viohalco sont comptabilisés lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété des biens sont transférés au client, le recouvrement de la contrepartie est probable, les coûts associés et l'éventuel retour des biens peuvent être évalués de façon fiable, lorsqu'il n'y a plus d'implication dans la gestion continue des biens et que le montant des produits peut

être évalué de façon fiable. Le montant des produits des activités ordinaires est calculé net des retours, des ristournes commerciales et des rabais de volume.

Le moment du transfert des risques et des avantages dépend des termes propres à chaque contrat de vente. Le transfert se fait quand le produit est livré au client ; toutefois, pour certaines expéditions internationales, le transfert se fait au port, lors du chargement des biens sur le bateau. Pour ces expéditions, selon les incoterms lorsque les marchandises sont chargées sur le navire, ou sur un autre véhicule de livraison, au port du vendeur, l'on considère que tous les risques et avantages ont été transférés du vendeur à l'acheteur et le produit est alors constaté.

(b) Prestations de services

Viohalco et ses filiales enregistrent les produits provenant des prestations de services en fonction du degré d'avancement de la prestation à la date de clôture des états financiers. L'état d'avancement est évalué sur la base d'analyses du travail effectué.

(c) Contrats de construction

Les produits résultant de contrats des filiales de Viohalco comprennent le montant initial convenu dans le contrat, plus toutes modifications de l'étendue des travaux à exécuter, des réclamations et primes de performance, dans la mesure où il est probable qu'ils génèrent des produits et qu'ils puissent être évalués de façon fiable.

Si le résultat du contrat peut être estimé de façon fiable, ce dernier est comptabilisé dans le compte de résultat en proportion de l'état d'avancement du contrat. L'état d'avancement est évalué sur la base d'analyses du travail effectué. Dans le cas contraire, le résultat du contrat n'est comptabilisé qu'à concurrence des coûts engagés susceptibles d'être récupérés.

Les dépenses contractuelles sont comptabilisées en résultat de l'exercice au cours duquel elles sont encourues à moins qu'elles ne constituent un actif en relation avec de futures activités contractuelles.

Toute perte attendue sur un contrat est immédiatement comptabilisée dans le compte de résultat.

(d) Produits de la location d'immeubles de placement

Les revenus locatifs d'immeubles de placement de Viohalco et de ses filiales dans le secteur du développement immobilier sont comptabilisés en revenu sur une base linéaire sur la durée du contrat de location. Les primes de location accordées sont comptabilisées comme une partie intégrante du revenu locatif sur la durée du contrat de location.

Les revenus locatifs sont comptabilisés comme autres produits.

5.4. Avantages sociaux des employés

(a) Avantages du personnel sur le court terme

Les avantages du personnel sur le court terme sont comptabilisés en charges au fur et à mesure que la prestation de service afférente est accomplie. Un passif est comptabilisé pour les montants payables si Viohalco et ses entités sont soumises à une obligation légale existante ou implicite de payer ce montant suite à des services fournis par l'employé par le passé et que cette obligation peut être évaluée de façon fiable.

(b) Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu duquel Viohalco et ses entités versent des cotisations définies à une personne morale tiers sans aucune autre obligation. Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charges sur la période concernée.

(c) Régimes à prestations définies

L'obligation nette de Viohalco et de ses entités au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel au cours de la période actuelle et des périodes antérieures. Ce montant est actualisé et la juste valeur des actifs du régime est ensuite déduite. Le taux d'actualisation est basé sur l'Indice AA iBoxx des obligations d'entreprises en euros à 10 ans.

Les calculs des obligations au titre des prestations définies sont effectués tous les ans par un actuaire qualifié en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Les nouvelles mesures de l'engagement net des régimes à prestations définies, qui se composent des gains et pertes actuariels, sont immédiatement reconnues en autres éléments du résultat global (ARG). Viohalco et ses entités déterminent les intérêts débiteurs nets sur l'engagement net de la prestation définie pour la période au moyen du taux d'escompte utilisé pour mesurer l'obligation inhérente à la prestation définie au début de la période annuelle jusqu'à l'engagement net de la prestation définie, en tenant compte de tout changement apporté à l'engagement net de la prestation définie au cours de la période résultant de cotisations et de versements au titre des prestations. Les dépenses d'intérêt nettes et les autres dépenses liées aux plans à prestations définies sont reconnues au compte de résultat.

Lorsque les prestations d'un régime sont modifiées ou lorsqu'un régime est réduit, le changement y afférent relatif aux prestations pour des services antérieurs ou le gain ou la perte résultant de cette réduction est immédiatement reconnu au compte de résultat. Viohalco et ses entités constatent les gains et pertes afférents au règlement d'un régime à prestations définies au moment de ce règlement.

(d) Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi sont comptabilisées lors de la survenance du premier des deux événements suivants : Viohalco et ses entités ne peuvent plus retirer leur offre d'indemnités ou elles comptabilisent ces frais dans le cadre d'une restructuration. S'il n'est pas prévu que les indemnités soient intégralement réglées dans les 12 mois après la date de « reporting », elles sont actualisées.

En cas d'une cessation d'emploi à l'occasion de laquelle Viohalco et ses entités ne sont pas en mesure de déterminer le nombre de salariés qui bénéficieront de cet incitatif, ces prestations ne sont pas comptabilisées mais enregistrées comme un engagement éventuel.

5.5. Subventions publiques

Les subventions publiques sont reconnues à leur juste valeur lorsque les entités de Viohalco obtiennent l'assurance raisonnable que la subvention sera effectivement reçue et que ces mêmes entités respecteront toutes les modalités stipulées.

Les subventions publiques afférentes à des dépenses sont reportées et reconnues par le biais du compte de résultat afin qu'elles correspondent aux dépenses qu'elles serviront à couvrir.

Les subventions publiques relatives à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont comptabilisées en passifs non courants en tant que subventions publiques différées et portées au compte de résultat selon la méthode linéaire sur la durée de vie attendue des actifs concernés.

5.6. Produits financiers et charges financières

Les produits financiers et charges financières de Viohalco et ses entités comprennent essentiellement :

- les produits d'intérêts ;
- les charges d'intérêts ;
- les dividendes ;
- les gains ou pertes nets sur la cession d'actifs financiers disponibles à la vente ;
- les pertes de valeur d'actifs financiers comptabilisés (autres que des créances commerciales) ;
- les gains et pertes de change sur emprunts.

Les revenus de dividendes sont comptabilisés au compte de résultat à la date à laquelle Viohalco et ses entités ont le droit d'en bénéficier.

(a) Intérêts perçus

Les produits d'intérêts sont comptabilisés prorata temporis selon la méthode du taux d'intérêt réel.

Les charges d'intérêts sont comptabilisées selon la méthode du taux d'intérêt réel.

(b) Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés en tant que produit à la date à laquelle Cenergy Holdings a le droit d'en bénéficier.

5.7. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt courant et l'impôt différé. Il est comptabilisé au compte de résultat sauf dans la mesure où il concerne un regroupement d'entreprises ou des éléments comptabilisés directement comme capitaux propres ou autres éléments du résultat global.

A. Impôt exigible

L'impôt exigible comprend l'impôt à payer ou à recevoir sur le résultat imposable de l'exercice et tous ajustements de l'impôt à payer ou à recevoir relatifs aux exercices précédents. Il est déterminé en application des taux d'imposition en vigueur à la date de clôture des états financiers. L'impôt exigible inclut également tout impôt sur les dividendes.

B. Impôt différé

L'impôt différé est reconnu pour les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs dans l'état de la situation financière et les valeurs calculées sur une base fiscale.

L'impôt différé n'est pas comptabilisé pour :

- des différences temporelles sur la comptabilisation initiale des actifs et des passifs pour une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises et qui n'a pas d'effet sur le résultat comptable ou fiscal ;
- des différences temporelles liées à des participations dans des filiales, des entreprises associées et des coentreprises dans la mesure où Viohalco et ses entités sont capables de contrôler le moment de la reprise des différences temporelles et s'il est probable qu'elles ne soient pas reprises dans un avenir prévisible ; et
- des différences temporelles imposables provenant de la comptabilisation initiale du goodwill.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour les pertes fiscales non utilisées, les crédits d'impôts non utilisés et les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles pour les utiliser. Les actifs d'impôts différés sont révisés à chaque clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal puisse se réaliser ; ces réductions sont contrepassées si la probabilité de bénéfices imposables futurs s'accroît.

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés sont révisés à chaque clôture et comptabilisés dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables seront disponibles pour les utiliser.

Les montants d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt attendu dans la période où l'actif d'impôt sera recouvré en tenant compte des taux d'imposition en vigueur à la date de clôture.

L'évaluation des impôts différés reflète les conséquences fiscales qui découleraient de la façon par laquelle Viohalco et ses entités prévoient, à la date de clôture de recouvrer ou de payer la valeur comptable de leurs actifs et passifs.

Les actifs et les passifs d'impôts différés ne sont compensés que s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

5.8. Stocks

Les stocks sont indiqués au moyen de la plus faible des deux valeurs suivantes : le coût d'acquisition et la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé en appliquant la méthode du coût moyen pondéré et se compose du coût de production et de conversion, ainsi que toutes les charges directes nécessaires pour mettre les stocks dans leur état actuel. Les charges financières ne sont pas incluses dans le coût d'acquisition. La valeur nette de réalisation est estimée en fonction du prix de vente actuel des stocks dans le cours normal de l'activité, déduction faite des frais de vente, si un tel cas de figure se produit.

La dépréciation des stocks pour refléter la valeur nette de réalisation, ainsi que toutes reprises, sont comptabilisées en coût des ventes dans la période au cours de laquelle elle survient.

5.9. Immobilisations corporelles

A. Comptabilisation et évaluation

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés et pertes de valeur. Le coût d'acquisition comprend l'ensemble des dépenses directement liées à l'acquisition ou à la construction de l'actif. Les coûts de construction des actifs immobilisés comprennent le coût de la main d'œuvre directe, des matériaux et tout autre coût liés à leur mise en service ainsi que les coûts d'emprunt.

Les dépenses ultérieures ne sont portées à l'actif que s'il est probable que Viohalco et ses entités bénéficieront d'avantages économiques futurs. Les coûts de réparation et d'entretien sont comptabilisés au compte de résultat consolidé lorsqu'ils sont encourus.

En cas de cession d'une immobilisation corporelle, toute différence entre le prix reçu et la valeur comptable de l'actif est comptabilisée au compte de résultat à la rubrique « Autres produits (charges) d'exploitation ».

Les charges d'emprunt liées à la construction d'actifs immobilisés sont portées à l'actif jusqu'à l'achèvement de la construction.

B. Amortissement

L'amortissement est calculé de manière à radier le coût des immobilisations corporelles, déduction faite de leurs valeurs résiduelles estimées en utilisant la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimée et est généralement comptabilisé au compte de résultat. Les terrains ne sont pas amortis.

Bâtiments	10 à 33 ans
Usines	50 ans
Équipement mécanique	2 -35 ans
Mobilier et autres équipements	2 -8 ans
Véhicules	4 -15 ans

Les ordinateurs sont classés dans la catégorie « Mobilier et autres équipements ».

Les méthodes d'amortissements, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revues lors de chaque date de clôture et ajustées si nécessaire.

C. Reclassement en immeuble de placement

Lorsque la destination d'un bien immobilier n'est plus l'occupation par son propriétaire mais l'investissement immobilier, le bien est reclassé en tant qu'immeuble de placement.

Le bien est reclassé à sa valeur nette comptable à la date de reclassement, qui deviendra son coût d'acquisition pour son traitement comptable ultérieur.

D. Reclassement en actifs disponibles à la vente

Les actifs non courants et groupes destinés à être cédés sont reclassés en tant qu'actifs détenus en vue d'une vente si leur valeur comptable sera recouvrée principalement par leur vente plutôt que par leur utilisation continue.

5.10. Actifs incorporels et goodwill

A. Comptabilisation et évaluation

Goodwill : Le goodwill découlant de l'acquisition de filiales est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Recherche et développement : Les dépenses relatives aux activités de recherche sont comptabilisées au compte de résultat lorsqu'elles sont encourues. Les frais de développement ne sont inscrits à l'actif que si la dépense peut être évaluée de manière fiable, le produit ou le processus est techniquement et commercialement viable, les bénéfices économiques futurs sont probables et que les entités de Viohalco ont l'intention et disposent de ressources suffisantes pour achever le développement, et utiliser ou vendre l'actif. Dans le cas contraire, ils sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus. Après la comptabilisation initiale, les frais de développement sont évalués au coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur.

Logiciels : Les licences logicielles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés. Ces actifs sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimée qui varie entre 3 et 5 ans. Les frais liés à leur entretien sont comptabilisés en charges dans l'exercice où ils sont encourus.

Autres actifs incorporels : Les autres actifs incorporels, y compris les relations clientèle, les brevets et les marques commerciales, qui sont acquis par Viohalco et ses entités et ont une durée de vie finie, sont évalués à leur coût diminué des amortissements cumulés et du cumul des pertes de valeur. Les autres actifs incorporels qui ont une durée de vie indéterminée sont évalués à leur coût déduction faite des réductions de valeur cumulées.

B. Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures ne sont portées à l'actif que lorsqu'elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif auquel elles se rapportent. Toutes les autres dépenses, y compris celles liées à un goodwill ou des marques générées en interne, sont comptabilisées au compte de résultat lorsqu'elles sont encourues.

C. Amortissement et durée d'utilité

L'amortissement est la prise en charge en compte de résultat du coût des actifs immobilisés incorporels diminués de leurs valeurs résiduelles. Il est calculé en utilisant la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs et est généralement comptabilisé en compte de résultat. Le goodwill et les autres actifs incorporels avec des durées d'utilité indéfinies ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité estimées pour la période actuelle et les périodes de référence sont les suivantes :

- Marques commerciales et licences 10 – 15 ans
- logiciels 3 – 5 ans

Certains actifs incorporels inclus dans les « Marques commerciales et licences » ont des durées d'utilité indéfinies et ne sont donc pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation. Voir la note 18 pour plus d'informations.

Les méthodes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revues à chaque date de clôture et ajustées si nécessaire.

5.11. Immeubles de placement

Les immeubles de placement, qui se composent principalement de terrains et de bâtiments, appartiennent à Viohalco et ses filiales dans le secteur du développement immobilier ; ils sont destinés à générer des loyers et non à être utilisés pour leurs besoins propres. Les immeubles de placement sont présentés à leur coût historique, déduction faite de l'amortissement. Lorsque les valeurs comptables des immeubles de placement excèdent leur valeur recouvrable, la différence (dépréciation) est directement reconnue comme une charge au résultat. Les reprises de moins-values sont également reconnues dans le compte de résultat. Les terrains ne sont pas amortis. Les immeubles sont amortis selon la méthode linéaire. La durée d'utilité attendue des immeubles de placement est comprise entre 18 et 33 ans.

La Direction exerce son jugement pour déterminer si un bien immobilier est considéré comme un immeuble de placement ou non. Les critères liés à ce jugement sont les suivants :

- Si une propriété génère des flux de trésorerie provenant de la location et une appréciation du capital en grande partie indépendamment des autres actifs détenus par le Groupe ;
- Si un bien immobilier ne génère pas de flux de trésorerie provenant de la production ou de l'approvisionnement de biens ou de services ou de l'utilisation de biens immobiliers à des fins administratives qui sont attribuables non seulement au bien immobilier mais aussi à d'autres actifs utilisés dans le processus de production ou d'approvisionnement ;
- Si un bâtiment vacant est détenu en vue d'être loué ou pour valoriser le capital ;
- Si un bien immobilier qui est en cours de construction ou de développement pour utilisation future comme immeuble de placement ;
- Si le Groupe détient des terrains pour une utilisation future actuellement indéterminée.

5.12. Actifs disponibles à la vente

Les actifs non courants ou les groupes destinés à être cédés incluant des actifs et des passifs, sont classés en tant qu'actifs disponibles à la vente s'il est très probable qu'ils seront recouverts principalement par leur vente plutôt que par leur utilisation continue.

Ces actifs ou groupes destinés à être cédés sont généralement évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Toute perte de valeur sur un groupe destiné à être cédé est d'abord imputée au goodwill puis au prorata aux actifs et passifs restants, à l'exception des stocks, actifs financiers, avantages du personnel et immeubles de placement, qui continuent d'être évalués dans le respect des autres règles comptables de Viohalco et ses entités. Les pertes de valeur sur le classement initial en actifs disponibles à la vente ainsi que les gains ou pertes découlant de la réévaluation sont comptabilisés au compte de résultat.

Une fois classées en tant qu'actifs disponibles à la vente, les immobilisations corporelles et incorporelles ne sont plus amorties ou dépréciées ; les sociétés mises en équivalence ne sont plus mises en équivalence.

5.13. Dépréciation

A. Actifs financiers non dérivés

Les actifs financiers disponibles à la vente et les intérêts financiers dans des sociétés mises en équivalence sont évalués à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe des indicateurs objectifs de dépréciation de valeur.

Parmi ces indicateurs objectifs de dépréciation figurent :

- un défaut ou un retard de paiement de la part d'un créancier ;
- la restructuration d'un montant dû aux entités de Viohalco à des conditions qu'elles n'auraient pas envisagées dans d'autres circonstances ;
- des éléments indiquant que le créancier ou l'émetteur va faire faillite ;
- une évolution défavorable de la solvabilité de l'emprunteur ou de l'émetteur ;
- la disparition d'un marché actif pour un titre ; ou

- toute donnée observable indiquant qu'il existe une baisse quantifiable des flux de trésorerie escomptés d'un groupe d'actifs financiers.

Pour un investissement dans un titre de participation, la preuve objective de la dépréciation comprend une baisse significative ou prolongée de sa juste valeur en deçà de son coût. Viohalco et ses filiales estiment qu'une baisse de 20 % est significative et qu'une période de 9 mois est prolongée.

Actifs financiers évalués au coût amorti (créances commerciales et autres débiteurs)

Une perte de valeur est calculée comme la différence entre la valeur comptable d'un actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés actualisée au taux d'intérêt effectif initial de l'actif. Les pertes sont comptabilisées en résultat et reflétées dans un compte de provision. Lorsque le Groupe estime qu'il n'y a pas de perspectives réalistes de recouvrement de l'actif, les montants correspondants sont radiés. Si le montant de la perte de valeur diminue par la suite et que la diminution peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation, la perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise au compte de résultat.

Actifs disponibles à la vente

Les pertes de valeur sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisées en reclassant les pertes accumulées dans la réserve de juste valeur en compte de résultat. Le montant reclassé est la différence entre le coût d'acquisition (net de tout remboursement en principal et amortissement) et la juste valeur actuelle, diminuée de toute perte de valeur précédemment comptabilisée en compte de résultat. Si la juste valeur d'un titre de créance déprécié disponible à la vente augmente par la suite et que l'augmentation peut être objectivement liée à un événement survenant après que la perte de valeur ait été reconnue, la perte de valeur est reprise au compte de résultat ; sinon, elle est reprise dans les autres éléments du résultat global.

Sociétés mises en équivalence

Une perte de valeur à l'égard d'une entreprise mise en équivalence est mesurée en comparant la valeur recouvrable de l'investissement à sa valeur comptable. Une perte de valeur est comptabilisée en résultat et est reprise s'il y a eu une variation favorable dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable.

B. Actifs non financiers

À chaque date de « reporting », Viohalco et ses sociétés examinent les valeurs comptables de leurs actifs non financiers (autres que les stocks et les passifs d'impôts différés), afin de déterminer toute indication de perte de valeur. Dans l'éventualité de l'existence d'une telle indication, le montant recouvrable de l'actif sera estimé. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Il conviendra, afin de procéder au test de dépréciation, que les actifs soient regroupés dans la plus petite catégorie d'actifs possible qui génère des rentrées de fonds provenant d'un usage permanent, lesquelles sont en grande partie indépendantes des rentrées de fonds d'autres actifs ou d'unités génératrices de revenus (UGT). Le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises sera attribué aux UGT ou aux groupes d'UGT qui devraient tirer profit des synergies propres à ce regroupement.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est le montant le plus élevé entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur, déduction faite du coût des ventes. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de l'UGT est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Les pertes de valeur sont comptabilisées à la rubrique « Autres dépenses » dans le corps même du compte de résultat consolidé. Elles sont d'abord appliquées en réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT, puis en réduction, au prorata, des valeurs comptables des autres actifs de l'UGT.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Pour les autres actifs, la valeur comptable augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

5.14. Contrats de location

Les locations d'immobilisations corporelles, dans lesquelles Viohalco et ses sociétés conservent une partie substantielle des risques et des profits de la détention, sont classées comme des baux financiers. Les baux financiers sont comptabilisés lors de la prise d'effet du bail au montant le plus faible des deux valeurs suivantes : la juste valeur de l'actif immobilisé et la valeur actualisée des recettes locatives minimales. Les obligations correspondantes découlant des baux, hors charges financières, sont comptabilisées comme des passifs. La composante d'intérêt des charges de financement qui concerne le bail financier est imputée aux résultats durant la période du bail. Les immobilisations corporelles qui ont été acquises par contrat de bail sont amorties sur la période la plus courte entre leur durée de vie utile et la durée de leur location.

Les baux, dans lesquels le bailleur conserve l'essentiel des risques et des bénéfices de la détention, sont classés comme des baux d'exploitation. Les paiements effectués dans le cadre de baux opérationnels sont imputés aux résultats de manière linéaire sur toute la durée du bail.

5.15. Instruments financiers

Viohalco et ses sociétés classent les actifs financiers non dérivés dans les catégories suivantes : « Actifs financiers comptabilisés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat », « Trésorerie et créances », « Actifs financiers disponibles à la vente ».

(a) Actifs et passifs financiers non dérivés – comptabilisation initiale et décomptabilisation

Viohalco et ses sociétés comptabilisent initialement les prêts et créances à la date de leur émission. Tous les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la date de transaction.

Viohalco et ses sociétés décomptabilisent un actif financier dès lors que les droits contractuels aux flux de trésorerie générés par l'actif expirent, ou que Viohalco et ses sociétés transfèrent ces droits aux flux de trésorerie dans le cadre d'une transaction qui se traduit par le transfert de la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, ou que Viohalco et ses sociétés ne transfèrent ni ne conservent la quasi-totalité des risques et bénéfices inhérents à la propriété et ne conservent pas non plus le contrôle de l'actif transféré.

Viohalco et ses sociétés décomptabilisent un passif financier dès lors que leurs obligations contractuelles sont supprimées, annulées ou échues.

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière uniquement lorsque Viohalco et ses sociétés ont juridiquement le droit de compenser ces montants et entendent les régler sur une base nette, ou réaliser l'actif et liquider le passif simultanément.

(b) Actifs financiers non dérivés – évaluation

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Un actif financier est qualifié d'actif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat s'il est classé en tant qu'actif détenu à des fins de transactions ou a été désigné comme tel lors de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction directement imputables sont comptabilisés au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations inhérentes, y compris le revenu d'intérêt ou le revenu des dividendes, sont comptabilisées au compte de résultat.

Créances commerciales et autres débiteurs diminués des pertes de valeur

Ces actifs sont initialement comptabilisés à leur juste valeur. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ces comptes incluent la trésorerie disponible, les comptes à vue et les investissements à court terme (jusqu'à 3 mois) très liquides et à faible risque.

Actifs disponibles à la vente

Ces actifs sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, majorée des frais de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués à leur juste valeur et les variations inhérentes, autres que les pertes de valeur les différences de change sur les instruments de dette, sont comptabilisées dans les Autres éléments du résultat global et cumulées dans la réserve de « Juste valeur ». Lorsque ces actifs sont décomptabilisés, les gains ou les pertes cumulés en capitaux propres sont reclassés au compte de résultat.

(c) Passifs financiers non dérivés – évaluation

Les passifs financiers non dérivés comprennent les emprunts et les prêts et sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, déduction faite des frais de transaction. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

5.16. Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Les sociétés de Viohalco détiennent des instruments financiers dérivés à des fins de couverture de la juste valeur et des flux de trésorerie. Les instruments dérivés sont utilisés pour couvrir les risques découlant des variations des prix des métaux, les fluctuations des taux de change et les variations des taux d'intérêt des prêts.

Les instruments dérivés sont évalués initialement à la juste valeur ; les coûts de transaction directement attribuables sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont engagés. Après la comptabilisation initiale, les instruments dérivés sont évalués à la juste valeur et les variations inhérentes sont généralement comptabilisées en compte de résultat, à moins que la couverture ne soit constatée comme couverture de flux de trésorerie.

Couverture de la juste valeur

Les instruments dérivés sont répertoriés comme instruments de couverture de la juste valeur quand l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif financier est couverte.

Les variations de la juste valeur des instruments dérivés qui sont répertoriés comme des instruments de couverture de la juste valeur sont comptabilisées dans le Compte de résultat consolidé, tout comme les variations de la juste valeur des actifs ou passifs couverts attribuables aux risques couverts.

Couverture des flux de trésorerie

La quote-part effective de la variation de la juste valeur d'un instrument dérivé définie comme couverture de flux de trésorerie est comptabilisée en « Réserve de juste valeur ». Le gain ou la perte de la quote-part non effective est comptabilisé au compte de résultat.

Le montant cumulé de la « Réserve de juste valeur » est reporté dans les résultats des périodes sur lesquelles la couverture aura un impact.

Lorsqu'un élément couvert arrive à échéance ou est vendu, ou lorsque la quote-part de couverture ne répond plus aux critères en matière de comptabilité de couverture, la comptabilité de couverture est interrompue à titre prospectif, les bénéfices et les pertes agrégés aux « Capitaux propres » sont conservés sous la forme d'une réserve et reportés au résultat lorsque l'actif couvert enregistre un bénéfice ou une perte. Dans le cas d'une opération de couverture portant sur une transaction future prévue qui n'a plus vocation à avoir lieu, les bénéfices et les pertes agrégés aux Capitaux propres sont reportés au compte de résultat.

Les sociétés de Viohalco évaluent régulièrement l'efficacité des couvertures de flux de trésorerie et, à chaque date de « reporting », comptabilisent en Capitaux propres le résultat de l'évaluation des positions ouvertes par rapport à la quote-part effective de cette évaluation.

5.17. Capital social

Les capitaux propres se composent des actions ordinaires.

Les frais directs liés à l'émission de titres sont comptabilisés, une fois déduit l'impôt sur le revenu y afférent, en tant que réduction du montant de l'augmentation de capital. Les frais directs liés aux actions ayant été émises dans le cadre de l'acquisition d'une société sont inclus dans le coût de ladite acquisition.

5.18. Provisions

Des provisions sont enregistrées dans les cas suivants :

- (a) Il existe une obligation juridique ou implicite résultant d'événements antérieurs.
- (b) Il est probable qu'un paiement soit effectué pour régler l'obligation.
- (c) Le montant du paiement en question peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont calculées à la juste valeur des dépenses qui, sur la base de la meilleure estimation de Viohalco et ses sociétés doivent couvrir le passif actuel à la date de « reporting ». Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'obligation.- Les actifs et passifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers consolidés.

5.19. Résultat par action

Viohalco présente un résultat par action simple et un résultat par action dilué. Le résultat par action simple est calculé en divisant le résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation à chaque période.

Le résultat par action dilué est défini en corrigeant le résultat attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de la Société et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de l'impact d'une éventuelle conversion de toutes les obligations convertibles et stock-options distribuées au personnel.

5.20. Nouvelles normes et interprétations des IFRS

Certaines nouvelles normes ainsi que des amendements aux normes et des interprétations qui ont été publiés, devront être appliqués aux périodes qui débutent pendant l'exercice en cours et aux exercices suivants. L'évaluation de l'impact de ces nouvelles normes, amendements aux normes et interprétations réalisée par Viohalco est présentée ci-dessous.

Normes et interprétations applicables à l'exercice en cours :

- *Améliorations annuelles apportées aux IFRS 2012 :*

Les amendements exposés ci-dessous décrivent les principaux changements apportés à certaines IFRS après la publication des résultats du projet d'améliorations annuelle de l'IASB, cycle 2010-2012. L'adoption de ces amendements n'a pas eu un impact important sur les états financiers consolidés de Viohalco.

- IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions. L'amendement clarifie la définition des « conditions d'acquisition des droits » et définit séparément les « conditions de performance » et les « conditions de service ».
 - IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*. L'amendement précise qu'une obligation de payer une contrepartie éventuelle qui répond à la définition d'un instrument financier est comptabilisée en tant que passif financier ou en tant que capitaux propres sur la base des définitions d'IAS 32 « Instruments financiers : présentation ». Il précise en outre que toute contrepartie éventuelle n'ayant pas la qualité de capitaux propres, tant financiers que non financiers, est évaluée à sa juste valeur par le biais du compte de résultat.
 - IFRS 8 « Secteurs opérationnels ». L'amendement exige la fourniture des jugements portés par la direction lors du regroupement des secteurs opérationnels.
 - IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur ». L'amendement précise que la norme ne supprime pas la possibilité d'évaluer les créances et les dettes à court terme au montant de la facture, lorsque l'effet de la non-actualisation est négligeable.
 - IAS 16 « Immobilisations corporelles » et IAS 38 « Immobilisations incorporelles ». Les deux normes sont modifiées afin de clarifier la façon dont la valeur comptable brute et les amortissements cumulés sont traités lorsqu'une entité utilise le modèle de réévaluation.
 - IAS 24 « Informations relatives aux parties liées ». La norme est modifiée afin d'inclure, en tant que partie liée, une entité qui fournit à l'entité présentant les états financiers ou à sa société mère les services de personnes agissant à titre de principaux dirigeants.
- **Améliorations annuelles apportées aux IFRS 2014 :**
 Les amendements présentés ci-dessous décrivent les principaux changements apportés à quatre IFRS. Leur adoption n'a pas eu un impact important sur les états financiers consolidés de Viohalco.
- IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ». L'amendement précise que lorsqu'un actif (ou un groupe destiné à être cédé), classé auparavant en « détenu en vue de la vente » est reclassé en « détenu en vue de la distribution », ou vice-versa, cela ne constitue pas un changement du plan de vente ou de distribution et ne doit pas être comptabilisé en tant que tel.
 - IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir ». L'amendement introduit des orientations spécifiques pour aider la direction à déterminer si les conditions d'un accord de gestion d'un actif financier qui a été transféré constituent une implication continue et précise que les informations additionnelles exigées par les modifications apportées à IFRS 7, « Informations à fournir - Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers » ne sont pas spécifiquement requises pour toutes périodes intermédiaires, à moins que IAS 34 ne l'exige.
 - IAS 19 « Avantages du personnel ». L'amendement précise que, lors du calcul du taux d'actualisation des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi, ce qui compte c'est la devise dans laquelle les passifs sont libellés et non pas le pays dans lequel ils sont générés.
 - IAS 34 « Information financière intermédiaire ». L'amendement précise ce que signifie « informations fournies par ailleurs dans le rapport financier intermédiaire » dans la norme.
- **IAS 1 (Amendement) « Initiative concernant les informations à fournir ».** Les amendements apportent des précisions concernant les indications d'IAS 1 sur les concepts d'importance relative et de regroupement, la présentation de sous-totaux, la structure des états financiers et les informations sur les méthodes comptables. L'adoption de cet amendement n'a pas eu un impact important sur les états financiers consolidés de Viohalco.
- **IAS 16 et IAS 38 (Amendements) « Clarifications sur les modes d'amortissement acceptables ».** Ces amendements précisent qu'une méthode fondée sur le chiffre d'affaires n'est pas considérée comme une méthode appropriée pour le calcul de la dépréciation d'un actif et précise également qu'une méthode fondée sur le chiffre d'affaires n'est pas un mode d'amortissement approprié pour mesurer la consommation des avantages économiques représentatifs de l'immobilisation incorporelle. L'adoption de ces amendements n'a pas eu un impact important sur les états financiers consolidés de Viohalco.
- **IAS 19R (Amendement) « Avantages du personnel ».** Ces amendements dont la portée est limitée s'appliquent aux cotisations des membres du personnel ou des tiers à des régimes à prestations définies et simplifient la comptabilisation des cotisations qui sont indépendantes du nombre d'années de service du

membre du personnel, par exemple, les contributions des membres du personnel qui sont calculées en fonction d'un pourcentage fixe du salaire. L'adoption de cet amendement n'a pas eu un impact important sur les états financiers consolidés de Viohalco.

- *IAS 27 (Amendement) « États financiers individuels »*. La norme IAS 27 est modifiée afin de permettre à une entité d'utiliser la méthode de la mise en équivalence en tant qu'option pour comptabiliser dans ses états financiers individuels ses participations dans des filiales, coentreprises et entreprises associées. L'adoption de cet amendement n'a pas eu un impact important sur les états financiers consolidés de Viohalco.

- *IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 (Amendements) « Entités d'investissement : application de l'exception de consolidation »* (les modifications doivent être appliquées pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016). Ces modifications visent à clarifier l'application de l'exception de consolidation pour les entités d'investissement et leurs filiales. L'adoption de ces amendements n'a pas eu un impact important sur les états financiers consolidés de Viohalco.

- *IFRS 11 (Amendement) « Partenariats »*. La version modifiée d'IFRS 11 impose à l'entité qui acquiert des intérêts dans une entreprise commune dont l'activité constitue une entreprise (au sens d'IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ») d'appliquer tous les principes de comptabilisation des regroupements d'entreprises établis dans IFRS 3, et dans d'autres IFRS, qui ne vont pas à l'encontre des dispositions de la présente IFRS, et de fournir les informations qui y sont exigées pour les regroupements d'entreprises. L'adoption de cet amendement n'a pas eu un impact important sur les états financiers consolidés de Viohalco.

Normes et interprétations applicables aux périodes ultérieures :

- *IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients »* (entrant en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018).

IFRS 15 établit un cadre global pour la comptabilisation des produits des activités ordinaires (comptabilisation ou non, dans quelle mesure et à quelle date). Elle remplace les recommandations existantes en la matière, notamment IAS 18 Produits des activités ordinaires, IAS 11 relative aux Contrats de construction et IFRIC 13 relative aux Programmes de fidélisation de la clientèle.

IFRS 15 doit être appliquée pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018, une application anticipée étant autorisée.

Viohalco effectue actuellement une première évaluation de l'impact potentiel de l'adoption d'IFRS 15 sur ses états financiers consolidés :

- a. **Ventes de produits** : Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés au titre d'un produit vendu lorsque les risques et les avantages inhérents à la propriété des biens sont transférés au client, dans la mesure où le recouvrement de la contrepartie est probable, les coûts associés et l'éventuel retour des biens peuvent être évalués de façon fiable, il n'y a plus d'implication dans la gestion continue des biens et que le montant des produits peut être évalué de façon fiable. Conformément à IFRS 15, les produits des activités ordinaires seront comptabilisés au moment où le client obtient le contrôle des biens. Pour certains contrats de produits réalisés sur mesure, le client contrôle l'ensemble des travaux en cours au fur et à mesure de la fabrication des produits. Dans ce cas, les produits des activités ordinaires seront comptabilisés au fur et à mesure de la fabrication des produits. Les produits des activités ordinaires de ces contrats, et certains coûts associés seront ainsi comptabilisés plus tôt qu'actuellement, c'est-à-dire avant la livraison des biens dans les locaux du client.

Pour certains contrats permettant au client de retourner un article, les produits des activités ordinaires sont actuellement comptabilisés lorsqu'il est possible d'effectuer une estimation raisonnable des retours, sous réserve du respect de tous les autres critères concernant la comptabilisation des produits des activités ordinaires. Si une estimation raisonnable s'avère impossible, la comptabilisation des produits des activités ordinaires est alors reportée jusqu'à la fin de la période de retour ou jusqu'à ce qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable des retours.

Conformément à la norme IFRS 15, dans le cas de ces contrats, les produits des activités ordinaires seront comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un ajustement à la baisse important du montant cumulatif des produits des activités ordinaires comptabilisé n'aura pas lieu. Par conséquent, dans le cas des contrats pour lesquels Viohalco n'est pas en mesure d'effectuer une estimation raisonnable des retours, les produits des activités ordinaires devraient être comptabilisés avant la fin de la période de retour ou avant qu'il ne soit possible de faire une

estimation raisonnable des retours. Un passif au titre des remboursements futurs et un actif représentant le droit de récupérer les biens seront comptabilisés pour ces contrats et présentés séparément dans l'état de la situation financière.

- b. **Prestations de services** : Les produits des activités ordinaires sont actuellement comptabilisés en utilisant la méthode de l'état d'avancement de la prestation. Conformément à la norme IFRS 15, la totalité de la contrepartie reçue au titre des contrats de services sera affectée à tous les services basés sur leur prix de vente séparés. Les prix de vente séparés seront déterminés en fonction des prix catalogue auxquels Viohalco vend les services dans des transactions séparées. Viohalco ne s'attend pas à des différences importantes dans le calendrier de comptabilisation des produits des activités ordinaires pour ces services.
- c. **Contrats de construction** : Les produits résultant de contrats comprennent actuellement le montant initial convenu dans le contrat, plus toutes modifications de l'étendue des travaux à exécuter, des réclamations et primes de performance, dans la mesure où il est probable qu'ils génèrent des produits et qu'ils puissent être évalués de façon fiable. Lorsqu'une réclamation ou une modification est comptabilisée, l'évaluation du degré d'avancement du contrat, ou le prix du contrat est révisé et la situation cumulée des contrats est réexaminée à chaque date de reporting. Conformément à la norme IFRS 15, les réclamations et les modifications seront incluses dans la comptabilisation des contrats lorsqu'elles sont approuvées.

Dispositions transitoires : Viohalco adoptera IFRS 15 dans ses états financiers consolidés pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2018 et effectue actuellement une évaluation détaillée de l'impact de son application. La société prévoit de fournir des informations quantitatives supplémentaires avant l'adoption de la norme.

• **IFRS 9 « Instruments financiers » et amendements ultérieurs à IFRS 9 et IFRS 7** (les modifications doivent être appliquées pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018). En juillet 2014, l'International Accounting Standards Board a publié la version finale d'IFRS 9 « Instruments financiers ».

IFRS 9 doit être appliquée pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018, une application anticipée étant autorisée. Viohalco prévoit d'appliquer IFRS 9 pour la première fois le 1^{er} janvier 2018.

Le véritable impact de l'adoption d'IFRS 9 sur les états financiers consolidés de Viohalco n'est pas connu. L'impact ne peut pas être déterminé de façon fiable car il dépend des instruments financiers détenus par la société et de la situation économique à ce moment-là ainsi que des choix comptable et des jugements qu'elle fera à l'avenir. La nouvelle norme imposera à Viohalco de réviser ses processus comptables et les contrôles internes liés à la fourniture d'informations sur les instruments financiers et ces changements ne sont pas encore terminés. Viohalco a néanmoins réalisé une évaluation qualitative préliminaire de l'impact potentiel de l'adoption d'IFRS 9 en se basant sur sa situation au 31 décembre 2016 et les relations de couverture désignées en 2016 conformément à IAS 39 :

- a. **Classification – Actifs financiers** : IFRS 9 contient un nouveau mode de classification et d'évaluation des actifs financiers qui reflète le modèle économique dans le cadre duquel les actifs sont gérés et leurs caractéristiques des flux de trésorerie.
- IFRS 9 comprend trois catégories principales de classification des actifs financiers : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. La norme supprime les catégories existantes prévues dans IAS 39 : détenus jusqu'à échéance, prêts et créances et disponibles à la vente.
- Conformément à IFRS 9, les dérivés incorporés dans des contrats pour lesquels le contrat hôte est un actif financier entrant dans le champ d'application de la norme ne sont jamais séparés. En revanche, l'instrument financier hybride dans son ensemble est évalué pour classement.
- Sur la base de son évaluation préliminaire, Viohalco ne croit pas que les nouvelles exigences en matière de classification, si elles sont appliquées au 31 décembre 2016, auront un impact important sur sa comptabilisation des créances clients, des prêts, des investissements en titres de créance et des investissements en titres de participation gérés sur la base de la juste valeur. Au 31 décembre 2016, la juste valeur des investissements en titres de participation de Viohalco classés comme actifs disponibles à la vente était de 7,7 millions d'euros. Si ces investissements sont

toujours détenus lors de l'application initiale d'IFRS 9, Viohalco peut choisir à ce moment-là de les classer en tant qu'actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou actifs à la juste valeur par le biais du résultat net. Viohalco n'a pas encore pris de décision à ce sujet. Dans le premier cas, tous les profits et pertes sur la juste valeur seraient présentés dans les autres éléments du résultat global, aucune perte de valeur ne serait comptabilisée en compte de résultat et aucun profit ou perte ne serait reclassé en compte de résultat au moment de la cession. Dans le dernier cas, tous les profits et pertes sur la juste valeur seraient comptabilisés en compte de résultat au fur et à mesure qu'ils se présentent.

- b. **Dépréciation – Actifs financiers et actifs sur contrat** : IFRS 9 remplace le modèle « perte encourue » de l'IAS 39 par un modèle prospectif « perte de crédit attendue ». Ce modèle nécessitera d'exercer un jugement considérable sur la façon dont l'évolution des facteurs économiques a une incidence sur les pertes de crédit attendues, qui sera déterminée selon une approche fondée sur des pondérations probabilistes.

Le nouveau modèle de dépréciation sera appliqué aux actifs financiers mesurés à leur coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, à l'exception des investissements en instruments de capitaux propres, et aux actifs sur contrat.

Conformément à IFRS 9, les corrections de valeur pour pertes seront évaluées selon l'une ou l'autre des bases suivantes :

- pertes de crédit attendues sur les 12 mois à venir. Celles-ci sont des pertes de crédit attendues résultant des cas de défaillance possibles dans les 12 mois suivant la date de reporting ; et
- pertes de crédit attendues sur la durée de vie. Celles-ci sont des pertes de crédit attendues résultant de tous les cas de défaillance possibles sur la durée de vie d'un instrument financier.

L'évaluation des pertes de crédit attendues sur la durée de vie s'applique si le risque de crédit d'un actif financier à la date de reporting a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale et, si ce n'est pas le cas, il y a lieu d'appliquer l'évaluation des pertes de crédit attendues sur les 12 mois à venir. Une entité peut déterminer qu'il n'y a pas eu d'augmentation importante du risque de crédit d'un actif financier si le risque de crédit de l'actif à la date de reporting est faible. Toutefois, l'évaluation des pertes de crédit attendue sur la durée de vie s'applique toujours aux créances clients qui ne comportent pas une composante de financement importante ; une entité peut choisir d'appliquer cette méthode également aux créances clients et aux actifs sur contrat qui comportent une composante de financement importante.

Viohalco procède actuellement à l'évaluation de l'impact quantitatif du changement des méthodes de dépréciation imposé par IFRS 9.

- c. **Classification – Passifs financiers** : IFRS 9 reprend dans une large mesure les exigences existantes d'IAS 39 pour la classification des passifs financiers.

Cependant, dans le cadre d'IAS 39, toutes les variations de la juste valeur des passifs répertoriés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées en compte de résultat, alors que dans le cadre d'IFRS 9 ces variations de la juste valeur sont généralement présentées comme suit :

- le montant de la variation de la juste valeur du passif financier qui est attribuable aux variations du risque de crédit associé à ce passif est présenté dans les autres éléments du résultat global ; et
- le reste de la variation de la juste valeur du passif financier est présenté en compte de résultat.

Viohalco n'a pas désigné de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et n'a aucune intention de le faire dans les conditions actuelles. L'évaluation préliminaire réalisée par Viohalco ne signalait aucun impact important si les exigences d'IFRS 9 concernant la classification des passifs financiers étaient appliquées au 31 décembre 2016.

- d. **Comptabilité de couverture** : Lors de l'application initiale d'IFRS 9, Viohalco peut choisir de continuer à appliquer les dispositions en matière de comptabilité de couverture d'IAS 39 plutôt

que celles d'IFRS 9 en tant que méthode comptable. Viohalco cherche actuellement à déterminer si elle doit opter pour les nouvelles dispositions d'IFRS 9.

IFRS 9 imposera à Viohalco de s'assurer que les relations de couverture correspondent aux objectifs et à la stratégie de gestion des risques de la société et d'appliquer une stratégie plus qualitative et plus prospective pour l'évaluation de l'efficacité de la couverture. IFRS 9 introduit également des nouvelles dispositions concernant le rééquilibrage des relations de couverture et interdisant l'arrêt de la comptabilité de couverture. Selon le nouveau modèle, davantage de stratégies de gestion des risques, notamment celles qui comportent une composante de risque (excepté le risque de change) d'un élément non financier, pourraient satisfaire aux conditions requises pour la comptabilité de couverture.

Viohalco utilise des contrats à terme de gré à gré pour assurer la couverture de l'exposition à la variabilité des flux de trésorerie découlant des variations des cours des monnaies étrangères concernant des créances et des dettes libellées en devises, des ventes et des achats de stocks.

D'après IAS 39, dans le cas de l'ensemble des couvertures de flux de trésorerie, les montants accumulés dans la réserve de couverture de flux de trésorerie doivent être reclassés en compte de résultat à titre d'ajustement de reclassement dans la période durant laquelle les flux de trésorerie attendus couverts influent sur le résultat. En revanche, selon les dispositions d'IFRS 9, dans le cas des couvertures de flux de trésorerie pour le risque de change associé à des achats d'actifs non financiers prévus, les montants accumulés dans la réserve de couverture de flux de trésorerie et le coût de la réserve de couverture seront inclus directement dans le coût initial de l'actif non financier lorsqu'il est comptabilisé.

L'évaluation préliminaire réalisée par Viohalco indiquait que les différents types de relations de comptabilité de couverture actuellement désignés par la société devraient pouvoir répondre aux conditions d'IFRS 9 si elle mène à terme certains changements programmés au niveau de ces documents internes et de ces processus de suivi.

Informations à fournir : IFRS 9 imposera de fournir de nouvelles informations détaillées, notamment sur la comptabilité de couverture, le risque de crédit et les pertes de crédit attendues. L'évaluation préliminaire de Viohalco comporte une analyse visant à identifier les lacunes des processus actuels en matière de données et la société envisage de mettre en œuvre des changements au niveau du système et des contrôles qu'elle estime nécessaires pour collecter les données requises.

Dispositions transitoires : Les changements à apporter aux méthodes comptables découlant de l'adoption d'IFRS 9 seront généralement appliqués rétrospectivement, à l'exception des éléments décrits ci-dessous.

- Viohalco envisage de tirer parti de l'exemption de l'obligation de retraiter les informations comparatives pour des périodes précédentes en ce qui concerne les changements en termes de classification et d'évaluation (y compris la dépréciation). Les écarts entre les valeurs comptables des actifs et des passifs financiers découlant de l'adoption d'IFRS 9 seront généralement comptabilisés dans les résultats non distribués et les réserves au 1^{er} janvier 2018.
- Les nouvelles dispositions de la comptabilité de couverture devraient être généralement appliquées de façon prospective.
- Les évaluations indiquées ci-après doivent se fonder sur les faits et circonstances qui existent à la date de l'application initiale.
 - La définition du modèle économique dans le cadre duquel un actif financier sera détenu.
 - La désignation ou l'annulation de désignations antérieures de certains actifs et passifs financiers comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.
 - La désignation de certains investissements en instruments de capitaux non détenus à des fins de transaction en tant qu'actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

• **IFRS 16 « Contrats de location »** (entrant en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019). IFRS 16 introduit un modèle unique de comptabilisation des contrats de location au bilan des preneurs. Un preneur comptabilise le droit d'utilisation d'un actif représentant son droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et un passif lié aux contrats de location représentant son obligation d'effectuer des paiements liés aux contrats. Des exemptions facultatives existent pour les contrats de location à court terme et les contrats de location d'actifs de peu de valeur. La comptabilité des bailleurs reste similaire à celle prévue dans la norme actuelle – par exemple, les bailleurs continuent de classer les contrats de location en contrats de location-financement ou contrats de location simple.

IFRS 16 remplace les commentaires existants en matière de contrats de location, y compris la norme IAS 17 « Contrats de location », IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location », SIC-15 « Avantages dans les contrats de location simple » et SIC-27 « Évaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location ».

La norme entre en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019. Une application anticipée est autorisée pour les entités qui appliquent IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » avant ou à la date d'application initiale d'IFRS 16. Viohalco a lancé une première évaluation de l'impact potentiel sur ses états financiers consolidés, qui a indiqué jusqu'ici que les nouveaux actifs et passifs (actuellement les contrats de location simple) seront comptabilisés. Par ailleurs, la norme change la nature de la charge liée à ces contrats de location. IFRS 16 remplace, en effet, la ligne de charges de location unique par une charge d'amortissement des actifs loués et une charge d'intérêt sur les passifs liés à la location. Viohalco n'a pas encore décidé si elle utilisera les exemptions facultatives.

Dispositions transitoires : En tant que preneur, Viohalco peut appliquer la norme en utilisant :

- une approche rétrospective ; ou
- une approche rétrospective modifiée avec des mesures pratiques facultatives.

Le preneur applique son choix de manière cohérente à l'ensemble de ses contrats de location. Viohalco prévoit d'appliquer IFRS 16 pour la première fois le 1^{er} janvier 2019. Viohalco n'a pas encore arrêté son choix quant à l'approche à utiliser.

En tant que bailleur, Viohalco n'est pas tenu d'effectuer des ajustements pour les contrats de location dans lesquels elle est le bailleur, excepté dans le cas d'un contrat de sous-location dans lequel la société est un bailleur intermédiaire.

À l'heure actuelle, Viohalco n'a pas encore quantifié l'impact de l'adoption d'IFRS 16 sur ses éléments d'actif et de passif comptabilisés. L'effet quantitatif sera fonction, entre autres, de la méthode de transition choisie, du degré d'utilisation des mesures pratiques et des exemptions de comptabilisation et de tout contrat de location supplémentaire conclu par Viohalco. Viohalco prévoit d'annoncer sa méthode de transition et de fournir des informations quantitatives avant l'adoption.

La norme n'a pas encore été homologuée par l'UE.

Les changements ci-dessous ne devraient pas avoir un impact important sur les états financiers consolidés de Viohalco, d'après une première évaluation fondée sur les conditions actuelles.

• *IAS 12 (Amendements) « Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes » (entrant en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2017).* Ces amendements clarifient les dispositions concernant la comptabilisation des actifs d'impôts différés au titre de pertes latentes relatifs aux instruments de dette évalués à la juste valeur. Les amendements n'ont pas encore été adoptés par l'UE.

• *IFRS 2 (Amendements) « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions » (entrant en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018).*

L'amendement clarifie la base d'évaluation pour le paiement fondé sur les actions et réglé en trésorerie et la comptabilisation d'une modification des conditions d'un paiement fondé sur des actions qui ne serait plus réglé en trésorerie mais en instruments de capitaux propres. Il introduit en outre une exception aux principes d'IFRS 2 qui impose de traiter un paiement comme s'il était intégralement réglé en instruments de capitaux propres, lorsqu'un employeur est tenu de retenir un montant au titre de l'obligation fiscale de l'employé liée à un paiement fondé sur des actions et de verser ce montant aux autorités fiscales. Les amendements n'ont pas encore été adoptés par l'UE.

• *IFRS 4 (Amendements) « Appliquer la norme IFRS 9 Instruments financiers avec IFRS 4 Contrats d'assurance » (entrant en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018).* Cet amendement offre une option aux entités qui émettent des contrats d'assurance d'ajuster le compte de résultat au titre des actifs financiers admissibles en éliminant toute volatilité additionnelle qui pourrait survenir lors de l'application d'IFRS 9 ; et prévoit une exemption temporaire facultative de l'application d'IFRS 9 pour les entités dont l'activité prépondérante est liée à l'assurance (en d'autres termes, ces entités seront autorisées à continuer d'appliquer les dispositions existantes d'IAS 39 relatives aux instruments financiers. Les amendements n'ont pas encore été adoptés par l'UE.

• *Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2014-2016 :*
(entrant en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018)

Les améliorations comportent les 3 modifications suivantes :

- IFRS 1 « *Première adoption des normes IFRS* ». Suppression des exemptions à court terme pour les nouveaux adoptants.
- IFRS 12 « *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* ». Clarification du champ d'application des dispositions relatives aux informations à fournir d'IFRS 12.
- IAS 28 « *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* ». Évaluation des participations dans des entreprises associées et des coentreprises à la juste valeur par le biais du résultat net, investissement par investissement.

Viohalco procède actuellement à l'évaluation de l'incidence des amendements ci-dessous sur états financiers consolidés.

- IAS 7 (Amendements) « *Initiative concernant les informations à fournir* » (entrant en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2017). Ces amendements imposent aux entités de fournir des informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les modifications intervenues dans les passifs découlant de leurs activités de financement. Les amendements n'ont pas encore été adoptés par l'UE.
- Interprétation FRIC 22 « *Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée* » (entrant en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018). Cette interprétation apporte des éclaircissements quant à la comptabilisation des transactions comportant l'encaissement d'une contrepartie anticipée dans une monnaie étrangère. Les amendements n'ont pas encore été adoptés par l'UE.
- IAS 40 (Amendements) « *Transferts des immeubles de placement* » (entrant en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018). L'amendement apporte des précisions quant à l'application du paragraphe 57 d'IAS 40 « Immeubles de placement », lequel donne des indications sur les transferts d'immeubles de placement. Les amendements n'ont pas encore été adoptés par l'UE.

6. Segments opérationnels

A. Base de la division en segments

À des fins de gestion, Viohalco est composé de huit segments stratégiques principaux soumis à compte rendu, qui opèrent dans différentes industries et sont gérés séparément :

- Aluminium ;
- Cuivre ;
- Acier ;
- Câbles ;
- Tubes d'acier ;
- Immobilier ;
- Recyclage et
- Autres activités

À des fins de gestion, Viohalco est composé de huit segments stratégiques principaux soumis à compte rendu, qui opèrent dans différentes industries et sont gérés séparément.

Une telle organisation structurelle est déterminée en fonction de la nature des risques et des rendements liés à chaque segment opérationnel. Elle s'appuie sur la structure de direction, ainsi que sur le système de reporting interne. Elle représente la base selon laquelle Viohalco communique ses renseignements par segment.

L'analyse des segments présentée dans les présents États financiers consolidés est le reflet des activités analysées par secteur d'activité. Elle décrit le plus fidèlement possible la manière dont Viohalco est gérée et fournit des indications précieuses quant à ses activités opérationnelles.

La base de la segmentation a changé par rapport à l'année précédente, à la suite de la restructuration qui a eu lieu au cours de l'année en cours. Plus spécifiquement, le segment « Autres » dont il était question dans le rapport annuel de l'année passée était subdivisé en 3 segments : « Immobilier », « Recyclage » et « Autres ». Les données comparatives ont été mises à jour en fonction de la nouvelle segmentation. Aux fins de présentation des informations par segment d'activité, toutes les sociétés de Viohalco, à l'exception des sociétés commerciales, ont été classées dans un segment spécifique soumis à compte rendu.

Les chiffres des comptes de résultat et des bilans des sociétés commerciales de Viohalco ont, quant à eux, été répartis entre les segments d'activité soumis à compte rendu en fonction de la nature de leurs transactions et des soldes.

Voici une brève description des segments :

Aluminium : Elval S.A. et ses filiales, Bridgnorth Aluminium et Etem Bulgaria, fournissent une large gamme de produits, allant des bobines et des tôles en aluminium destinées aux applications générales et des feuilles en aluminium à usage ménager aux produits spéciaux, tels que les produits en aluminium laminés et extrudés pour les secteurs de la construction navale, de l'automobile et de la construction, ainsi que des bobines offset.

Cuivre : Halcor et ses filiales produisent un large éventail de produits en cuivre et en alliage de cuivre, qu'il s'agisse de canalisations en cuivre et en laiton, de feuillards, de tôles et de plaques, ou de barres conductrices et de tiges en cuivre.

Acier : Sidenor Steel Industry, Stomana Industry et leurs filiales fabriquent des produits sidérurgiques longs et plats, ainsi que des produits finis.

Câbles : Le Groupe Cablel® Hellenic Cables est l'un des plus gros producteurs de câbles en Europe, fabriquant des câbles électriques, de télécommunication et sous-marins, ainsi que des fils émaillés et des composés.

Tubes d'acier : Corinth Pipeworks fabrique des tubes d'acier destinés au transport de gaz naturel, de pétrole et d'eau, ainsi que des profilés creux en acier utilisés dans les projets de construction.

Immobilier : Viohalco crée de la valeur en réhabilitant ses anciens sites industriels en Grèce et en Bulgarie.

Recyclage : Le segment du recyclage de Viohalco commercialise et traite des matières brutes secondaires, s'occupe de la gestion des déchets et des opérations de protection de l'environnement, et fournit des services aux consommateurs et aux entreprises.

Autres : Viohalco détient aussi des participations dans des sociétés plus petites dans d'autres segments d'activité, notamment dans les équipements sanitaires et les ardoises en céramique (Vitrouvit S.A.), dans la technologie et la R&D (TEKA, Elkeme) ainsi que le courtage d'assurance.

Aucun de ces segments n'atteint les seuils quantitatifs pour les segments soumis à compte rendu en 2016 ou 2015.

Les transferts et les transactions entre segments s'effectuent selon les modalités et conditions commerciales réelles, en vertu des dispositions applicables aux transactions avec des tierces parties.

B. Informations sur les segments soumis à compte rendu

Les renseignements fournis dans le tableau ci-dessous proviennent directement du système de reporting financier interne utilisé par le Conseil d'administration (c'est-à-dire par les principaux décideurs opérationnels) en vue de surveiller et d'évaluer séparément les performances des segments opérationnels.

Les tableaux ci-dessous compilent les renseignements relatifs aux résultats des segments soumis à compte rendu, ainsi que des éléments d'actif et de passif aux 31 décembre 2016 et 2015 et pour les exercices clôturés à ces dates. En raison de la modification de la base de segmentation par rapport à l'année précédente, les informations correspondantes pour 2015 ont été retraitées sur base des montants publiés lors des périodes antérieures.

Les produits et les bénéfices opérationnels par secteur d'activité pour 2016 sont:

Montants en milliers d'euro	Aluminium	Cuivre	Câbles	Acier	Tuyaux d'acier	Immobilier	Recyclage	Autres activités	Total
Total produits par secteur	1.382.225	973.753	411.946	774.458	388.717	0	180.297	54.730	4.166.3
Produits entre secteurs	-304.052	-222.414	-30.454	-227.689	-95.348	0	-135.595	-37.920	-1.053.4
Produits par secteur après élimination des produits entre secteurs	1.078.173	751.340	381.492	546.769	293.368	0	44.702	16.811	3.112.8
Bénéfice brut	99.156	51.578	30.477	39.261	33.174	0	15.140	-4.713	264.0
Bénéfice d'exploitation (EBIT)	57.600	25.274	15.049	8.604	18.972	-10.102	1.295	-6.640	110.0
Produits financiers	134	445	163	1.063	453	51	7	8.052	10.3
Charges financières	-21.869	-25.458	-21.093	-31.691	-10.666	-608	-2.215	1.178	-112.4
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence, nette d'impôts	250	-12	0	-444	-1.034	0	0	0	-1.2
Résultat avant impôts	36.114	248	-5.882	-22.468	7.725	-10.659	-913	2.589	6.7
Impôts sur les bénéfices	-11.432	-823	-2.805	3.830	-3.791	5.922	-328	-4.258	-13.4
Résultat net	24.683	-575	-8.687	-18.638	3.934	-4.737	-1.241	-1.668	-6.5

Les autres informations par secteur d'activité pour 2016 sont:

	Aluminium	Cuivre	Câbles	Acier	Tuyaux d'acier	Immobilier	Recyclage	Autres activités	Total
Sociétés mises en équivalence	499	600	0	4.836	11.567	0	0	91	17.5
Autres actifs	1.100.735	427.015	421.183	826.887	424.448	234.463	61.357	112.527	3.608.8
Total actifs	1.101.234	427.615	421.183	831.724	436.015	234.463	61.357	112.619	3.626.2
Passifs	510.617	457.325	366.313	710.072	297.329	34.576	61.275	40.463	2.477.5
Dépenses en capital	54.712	8.302	12.163	25.557	6.905	6.990	1.662	1.998	118.2
Réductions de valeur et amortissements	-52.552	-11.239	-12.374	-33.182	-8.620	-3.610	-2.932	-1.235	-125.7

Les produits et les bénéfices opérationnels par secteur d'activité pour 2015 sont:

Montants en milliers d'euro	Aluminium	Cuivre	Câbles	Acier	Tuyaux d'acier	Immobilier	Recyclage	Autres activités	To
Total produits par secteur	1.198.375	1.067.499	494.895	819.415	497.031	0	208.722	44.814	4.3
Produits entre secteurs	-60.913	-284.005	-47.609	-253.468	-209.491	0	-169.113	-31.416	-1.0
Produits par secteur après élimination des produits entre secteurs	1.137.463	783.494	447.285	565.947	287.540	0	39.609	13.397	3.2
Bénéfice brut	122.305	29.555	42.270	-4.915	30.818	0	14.778	-5.185	2
Bénéfice d'exploitation (EBIT)	61.349	2.470	26.357	-34.014	17.740	7.477	37	-8.039	3
Produits financiers	872	1.860	6.070	1.031	81	55	316	4.087	2
Charges financières	-21.029	-30.081	-29.317	-34.856	-8.002	-217	-2.460	548	-1
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence, nette d'impôts	300	-112	0	-831	1.525	0	0	0	0
Résultat avant impôts	41.492	-25.863	3.109	-68.670	11.345	7.315	-2.107	-3.405	2
Impôts sur les bénéfices	-14.677	88	-5.233	-367	-4.998	117	72	-1.618	2
Résultat net	26.815	-25.775	-2.124	-69.037	6.347	7.432	-2.035	-5.023	2

Les autres informations par secteur d'activité pour 2015 sont:

	Aluminium	Cuivre	Câbles	Acier	Tuyaux d'acier	Immobilier	Recyclage	Autres activités	To
Sociétés mises en équivalence	432	639	0	5.456	9.925	0	0	0	0
Autres actifs	1.141.492	469.215	396.377	805.284	310.005	234.679	71.628	60.602	3.4
Total actifs	1.141.924	469.853	396.377	810.740	319.930	234.679	71.628	60.602	3.5
Passifs	530.171	521.570	330.588	661.503	176.210	16.445	55.406	38.998	2.3
Dépenses en capital	106.005	12.250	11.401	25.541	36.859	9.878	3.607	492	2
Réductions de valeur et amortissements	-52.403	-14.023	-11.582	-32.373	-8.558	-1.515	-2.789	-1.764	-1

Le profit avant impôt s'est significativement amélioré dans le segment du cuivre et dans celui de l'acier. Dans le segment du cuivre, le profit avant impôt s'élève à 0,2 million EUR comparé à une perte de 26 millions EUR en 2015. Les gains sur les prix des métaux de 4,9 millions EUR par rapport à la perte sur les métaux de 14,7 millions en 2015 a eu un effet positif sur ces résultats. Pour le segment de l'acier, la perte avant impôt s'élève à 23 millions EUR, un changement significatif en comparaison de la perte de 69 millions EUR en 2015.. Cela était dû à l'amélioration de la performance sous-jacente comme mesuré par l'a-EBITDA et à un effet négatif moindre du décalage du prix du métal qui en 2015 était conduit par une baisse aigüe du prix de la ferraille au cours de la deuxième partie de l'année.

C. Informations géographiques

Les segments d'activité de Viohalco sont gérés au niveau mondial, mais opèrent depuis les sites de production et bureaux de vente principalement situés en Grèce, en Allemagne, au Royaume-Uni, en France, en Bulgarie, en Roumanie, en Serbie, en ancienne République yougoslave de Macédoine et aux États-Unis.

Les informations ci-dessous sont basées sur le chiffre d'affaires par segment généré avec des clients externes, classé par pays de domicile des clients, et sur les actifs par segment regroupés selon leur localisation géographique. Les activités de Viohalco à l'échelle mondiale sont divisées en sept zones géographiques principales. En ce qui concerne l'Europe, les informations relatives à la Grèce et la Belgique font l'objet d'un compte rendu distinct.

<i>Montants en milliers d'euro</i>	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Produits		
Grèce	524.732	476.591
Etats membres de l'Union Européenne	1.817.625	1.913.130
Autres pays Européens	296.060	271.395
Asie	151.030	165.681
Etats-Unis	255.733	398.774
Afrique	60.929	44.751
Océanie	6.544	4.413
Total	<u>3.112.654</u>	<u>3.274.735</u>
<i>Montants en milliers d'euro</i>	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Immobilisation corporelles		
Belgique	1.605	1.494
Grèce	1.276.696	1.288.278
International	504.856	524.817
Total	<u>1.783.156</u>	<u>1.814.588</u>
<i>Montants en milliers d'euro</i>	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Immobilisation incorporelles et goodwill		
Belgique	59	5
Grèce	18.950	19.120
International	5.648	4.473
Total	<u>24.657</u>	<u>23.598</u>
<i>Montants en milliers d'euro</i>	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Immeuble de placement		
Grèce	148.400	148.531
International	7.153	7.481
Total	<u>155.553</u>	<u>156.012</u>

7. Produits

<i>Montants en milliers d'euro</i>	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Ventes de biens	3.041.862	3.160.694
Prestations de services	12.380	10.269
Produits des contrats de construction	58.412	103.772
Total	<u>3.112.654</u>	<u>3.274.735</u>

Le chiffre d'affaires consolidé pour 2016 s'élève à 3,1 million EUR, une baisse de 5 % par rapport aux 3,3 millions EUR en 2015. Une augmentation du volume des ventes dans tous les segments, mis à part le segment des câbles, était contrebalancé par une chute de 11 % du prix moyen LME du cuivre, une diminution de 3 % du prix de l'aluminium primaire et l'exécution de différents types de contrats de construction dans le segment des câbles, ce qui résulte du changement de la gamme de produits. Les plus

grandes croissances du volume des ventes ont été enregistrées dans les segments de l'acier et des câbles d'acier.

8. Autres produits et charges

A. Autres produits

	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
Montants en milliers d'euros	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Autres produits		
Subventions publiques	379	174
Amortissement des subventions reçues	4.116	4.630
Revenus de location de biens d'investissement	6.544	5.713
Autres loyers	1.856	966
Différence de change	3.503	14.009
Produits des honoraires, commission et frais refacturés	1.040	5.641
Reprise de provisions	1.515	1.099
Remboursement de coûts	2.607	2.133
Produit de cession des immobilisations corporelles	592	2.180
Produits des services de consulting	1.098	1.040
Reprise de provisions	1.529	606
Reprise de la dépréciation des immobilisations corporelles et inv. Propriété	1.365	2.197
Autres produits d'exploitation	7.660	7.112
Autre	4.803	920
Total des autres produits d'exploitation	<u>38.607</u>	<u>48.419</u>

B. Autres charges

	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Dépréciation d'immobilisations et de biens d'investissement	-18.597	-10.017
Coûts de production non alloués aux coûts des ventes	-4.941	-3.203
Perte sur vente d'EPI et d'actifs incorporels	-53	0
Différence de change	-3.642	-6.806
Dégâts payés	-897	-1.074
Autres taxes	-851	-979
Frais de restructuration	-2.820	-3.419
Avantages sociaux employée	-2.487	-2.698
Autres charges	-5.290	-11.267
Total des autres charges d'exploitation	<u>-39.577</u>	<u>-39.463</u>
Autres charges et produits d'exploitation (net)	<u>-970</u>	<u>8.955</u>

La perte nette due aux différences de change était de 139 mille EUR (soit un gain de 7,2 millions EUR). La baisse des différences de change est attribuée à la fluctuation de l'EUR par rapport au USD durant l'année 2015.

Les pertes de valeur sur actifs immobilisés sont décrites aux notes 17 et 19.

C. Charges par nature

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Variations des stocks de produits finis et travaux en cours	2.126.325	2.315.740
Charges au titre des avantages du personnel	249.417	234.612
Energie	114.076	114.872
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	124.740	120.811
Taxes - accises	14.134	6.676
Primes d'assurance	16.898	18.181
Location	9.428	8.015
Transport	114.687	110.539
Charges de publicité	4.129	3.015
Honoraires et avantages payés à des tiers	160.760	192.231
Pertes de valeur sur créances	1.735	2.787
Autres provisions	342	2.699
Bénéfices/(pertes) d'instruments dérivés	10.465	19.151
Emballage	5.923	1.243
Commissions	12.738	6.828
Ecart de devises	-570	-6.073
Maintenance	26.698	26.013
Autres charges	9.706	32.972
Total	<u>3.001.633</u>	<u>3.210.314</u>

Le montant total des dépenses de recherche et développement comptabilisé en charges au cours de 2016 s'élève à 6 millions d'euros (2015 : 5,9 millions d'euros).

La diminution des honoraires et avantages payés à des tiers est due aux honoraires additionnels payés aux sous-traitants durant 2015 pour les contrats de construction dans le segment des câbles.

Afin que Viohalco puisse présenter la performance par segment de manière uniforme, les chiffres comparatifs ont fait l'objet de certains reclassements, ainsi le résultat net des différences de change d'un montant de 64 millions d'euros classé auparavant en frais de commercialisation et de distribution a été reclassé en coûts des ventes. Ces classements concernent les segments de l'acier et des tubes en acier.

9. Charges financières nettes

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Produits financiers		
Produits d'intérêts	1.200	783
Différences de change	1.183	8.953
Dividendes perçus	105	881
Acquisition à des conditions avantageuses	7.331	0
Gains sur actifs disponibles à la vente	548	3.756
Produits financiers	10.367	14.373
Charges financières		
Charges d'intérêts et autres	-107.834	-110.541
Contrats de location-financement	-283	-14
Différence de change	-4.211	-12.445
Autres	-96	-2.414
Charges financières	-112.423	-125.414
Charges financières (net)	-102.056	-111.042

10. Résultat par action

Étant donné qu'il n'y a pas de stock-options, ni d'obligations convertibles, le résultat de base par action et le résultat dilué par action sont identiques et sont basés sur le résultat attribuable aux actionnaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation suivants.

A. Bénéfice/(perte) attribuable aux actionnaires ordinaires

Pour l'exercice clos au 31 décembre	Pour l'exercice clos au 31 décembre	
	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<i>Montants en milliers d'euros</i>		
Bénéfices/Pertes (-) attribuables aux propriétaires de la société	-6.383	-59.993

B. Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation

<i>en milliers d'actions</i>	Note	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Actions ordinaires émises au 1er janvier		233.165	219.611
Effet des actions émises liées aux fusions	30	22.032	4.588
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires émises au 31 décembre		255.197	224.199

Le nombre moyen pondéré d'actions en 2016 tient compte de l'émission de nouvelles actions (y compris la suppression des actions propres) après la réalisation de la fusion avec ELVAL, ALCOMET, DIATOUR et du regroupement d'entreprises avec EUFINA le 26 février 2016, tandis qu'en 2015, il tient compte des nouvelles actions émises dans le cadre de la fusion avec SIDENOR.

C. Résultat par action

Le résultat de base et le résultat dilué par action s'élèvent à :

Gains par action (en euros par action)
Résultat de base et dilué

2016 **2015**
-0,0250 -0,2676

11. Avantages du personnel

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2016	2015
Régime à prestations définies	26.868	25.405
Responsabilité pour les cotisations de sécurité sociale re	9.164	7.845
Total dettes des avantages du personnel	36.032	33.251
Non courant	26.868	25.405
Courant	9.164	7.845

Pour plus de détails concernant les charges au titre des avantages du personnel, veuillez vous reporter à la note 12.

A. Régimes postérieurs à l'emploi

Les régimes postérieurs à l'emploi en cours sont les suivants :

Régimes à cotisations définies

Tous les salariés des sociétés de Viohalco sont couverts pour leur retraite principale par les organismes d'assurance sociale respectifs, dans le respect de la législation locale. Dès que les cotisations ont été versées, les sociétés de Viohalco n'assument plus aucune autre obligation de paiement. Les cotisations habituelles constituent des coûts périodiques nets pour l'exercice durant lequel elles sont dues et, en tant que telles, relèvent des dépenses inhérentes aux avantages du personnel.

Régimes à prestations définies

Les salariés des sociétés de Viohalco ont le droit, dans certains pays, principalement en Grèce et en Bulgarie de percevoir une somme forfaitaire à leur départ en retraite. Cette somme forfaitaire est déterminée en tenant compte des années de service et du salaire à la date de départ en retraite. Ce système répond à la définition d'un régime à prestations définies et comptabilise les prestations cumulées au compte de résultat au cours de chaque période au moyen d'une augmentation correspondante d'un passif en matière de retraite. Les avantages versés aux retraités au cours de chaque période sont comptabilisés en contrepartie de ce passif. Le passif des sociétés de Viohalco relatif aux avantages du personnel au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015 s'élève respectivement à 26.868 milliers d'euros et 25.405 milliers d'euros. Ces régimes ne sont pas provisionnés.

B. Variation du passif net des prestations définies

Le tableau suivant montre le rapprochement entre le solde d'ouverture et le solde de clôture du passif net des prestations définies et de ses composantes.

<i>Montants en milliers d'euros</i>	31 décembre	
	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Solde au 1er janvier	25.405	25.675
Inclus dans le résultat		
Coût des services rendus au cours de la période	1.175	1.613
Coût des services passés	355	56
Perte Cessation	1.456	2.167
Charge/produit d'intérêts (-)	487	319
	<u>3.474</u>	<u>4.155</u>
Inclus dans le résultat global opérationnel		
Réévaluation perte/profit (-):		
- Ecart actuariels perte/profit (-) issus de:		
- changements d'hypothèses démographiques	613	278
- changements d'hypothèses financières	875	-1.587
- ajustements d'expérience	-880	-352
	<u>607</u>	<u>-1.661</u>
Autres		
Contribution de l'employeur	-2.619	-2.763
	<u>-2.619</u>	<u>-2.763</u>
Solde au 31 décembre	<u>26.868</u>	<u>25.405</u>

Au cours de l'exercice de 2016, Viohalco et ses filiales ont versé 2,6 millions d'euros (2015 : 2,8 millions d'euros) d'indemnités aux employés ayant quitté leur emploi pendant l'année. Des frais supplémentaires, en hausse en raison de ces indemnités (une perte de cessation de 1,5 million d'euros contre 2,2 million d'euros en 2015), ont été comptabilisés. Plus précisément, dans les cas de licenciement, de départ volontaire avec indemnités et de départ en retraite, les frais supplémentaires représentent la différence entre les indemnités versées et le montant comptabilisé dans le passif au titre des régimes de retraite à prestations définies des employés concernés.

C. Obligation au titre des prestations définies

(a) Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles à la date de « reporting » étaient les suivantes (en moyenne pondérée) :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Taux d'escompte	1,62%	2,06%
Prix d'inflation	1,52%	1,77%
Augmentation taux de rémunération	1,55%	1,71%
Durée du Régime	13,51	13,96

*La durée du régime est exprimée en années

(b) Analyse de sensibilité

L'analyse de sensibilité pour chaque hypothèse actuarielle importante qui pouvait être raisonnablement émise à la fin de la période considérée et qui montre comment l'obligation au titre des prestations définies aurait été affectée par ces variations se définit comme suit :

	<u>2016</u>
Sensibilité 1 (taux d'actualisation plus 0,5%) -% Différenc	-6,52%
Sensibilité 2 (taux d'actualisation moins 0,5%) - Différenc	7,17%
Sensibilité 3 (taux de croissance des traitements plus 0,5'	6,87%
Sensibilité 4 (taux de croissance des traitements moins 0,	-6,33%
Sensibilité 5 (0% hypothèse de taux de retrait) - Différence en% DBO	3,13%

L'analyse de sensibilité ci-dessus est basée sur la variation d'une hypothèse alors que toutes les autres hypothèses demeurent constantes. Dans la pratique, il est peu probable que cela se produise et les variations de certaines des hypothèses peuvent être corrélées.

La même méthode (valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies calculée en utilisant la méthode des unités de crédit projetées à la fin de la période de « reporting ») a été appliquée lors du calcul de la sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies selon des hypothèses actuarielles significatives lors du calcul du passif au titre du régime de retraite comptabilisé dans l'état de la situation financière. Les méthodes et la formule des hypothèses utilisées pour l'analyse définie n'ont pas changé par rapport à l'année précédente.

L'analyse de l'échéance attendue des prestations de retraite non actualisées est la suivante :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	<u>2016</u>
Moins d'un an	1.599
de 1 à 2 ans	189
de 2 à 5 ans	1.375
Plus de 5 ans	28.411
Total	<u>31.574</u>

12. Charges au titre des avantages du personnel

	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
Montants en milliers d'euros	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Salaires et traitements	195.395	186.109
Cotisations obligatoires de sécurité sociale	41.566	40.828
Cotisation aux régimes à cotisation définies	593	615
Charges au titre des régimes à prestations définies	3.474	4.155
Autres avantages du personnel	10.877	5.603
Total	<u>251.906</u>	<u>237.310</u>

Montants en milliers d'euros	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Les avantages du personnel se répartissent comme suit:		
Coût des ventes	173.880	162.323
Frais de distribution	32.285	31.433
Frais administratifs	43.252	40.856
Autres charges	2.488	2.698
Total	<u>251.906</u>	<u>237.310</u>

13. Impôts sur le résultat

A. Montants comptabilisés en compte de résultat

Montants en milliers d'euros	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Charge d'impôt exigible	-19.917	-18.921
Charge d'impôt différé	6.232	-7.696
Charge d'impôt (-)/ produit des opérations continues	<u>-13.685</u>	<u>-26.616</u>

B. Rapprochement entre le taux d'impôt effectif et le taux d'impôt applicable

Montants en milliers d'euros	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Résultat avant impôt	<u>6.756</u>	<u>-36.784</u>
Impôt sur base du taux d'imposition en Grèce	-1.959	10.667
Dépenses non admises	-10.305	-3.428
Revenus exonérés	1.414	2.936
Reconnaissance de pertes fiscales, crédit d'impôt ou différences temporelle d'une période antérieure, non comptabilisés	7.244	444
Incidence des taux d'imposition différents auxquels sont assujetties des filiales qui exercent leurs activités dans d'autres territoires	-2.204	-7.576
Perte pour laquelle aucune taxe différée n'est comptabilisée	-2.960	-14.750
Comptabilisation des réserves exonérées	-346	8.049
Précompte mobilier sur les dividendes étrangers	-34	-268
Augmentation du taux d'impôt	0	-18.143
Autres taxes	-589	3.187
Décomptabilisation des actifs d'impôts différés précédemment comptabilisés	-3.947	-7.733
Charge d'impôt rapportée dans le compte de résultat consolidé	<u>203%</u> <u>-13.685</u>	<u>-72%</u> <u>-26.616</u>

Selon les lois grecques n°4334/2015 et n°4336/2015, le taux d'imposition sur le revenu des sociétés pour les entités juridiques domiciliées en Grèce est fixé à 29 % pour l'exercice 2016 (2015 : 29 %).

En 2015, Elval S.A. avait reconnu 26,9 millions d'euros de réserves exonérées d'impôt (conformément à la loi grecque 3299/2004), avec un effet fiscal équivalent à 7,8 millions d'euros. En 2016, un montant de 7,2

millions d'euros relatif à des pertes fiscales d'exercices antérieurs ont été comptabilisés pour être compensés par les bénéfices imposables de 2016. En outre, les charges fiscales non déductibles ont augmenté de 7 millions d'euros principalement en raison de la non comptabilisation des actifs d'impôts différés au niveau de la consolidation, sur les gains qui résultent de (à un niveau intermédiaire) des fusions et acquisitions de ces années.

C. Variation des actifs et passifs d'impôts différés

2016							Solde au 31 décembre	
	Solde net au 1er janvier	Comptabilisé en compte de résultat	Comptabilisé en éléments du résultat global	Différence de change	Autre	Net	Actifs d'impôts différés	Passifs d'impôts différés
<i>Montants en milliers d'euros</i>								
Immobilisations corporelles	-153.861	8.665	0	400	477	-144.319	7.171	-151.490
Immobilisations incorporelles	1.734	-597	0	0	-9	1.127	1.870	-742
Immeubles de placement	-13.299	83	0	0	-323	-13.539	301	-13.840
Actifs financiers disponibles à la vente	1.347	-358	12	0	212	1.213	1.213	0
Instruments dérivés	-1.974	2.130	-216	-28	-52	-140	1.691	-1.831
Stocks	603	-654	0	0	553	502	502	0
Emprunts et dettes financières	-3.556	323	0	0	-52	-3.284	160	-3.444
Avantages du personnel	5.688	251	114	0	-29	6.024	6.024	0
Provisions	4.576	-2.478	0	0	-183	1.914	2.697	-783
Autres	60	3.054	0	-208	-34	2.872	6.425	-3.554
Perte fiscale reportée	18.983	-4.188	0	-8	-188	14.599	14.599	0
Actifs/passifs d'impôts(-) avant imputation	-139.700	6.232	-91	155	372	-133.032	42.652	-175.684
Taxe de compensation							-27.921	27.921
Actifs / passifs d'impôts nets (-)						-133.032	14.731	-147.763

2015							Solde au 31 décembre	
	Solde net au 1er janvier	Comptabilisé en compte de résultat	Comptabilisé en éléments du résultat global	Différence de change	Autre	Net	Actifs d'impôts différés	Passifs d'impôts différés
<i>Montants en milliers d'euros</i>								
Immobilisations corporelles	-147.030	-6.754	0	-77	0	-153.861	6.353	-160.214
Immobilisations incorporelles	2.109	-458	0	0	83	1.734	1.734	0
Immeubles de placement	-12.181	-1.119	0	0	0	-13.299	38	-13.337
Actifs financiers disponibles à la vente	6	186	329	0	826	1.347	1.964	-617
Instruments dérivés	-2.479	-127	649	-4	-13	-1.974	114	-2.088
Stocks	52	551	0	0	0	603	603	0
Emprunts et dettes financières	-3.527	-28	0	0	0	-3.556	0	-3.556
Avantages du personnel	5.241	906	-494	-1	36	5.688	5.688	0
Provisions	4.268	386	0	0	-79	4.576	4.576	0
Autres	1.829	-1.131	0	359	-998	60	342	-282
Perte fiscale reportée	18.939	-108	0	-7	158	18.983	18.983	0
Actifs/passifs d'impôts(-) avant imputation	-132.773	-7.696	485	270	13	-139.700	40.394	-180.094
Taxe de compensation							-28.729	28.729
Actifs / passifs d'impôts nets (-)						-139.700	11.664	-151.365

Les actifs d'impôts différés relatifs aux pertes fiscales reportées ne sont comptabilisés que s'il est probable qu'ils peuvent être compensés par des bénéfices imposables futurs. À chaque date de clôture, Viohalco et ses filiales évaluent la probabilité de réalisation de bénéfices fiscaux futurs en fonction des prévisions commerciales approuvées. Au 31 décembre 2016, les pertes fiscales cumulées différées disponibles pour une future utilisation étaient de 625 millions d'euros (31 décembre 2015 : 654 millions). Les sociétés de Viohalco ont comptabilisé un actif d'impôt différé dans les pertes fiscales de 14,6 millions d'euros (31 décembre 2015 : 19 millions d'euros), la direction ayant considéré qu'il y aurait probablement des futurs bénéfices imposables disponibles pour les utiliser. L'actif d'impôt différé en question correspond à des pertes d'un montant de 74 millions d'euros (31 décembre 2015 : 65 millions d'euros). Compte tenu de ces estimations concernant les futurs bénéfices fiscaux, les actifs d'impôts différés eu égard aux pertes fiscales reportées se chiffrant à 552 millions d'euros (2015 : 589 millions d'euros), avec une date d'expiration comprise entre 2017 et 2021 n'ont pas été comptabilisés.

14. Stocks

<i>Montants en milliers d'euros</i>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Marchandises	72.388	64.561
Produits finis	213.355	204.221
Produits semi-finis	126.909	146.278
Sous-produits et ferraille	23.711	18.965
En cours de production	35.693	41.522
Matières premières et consommables	<u>385.363</u>	<u>310.695</u>
Total	<u>857.419</u>	<u>786.242</u>

En 2016, le coût des stocks comptabilisé à titre de charge au cours de l'exercice et inclus dans le poste « Coût des ventes » s'est chiffré à 2,1 millions d'euros (2015 : 2,3 millions d'euros)

Les stocks ont subi une diminution de 3,4 millions d'euros en raison de la dépréciation de la valeur nette de réalisation (2015 : 25,6 millions d'euros). Ce montant a été imputé au compte de résultat dans la rubrique « Coût des ventes ». En outre, les stocks étaient une hausse au 31 décembre 2016 par rapport au 31 décembre 2015, en raison de l'augmentation des achats pour répondre à l'augmentation attendue du volume de ventes.

Des stocks d'une valeur comptable de 48 millions d'euros ont été donnés en garantie pour des emprunts concédés aux sociétés de Viohalco (voir Note 25).

15. Créances commerciales et autres débiteurs

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Au 31 décembre	
	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Actifs courants		
Créances commerciales	456.083	396.631
Montants bruts dus par des clients pour contrats	11.081	33.187
Moins: Pertes de valeur	<u>-43.113</u>	<u>-49.104</u>
Total net des créances commerciales	<u>424.052</u>	<u>380.713</u>
Autres paiements anticipés	2.360	1.871
Chèques et effets à recevoir & chèques échus	25.978	24.818
Prêts à des entités apparentées	25.272	20.109
Actifs d'impôt exigible	44.537	45.899
Autres débiteurs	68.308	73.101
Créances de dividendes ou de sociétés affiliées	579	575
Moins: Pertes de valeur	<u>-14.898</u>	<u>-8.923</u>
Total net des autres créances commerciales	<u>152.135</u>	<u>157.451</u>
Total	<u>576.187</u>	<u>538.165</u>
Actifs non courants		
Autres créances non courantes	<u>6.320</u>	<u>8.033</u>
Total	<u>6.320</u>	<u>8.033</u>
Total des créances commerciales et autres débiteurs	<u>582.507</u>	<u>546.197</u>

Viohalco et ses sociétés n'ont pas concentré leur risque de crédit par rapport aux créances des clients, puisqu'elles disposent d'une large gamme et d'un grand nombre de clients.

A. Transfert de créances clients

Viohalco et ses filiales concluent des contrats d'affacturage (avec recours) afin de vendre des créances clients contre des espèces. Ces créances clients ne sont pas décomptabilisées de l'état de la situation financière dans la mesure où Viohalco conserve la quasi-totalité des risques et avantages - principalement le risque de crédit. Le montant reçu au moment du transfert est comptabilisé en tant qu'emprunt bancaire garanti.

	Au 31 décembre	
	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<i>Montants en milliers d'euros</i>		
Le montant comptable des créances commerciales transféré à une banque	122.859	73.368
Montant du passif associé	95.924	38.036

Au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, Viohalco n'avait pas utilisé le montant total de la ligne de crédit fournie par les sociétés d'affacturage.

Les emprunts connexes figurent dans la rubrique « Emprunts bancaires garantis » de la Note 25 « Prêts et emprunts ».

B. Litiges

En 2010, la filiale Corinth Pipeworks SA a débuté en Grèce et à Dubaï, une action en justice contre un ancien client au Moyen-Orient concernant le recouvrement d'une créance en souffrance de 24,8 millions de dollars américains (31 décembre 2016 : 23,8 millions d'euros), plus les intérêts légaux de 12 %.

Au terme d'une série de procédures judiciaires, la Cour de Cassation de Dubaï a, le 19 mars 2014, finalement accueilli l'appel de la société du 26 septembre 2013, confirmé le montant dû à la société et annulé la décision précédente de la Cour qui avait reconnu la demande reconventionnelle déposée par le client durant le litige, et ordonné la compensation de cette demande reconventionnelle avec la demande de la société. L'affaire a ensuite été renvoyée devant la Cour d'Appel qui étudie à présent la validité de la demande reconventionnelle et a désigné un groupe tripartite d'experts-comptables.

En décembre 2016, les experts ont présenté un rapport et confirmé qu'aucun document n'est venu étayer la demande reconventionnelle. La prochaine audience est prévue pour le 15 mai 2017.

La date de fin attendue des audiences de la cour est inconnue, mais d'après une évaluation des avocats de la société qui s'occupent de cette affaire à Dubaï, il est probable que la Cour d'Appel rejette la contre-demande déposée par l'ancien client. Dès lors, il n'y aura pas besoin de compenser cette contre-demande avec la demande de la société pour le paiement des créances en souffrance.

En outre, l'entreprise, afin de garantir ses droits, a imposé une saisie provisionnelle des actifs immobiliers des tierces parties qui sont impliquées dans l'affaire conformément à la décision du Tribunal de Première Instance d'Athènes (émise sous les procédures de mesures conservatoires).

L'entreprise a enregistré en 2010 une dépréciation de 12,5 millions de dollars américains (11,9 millions d'euros à la date du rapport) à l'encontre de cette créance. Tandis que l'action en justice pour le recouvrement de la créance est en cours, et puisqu'aucun jugement final n'a été prononcé, l'entreprise considère qu'il n'y a aucune raison de réviser la dépréciation à la date du rapport.

C. Contrats de construction en cours

Contrats de construction en cours

Montants en milliers d'euros

Au 31 décembre

2016 2015

Actifs courants

Montant des revenus de contrats comptabilisés	58.412	103.772
Montant brut dus aux clients pour contrats	11.081	33.187
Montant des avances reçues	0	4.410
Montant des retenues	116	3.608

Le montant des produits des activités ordinaires provenant des contrats de construction comptabilisé est lié aux projets de construction et d'installation de câbles à haute tension. Aucun passif éventuel concernant les projets en constructions n'existe à la date de « reporting ».

D. Risques de crédit et de marché et pertes de valeur

L'information concernant l'exposition au risque de crédit et au risque de marché des sociétés de Viohalco, et aux pertes de valeur sur créances commerciales et autres débiteurs, sauf contrats de constructions en cours, est présentée dans la Note 29.

16. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Montants en milliers d'euros

2016

2015

Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.875	7.365
Dépôts bancaires court terme	168.909	128.931
Total	171.784	136.296

Les dépôts à court terme ont une durée inférieure à 90 jours et peuvent être utilisés.

17. Immobilisations corporelles

A. Rapprochement des valeurs comptables

Montants en milliers d'euros	Terrain et Immeubles	Machines	Fournitures et autres équipements	En cours de construction	Total
Coût					
Solde au 1 janvier 2016	884.766	2.153.677	63.445	225.281	3.327.169
Effet de change	2.552	-17.805	246	-6.388	-21.396
Acquisitions	5.204	19.260	3.246	82.185	109.895
Cessions	-228	-3.419	-340	-761	-4.749
Reclassification lié aux scissions	-20	-734	-1.536	0	-2.290
Reclassement vers / de la propriété d'investissement	-1.156	0	0	0	-1.156
Autres reclassements	4.181	227.752	-348	-227.659	3.926
dépréciation	-5	-2.515	-3.951	-4	-6.475
Solde au 31 décembre 2016	895.295	2.376.215	60.761	72.653	3.404.924
Amortissements cumulés et dépréciation					
Solde au 1 janvier 2016	-265.686	-1.188.608	-53.578	-4.708	-1.512.581
Effet de change	-4.433	11.601	-255	0	6.913
Amortissement de la période	-17.657	-99.168	-3.042	0	-119.867
Cessions	18	1.933	321	0	2.272
Reclassification lié aux scissions	20	734	1.536	0	2.290
dépréciation	0	1.418	3.881	0	5.299
Reprise de la perte de valeur comptabilisée antérieurement	4.291	0	0	0	4.291
Perte de valeur	-10.384	0	0	0	-10.384
Solde au 31 décembre 2016	-293.832	-1.272.089	-51.138	-4.708	-1.621.768
Valeur comptable au 31 décembre 2016	601.463	1.104.126	9.623	67.945	1.783.156

Montants en milliers d'euros

	Terrain et Immeubles	Machines	Fournitures et autres équipements	En cours de construction	Total
Coût					
Solde au 1 janvier 2015	869.936	2.099.556	63.572	138.150	3.171.214
Effet de change	1.032	5.196	19	1.720	7.968
Acquisitions	9.184	17.623	2.552	164.057	193.416
Cessions	-4.702	-9.867	-2.724	-1.410	-18.703
Reclassification lié aux scissions	0	-16.712	-768	0	-17.480
Reclassement en immeubles de placement	-7.036	0	0	-26	-7.062
Autres reclassements	16.352	57.881	794	-77.211	-2.185
Solde au 31 décembre 2015	884.766	2.153.677	63.445	225.281	3.327.169
Amortissements cumulés et dépréciation					
Solde au 1 janvier 2015	-254.285	-1.102.281	-53.624	-2.000	-1.412.190
Effet de change	-554	-3.798	218	0	-4.134
Acquisitions	-18.919	-98.750	-3.131	0	-120.801
Cessions	203	6.819	2.190	0	9.213
Reclassification lié aux scissions	0	16.712	768	0	17.480
Reclassement en immeubles de placement	757	0	0	0	757
Perte de valeur	0	-7.310	0	-2.708	-10.017
Reprise de la perte de valeur comptabilisée antérieurement	7.112	0	0	0	7.112
Solde au 31 décembre 2016	-265.686	-1.188.608	-53.578	-4.708	-1.512.581
Valeur comptable au 31 décembre 2016	619.080	965.069	9.866	220.573	1.814.588

Le poste Autres reclassements comprend les transferts d'immobilisations corporelles et incorporelles capitalisées depuis les immobilisations en cours de construction. Il comprend en outre les éléments qui ont été transférés du poste des Stocks vers le poste Immobilisations corporelles.

B. Bâtiments loués et équipements

Les sociétés de Viohalco louent des bâtiments et des équipements en vertu de plusieurs contrats de location-financement. Les équipements loués couvrent les obligations en vertu des contrats de location.

La valeur nette comptable des contrats de location-financement est la suivante :

La valeur comptable nette des contrats de location-financement est la suivante:

	31 décembre	
	<u>2016</u>	<u>2015</u>
bâtiments		
<i>Montants en milliers d'euros</i>		
coût	1.394	1.394
amortissement cumulé	-337	-267
la valeur nette comptable	<u>1.057</u>	<u>1.127</u>
machines		
<i>Montants en milliers d'euros</i>		
coût	9.865	10.311
amortissement cumulé	-337	-7.692
la valeur nette comptable	<u>9.528</u>	<u>2.619</u>

C. Sûretés

Des immobilisations corporelles d'une valeur comptable de 1 047 millions d'euros ont été hypothéquées afin de garantir les emprunts des sociétés de Viohalco (voir la Note 25).

D. Immobilisations en cours de construction

Les principaux éléments constituant les immobilisations en cours de construction aux 31 décembre 2016 sont les suivants :

- l'investissement en cours dans le site d'Oinofyta, portant sur les processus de laminage de l'aluminium, détenu par le groupe Elval,
- la modernisation du laminoir de Dojran Steel (filiale de Viohalco dans le segment de l'acier) entamée à l'automne 2016. Le laminoir sera pleinement opérationnel courant 2017,
- le versement d'échéances pour de nouvelles machines visant à augmenter la variété et la qualité des produits et à réduire davantage les coûts de production et d'énergie dans le segment de l'acier,
- des investissements d'amélioration de la productivité et des capacités des usines du segment des câbles.

Une part significative des investissements précités devrait être achevée en 2017.
Les frais d'emprunts capitalisés relatifs aux immobilisations en cours de construction s'élèvent à 104 milliers d'euros (2015 : 3,2 milliers d'euros) et ont été calculés en utilisant un taux de capitalisation moyen de 5,3 % (2015 : 5,5 %).

E. Transfert vers et depuis le poste Immeubles de placement

En 2016, certaines propriétés des sociétés de Viohalco ont été transférées au poste Immeubles de placement (voir la Note 19) car elles ne vont plus être utilisées à des fins propres et seront ultérieurement données en location à une tierce partie. Par conséquent, une reclassification des propriétés d'une valeur comptable de 10,4 millions d'euros (2015 : 6,3 millions d'euros) a été opérée de la rubrique Immobilisations à la rubrique Immeubles de placement. D'autre part, 9,3 millions d'euros ont été transférés de la rubrique Immeubles de placement à la rubrique Immobilisations corporelles (pas de transferts en 2015).

F. Dépréciation d'immobilisations corporelles

Le 31 décembre 2016, un test de dépréciation a été réalisé pour chaque Unité génératrice de trésorerie (ci-après, UGT) pour laquelle des indications de perte de valeur existaient au 31 décembre 2015. Les indications de perte de valeur étaient les pertes réalisées par ces UGT au cours des derniers exercices. Pour déterminer la valeur recouvrable par UGT, des projections de flux de trésorerie sur une période de cinq ans ont été utilisées. Le résultat de ce test indique qu'au 31 décembre 2016 aucune perte de valeur n'existait concernant les immobilisations corporelles utilisées par ces UGT, car le montant recouvrable de chaque UGT dépassait les valeurs comptables respectives.

Des tests de dépréciation ont par ailleurs été réalisés pour l'ensemble des actifs immobiliers (actifs individuels), qu'ils soient occupés par le propriétaire ou détenus à des fins d'investissement. L'objectif de la réalisation de ces tests était d'aborder le risque de variation négative de la juste valeur de ces biens et d'y répondre si nécessaire. Les résultats relatifs aux immeubles de placement sont présentés à la Note 19. Une perte de valeur de 10,4 millions d'euros concernant les biens occupés par leur propriétaire a été enregistrée et comptabilisée à la rubrique « Autres dépenses » du compte de résultat. Les pertes de valeur sont principalement liées aux terrains et les montants recouvrables sont basés sur leur juste valeur diminuée des coûts de cession. La juste valeur de ces immeubles a été déterminée par un évaluateur indépendant possédant les qualifications professionnelles requises et reconnues et une expérience récente dans le secteur géographique et dans la catégorie des immeubles faisant l'objet de l'évaluation. La technique d'évaluation appliquée est la méthode de comparaison (approche du marché). En se basant sur cette méthode, l'évaluateur estime la valeur de marché de l'actif en question en comparant les facteurs qui ont le plus d'incidence sur le bien. Ces facteurs peuvent être l'emplacement, la dimension, la qualité de la construction, etc. Cette méthode permet d'examiner la valeur en capital d'actifs comparables (présentant des caractéristiques similaires) afin de déterminer la valeur de marché de l'actif concerné. L'expérience de l'évaluateur joue un rôle important dans l'application de cette méthode car elle permet d'identifier des biens comparables appropriés et d'ajuster les données disponibles pour obtenir le résultat final. Le recours à cette méthode s'explique par le fait qu'aucun investisseur prudent ne serait disposé à payer plus pour acquérir un bien qui présenterait des caractéristiques similaires à celles d'un autre. La technique d'évaluation spécifique a été classée au niveau 2 de la hiérarchie d'évaluation de la juste valeur. À des fins de classification par segment d'activité, les pertes de valeur ont été présentées de la manière suivante :

Immobilier : 8,6 millions d'euros (montant recouvrable : 57,6 millions d'euros)

Autres : 1,8 million d'euros (montant recouvrable : 2,5 millions d'euros)

G. Reprise de dépréciation d'immobilisations corporelles

Un test a été réalisé pour chaque UGT pour laquelle des indications de perte de valeur existaient au 31 décembre 2016. La perte de valeur comptabilisée précédemment en 2013 concernait les terrains et les bâtiments à usage administratif utilisés par ces UGT. Les indications de reprise de dépréciation précédemment enregistrées concernaient l'amélioration de la performance attendue de certaines UGT au cours des années suivantes.

Pour déterminer la valeur recouvrable par UGT, des projections de flux de trésorerie sur une période de cinq ans ont été utilisées (méthode de la valeur d'utilité). Les résultats de ce test ont indiqué que les montants recouvrables dépassaient les valeurs comptables de ces UGT et donc que les pertes de valeur comptabilisées précédemment devaient être reprises. Les montants repris s'élèvent à 4,3 millions d'euros et concernent des terrains. Le taux d'escompte moyen utilisé pour calculer la valeur d'utilité de ces UGT était de 9,3 %.

À des fins de classification par segment d'activité, les pertes de valeur inscrites dans la rubrique « Autres produits » ont été présentées à la rubrique immobilier.

H. Changements d'estimation

En 2016, dans le cadre de la réévaluation des valeurs résiduelles et de la durée d'utilité des immobilisations corporelles, la direction de certaines filiales de Viohalco a apporté des changements à la durée d'utilité de quelques actifs immobilisés. Plus précisément, Corinth Pipeworks S.A et ETEM Bulgaria S.A. ont apporté des changements à la durée d'utilité des bâtiments et des équipements alors que Sofia Med S.A. a apporté des changements à la durée d'utilité de certains éléments d'équipement importants. Dans ces trois cas, la direction a procédé à l'évaluation de la durée de vie utile de ces actifs immobilisés et, d'après l'évaluation réalisée, leurs durées d'utilité réelles sont supérieures à celles utilisées jusqu'au 31 décembre 2015. La direction a donc ajusté les durées d'utilité de la manière suivante :

<u>Company</u>	<u>Description</u>	<u>Previous useful life</u>	<u>New Useful life</u>
Corinth Pipeworks	Machinery	8-20 years	8-25 years
Corinth Pipeworks	Certain buildings	28 years	33 years
ETEM Bulgaria	Buildings	25 years	30 years
ETEM Bulgaria	Certain machinery	5,12,14 and 15 years	20 years
Sofia Med	Major machinery items	10-25 years	15-35 years

Le changement des estimations comptables a entraîné une diminution des charges d'amortissement qui représente pour l'exercice en cours un montant de 7,4 millions d'euros.

18. Goodwill et immobilisations incorporelles

A. Rapprochement des valeurs comptables

Montants en milliers d'euros	Goodwill	Coûts de développement	Brevets et marques	Logiciels	Autres	Total
Coût						
Solde au 1 janvier 2016	3.132	571	19.653	32.161	2.565	58.083
Effet de change	0	0	0	-1	-14	-15
Acquisitions	0	4	244	1.643	80	1.971
Cessions	0	0	0	-19	-84	-102
dépréciation	0	-114	-22	-2.871	-99	-3.106
Reclassification liée aux scissions	0	37	0	-3.620	565	-3.018
Reclassements	0	0	1.300	722	-119	1.903
Solde au 31 décembre 2016	3.132	498	21.176	28.017	2.894	55.715
Amortissements cumulés et dépréciation						
Solde au 1 janvier 2015	-1.500	-518	-4.101	-27.326	-1.039	-34.484
Effet de change	0	0	0	3	-93	-90
Amortissement de la période	0	-10	-789	-1.817	-66	-2.682
Cessions	0	0	0	19	0	19
dépréciation	0	114	22	2.869	99	3.105
Reclassification liée aux scissions	0	-37	0	3.288	-232	3.018
Reclassements	0	0	-5	-205	266	56
Solde au 31 décembre 2015	-1.500	-451	-4.873	-23.170	-1.064	-31.058
Valeur comptable au 31 décembre 2015	1.632	47	16.303	4.847	1.829	24.657
Montants en milliers d'euros						
Coût						
Solde au 1 janvier 2015	3.132	534	16.832	31.032	2.520	54.049
Effet de change	0	0	0	-20	0	-20
Acquisitions	0	75	1.705	848	112	2.740
Cessions	0	-37	0	-68	0	-106
Reclassification liée aux scissions	0	0	-2	-766	3	-765
Reclassements	0	0	1.119	1.136	-70	2.185
Solde au 31 décembre 2015	3.132	571	19.653	32.161	2.565	58.083
Amortissements cumulés et dépréciation						
Solde au 1 janvier 2015	-1.500	-534	-3.371	-26.407	-960	-32.771
Effet de change	0	0	-35	16	-4	-23
Amortissement de la période	0	-22	-698	-1.750	-72	-2.542
Cessions	0	37	0	48	-2	83
Reclassification liée aux scissions	0	0	2	766	0	768
Solde au 31 décembre 2015	-1.500	-518	-4.101	-27.326	-1.039	-34.484
Valeur comptable au 31 décembre 2015	1.632	53	15.552	4.835	1.527	23.598

B. Amortissements

Les amortissements des marques et licences qui ont des durées d'utilité déterminées, des logiciels et d'autres immobilisations incorporelles sont alloués au coût des stocks et sont inclus dans les coûts de vente lorsque le stock est vendu, car les marques et licences et les logiciels sont principalement utilisés directement pour la fabrication de produits et sont considérés comme des frais généraux de production. L'amortissement des actifs incorporels qui ne sont pas utilisés pour la production est affecté aux dépenses administratives.

C. Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

Toutes les immobilisations incorporelles ont une durée d'utilité déterminée (voir la note 5.10), à l'exception des actifs suivants, inclus dans la catégorie marques de commerce et licences :

- i. Immobilisations incorporelles pour l'UGT Fulgor

- a. La dénomination commerciale Fulgor (valeur comptable de 1,4 million d'euros au 31 décembre 2016)

Cette appellation porte sur le secteur des câbles sous-marins de moyenne tension et des câbles terrestres haute tension dans lequel Fulgor exerçait des activités avant son acquisition par Hellenic Cables en 2011, et qui est assorti d'avantages économiques substantiels. Sur la base de l'analyse de facteurs pertinents (par exemple, taux de notoriété, absence d'engagement de longue durée auprès d'une clientèle étoffée, développement futur du secteur), la durée d'utilité de la marque est considérée comme étant indéfinie.

- b. La licence d'utilisation du port de Soussaki, Corinthe (valeur comptable de 8,3 millions d'euros au 31 décembre 2016),

Fulgor détient une licence pour l'utilisation permanente et exclusive du port situé sur le site de l'usine, dans la localité de Soussaki, Corinthe. Ce port est nécessaire pour les activités de production de câbles sous-marins moyenne et haute tension. Durant les années 2012-2016, la société a investi 96 millions d'euros dans la modernisation et l'expansion de la capacité de production de câbles sous-marins haute tension. Depuis 2014, la production a commencé comme prévu. La durée d'utilité de cet actif est considérée comme étant indéfinie, car l'utilisation de ces facilités portuaires est indéfinie, dans le contexte du développement significatif de ce secteur.

- ii. Immobilisations incorporelles pour l'UGT Reynolds (valeur comptable de 1,5 millions d'euros au 31 décembre 2016).

Suite à l'acquisition de Reynolds Cuivre par Genecos, qui est une filiale d'Elval, un élément d'immobilisations incorporelles lié au nom de marque « Reynolds » a été comptabilisé, car il est prévu que son utilisation génère des avantages économiques importants. En fonction de l'analyse de facteurs pertinents (par exemple, connaissance du marché, clientèle étoffée, prévision de développements futurs), la durée d'utilité de la marque est considérée comme étant indéfinie.

D. Test de dépréciation

- (a) Immobilisations incorporelles pour l'UGT Fulgor

Étant donné que ces immobilisations ne génèrent pas de flux de trésorerie indépendants, la société a décidé d'effectuer le test de dépréciation en se basant sur le site de production de Fulgor, qui contient ces actifs, en tant qu'unité génératrice de revenus (UGT). Pour calculer la valeur d'usage de ces immobilisations, des projections des flux de trésorerie fondées sur des estimations de la direction pour une période de cinq ans ont été utilisées. Ces projections tiennent compte des contrats que la société a déjà signés, ainsi que des contrats dont l'annonce est attendue en Grèce et ailleurs.

Les flux de trésorerie au terme de ces cinq premières années ont été calculés au moyen d'un taux de croissance estimé de 1,3%, qui reflète en grande partie les estimations de la direction quant aux perspectives de croissance des activités en matière de câbles sous-marins haute tension. Le taux utilisé pour escompter ces flux de trésorerie se situe entre 10,6 % et 11,8% pour la période de cinq ans et à 10,6% pour la valeur terminale. Ces taux sont basés sur :

- Le taux sans risque est déterminé selon les taux AAA de la zone euro et est compris entre -0,6 % pour la période de 5 ans et 0,07 % pour la valeur terminale.
- Le risque pays pour la Grèce a été fixé dans la fourchette 4,5-5,7 % pour les cinq premières années et à 4,2 % pour la valeur terminale.
- La prime du risque de marché est déterminée à 6 %.

Les résultats de ce test ont indiqué que les montants recouvrables au 31 décembre 2016 dépassent la valeur comptable de l'UGT qui s'élève à 121 millions d'euros, à concurrence de 73,5 millions d'euros.

De même, une analyse de sensibilité portant sur les principales hypothèses du modèle (taux d'escompte et croissance perpétuelle) a été réalisée afin de vérifier l'adéquation de l'ampleur de la marge. Les résultats

de cette analyse de sensibilité ont indiqué que le montant recouvrable excède la valeur comptable de l'UGT.

Résultats de l'analyse de sensibilité pour le test de dépréciation :

	Hypothèses utilisées	Variation des taux nécessaire pour que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable
<i>Taux d'escompte</i>	<i>entre 10,6 % et 11,8 %</i>	<i>+4,7 %</i>
<i>Taux de croissance à l'infini</i>	<i>1,3 %</i>	<i>-8,7 %</i>

(b) Immobilisations incorporelles pour l'UGT Reynolds

La valeur recouvrable de l'UGT qui comprenait cet actif incorporel (Reynolds Cuivre S.A.) a été estimée sur la base de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler de l'UGT (valeur d'utilité).

Les flux de trésorerie au terme de ces cinq premières années ont été calculés au moyen d'un taux de croissance estimé de 0,5 %, qui reflète en grande partie les estimations de la direction quant aux perspectives de croissance pour le marché. Le taux utilisé pour escompter ces flux de trésorerie est de 7,0 % pour la période de cinq ans et pour la valeur terminale. Ces taux sont basés sur :

- Le taux sans risque a été déterminé à 0,2 %.
- La prime de risque de marché (qui comprend le risque pays pour l'exploitation en France) a été déterminée à 6,7 %.

Les résultats de ce test ont indiqué que les montants recouvrables au 31 décembre 2016 dépassent la valeur comptable de l'UGT qui s'élève à 6,6 millions d'euros, à concurrence de 9,7 millions d'euros.

De même, une analyse de sensibilité portant sur les principales hypothèses du modèle (taux d'escompte et croissance perpétuelle) a été réalisée afin de vérifier l'adéquation de l'ampleur de la marge. Les résultats de cette analyse de sensibilité ont indiqué que le montant recouvrable excède la valeur comptable de l'UGT.

Résultats de l'analyse de sensibilité pour le test de dépréciation :

	Hypothèses utilisées	Variation des taux requis pour que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable
<i>Taux d'escompte</i>	<i>7,0 %</i>	<i>+8,7 %</i>
<i>Taux de croissance à l'infini</i>	<i>0,5 %</i>	<i>-10,0 %</i>

19. Immeubles de placement

A. Rapprochement des valeurs comptables

Montants en milliers d'euros	Au 31 décembre	
	2016	2015
Solde au 1er janvier	156.012	141.497
Additions	6.423	9.878
Perte de valeur	-8.213	0
Reprise de perte de valeur	3.369	0
Transféré des immobilisations corporelles	10.428	6.305
Immeubles reclassés en tant que disponibles à la vente	-9.272	0
Amortissements	-3.194	-1.667
Solde au 31 décembre	155.553	156.012
Valeur comptable brute	220.544	224.201
Amortissements cumulés et pertes de valeur	-64.991	-68.189
Valeur comptable nette au 31 décembre	155.553	156.012

Le tableau ci-dessous résume les propriétés les plus importantes détenues par Viohalco et ses filiales :

Immobilier	Emplacement	'000 m ² (1)
Magasin Ikea et centre commercial River West	96, Kifissos Av., Egaleo (Grèce)	123,5
Hôtel (Wyndham Grand Athens)	Karaiskaki Square, Athènes (Grèce)	23,9
Bâtiments industriels et de bureaux (ex-usine BIC)	Oinofyta (Grèce)	9,5
Centre commercial Mare West (anciens locaux de Corinth Pipeworks)	Corinthe (Grèce)	14,0
Complexe de bureaux	115, Kiffissias Ave., Athènes (Grèce)	38,9
Complexe de bureaux	57, Ethnikis Antistasseos St., Halandri (Grèce)	6,0
Complexe de bureaux	26, Apostolopoulou St., Halandri (Grèce)	10,9
Bâtiment de bureaux	53A, Nikola Vaptzarov Blvd, Sofia (Bulgarie)	5,0

(1) fait référence à la surface bâtie

Les immeubles de placement comprennent un certain nombre de propriétés commerciales qui sont actuellement louées à des tiers ou qui le seront dans un avenir prévisible. Les propriétés libres actuellement d'occupation ne sont pas utilisées par Viohalco et ses filiales.

Tous les loyers sont indexés sur les prix à la consommation. Les prorogations ultérieures sont négociées avec le locataire et les périodes de prorogation sont en moyenne de quatre années. Aucun loyer conditionnel n'est pratiqué.

B. Évaluation de la juste valeur – Perte de valeur et reprise ultérieure

Au 31 décembre 2016, un test de dépréciation a été réalisé pour l'ensemble des actifs immobiliers (actifs individuels), qu'ils soient occupés par le propriétaire ou détenus à des fins d'investissement. L'objectif de la réalisation de ces tests était d'aborder le risque de variation négative de la juste valeur de ces biens et

d'y répondre si nécessaire. Les résultats relatifs aux immeubles occupés par leur propriétaire sont présentés à la Note 17.

Une perte de valeur de 8,2 millions d'euros concernant les immeubles de placement a été enregistrée et comptabilisée à la rubrique « Autres dépenses » du compte de résultat. Les pertes de valeur sont principalement liées aux terrains et aux bâtiments et les montants recouvrables sont basés sur leur juste valeur diminuée des coûts de cession. La juste valeur de ces immeubles a été déterminée par un évaluateur indépendant possédant les qualifications professionnelles requises et reconnues et une expérience récente dans le secteur géographique et dans la catégorie des immeubles faisant l'objet de l'évaluation. S'agissant des terrains, la technique d'évaluation qui a été utilisée est celle de la méthode de comparaison (approche du marché). Cette technique est classée au niveau 2 de la hiérarchie d'évaluation de la juste valeur. Pour plus de détails sur la méthode de comparaison, voir la Note 17 « Immobilisations corporelles ».

S'agissant des bâtiments, les techniques d'évaluation employées sont celles du niveau 3. Une description détaillée de ces techniques figure dans le paragraphe suivant.

À des fins de classification par segment d'activité, les pertes de valeur ont été présentées de la manière suivante :

Immobilier : 7,2 millions d'euros (montant recouvrable : 27,7 millions d'euros)

Autres : 1 million d'euros (montant recouvrable : 2,9 millions d'euros)

Des évaluations d'actifs permettant de déterminer si des pertes de valeur précédemment comptabilisées pouvaient faire l'objet d'une reprise ont également été utilisées. Au vu des résultats obtenus, 3,4 millions d'euros ont été repris et comptabilisés dans la rubrique « Autres produits » du compte de résultat consolidé.

Le montant recouvrable de ces actifs au 31 décembre 2016 était de 23,7 millions d'euros et concernant le segment immobilier.

La perte de valeur cumulée reportée au 31 décembre 2016 équivaut à 45,1 millions d'euros (31 décembre 2015 : 40,3 millions d'euros).

La juste valeur de l'ensemble des biens immobiliers présentés dans la rubrique « Immeubles de placement » au 31 décembre 2016 se chiffre 158,1 millions d'euros (31 décembre 2015 : 165,8 millions d'euros).

Techniques d'évaluation et données non observables significatives (niveau 3)

L'évaluation de la juste valeur des immeubles de placement a été classée en niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur, en fonction des données introduites dans les techniques d'évaluation utilisées.

Les méthodes d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur de ces immeubles étaient fondées sur une « utilisation optimale ».

- Dans le cas des bâtiments actuellement loués, ou devant être loués dans un avenir prévisible, pour lesquels aucun prix observable n'était disponible, la méthode utilisée a été celle de l'approche axée sur les résultats. Cette méthode prend en considération la valeur actualisée des flux de trésorerie nets devant être générés par chaque immeuble, en tenant compte du taux de croissance attendu des loyers, des périodes d'inoccupation, du taux d'occupation, des coûts de location incitatifs, tels que les périodes sans loyer et d'autres frais non payés par les locataires. Les flux de trésorerie nets sont actualisés en utilisant les taux d'actualisation ajustés au risque qui se situaient entre 12 % et 13 %. L'estimation du taux d'actualisation tient compte, entre autres, de la qualité de chaque bâtiment, de son emplacement, de la qualité de crédit du locataire, des conditions de location et du rendement attendu du marché. La juste valeur estimée diminuerait si la progression attendue du marché de la location était plus faible ou si les taux d'actualisation ajustés au risque étaient plus élevés.
- Dans le cas de bâtiments en construction et devant être utilisés comme immeubles de placement, la méthode principalement utilisée a été celle du montant résiduel. La juste valeur déterminée à l'aide de cette méthode correspond à la valeur de l'immeuble dans son état actuel.

- Dans le cas des bâtiments non occupés et devant être utilisés dans l'avenir comme immeubles de placement, la méthode principalement utilisée a été celle du coût de remplacement net d'amortissement. La juste valeur déterminée à l'aide de cette méthode correspond au montant qui serait requis à ce moment-là pour remplacer ou reconstruire les actifs en question. Aucun changement n'a été apporté aux techniques d'évaluation au cours de l'exercice.

C. Restrictions - obligations contractuelles

Il n'existe ni de restrictions ni d'obligations contractuelles.

20. Entreprises mises en équivalence

A. Rapprochement des valeurs comptables des entreprises associées

Montants en milliers d'euros	2016	2015
Solde au 1 janvier	16.452	18.495
Quote-part du résultat net	-1.240	882
Dividendes reçus	-725	-1.012
Impact des variations du taux de change	2.997	-2.670
Acquisitions	110	757
Solde au 31 décembre	17.594	16.452

B. Information financière pour chaque entreprise associée

Amounts in EUR thousand

Société	Pays	Secteur	Entreprise associée/Coentreprise	Actifs courants	Actifs non courants	Passifs non courants	Passifs courants	Chiffre d'affaire	Résultat d'activités poursuivies	Participation détenue directement	Participation finale
2016											
AFSEL SA	Grèce	Aluminium	Entreprise associée	496	3	0	-74	462	185	50,00%	50,00%
DOMOPLEX LTD	Chypre	Acier	Entreprise associée	2.574	2.814	0	-4.240	2.852	-200	45,00%	45,00%
ZAO TMK-CPW	Russie	Tubes d'acier	Entreprise associée	24.036	9.526	-25	-8.528	41.590	-2.316	49,00%	36,24%
SMARTREO	Australie	Acier	Entreprise associée	691	3.531	-2.731	-799	2.711	-1.155	50,00%	49,96%
AWM SPA	Italie	Acier	Entreprise associée	8.667	6.885	-3.791	-3.857	11.233	257	34,00%	34,00%
HC ISITMA A.S.	Turquie	Cuivre	Coentreprise	164	1.051	-304	-75	5.832	-77	50,00%	34,14%
U.E.H.E.M GmbH	Allemagne	Aluminium	Entreprise associée	7.169	114	0	-6.718	23.102	316	49,00%	49,00%
2015											
AFSEL SA	Grèce	Aluminium	Entreprise associée	1.537	4	0	-701	1.187	599	50,00%	36,32%
DOMOPLEX LTD	Chypre	Acier	Entreprise associée	2.517	3.298	-73	-4.331	2.543	-650	45,00%	45,00%
ZAO TMK-CPW	Russie	Tubes d'acier	Entreprise associée	19.849	9.003	-34	-7.611	49.018	3.113	49,00%	42,06%
SMARTREO	Australie	Acier	Entreprise associée	1.061	3.776	0	-2.959	2.444	-1.824	49,96%	49,94%
AWM SPA	Italie	Acier	Entreprise associée	6.988	6.650	-2.737	-3.447	17.272	1.097	34,00%	34,00%
HC ISITMA A.S.	Turquie	Cuivre	Coentreprise	451	1.457	0	728	1.776	-225	50,00%	33,17%

En 2016, Elval S.A (filiale de Viohalco) a participé, avec UACJ Corporation, à la constitution de la société UACJ ELVAL Heat Exchanger Materials GmbH en Allemagne, moyennant le versement d'un montant de 110 milliers d'euros. La société U.E.H.E.M a été créée pour la vente de matériaux échangeurs de chaleur destinés à l'industrie automobile fabriqués par Elval.

Les informations financières susmentionnées sont présentées sous réserve de ce qui suit :

(a) il n'existe aucune restriction sur la capacité des coentreprises ou des entreprises associées à transférer des fonds vers l'entité sous la forme de dividendes en espèces, ou de rembourser des prêts ou des avances consentis par l'entité.

(b) Les états financiers des coentreprises ou des entreprises associées sont utilisés lors de l'application de la méthode de mise en équivalence et sont publiés à la même date que ceux de Viohalco.

(c) Il n'existe aucune part non comptabilisée des pertes d'une coentreprise ou d'une entreprise associée, tant pour la période de « reporting » que sur les périodes cumulées.

C. Description des entreprises associées

AFSEL est un établissement commun entre Elval et UACJ Corp. Il est actif dans la promotion des produits en aluminium auprès de fabricants d'échangeurs de chaleur automobile en Europe.

UEHEM est un établissement commun entre Elval et UACJ Corp. Il commercialise des produits en aluminium auprès de fabricants d'échangeurs de chaleur automobiles en Europe.

ISITMA est une coentreprise entre HALCOR et Cantas AS. Il est actif dans la fabrication de tubes de cuivre pré-isolés en Turquie.

Smartreo fabrique des aciers de renfort préfabriqués pour le marché australien à l'aide de Synthesis™ en conjonction avec d'autres technologies de pointe dans une installation high-tech située à Wacol, à Brisbane. La société est un établissement commun entre Sidenor et Thiess, l'une des plus grandes entreprises de construction d'Australie.

AO TMK-CPW est une société par actions entre Corinth Pipeworks et AO TMK, le plus grand fabricant de tuyaux en acier en Russie et l'un des trois premiers au niveau mondial. AO TMK-CPW a ses installations de production à Polevskoy, en Russie, où il fabrique des tuyaux et des sections structurelles creuses.

AWM développe, conçoit et fabrique des machines de haute technologie pour le traitement de l'acier de renfort, telles que des machines de soudage standard et spéciales, des machines à couper les fils à haute vitesse et des machines à couper, des poutres en treillis, des lignes de laminage à froid, les machines spéciales pour la production de renforts de tunnel.

Domoplex est une société chypriote active dans la fabrication et le commerce de mailles métalliques soudées pour le renforcement du béton.

21. Autres placements

Les Autres placements sont principalement des actifs financiers disponibles à la vente et incluent les éléments suivants :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Solde au 1 janvier	7.645	50.366
Acquisitions	211	183
Ventes	-121	-41.086
Variation de la juste valeur par résultat	-113	2.561
Modification à la juste valeur par le biais des capitaux propres	-24	-4.378
Reclassements	59	0
Solde au 31 décembre	<u>7.658</u>	<u>7.645</u>
	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<u>Titres cotés</u>		
- Instruments de capitaux propres Grecs	321	174
- Instruments d'emprunts internationaux	2.508	2.508
<u>Actions non cotées</u>		
- Instruments de capitaux propres Grecques	4.144	2.289
- Instruments de capitaux propres internationaux	46	2.040
- Fonds de placement	628	633
- Autres	11	0
	<u>7.658</u>	<u>7.645</u>

22. Instruments dérivés

Le tableau suivant présente la valeur comptable des instruments dérivés :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Au 31 décembre	
	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Actifs non courants		
Contrat à terme	253	0
Total	<u>253</u>	<u>0</u>
Actifs courants		
Contrat à terme	4.670	1.968
Contrats à terme FX	3.263	1.686
Total	<u>7.933</u>	<u>3.654</u>
Contrat à terme	4.366	383
Contrats à terme FX	0	160
Total	<u>4.366</u>	<u>543</u>
Contrats de swap de taux d'intérêt	0	91
Contrat à terme	7.007	2.205
Contrats à terme FX	2.851	3.637
Total	<u>9.858</u>	<u>5.932</u>
Comptabilité de couverture		

Viohalco et ses filiales détiennent des instruments financiers dérivés aux fins de couverture des flux de trésorerie et de la juste valeur.

Les instruments financiers dérivés précités couvrent des risques découlant de ce qui suit :

- Fluctuations des cours des métaux
- Fluctuations des cours de change
- Variations des taux d'intérêt des prêts

L'échéance et la valeur nominale des instruments dérivés détenus par les sociétés de Viohalco correspondent à l'échéance et à la valeur nominale des actifs et des passifs sous-jacents (les éléments couverts).

Les instruments dérivés détenus par les sociétés de Viohalco concernent principalement :

- Contrats à terme destinés à couvrir le risque de fluctuation des cours de métaux cotés sur le LME (London Metal Exchange) et utilisés comme matières premières par les sociétés de Viohalco (c'est-à-dire principalement le cuivre, l'aluminium et le zinc). Ces opérations de couverture sont répertoriées comme des couvertures de flux de trésorerie.
- Contrats de change à terme et swaps sur devises destinés à couvrir le risque découlant des fluctuations des cours de change du dollar américain et de la livre sterling (c'est-à-dire les devises auxquelles les sociétés de Viohalco sont principalement exposées). Ces contrats sont répertoriés comme des instruments de couverture de la juste valeur ou des flux de trésorerie, selon l'élément sous-jacent. Lorsqu'ils sont utilisés à des fins de couverture du risque de change sur les créances et les comptes à payer libellés en devises étrangères, les contrats de change à terme et les swaps sur devises sont

répertoriés comme des instruments de couverture de la juste valeur. Lorsqu'ils sont utilisés pour la couverture du risque de change sur les ventes prévues de biens ou l'achat de matériaux libellés en monnaie étrangère, les contrats de change à terme sont répertoriés comme des instruments de couverture en vertu de la méthode des flux de trésorerie.

- Swaps de taux d'intérêt pour compenser l'impact de l'évolution future des taux d'intérêt. Ces opérations de couverture ont été répertoriées comme des couvertures de la juste valeur lorsque le risque couvert est associé à une dette à taux fixe et à des couvertures de flux de trésorerie lorsque le risque couvert est associé à une obligation de dette à taux variable.

Les instruments dérivés sont comptabilisés lorsque les sociétés de Viohalco concluent la transaction destinée à couvrir la juste valeur des créances, dettes ou engagements (couverture de la juste valeur), ou des transactions hautement probables (couverture des flux de trésorerie).

Couvertures de la juste valeur

Les instruments dérivés sont répertoriés comme instruments de couverture de la juste valeur quand l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif financier est couverte. Les variations de la juste valeur des instruments dérivés qui sont répertoriés et qualifiés comme des instruments de couverture de la juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat consolidé comme des variations de la juste valeur des éléments couverts qui sont attribuables au risque couvert.

Couvertures des flux de trésorerie

La quote-part effective des variations de la juste valeur des instruments dérivés répertoriés comme des instruments de couverture de flux de trésorerie est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, au poste « Réserve de couverture ». Le gain ou la perte de la quote-part non effective est comptabilisé au compte de résultat.

Les montants comptabilisés au poste « Réserve de couverture » sont reclassés dans le compte de résultat consolidé des périodes au cours desquelles a lieu l'évènement couvert, c'est-à-dire à la date de réalisation de la transaction prévue qui constitue l'objet de la couverture ou quand l'élément couvert affecte le résultat (par exemple, dans le cas d'une vente à terme d'aluminium, la réserve est comptabilisée au compte de résultat consolidé après le règlement en espèces net du contrat à terme et à la date de la vente de l'aluminium).

Lorsqu'un élément couvert est vendu, ou lorsque la quote-part de couverture ne répond plus aux critères en matière de comptabilité de couverture, la comptabilité de couverture est interrompue à titre prospectif, les montants imputés à la réserve de couverture sont conservés sous la forme d'une réserve et reportés au compte de résultat consolidé lorsque l'actif couvert enregistre un bénéfice ou une perte.

Dans le cas d'une opération de couverture portant sur une transaction future prévue qui n'a plus vocation à avoir lieu, les montants comptabilisés au poste « Réserve de couverture » sont reclassés dans le compte de résultat consolidé.

La variation de juste valeur comptabilisée en capitaux propres comme couverture de flux de trésorerie au 31 décembre 2016 sera recyclée au compte de résultat consolidé au cours des exercices suivants, car certains événements couverts devraient avoir lieu (les opérations prévues auront lieu ou les éléments couverts auront une incidence sur le compte de résultat) en 2017 et d'autres devraient de produire plus tard.

Les sociétés de Viohalco examinent l'efficacité de la couverture des flux de trésorerie au commencement (de manière prospective) en comparant les termes critiques de l'instrument de couverture avec les termes critiques de l'élément couvert et, par la suite, lors de chaque date de « reporting » (de manière rétrospective), en appliquant, d'une manière cumulée, la méthode de la compensation en dollar.

Les résultats des opérations de couverture comptabilisés au compte de résultat pour les sociétés de Viohalco sont présentés aux rubriques « Produits » et « Coût des ventes » pour les contrats à terme de métaux et pour les contrats de change, et à la rubrique « Produits financiers/(Charges financières) » pour les swaps de taux d'intérêt. Les montants comptabilisés au compte de résultat sont les suivants :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Profit/(Perte) sur les contrats à terme	-5.667	5.679
Profit/(Perte) sur les contrats à terme	-2.676	-16.035
Profit/(Perte) sur les swaps de change	686	0
	<u>-7.658</u>	<u>-10.356</u>

Le bénéfice ou la perte relative aux instruments dérivés utilisés à des fins de couverture des flux de trésorerie et comptabilisés à la rubrique Autres éléments du résultat global (Réserve de couverture) au 31 décembre 2016 sera comptabilisé dans le compte de résultat au cours des exercices financiers suivants.

23. Capital et réserves

A. Capital social et primes d'émission

Le capital social de la Société s'élève à 141 894 euros répartis en 259.189.761 actions sans valeur nominale. Les détenteurs d'actions émises en 2015 ont droit à une voix par action lors des assemblées générales de la Société.

En ce qui concerne l'augmentation de capital social en 2016, veuillez vous référer à la note 30 dans laquelle les transactions concernées sont expliquées.

Les primes d'émission de la Société s'élèvent à 458 millions d'euros.

B. Nature et objet des réserves

(a) Réserve légale

En application de la législation fiscale belge, les sociétés sont obligées d'allouer 5 % de leurs bénéfices à la réserve légale, jusqu'à ce que celle-ci atteigne 10 % du capital social. La distribution de la réserve légale est interdite.

En application de la législation grecque sur les sociétés, celles-ci sont tenus d'allouer chaque année au moins 5 % de leurs bénéfices annuels nets à leur réserve légale, jusqu'à ce que celle-ci atteigne 1/3 du capital social de la société. La distribution de la réserve légale est interdite mais elle peut être utilisée pour compenser les pertes.

(b) Réserve pour l'écart de conversion

La réserve pour l'écart de conversion contient les différences de change résultant de la conversion des états financiers des activités à l'étranger.

(c) Réserve de la juste valeur

La réserve de la juste valeur est composée de :

- la réserve de couverture qui comprend la quote-part effective de la variation nette cumulée de la juste valeur des instruments utilisés aux fins de couverture des flux de trésorerie en attente de comptabilisation ultérieure au compte de résultat, car les flux de trésorerie couverts ont une incidence sur le résultat ; et
- la variation nette cumulée de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente jusqu'à ce que les actifs soient décomptabilisés ou dépréciés.

(d) Réserve spéciale

Cette catégorie concerne les réserves constituées conformément aux dispositions de certaines lois relatives au développement qui accordent des avantages fiscaux aux sociétés ayant investi leur résultat non distribué au lieu de les distribuer aux actionnaires. Plus précisément, les réserves susmentionnées ont soit atteint les limites de l'impôt sur les bénéfices à payer, soit elles bénéficient d'une exonération permanente de l'impôt sur le revenu, après l'expiration d'un délai spécifique à compter de la réalisation des investissements en question.

(e) Réserve exonérée d'impôts

Cette catégorie concerne les réserves constituées conformément aux dispositions de certaines lois fiscales et elles sont exonérées d'impôts sur le revenu dans la mesure où elles ne sont pas distribuées aux actionnaires. En cas de distribution de ces réserves, elles seront soumises au taux d'imposition alors en vigueur.

Pour ce qui est des actions propres acquises, veuillez vous reporter à la Note 30.

C. Rapprochement des autres réserves

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Réserves statutaires	Réserve de juste valeur	Réserves Spéciales	Réserves exonérées d'impôt	Autres Réserves	Total
Solde au 1 janvier 2016	14.870	3.874	19.927	222.134	75.876	336.681
Autres éléments du résultat global	0	-1.259	0	0	-434	-1.693
Transfert de réserves	1.470	0	13	27.559	-189	28.852
Autres variations des participations	15.636	-4.364	38.819	45.167	-63.535	31.723
Solde au 31 Décembre 2016	31.975	-1.750	58.759	294.860	11.719	395.563
Solde au 1 janvier 2015	23.217	4.990	19.174	239.354	76.266	363.001
Autres éléments du résultat global	0	-5.217	0	0	5	-5.213
Transfert de réserves	-1.049	5.012	0	0	-5.374	-1.411
Autres variations des participations	-7.298	-911	753	-17.220	4.980	-19.696
Solde au 31 Décembre 2015	14.870	3.874	19.927	222.134	75.876	336.681

24. Gestion du capital

La politique de Viohalco et de ses sociétés consiste à maintenir une structure du capital solide afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de leurs activités. Le Conseil d'administration surveille le rendement du capital, qui est défini comme étant le rapport entre les résultats nets et le total des capitaux propres à l'exclusion des participations minoritaires. Le Conseil d'administration surveille également le niveau des dividendes distribués aux porteurs d'actions ordinaires.

Le Conseil d'administration vise à maintenir un équilibre entre une rentabilité sur capitaux propres plus élevée qui serait possible grâce à un recours plus important à l'emprunt, et les avantages et la sécurité procurés par une structure de capital solide. Dans ce contexte, le Conseil d'administration surveille le Taux de rendement des capitaux engagés (ROCE, Return on Capital Employed) ou autrement le Taux de rendement des capitaux investis (RCI), qui est défini comme étant le résultat d'exploitation (EBIT) divisé par les capitaux engagés (c'est-à-dire les capitaux propres et la dette). Le Conseil d'administration recherche des opportunités et examine la possibilité d'utiliser l'endettement des sociétés de Viohalco qui ont un ROCE relativement élevé (en tout cas supérieur au coût de la dette) et de diminuer l'endettement des sociétés qui traversent une période relativement morose en termes de ROCE.

25. Prêts et emprunts

A. Aperçu

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2016	2015
Emprunts bancaires garantis	103.101	176.411
Emprunts bancaires non garantis	41.484	9.600
Emprunts obligataires garantis	593.615	681.377
Emprunts obligataires non garantis	57.481	26.886
Dettes résultant des contrats de location-financement	9.042	1.588
	804.723	895.863
Emprunts bancaires garantis	176.037	0
Emprunts bancaires non garantis	490.389	548.489
Emprunts bancaires garantis - part courante	116.855	40.161
Emprunts obligataires garantis - part courante	92.343	142.739
Emprunts obligataires non garantis - part courante	9.902	1.043
Emprunts bancaires non garantis - part courante	7.790	6.358
Dettes résultant des contrats de location-financement - part courante	1.176	349
Total	894.491	739.139
Total des prêts et emprunts:	1.699.214	1.635.001

Des informations sur l'exposition au risque de taux d'intérêt, de change et de liquidité des sociétés de Viohalco sont présentées à la Note 29.

Les échéances des prêts non courants sont les suivantes :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
de 1 et 2 ans	472.212	157.698
de 2 et 5 ans	305.266	712.391
Plus de 5 ans	27.245	25.773
Total	<u>804.723</u>	<u>895.863</u>

Les taux d'intérêt pondérés effectifs moyens à la date de « reporting » sont les suivants :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Emprunts bancaires (non courant) - EUR	4,66%	4,50%
Emprunts bancaires (non courant) - GBP	2,97%	3,00%
Emprunts bancaires (courant) - EUR	5,58%	6,00%
Emprunts bancaires (courant) - GBP	1,36%	3,00%
Emprunts bancaires (courant) - USD	5,70%	-
Emprunts obligataires - EUR	4,41%	5,01%
Dettes résultant des contrats de location-financement	4,80%	4,53%

La majorité des emprunts des sociétés de Viohalco sont libellés en euro.

Au cours de 2016, les sociétés de Viohalco ont obtenu de nouveaux prêts bancaires qui se sont élevés à 467 millions d'euros et ont remboursé des prêts bancaires de 404 millions d'euros avec une date d'échéance en 2016. Les prêts bancaires actuels avaient un taux d'intérêt moyen de 5,26 %.

L'augmentation des emprunts à court terme des sociétés de Viohalco a permis de financer les besoins en fonds de roulement des filiales. Elles disposent de lignes de crédit adéquates pour répondre aux besoins futurs.

Des hypothèques et nantisements sur les immobilisations corporelles et les stocks des filiales ont été contractés en faveur des banques. Leur valeur comptable s'élève à 1,095 millions d'euros.

Pour les emprunts assumés par les banques, des clauses de changement de contrôle permettent aux prêteurs de disposer d'une clause de remboursement anticipé.

En mars 2017, Stomana S.A., une filiale de Viohalco, a obtenu des dérogations au non-respect des clauses d'emprunt au 31 décembre 2016, qui portaient sur des emprunts bancaires garantis dont la valeur comptable s'élève à 98,2 millions d'euros. Bien que les emprunts susmentionnés soient remboursables par tranches dans un délai de cinq et sept ans, selon les contrats de prêt, ils sont remboursables sur demande.

Les dérogations couvrent la totalité de la période comprise entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 décembre 2016. Au 31 décembre 2016, la valeur comptable des deux prêts figurait à la rubrique Crédits à court terme.

B. Dettes relatives aux contrats de location-financement

Les dettes relatives aux contrats de location-financement sont payables comme suit :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Paielements minimaux futurs au titre de la location		
< 1 an	1.620	375
de 1 à 5 ans	7.581	1.450
Plus de 5 ans	2.810	202
Total	<u>12.011</u>	<u>2.027</u>
Moins: charge d'intérêts future de location - financement	-1.794	-90
Valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location	<u>10.217</u>	<u>1.937</u>

26. Dettes fournisseurs et autres dettes

<i>Montants en milliers d'euros</i>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Fournisseurs	375.155	280.758
Effets à payer	56.934	57.505
Acomptes clients	15.019	17.459
Caisses de sécurité sociale	9.164	7.852
Dettes fournisseurs vis-à-vis des parties liées	2.593	2.305
Créditeurs divers	12.578	12.474
Impôts différés	1.148	75
Charges à imputer	25.562	42.511
Taxes et accises	21.128	16.187
Total	<u>519.280</u>	<u>437.125</u>
Solde courant des dettes fournisseurs et autres créditeurs	506.804	419.201
Solde non courant des dettes fournisseurs et autres créditeurs	<u>12.477</u>	<u>17.924</u>
Solde au 31 décembre	<u>519.280</u>	<u>437.125</u>

La variation des dettes fournisseurs et autres créances à payer est principalement liée aux nouvelles obligations imposées aux fournisseurs de matières premières au cours de 2016 pour les projets en cours (par exemple : le projet TAP en matière d'énergie), à l'achat de matériaux pour accompagner l'augmentation attendue du volume des ventes, ainsi qu'à l'augmentation des prix LME les derniers mois de 2016 par rapport à la fin de 2015.

27. Subventions

<i>Montants en milliers d'euros</i>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Solde au 1 janvier	50.549	48.632
Collecte de subventions	70	2.038
Transfert de subsides vers débiteurs/créditeurs	0	4.539
Amortissement des subventions	-4.116	-4.630
Autres	-34	-29
Solde de clôture	46.468	50.549

Des subventions publiques ont été obtenues dans le cadre d'un investissement en immobilisations corporelles. Les conditions liées aux subventions publiques reçues ont toutes été respectées au 31 décembre 2016.

28. Provisions

Non courant

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Décision de justice en cours	Autres provisions	Total
Solde au 1 janvier 2016	215	2.794	3.009
Différences de change	0	-160	-160
Provisions constituées dans la période	34	15	49
Reclassements	0	1.848	1.848
Provisions reprises au cours de l'année	0	-844	-844
Provisions consommées durant l'année fiscale	-39	0	-39
Solde au 31 décembre 2016	210	3.653	3.863
Solde au 1 janvier 2015	243	2.851	3.093
Différences de change	0	71	71
Provisions constituées dans la période	39	24	63
Provisions consommées durant l'année fiscale	-67	-152	-219
Solde au 31 décembre 2015	215	2.794	3.009

Courant

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Pending court rulings	Other provisions	Total
Solde au 1 janvier 2016	0	1.428	1.428
Différences de change	0	-19	-19
Provisions constituées dans la période	88	205	293
Provisions consommées durant l'année fiscale	0	-1.286	-1.286
Solde au 31 décembre 2016	88	327	415
Solde au 1 janvier 2015	13	402	415
Différences de change	0	8	8
Provisions constituées dans la période	0	1.107	1.107
Provisions consommées durant l'année fiscale	-13	-90	-102
Solde au 31 décembre 2015	0	1.428	1.428

Les autres provisions sont principalement relatives aux provisions pour exercices fiscaux non contrôlés, provisions pour autres créances et provisions pour les obligations en matière de protection de l'environnement.

29. Instruments financiers

A. Classification comptable et juste valeur

Le tableau suivant reprend les valeurs comptables des éléments d'actif et de passif financiers, ainsi que leur juste valeur, y compris leur niveau dans la hiérarchie de la juste valeur.

31 December 2016					
<i>Montants en milliers d'euros</i>					
	Valeur Comptable	Premier Niveau	Deuxième Niveau	Troisième Niveau	Total
Actifs financiers disponibles à la vente	7.658	3.308	1.345	3.005	7.658
Instruments financiers évalués à la juste valeur	1.633	1.624	0	9	1.633
Actifs financiers dérivés	8.186	4.304	3.882	0	8.186
	17.477	9.237	5.227	3.014	17.477
Passifs financiers dérivés	-14.224	-12.409	-1.815		-14.224
	3.253	-3.173	3.412	3.014	3.253
31 December 2015					
<i>Montants en milliers d'euros</i>					
	Valeur Comptable	Premier Niveau	Deuxième Niveau	Troisième Niveau	Total
Actifs financiers disponibles à la vente	7.645	3.316	1.353	2.976	7.645
Instruments financiers évalués à la juste valeur	2.138	1.350	779	9	2.138
Actifs financiers dérivés	3.654	1.686	1.968	0	3.654
	13.438	6.351	4.101	2.986	13.438
Passifs financiers dérivés	-6.475	-3.796	-2.679	0	-6.475
	6.962	2.555	1.422	2.986	6.962

Les différents niveaux sont les suivants :

- Niveau 1 : il existe des cours (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques.
- Niveau 2 : évaluation à l'aide de données qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.
- Niveau 3 : données non observables concernant l'actif ou le passif.

La juste valeur des actifs et passifs financiers suivants, qui sont mesurés à leur coût amorti, se rapproche de leur valeur comptable :

- Créances commerciales et autres débiteurs
- Trésorerie et équivalents de trésorerie
- Dettes fournisseurs et autres créditeurs
- Prêts et emprunts

Le tableau suivant montre le rapprochement entre les soldes d'ouverture et les soldes de clôture des actifs financiers de Niveau 3 :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Actifs financiers disponibles à la vente	Instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat
Solde au 1er janvier 2015	3.930	9
Acquisitions	60	0
Ventes	-138	0
Variation de juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-876	0
Solde au 31 décembre 2015	2.976	9
Solde au 1er janvier 2016	2.976	9
Acquisitions	35	0
Ventes	-121	0
(Perte de valeur)/Reprise de perte de valeur	3	0
Reclassement	111	0
Solde au 31 décembre 2016	3.005	9

B. Évaluation de la juste valeur

(a) Techniques d'évaluation et données non observables significatives

Les justes valeurs des actifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs (marchés boursiers) (par exemple, instruments dérivés, actions, obligations, fonds communs de placement) sont déterminées en fonction des cours qui sont publiés et valables à la date de « reporting ». La juste valeur des actifs financiers est déterminée par leur cours vendeur, tandis que la juste valeur des passifs financiers est déterminée par leur cours acheteur.

Les justes valeurs des actifs financiers qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs sont déterminées en utilisant des techniques et des normes d'évaluation qui reposent sur des données du marché disponibles à la date de « reporting ».

La valeur nominale déduction faite des pertes de valeur pour créances commerciales douteuses est réputée se rapprocher de leur juste valeur. Les justes valeurs des passifs financiers, dans le cadre de leur comptabilisation dans les états financiers, sont estimées au moyen de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs découlant de contrats spécifiques, en utilisant le taux d'intérêt en cours qui est disponible pour Viohalco et ses sociétés lors de l'usage de facilités de crédits financiers similaires.

Les données qui ne respectent pas les critères respectifs et qui ne peuvent pas être classées au Niveau 1, mais qui sont observables, directement ou indirectement, relèvent du Niveau 2. Les instruments financiers dérivés négociés de gré à gré évalués au moyen de cours obtenus de courtiers sont classés dans ce niveau. Les actions non cotées qui ne sont pas négociées sur un marché actif, dont l'évaluation est basée sur les prévisions des sociétés de Viohalco relatives à la rentabilité future de l'émetteur, sont classées au Niveau 3.

Le tableau ci-dessous montre les techniques d'évaluation employées pour l'évaluation de la juste valeur, ainsi que les données non observables significatives utilisées :

Type	Technique d'évaluation	Données observables importantes	Interrelation entre les données inobservables clés et l'évaluation de la

			juste valeur
Instruments dérivés	<i>Technique de comparaison des marchés</i> : Les justes valeurs sont basées sur les cours obtenus des courtiers. Des contrats similaires sont négociés sur des marchés actifs et les cotations reflètent les transactions d'instruments financiers similaires.	Cotations des courtiers	Non applicable.
Titres de participation négociés sur des marchés actifs	<i>Valeur de marché</i> : cours négocié sur un marché actif.	Non applicable.	Non applicable.
Titres de participation non négociés sur des marchés actifs	<i>Flux de trésorerie actualisés</i> : la juste valeur d'une action non négociée sur un marché actif est basée sur les estimations de Viohalco et de ses sociétés relatives à la rentabilité future de l'émetteur, tenant compte du taux de croissance attendu des opérations et d'un taux d'actualisation.	<ul style="list-style-type: none"> - Taux sans risque : 0,79 % - Prime du risque de marché : 6,02 % - Taux d'imposition sur le revenu prévu : 29 % - CMPC (arrondi) : 8,90 % 	<ul style="list-style-type: none"> • l'augmentation du taux de croissance du marché attendue (diminution) • l'augmentation des flux de trésorerie estimée (diminution) • le taux d'actualisation ajusté au risque était inférieur (supérieur)

(b) Transferts entre le Niveau 1 et le Niveau 2

Il n'y a pas eu de transfert du Niveau 2 vers le Niveau 1 ou du Niveau 1 vers le Niveau 2 en 2016 ni en 2015.

C. Gestion du risque financier

Viohalco et ses sociétés sont exposées au risque de crédit, de liquidité et de marché découlant de l'utilisation de ses instruments financiers. La présente Note donne des informations sur leur exposition à chacun des risques ci-dessus, leurs objectifs, la politique et procédures en matière d'estimation et de gestion des risques, ainsi que la gestion du capital de Viohalco (note 24). Des données quantitatives supplémentaires en relation à ces informations figurent dans l'ensemble des états financiers consolidés. Les politiques de gestion des risques sont appliquées en vue d'identifier et d'analyser les risques pesant sur Viohalco et ses sociétés, de fixer des limites à la prise de risque et de mettre en œuvre des systèmes de contrôle pertinents. Les politiques et les systèmes pertinents de gestion du risque sont occasionnellement examinés afin de prendre en considération toutes les variations du marché et des activités des sociétés. La mise en œuvre des politiques et des procédures en matière de gestion du risque est supervisée par le département Audit interne, qui réalise des audits ordinaires et extraordinaires relatifs à l'implémentation des procédures ; les résultats de ces audits sont communiqués au Conseil d'administration.

C.1. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour Viohalco et ses sociétés dans le cas où un client ou la contrepartie d'un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des investissements en titres de créance.

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition au risque de crédit maximum.

	Note	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<i>Montants en milliers d'euros</i>			
Créances commerciales et autres débiteurs - Courant	15	576.187	538.165
Créances commerciales et autres débiteurs - Non courant	15	6.320	8.033
Sous-total		582.507	546.197
Actifs financiers disponibles à la vente	21	7.658	7.645
Autres investissements		1.633	2.138
Titres de participations disponibles à la vente	16	171.784	136.296
Instruments dérivés	22	8.186	3.654
Sous-total		189.262	149.734
Grand total		771.768	695.932

(a) Créances commerciales et autres débiteurs

L'exposition des sociétés de Viohalco au risque de crédit est principalement impactée par les caractéristiques individuelles des clients. Toutefois, les dirigeants des sociétés considèrent également les facteurs qui peuvent influencer le risque crédit de leurs clients, notamment le risque de défaut du secteur et du pays dans lequel ils exercent leur activité. Aucun client ne dépasse 10 % du chiffre d'affaires consolidé et, par conséquent, le risque commercial est réparti sur un grand nombre de clients.

Les sociétés de Viohalco ont défini une politique de crédit selon laquelle la solvabilité de chaque nouveau client fait l'objet d'une analyse individuelle avant qu'il ne puisse bénéficier des conditions générales de paiement et de livraison. Dans le cadre de leur vérification, les sociétés de Viohalco examinent les notations attribuées par des agences externes, s'il y a lieu et quelquefois les références bancaires disponibles. Des limites de crédit sont déterminées pour chaque client, lesquelles sont examinées au regard des circonstances actuelles et des conditions de vente ; si nécessaire, les recouvrements sont réajustés. En règle générale, les limites de crédit des clients sont basées sur les limites qui leur ont été attribuées par les compagnies d'assurances ; les créances sont ensuite assurées en fonction de ces limites. Dans le cadre du suivi du risque des clients, ces derniers sont classés en fonction de leurs caractéristiques en matière de crédit, d'échéance de leurs créances et des éventuels problèmes de recouvrement observés antérieurement. Les créances commerciales et autres débiteurs se composent principalement des clients grossistes des sociétés de Viohalco. Tous les clients considérés comme étant à « haut risque » sont repris dans une liste spéciale et le montant des ventes ultérieures doit être perçu à l'avance. En fonction des antécédents du client et de son statut, les sociétés de Viohalco exigent des sûretés réelles ou autres (par exemple, des lettres de garantie) afin, si possible, de sécuriser leurs créances.

Les sociétés de Viohalco déterminent un montant de dépréciation qui représente leur estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs.

Au 31 décembre, l'exposition maximale au risque de crédit pour les créances clients et autres débiteurs, par région géographique, était comme suit :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Grèce	153.541	195.069
Autres pays membres de l'UE	284.064	259.766
Autres pays européen	37.417	26.566
Asie	32.000	33.603
Etats-Unis	59.864	21.645
Afrique	10.901	8.624
Océanie	4.719	925
	582.507	546.197

Au 31 décembre, l'exposition maximale au risque de crédit pour les créances clients et autres débiteurs, par type de contrepartie, était comme suit :

Au 31 décembre, l'ancienneté des créances clients et autres débiteurs qui n'étaient pas dépréciées était comme suit :

Montants en milliers d'euros	2016	2015
<i>Clients industriels</i>	240.860	398.554
Distributeurs/revendeurs	147.659	51.113
Autres	<u>193.988</u>	<u>96.530</u>
	<u>582.507</u>	<u>546.197</u>

La direction des filiales estime que les montants non dépréciés qui sont en souffrance depuis moins de 6 mois et plus de 6 mois sont entièrement recouvrables, sur la base de l'historique du comportement de paiement et sur la base d'analyses poussées concernant le risque de crédit client, y compris les notations de crédit des clients, si disponibles.

La variation de la provision de dépréciation à l'égard des créances commerciales et autres débiteurs est la suivante :

Montants en milliers d'euros	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Solde au 1 janvier	58.027	53.529
Perte de valeur	1.735	6.809
<i>Montants amortis</i>	-759	-1.875
Reprise de perte de valeur	-1.529	-606
Ecart de change	537	171
Solde au 31 décembre	<u>58.011</u>	<u>58.027</u>

La réduction de valeur de 1,7 million d'euros en 2016 est relative à plusieurs clients qui ont indiqué qu'ils ne seront pas en mesure de payer leurs soldes dus, en raison principalement des circonstances économiques.

La garantie suivante existe afin de sécuriser les créances des clients :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Lettres de garantie bancaire	29.099	30.563
Garanties de sécurisation des créances commerciales	4.849	2.778
	<u>33.947</u>	<u>33.341</u>

(b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 décembre 2016, Viohalco et ses sociétés détiennent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour un montant de 172 millions d'euros (2015 : 136 millions d'euros). La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus auprès de banques et d'institutions financières notées de A+ à CCC+ par l'agence Standard and Poor's.

C.2. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que Viohalco et ses sociétés éprouvent des difficultés à remplir leurs obligations relatives aux passifs financiers devant être réglées par transfert de trésorerie ou d'autres actifs financiers. L'approche de Viohalco et ses sociétés pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'elles disposeront toujours de liquidités suffisantes pour honorer leurs passifs, lorsque ceux-ci arriveront à échéance, dans des conditions normales ou tendues, sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à leur réputation.

Afin d'éviter les risques de liquidité, Viohalco et ses sociétés constituent une provision pour flux de trésorerie d'une durée d'un an lors de la préparation du budget annuel, ainsi que, chaque mois, une provision permanente de trois mois afin de garantir des disponibilités suffisantes lui permettant de faire face à ses besoins opérationnels, y compris la couverture de ses obligations financières. Cette politique ne tient pas compte de l'impact potentiel de circonstances extrêmes que l'on ne saurait raisonnablement prévoir.

Les sociétés surveillent leurs besoins en liquidités par le biais de la société Steelmet S.A., une société de Viohalco, qui convient des modalités de financement avec les institutions de crédit en Grèce et dans d'autres pays.

Exposition au risque de liquidité

Les passifs financiers et les instruments dérivés basés sur des échéances contractuelles sont ventilés comme suit :

	<u>Valeurs Comptable</u>	<u><1ans</u>	<u>1-2 ans</u>	<u>2-5 ans</u>	<u>>5 ans</u>	<u>Total</u>
2016						
<i>Montants en milliers d'euros</i>						
Passifs financiers						
emprunts bancaires	935.655	813.631	107.901	30.287	13.824	965.644
Dettes découlants d'un contrat de location-financement	753.341	126.470	379.775	282.334	57.194	845.773
Dettes location-financement	10.217	1.620	2.041	5.540	2.810	12.011
Instruments dérivés	14.224	9.858	3.427	939	0	14.224
Les dettes commerciales et autres créditeurs	519.280	506.804	11.905	7.891	227	526.826
	2.232.719	1.458.383	505.049	326.990	74.055	2.364.478
	<u>Valeurs Comptable</u>	<u><1ans</u>	<u>1-2 ans</u>	<u>2-5 ans</u>	<u>>5 ans</u>	<u>Total</u>
2015						
<i>Montants en milliers d'euros</i>						
Passifs financiers						
emprunts bancaires	781.019	613.402	54.575	142.046	14.552	824.574
Dettes découlants d'un contrat de location-financement	852.045	164.105	148.897	616.358	67.651	997.012
Dettes location-financement	1.937	375	1.251	198	202	2.027
Instruments dérivés	6.475	5.932	543	0	0	6.475
Fournisseurs et autres créditeurs	437.125	419.201	2.796	14.879	2.380	439.255
	2.078.601	1.203.015	208.063	773.482	84.785	2.269.345

Les sociétés de Viohalco ont des emprunts syndiqués qui contiennent des clauses de prêt restrictives. Un non-respect de ces clauses à l'avenir impliquerait que les sociétés doivent rembourser leurs emprunts plus tôt qu'indiqué dans le tableau ci-dessus. Selon la convention de prêt, les clauses restrictives sont évaluées régulièrement par Steelmet S.A. et sont communiquées aux dirigeants des sociétés afin de garantir le respect des conventions.

C.3. Risque de marché

Le risque de marché se compose des fluctuations des cours des matières premières, des cours de change et des taux d'intérêt qui ont un impact sur les résultats de Viohalco et de ses sociétés ou sur la valeur de leurs instruments financiers. Les sociétés de Viohalco utilisent des instruments dérivés pour gérer ce risque.

Ces transactions sont effectuées par Steelmet S.A. En règle générale les filiales cherchent à appliquer la comptabilité de couverture afin de gérer la volatilité du compte de résultat.

(a) Risque de change :

Viohalco et ses sociétés sont exposées au risque de change découlant des ventes et achats réalisés, ainsi que des prêts libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de Viohalco et ses sociétés, qui est essentiellement l'euro. Les principales monnaies dans lesquelles ces transactions sont effectuées sont principalement l'euro, le dollar US et la livre sterling.

À terme, les sociétés de Viohalco couvrent la majeure partie de leur exposition aux devises estimée relative aux ventes et achats prévus, ainsi qu'aux créances et engagements en devises. Les sociétés de Viohalco concluent principalement des contrats à terme avec des contreparties externes afin de gérer le risque de fluctuation des cours de change, lesquels contrats expirent en règle générale moins d'un an à compter de la date de « reporting ». Lorsque Viohalco et ses sociétés l'estiment nécessaire, ces contrats sont prorogés à leur expiration. Selon le cas, le risque de change pourrait également être couvert en souscrivant des emprunts dans les devises respectives.

Les intérêts d'emprunt sont libellés dans la même devise que celle des flux de trésorerie qui découlent des activités d'exploitation des sociétés de Viohalco.

Les investissements que Viohalco et ses sociétés réalisent dans leurs filiales ne sont pas couverts car ces positions de change sont considérées comme étant prises à long terme et ont été prises principalement en euros.

Le résumé des données quantitatives concernant l'exposition de Viohalco et de ses sociétés au risque de change est comme suit :

Montants en milliers d'euros	2016							TOTAL
	EURO	USD	GBP	BGN	RSD	RON	OTHER	
Créances commerciales et autres débiteurs	412.682	86.906	29.272	24.843	1.676	18.529	8.599	582.507
Emprunts et dettes financières	-1.619.926	-34.816	-32.910	-3.988	0	-5.677	-1.897	-1.699.214
Dettes commerciales et autres créditeurs	-348.349	-80.284	-23.783	-50.732	-1.016	-14.201	-914	-519.280
Trésorerie et équivalents de trésorerie	134.099	19.599	7.381	7.052	424	1.322	1.908	171.784
	-1.421.494	-8.595	-20.040	-22.826	1.084	-27	7.694	-1.464.204
Dérivés pour couverture de risque (valeur nominale)	671	-45.767	-25.081	0	0	0	-117	-70.294
Risque total	-1.420.824	-54.362	-45.121	-22.826	1.084	-27	7.578	-1.534.498

Montants en milliers d'euros	2015							TOTAL
	EURO	USD	GBP	BGN	RSD	RON	OTHER	
Créances commerciales et autres débiteurs	410.695	51.014	29.807	25.923	11.021	15.083	2.655	546.197
Emprunts et dettes financières	-1.536.231	-21.340	-38.637	-35.418	0	-3.289	-86	-1.635.001
Dettes commerciales et autres créditeurs	-339.951	-25.661	-26.592	-31.758	-696	-12.322	-145	-437.125
Trésorerie et équivalents de trésorerie	110.359	13.988	4.019	2.027	1.865	2.957	1.081	136.296
	-1.355.129	18.000	-31.402	-39.226	12.191	2.429	3.504	-1.389.632
Dérivés pour couverture de risque (valeur nominale)	-1.410	27.529	-6.321	0	0	0	23	19.821
Risque total	-1.356.539	45.530	-37.723	-39.226	12.191	2.429	3.527	-1.369.812

Les montants libellés en euros sont indiqués à des fins de rapprochement entre les totaux.

Les cours de change appliqués au cours de l'exercice fiscal ont été les suivants :

	Taux de change moyen		Taux de change de fin d'exercice	
	2016	2015	2016	2015
USD	1,11	1,11	1,05	1,09
GBP	0,82	0,73	0,86	0,73
BGN	1,96	1,96	1,96	1,96
RSD	123,08	120,72	123,40	121,60
RON	4,49	4,45	4,54	4,52

Une possible appréciation (dépréciation) raisonnable de l'euro, du dollar US, de la livre sterling, du dinar ou du RON par rapport aux autres devises au 31 décembre aurait affecté l'évaluation des instruments financiers libellés en une devise étrangère et affecté les capitaux propres et le compte de résultat pour les montants présentés dans le tableau ci-dessous. Cette analyse suppose que toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêt, restent constantes, et fait abstraction de l'impact des ventes et achats prévus. La devise bulgare (LEV) n'est pas analysée ci-dessous, car son taux de change est fixé à 1,956 LEV/EUR.

<i>Effet en milliers d'euros</i>	Compte de résultat		Capitaux propres net d'effet d'impôts	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
2016				
USD (10% variation par rapport à l' EUR)	4.942	-4.942	2.954	-2.954
GBP(10% variation par rapport à l' EUR)	4.102	-4.102	1.619	-1.619
DINAR (10% variation par rapport à l' EUR)	-99	99	0	0
RON (10% variation par rapport à l' EUR)	2	-2	0	0
2015				
USD(10% variation par rapport à l' EUR)	-4.139	4.139	-1.777	1.777
GBP(10% variation par rapport à l' EUR)	3.429	-3.429	408	-408
DINAR (10% variation par rapport à l' EUR)	-1.108	1.108	0	0
RON (10% variation par rapport à l' EUR)	-221	221	0	0

(b) Risque de taux d'intérêt :

Durant la période prolongée de taux d'intérêt bas, les sociétés de Viohalco ont adopté une politique souple qui assure que 0 % à 20 % de leur exposition au risque de taux d'intérêt est à un taux fixe. Ceci est obtenu d'une part par l'utilisation d'instruments à taux fixe, et d'autre part en empruntant à un taux variable combiné à l'utilisation de swaps de taux d'intérêt comme couverture de la variabilité des flux de trésorerie attribuable au risque de taux d'intérêt.

Le profil de taux d'intérêt relatif aux instruments financiers portant intérêt détenus par les sociétés de Viohalco se présente comme suit :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Valeur nominale	
	2016	2015
Instruments à taux fixe		
Passifs financiers	-49.468	-20.605
Instruments à taux variable		
Passifs financiers	-1.649.746	-1.614.396

Analyse de sensibilité à la juste valeur pour les instruments à taux fixe

Une variation de 25 points de base des taux d'intérêt des instruments à taux fixe aurait un effet positif ou négatif à hauteur de 88 milliers d'euros, après impôts (2015 : 38 milliers d'euros) sur le compte de résultat

Analyse de sensibilité au flux de trésorerie pour les instruments à taux variable

Une variation possible raisonnable de 0,25 % des taux d'intérêt des instruments à taux fixe à la date de « reporting » aurait augmenté ou diminué (-) les capitaux propres et le compte de résultat pour les montants ci-dessous. Cette analyse suppose que toutes les autres variables, en particulier les taux de change, restent constantes.

<i>Effet en milliers d'euros</i>	Résultat	
	augmentation de 0.25% increase	diminution de 0.25%
2016		
Passifs financiers	-2.928	2.928
Sensibilité au flux de trésorerie (net)	-2.928	2.928
Passifs financiers	-2.866	2.866
Sensibilité au flux de trésorerie (net)	-2.866	2.866

(c) Actifs dérivés et passifs répertoriés comme couvertures de flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous indique les périodes pendant lesquelles les flux de trésorerie associés aux couvertures de flux de trésorerie sont susceptibles d'avoir lieu :

Montants en milliers d'euros	<u>Flux de trésorerie attendus</u>				Total 31/12/2016
	Valeur comptable 31/12/2016	1 - 6 mois	6 - 12 mois	>1an	
Contrat à terme					
Actifs	3.770	3.545	225	0	3.770
Passifs	-11.374	-5.051	-1.956	-4.366	-11.374
Contrats à terme FX					
Actifs	3.030	2.595	435	0	3.030
Passifs	-2.851	-2.844	-6	0	-2.851
	-7.424	-1.755	-1.303	-4.366	-7.424

Montants en milliers d'euros	<u>Flux de trésorerie attendus</u>				Total 31/12/2015
	Valeur comptable 31/12/2015	1 - 6 mois	6 - 12 mois	>1an	
Contrats de swap de taux d'intérêt					
Passifs	-91	-45	-45	0	-91
Contrat à terme					
Actifs	467	430	37	0	467
Passifs	-2.588	-1.780	-425	-383	-2.588
Contrats à terme FX					
Actifs	661	490	171	0	661
Passifs	-3.796	-3.288	-348	-160	-3.796
	-5.347	-4.193	-611	-543	-5.347

C.4. Risque lié à l'environnement macro-économique et financier en Grèce

En Grèce, où se situent la plupart des filiales de Viohalco, l'environnement macro-économique et financier n'est pas encore complètement stabilisé.

Le gouvernement grec a terminé la négociation avec les institutions (FMI, UE, ESM, BCE) pour la formulation d'un ensemble de prêts, au troisième trimestre 2015 et la recapitalisation des banques grecques a été achevée avec succès à la fin de 2015. Le premier versement de 7,5 milliards d'euros à la République hellénique est intervenu en juin 2016 et il a permis de couvrir les besoins des services de la dette publique à court terme, alors que la première évaluation du programme d'aide financière avait été achevée et que le versement partiel de la deuxième tranche du programme d'un montant de 10,3 milliards d'euros avait été approuvé. Le montant restant de 2,8 milliards d'euros a été versé en octobre 2016 après la mise en œuvre des actions préalables arrêtées.

La deuxième évaluation du programme d'aide financière a commencé au quatrième trimestre de 2016, mais la date de conclusion prévue pour le 4 décembre n'a pas été respectée. La conclusion de la deuxième évaluation et le versement des tranches d'aide devraient contribuer au renforcement de l'économie réelle et à l'amélioration des perspectives d'investissement. Au cours du premier trimestre de 2017 aucun accord n'a été trouvé et à la mi-avril 2017, les négociations pour finaliser un accord de la Grèce avec ses créanciers institutionnels entrent dans leur dernière ligne droite. La Grèce a accepté des nouvelles mesures d'austérité pour 2019 et 2020 qui se chiffrent à environ 3,6 milliards d'euros, principalement des coupes dans les retraites et un abaissement du seuil d'exonération fiscale. Ces nouvelles mesures d'austérité ont été réclamées par le FMI, qui a soutenu à maintes reprises que les objectifs budgétaires, des objectifs d'excédents budgétaires ambitieux depuis 2018 ne peuvent pas être réalisés dans les conditions économiques et budgétaires actuelles. Des mesures compensatoires, principalement des prestations sociales, seront incluses dans le prochain accord et leur mise en œuvre dépendra de la réalisation des objectifs budgétaires. A la suite de quoi, la deuxième évaluation devrait prendre fin en mai. Ces éléments combinés à la poursuite des réformes et des mesures décrites dans la déclaration de l'Eurogroupe du 24 mai 2016 visant à améliorer le caractère pérenne de la dette publique grecque, devraient contribuer à une amélioration progressive de la conjoncture économique en Grèce et au retour de l'économie à des taux de croissance positifs. La probabilité de futures incertitudes entourant le contexte économique et financier en Grèce, quoique réduites, constituent un facteur de risque majeur et toute évolution défavorable est susceptible d'affecter les activités des filiales de Viohalco en Grèce, ainsi que leurs performances locales et leur situation sur le plan financier.

Il convient de noter que les contrôles de capitaux en vigueur en Grèce depuis juin 2015, et qui seront maintenus jusqu'à la date d'approbation des états financiers, n'ont pas empêché les sociétés de Viohalco de poursuivre leurs activités sans retard de production et de remplir en temps opportun toutes les commandes de leurs clients. Plus précisément, la capacité de production des unités, les coûts de

production et les approvisionnements de matières premières n'ont pas été affectés par les contrôles de capitaux et la réduction de la demande intérieure. Par conséquent, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles des sociétés de Viohalco n'ont pas été perturbés par la situation courante de la Grèce.

En outre, compte tenu de la solide base de clientèle des filiales de Viohalco en dehors de la Grèce ainsi que de leurs installations établies à l'étranger, le risque de liquidité qui pourrait résulter de l'incertitude concernant l'environnement économique en Grèce est limité. L'endettement total des sociétés de Viohalco qui s'élève à 1.699 millions d'euros se compose de 47 % de dettes à long terme et de 53 % de dettes à court terme. En tenant également compte de 171 millions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (soit 19 % de dettes à court terme), la dette nette des sociétés de Viohalco s'élève à 1.527 millions d'euros. Les crédits à long terme ont une échéance moyenne de trois ans. Les facilités à court terme consistent principalement en crédits renouvelables, qui sont révisés annuellement, avec des échéances réparties sur l'année, et parmi ces crédits renouvelables, des emprunts à court terme sont conclus avec diverses échéances et sont automatiquement renouvelés à la date d'échéance si nécessaire. Des limites de crédit suffisantes sont en place pour servir les besoins en fonds de roulement et refinancer les prêts à court terme.

Viohalco et ses filiales suivent de près et de manière continue les évolutions de l'environnement international et national et adaptent en temps opportun leur stratégie commerciale et leurs politiques de gestion des risques afin de minimiser l'impact des conditions macroéconomiques sur leurs activités.

30. Filiales

Les filiales de Viohalco et les pourcentages des participations financières détenues par la société mère à la fin de la période concernée sont comme suit :

ENTREPRISES FILIALES	Pays	Participation		ENTREPRISES FILIALES	Pays	Participation	
		2016	2015			2016	2015
AEIFOROS SA	GRECE	90,00%	90,00%	JOSTDEX LIMITED	CHYPRE	99,92%	99,83%
AEIFOROS BULGARIA SA	BULGARIE	90,00%	90,00%	LESCO ROMANIA SA	ROUMANIE	48,06%	32,49%
AL - AMAR SA	LIBYE	90,00%	65,37%	LESCO OOD	BULGARIE	73,95%	49,97%
ALCOMET SA	GRECE	-	99,36%	METAL AGENCIES LTD	ANGLETERRE	85,56%	65,89%
ALUBUILD SRL	ITALIE	100,00%	72,63%	METAL VALIUS DOO	SERBIE	100,00%	92,71%
ALURAME SPA	ITALIE	88,56%	71,53%	METAL VALIUS LTD	BULGARIE	100,00%	92,71%
ANOXAL SA	GRECE	100,00%	72,63%	METALCO SA	BULGARIE	100,00%	100,00%
ANAMET DOO	SERBIE	100,00%	92,71%	METALIGN SA	BULGARIE	100,00%	-
ANAMET SA	GRECE	100,00%	92,71%	METALLOURGIA ATTIKIS SA	GRECE	50,00%	50,00%
ANTIMET AE	GRECE	100,00%	100,00%	MKC GMBH	ALLEMAGNE	88,56%	71,85%
ATTIKI SA	GRECE	75,00%	75,00%	MOPPETS LTD	CHYPRE	-	72,63%
BASE METALS S.A.	TURQUIE	66,86%	54,25%	NOVAL SA	GRECE	100,00%	100,00%
BRIDGNORTH LTD	ANGLETERRE	75,00%	54,47%	NOVOMETAL DOO	FYROM	100,00%	92,71%
CENERGY HOLDINGS SA	BELGIUM	73,95%	-	PORT SVISHTOV WEST SA	BULGARIE	73,09%	73,09%
CLUJ INTERNATIONAL TRADE SRL	ROUMANIE	100,00%	100,00%	PRAKSIS SA	GRECE	61,00%	61,00%
COMMERCIAL PARK CORINTHOS SA	GRECE	-	100,00%	PRISTANISHTEN KOMPLEX SVILOSA EOOD	BULGARIE	73,09%	73,09%
CORINTH PIPEWORKS HOLDINGS SA	GRECE	-	85,83%	PROSAL TUBES SA	BULGARIE	100,00%	100,00%
CORINTH PIPEWORKS SA	GRECE	73,95%	85,83%	QUANTUM SA	BULGARIE	-	72,63%
CPW AMERICA Co	Etats-Unis	73,95%	85,83%	REYNOLDS CUIVRE SA	FRANCE	88,06%	67,62%
DE LAIRE LTD	CHYPRE	73,95%	49,97%	SANIPARK SA	GRECE	100,00%	100,00%
DIA.VI.PE.THI.V SA	GRECE	90,98%	88,56%	SANITAS REPRESENTATIVE SA	GRECE	-	100,00%
DIAPEM SA	GRECE	-	79,65%	SANITAS SA	GRECE	-	100,00%
DIATOUR SA	GRECE	-	98,74%	SIDEBALK STEEL DOO	SERBIE	100,00%	100,00%
DOJRAN STEEL LLCOP	FYROM	100,00%	100,00%	SIDENOR INDUSTRIAL SA	GRECE	100,00%	100,00%
ELVAL COLOUR SA	GRECE	100,00%	72,63%	SIDERAL SHRK	ALBANIE	99,82%	99,82%
ELVAL HOLDINGS S.A	GRECE	-	72,63%	SIDEROM STEEL SRL	ROUMANIE	100,00%	100,00%
ELVAL INDUSTRIAL SA	GRECE	100,00%	72,63%	SIGMA IS SA	BULGARIE	69,28%	69,28%
ELKEME SA	GRECE	90,12%	69,35%	SYMETAL SA	GRECE	100,00%	72,63%
ENERGY SOLUTIONS SA	BULGARIE	94,54%	92,77%	SOFIA MED AD	BULGARIE	71,81%	66,34%
ERGOSTEEL SA	GRECE	49,51%	39,15%	SOVEL SA	GRECE	92,93%	92,85%
ERGORAMA SA	GRECE	-	39,15%	STEELMET CYPRUS LTD	CHYPRE	82,51%	65,21%
ERLIKON SA	GRECE	99,95%	99,95%	STEELMET PROPERTIES SA	GRECE	82,51%	54,43%
ETEM ALBANIA SA	ALBANIE	100,00%	72,63%	STEELMET ROMANIA SA	ROUMANIE	88,56%	70,10%
ETEM BULGARIA SA	BULGARIE	100,00%	72,63%	STEELMET SA	GRECE	82,51%	65,21%
ETIL SA	GRECE	69,98%	69,98%	STOMANA INDUSTRY SA	BULGARIE	100,00%	100,00%
ETEM COMMERCIAL SA	GRECE	100,00%	72,63%	TECHOR SA	GRECE	68,28%	66,34%
ETEM SCG	SERBIE	100,00%	72,63%	TECHOR ROMANIA SA	ROUMANIE	68,28%	66,34%
ETEM SYSTEMS LLC	UKRAINE	100,00%	72,63%	TEPRO METAL AG	ALLEMAGNE	88,56%	71,85%
ETEM SYSTEMS SRL	ROUMANIE	100,00%	72,63%	TERRA MIDDLE EAST AG	ALLEMAGNE	88,56%	71,85%
FITCO SA	GRECE	68,28%	66,34%	THERMOLITH SA	GRECE	63,00%	63,00%
FLOCOS SA	GRECE	88,30%	85,78%	TEKA SYSTEMS SA	GRECE	50,01%	50,01%
FULGOR SA	GRECE	73,95%	49,97%	VEMET SA	GRECE	100,00%	100,00%
GENECOS SA	FRANCE	88,06%	67,62%	VEPAL SA	GRECE	100,00%	72,63%
HALCOR SA	GRECE	68,28%	66,34%	VET SA	GRECE	73,95%	92,85%
HALCOR R & D SA	GRECE	47,80%	46,43%	VIANATT SA	GRECE	100,00%	92,71%
HELLENIC CABLES HOLDINGS SA	GRECE	-	49,97%	VIENER	GRECE	93,44%	100,00%
HELLENIC CABLES SA	GRECE	73,95%	49,97%	VIEXAL SA	GRECE	91,54%	70,95%
HUMBEL LTD	CHYPRE	73,95%	85,83%	VIOMAL SA	GRECE	50,00%	36,32%
ICME ECAB SA	ROUMANIE	72,91%	49,29%	VITRUVIT SA	GRECE	100,00%	100,00%
INOS BALCAN	SERBIE	100,00%	92,71%	WARSAW TUBULARS TRADING SP.ZO	POLOGNE	73,95%	85,83%
IWM S.A.	BULGARIE	90,00%	90,00%	XENCA SA	GRECE	-	100,00%
INTERNATIONAL TRADE	BELGIUM	88,56%	99,84%				

L'entité détentrice du contrôle ultime est Viohalco. Pour toutes les entités ci-dessus, Viohalco exerce son contrôle, en détenant la majorité des droits de vote, directement et/ou indirectement, et ces entités sont déclarées comme des filiales.

Les pourcentages indiqués dans le tableau ci-dessus représentent les intérêts financiers détenus directement et indirectement par Viohalco. Par exemple, si Viohalco détient 70 % de la société A et que la société A détient 70 % de la société B, dans le tableau ci-dessus il sera mentionné que Viohalco détient une participation financière de 49 % dans la société B.

Les transactions décrites ci-dessous ont eu un effet sur le pourcentage de détention de plusieurs filiales de la liste ci-dessus.

Absorption des sociétés Elval Holdings, Alcomet, Diatour et Eufina par Viohalco S.A.

Le 4 décembre 2015, le conseil d'administration de la société mère Viohalco S.A., les filiales grecques Elval Holdings SA (ci-après « Elval »), Alcomet S.A. Copper and Aluminium SA (ci-après « Alcomet ») et Diatour, Management and Tourism SA (ci-après « Diatour ») et la société luxembourgeoise non cotée Eufina SA (ci-après « Eufina ») ont décidé de réaliser une fusion transfrontalière par absorption des sociétés Elval, Alcomet, Diatour et Eufina par Viohalco.

Le 26 février 2016 (à savoir la date de la transaction), l'absorption des sociétés Elval, Alcomet, Diatour et Eufina par Viohalco S.A. a été conclue.

Le 1^{er} mars 2016, Euronext Bruxelles a admis pour la première fois les nouvelles actions à la cote officielle et à la négociation sur le marché réglementé d'Euronext Bruxelles ; le 3 mars 2016, le Comité de direction de la Bourse d'Athènes a admis les nouvelles actions à la cote officielle et à la négociation (cotation secondaire) sur le marché des valeurs mobilières de la Bourse d'Athènes. La négociation des 38.250.030 nouvelles actions sur Euronext Bruxelles et à la Bourse d'Athènes a commencé simultanément le 7 mars 2016.

Annulation des actions propres

À la suite de la fusion transfrontalière le 26 février 2016, Viohalco a acquis 9.009.196 actions propres et 2.075.000 actions de la société Elval auprès de la société Eufina à une juste valeur de 9,7 millions d'euros et de 1,5 million d'euros respectivement.

De plus, Viohalco avait déjà acheté 1.574.542 actions propres auprès de Diatour et 1.641.177 actions propres auprès d'Alcomet par le biais de la fusion avec Sidenor achevée le 22 juillet 2015.

Conformément aux résolutions adoptées par les actionnaires de Viohalco lors de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 17 février 2016, ces actions (un total de 12.224.915) ont été annulées.

Capital social et primes d'émission

L'augmentation du capital liée à la fusion a donné lieu à la création de 26.025.115 nouvelles actions représentant autant de droits de vote, avec une juste valeur de 28 millions d'euros selon le cours de clôture sur EURONEXT du 26 février 2016 (1,075 euro par action). La différence entre la juste valeur et l'augmentation de capital approuvée (24,2 millions d'euros) a été comptabilisée en tant que prime d'émission (3,7 millions d'euros).

Par conséquent, le capital social de Viohalco est fixé à 141,9 millions d'euros au 31 décembre 2016 divisé en 259.189.761 actions.

Capitaux propres

Au terme de la transaction réalisée avec Elval, Alcomet et Diatour, Viohalco a acquis une participation financière supplémentaire de 25,68 % dans Elval (y compris la participation de 1,65 % détenue par Eufina), une participation financière supplémentaire de 0,64 % dans Alcomet et une participation financière supplémentaire de 1,26 % dans Diatour grâce à l'émission de nouvelles actions.

Effet des participations minoritaires

En raison des transactions décrites ci-dessus et de quelques changements mineurs au niveau de la structure de Viohalco, une diminution des participations minoritaires représentant 166 millions d'euros a été constatée. L'augmentation correspondante des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société a été de 152 millions d'euros.

Autres changements dans les participations

En 2016, peu d'autres changements ont eu lieu concernant les participations, le plus important étant la transaction Cenergy Holdings.

Le 14 décembre 2016, Cenergy Holdings (filiale de Viohalco) a annoncé l'achèvement de la fusion transfrontalière par absorption par Cenergy Holdings des anciennes sociétés grecques cotées, Corinth Pipeworks Holdings SA et Hellenic Cables SA Holdings Société Anonyme (également filiales de Viohalco). La transaction a été approuvée par les actionnaires de Cenergy Holdings le 7 décembre 2016 et ceux de Hellenic Cables SA Holdings Société Anonyme et Corinth Pipeworks Holdings SA le 8 décembre 2016. Le 14 décembre 2016, la fusion transfrontalière est entrée en vigueur à partir d'un point de vue juridique, tant en Belgique qu'en Grèce. En conséquence, à partir du 8 décembre 2016, Cenergy Holdings a assumé le contrôle des filiales de Hellenic Cables et Corinth Pipeworks.

Le 21 décembre 2016, la négociation de ses actions a débuté sur Euronext Brussels et la Bourse d'Athènes. Avant le regroupement d'entreprises, Viohalco contrôlait toutes les entités participant à la transaction puisqu'elle contrôlait 99,84% des droits de vote de Cenergy Holdings, 74,48% des droits de vote de Hellenic Cables SA Holdings Société Anonyme (1,95% directement et 72,53% par l'intermédiaire de sa filiale Halcor SA) et 85,89 % des droits de vote de Corinth Pipeworks Holdings SA. À la fin du regroupement d'entreprises, Viohalco contrôle 81,93% (56,77% directement et 25,16% par l'intermédiaire de sa filiale Halcor SA).

D'autres changements mineurs dans les pourcentages détenus par la société mère ont eu lieu au cours de la période. Ces changements n'ont eu aucun effet important sur les états financiers consolidés.

Effet participations minoritaires

En raison d'autres opérations sur les participations, une augmentation de la part des actionnaires sans contrôle (intérêts minoritaires) égale à EUR 17 millions a été comptabilisée (avec une augmentation équivalente des capitaux propres attribuable aux propriétaires de la Société).

Absorption de Sidenor Holdings S.A. par Viohalco S.A.

Le 29 avril 2015, les conseils d'administration de la société mère Viohalco SA et la filiale grecque Sidenor Holdings SA, sociétés holding sans activité de production, ont jugé la fusion des deux sociétés comme étant la solution technique la plus appropriée pour renforcer la structure du capital des sociétés productrices d'acier et des usines situées en Grèce.

Le 22 juillet 2015 (c.-à-d. la date de transaction), l'absorption de Sidenor Holdings S.A. par Viohalco S.A. a été conclue. À la suite de cette transaction, Viohalco a acquis une participation supplémentaire de 24,56% dans Sidenor Holdings S.A. par l'émission de nouvelles actions.

13.553.338 nouvelles actions ont été émises et la juste valeur des nouvelles actions à la date de la transaction s'élevait à 34.289 milliers d'euros. Selon les termes de fusion approuvés par les assemblées générales respectives de Viohalco SA et Sidenor Holdings SA le 22 juillet 2015, l'émission d'actions liées à la fusion a augmenté le capital social de 12.669.660,51 EUR et une prime d'émission d'un montant de 21.620 EUR. À la suite de la transaction, Viohalco a comptabilisé une diminution des participations minoritaires de 73 millions d'euros, une augmentation des bénéfices non distribués de 13,4 millions d'euros, une diminution des bénéfices de réserve de conversion de 1,2 million d'euros et une augmentation des autres réserves de 26,7 millions d'euros. Dans l'ensemble, les capitaux propres attribuables aux propriétaires du groupe ont été augmentés de 38,8 millions d'euros suite à la fusion.

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Montant
Valeur comptable des participations minoritaires acquises	73,081
Contrepartie payées aux minoritaires par l'émission de nouvelles actions	-34,290

Augmentation du capital attribuable au propriétaire du groupe	38,791
---	--------

Étant donné que les filiales Alcomet S.A. et Diatour S.A. détenaient des actions de Sidenor Holdings S.A., à la suite des opérations susmentionnées, Viohalco a acquis au niveau de la consolidation 3.215.719 actions propres pour valeur comptable de 8.135.769 euros. Ces actions propres ont été présentées en déduction des capitaux propres. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires émises en juillet 2015 était égal à 4.588 205, excluant ces 3.215.719 actions propres.

31. Participations minoritaires

Le tableau suivant résume les informations relatives à chacune des filiales dans lesquelles la participation minoritaire de Viohalco est significative (au niveau du sous-groupe dans le cas de Cenergy, Halcol, Sidenor, Elval et CPW), avant élimination intragroupe.

2016	Cenergy*	Halcor	Sidenor	Bridgnorth	Other	Intragroup eliminations	Total
Pourcentage des participations ne donnant pas le contrôle	26,05%	31,72%	0,00%	25,00%			
Actifs non courants	431.505	275.813	337.081				92.501
Actifs courants	458.866	192.691	272.766				81.998
Passifs non courants	240.345	262.475	284.297				20.508
Passifs courants	443.564	191.308	318.074				58.308
Actifs nets	206.462	14.722	7.477				95.683
Attribuables aux PSC par les sociétés	501	4.758	28.306				0
Net attribuable aux actionnaires et au PSC de Viohalco	205.961	9.964	-20.829				95.683
Attribuable aux PSC par Viohalco	53.653	3.161	0				23.921
Valeur comptable des PSC	54.154	7.919	28.306	23.921	10.090	-33.857	90.533
Produits	0	1.080.606	378.941	200.423			
Bénéfices	-1.172	7.782	-12.525				1.741
Autres éléments du Résultat Global	0	7.796	-273				-23.342
Résultat global total	-1.172	15.578	-12.798	-21.601			
Attribuables aux PSC par les sociétés	0	-1.901	1.021				0
Net attribuable aux actionnaires et au PSC de Viohalco	-1.172	17.479	-13.818	-21.601			
Attribuable aux PSC par Viohalco	-305	5.545	0	-5.400			
Total Autres éléments du Résultat Global des PSC	-305	3.644	1.021	-5.400	289	-4.513	-5.266
Flux de trésorerie générées par les activités opérationnelles	1.644	252.793	-10.689	-3.702			
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	0	41.438	-12.130	-14.920			
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	62	-284.796	31.945	19.946			
Diminution nette (-)/augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1.706	9.434	9.125	1.323			

2015	Elval	Halcor	Sidenor	CPW	Other	Intragroup eliminations	Total
Pourcentage des participations ne donnant pas le contrôle	27,37%	33,66%	0,00%	14,17%			
Actifs non courants	592.085	447.992	330.582	199.430			
Actifs courants	569.525	425.565	240.046	140.068			
Passifs non courants	253.838	455.128	282.608	94.982			
Passifs courants	274.847	414.399	267.746	95.076			
Actifs nets	632.924	4.031	20.274	149.441			
Attribuables aux PSC par les sociétés	37.686	17.713	32.026	0			0
Net attribuable aux actionnaires et au PSC de Viohalco	595.239	-13.683	-11.752	149.441			
Attribuable aux PSC par Viohalco	162.917	-4.606	0	21.176			
Valeur comptable des PSC	200.602	13.108	32.026	21.176	37.108	-57.671	246.349
Produits	1.237.622	1.230.103	346.539	296.224			
Bénéfices	26.595	-25.156	-42.653	7.759			
Autres éléments du Résultat Global	1.425	-3.695	175	1.864			
Résultat global total	28.019	-28.851	-42.478	9.623			
Attribuables aux PSC par les sociétés	2.251	190	-4.577	0			0
Net attribuable aux actionnaires et au PSC de Viohalco	25.769	-29.041	-37.900	9.623			
Attribuable aux PSC par Viohalco	7.053	-9.775	0	1.364			
Total Autres éléments du Résultat Global des PSC	9.304	-9.585	-4.577	1.364	581	302	-2.613
Flux de trésorerie générées par les activités opérationnelles	108.574	15.140	9.181	27.340			
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-99.241	-24.088	-15.825	-36.233			
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	35.263	25.132	32.668	18.316			
Diminution nette (-)/augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	44.596	16.184	26.024	9.423			

*Les montants indiqués pour Cenergy, sont ceux qui ont été pris en compte par Viohalco à des fins de rapprochement. Le sous-groupe Cenergy ayant été formé en décembre 2016 (voir Note 30), les chiffres relatifs aux bénéfices et au pertes ne concernent que la société mère Cenergy Holding S.A.

32. Regroupement d'entreprises

Contrairement aux fusions avec les filiales Elval, Alcomet et Diatour de Viohalco qui constituent une variation des participations, la fusion de Viohalco avec Eufina constitue un regroupement d'entreprises comptabilisé conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 et qui a été réalisé à des fins de restructuration.

L'impact de l'acquisition d'Eufina par Viohalco sur les actifs et passifs du Groupe Viohalco en date du 26 février 2016 est le suivant :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Juste valeur au moment de l'acquisition
Actifs disponibles à la vente	11.610
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9.880
Créances commerciales et autres créances	-14
Actifs et passifs nets identifiables acquis	21.476
Actifs nets acquis	21.476
Profit résultant de l'acquisition	-7.319
Juste valeur de la contrepartie transférée	14.156

En conformité avec le rapport d'échange (calculé selon une méthode d'évaluation pour Viohalco et Eufina basée sur 60 % de la valeur actualisée des flux de trésorerie et 40 % des cours de Bourse), Viohalco a émis 13.168.788 actions en faveur des propriétaires d'Eufina, représentant 100 % des droits de vote acquis. Selon le cours de Bourse du 26 février 2016 de 1,075 EUR par action, la juste valeur de la contrepartie transférée s'élevait à 14,2 millions d'euros et représentait la juste valeur des actions ayant été émises par Viohalco.

Le bénéfice résultant de l'acquisition d'un montant de 7,3 millions d'euros a été comptabilisé au compte de résultat au poste des « Produits financiers » ainsi que les dépenses liées engagées pour la réalisation de ce regroupement d'entreprises et ce produit a été attribué en totalité aux « Propriétaires de la Société ». Il n'y a eu aucun gain ni aucune perte importante depuis la date d'acquisition. Si le regroupement d'entreprises avait eu lieu en début d'exercice, les produits et le bénéfice ne seraient pas très différents des produits et du bénéfice réalisés depuis la date d'acquisition.

33. Contrats de location simple

A. Contrats de location simple en tant que preneur

Viohalco et ses sociétés louent des bâtiments et des véhicules automobiles en vertu de contrats de location simple.

(a) Paiements minimaux futurs au titre des contrats de location simple

Au 31 décembre, les paiements minimaux futurs au titre des contrats de location simple non résiliables sont comme suit :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
A moins d'un an	3.860	3.547
De un à cinq ans	7.673	6.260
A plus de cinq ans	11	20
	<u>11.543</u>	<u>9.827</u>

(b) Montants comptabilisés en compte de résultat

<i>Montants en milliers d'euros</i>	31 December	
	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Charges de location financement	5.478	2.443

B. Contrats de location simple en tant que bailleur

Les contrats de location simple ont trait aux immeubles de placement détenus par Viohalco et ses sociétés dans le secteur du développement immobilier (voir la Note 19).

(a) Encaissements minimaux futurs au titre des contrats de location simple

Au 31 décembre, les encaissements minimaux futurs au titre des contrats de location simple non résiliables sont comme suit :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
A moins d'un an	5.858	4.244
De un à cinq ans	23.467	16.298
A plus de cinq ans	70.292	49.845
Total	<u>99.617</u>	<u>70.388</u>

(b) Montants comptabilisés en compte de résultat

Les montants suivants concernent les immeubles de placement et ont été comptabilisés en compte de résultat :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
- revenus locatifs d'immeubles de placement	6.544	5.713
- Charges directes d'exploitation relatives aux immeubles de placement qui <u>génèrent</u> un revenu locatif	-8.347	-3.423
- Charges directes d'exploitation qui ne génèrent pas de revenu locatif	-1.733	-2.086

34. Engagements

A. Engagements visant des achats

Les engagements mentionnés ci-dessous font référence à des contrats que les filiales du Groupe ont conclus selon leurs programmes d'investissement, qui devraient s'achever d'ici trois ans.

<i>Montants en milliers d'euros</i>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Contrats d'achat d'immobilisations corporelles	8.372	14.052
Contrats d'achat d'immobilisations incorporelles	175	0
	<u>8.547</u>	<u>14.052</u>

B. Garanties

Liabilities	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Guarantees to secure liabilities to suppliers	38.519	40.191
Guarantees for securing the good performance of contracts with customers	54.189	51.215
Guarantees for securing the good performance of contracts with suppliers	2.581	172

35. Passifs éventuels

(a) Litiges

Veuillez vous reporter à la plainte en cours décrite dans la Note 15.

(b) Passifs d'impôt éventuels

Les déclarations d'impôts des filiales sont couramment sujettes à des contrôles fiscaux dans la plupart des juridictions où Viohalco et ses sociétés exercent leurs activités. Ces contrôles pourraient entraîner des impôts supplémentaires. Viohalco et ses sociétés provisionnent les impôts qui pourraient être dus suite à ces contrôles, dans la mesure où la dette est probable et estimable.

Les sociétés Viohalco estiment que leurs provisions pour passifs d'impôts sont adéquates pour toutes les années d'imposition non contrôlées sur la base de leur évaluation des facteurs sous-jacents, notamment des interprétations du droit fiscal et de leur expérience antérieure.

36. Parties liées

A. Participations, mises en équivalence et autres parties liées

Les transactions suivantes, ainsi que les montants dus à la fin de la période ou à compter de cette date ont été conclus avec des participations, mises en équivalence et d'autres parties liées.

<i>Montants en milliers d'euros</i>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Ventes de biens / services		
Entreprises associées	62.918	23.639
Joint Venture	51	1.425
	<u>62.969</u>	<u>25.064</u>
Achats de biens / services		
Entreprises associées	<u>4.689</u>	<u>5.758</u>
Achats d'immobilisations corporelles		
Entreprises associées	<u>169</u>	<u>449</u>
Soldes de clôture qui découlent des achats/ventes de biens, de services, d'immobilisations, etc. :		
<i>Montants en milliers d'euros</i>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Entreprises associées	25.123	19.968
Joint Venture	149	141
	<u>25.272</u>	<u>20.109</u>
Dettes envers d'autres parties liées		
Entreprises associées	<u>2.593</u>	<u>2.305</u>

Les soldes de parties liées sont garantis et le règlement de ces soldes devrait se faire en espèces au cours de l'année suivante, puisque ces soldes proviennent uniquement de créances et de dettes à court terme.

Les services rendus à ou par des parties liées, ainsi que les opérations d'achat et de vente de biens sont réalisés en vertu des tarifs applicables aux parties non liées.

B. Rémunération des principaux dirigeants

Le tableau ci-dessous fournit un aperçu des transactions avec les membres du conseil d'administration et les principaux dirigeants :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Rémunération des dirigeants (membres du CA et exécutifs)	3.316	2.816

Les émoluments versés aux administrateurs et aux principaux dirigeants, repris dans le tableau ci-dessus sont des rémunérations fixes. Il n'y a pas eu de rémunérations variables, d'avantages postérieurs à l'emploi ou d'avantages octroyés sous forme d'actions qui ont été payés en 2015 et en 2016.

37. Événements post-clôture

En dehors des dérogations obtenues en mars 2017, concernant le non-respect des clauses de certains emprunts comme indiqué à la Note 25, aucun événement majeur ne s'est produit après la fin de la période de « reporting » et jusqu'à la date de publication des états financiers consolidés.

38. Honoraires des commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes de Viohalco, KPMG Réviseurs d'Entreprises et Renaud de Borman Réviseurs d'Entreprises, et un certain nombre de sociétés membres du réseau KPMG, ont reçu des honoraires pour les services suivants :

Montants en milliers d'euros

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
KPMG Réviseurs d'Entreprises		
Missions d'attestation	301	170
Services relatifs à l'audit	53	27
	<u>354</u>	<u>197</u>
Renaud de Borman Réviseurs d'Entreprises		
Missions d'attestation	10	10
Services relatifs à l'audit	0	0
	<u>10</u>	<u>10</u>
Réseau KPMG		
Missions d'attestation	501	450
Services relatifs à l'audit	0	6
Missions de conseils fiscaux	79	100
Autres missions	38	0
	<u>618</u>	<u>556</u>
Total	<u>982</u>	<u>763</u>

Rapport du Réviseur sur les états financiers consolidés

- **Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Viohalco SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2016**

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre rapport sur les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels que définis ci-dessous, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires.

- **Rapport sur les états financiers consolidés - Opinion sans réserve**

Nous avons procédé au contrôle des états financiers consolidés de Viohalco SA (« la Société ») et de ses filiales (conjointement le « Groupe ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, établis sur la base des normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Ces états financiers consolidés comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2016, le compte de résultat consolidé, l'état consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les annexes reprenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Le total de l'état consolidé de la situation financière s'élève à 3.626.210.000 EUR et le compte de résultat consolidé se solde par une perte de l'exercice de 6.930.000 EUR.

- **Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des états financiers consolidés**

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des états financiers consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne que l'organe de gestion estime nécessaire pour permettre l'établissement de états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

- **Responsabilité du commissaire**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle selon les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'en vigueur en Belgique. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation du risque que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne relatif à l'établissement par la Société d'états financiers consolidés donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer

une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion ainsi qu'à apprécier la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sans réserve.

- **Opinion sans réserve**

A notre avis, les états financiers consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2016, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

- **Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les états financiers consolidés.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit applicables en Belgique, notre responsabilité est, à tous égards significatifs, de vérifier le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons la déclaration complémentaire suivante, qui n'est pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les états financiers consolidés:

Le rapport de gestion sur les états financiers consolidés comprend les mentions requises par la loi, concorde avec les états financiers consolidés et ne présente pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.

Bruxelles, le 28 avril 2017

KPMG Réviseurs d'Entreprises
Commissaire
représentée par

Benoit Van Roost
Réviseur d'Entreprises

Bilan et compte de résultat statutaires simplifiés

Conformément à l'article 105 du Code des sociétés, les comptes non consolidés sont présentés ci-après dans une version abrégée des comptes annuels ne comprenant pas toutes les annexes requises par la loi ou le rapport du commissaire aux comptes. La version intégrale des comptes annuels déposée à la Banque Nationale de Belgique sera disponible sur demande auprès du siège de la société. Elle sera également disponible sur le site Web (www.Viohalco.com). Le rapport du commissaire sur les comptes annuels ne comportait pas de réserve.

Summary balance sheet

In euro thousand	As at 31 December 2015
Non- current assets	965,071
Start-up costs	2,339
Intangible assets	958
Tangible assets	85,869
Financial assets	873,691
Amounts receivables	2,214
Current assets	83,502
Inventories	2,961
Amounts receivable	55,412
Investments	5
Cash at the bank and in hand	23,528
Deferred charges and accrued income	1,597
Total assets	1,048,573
Capital and reserves	1,026,806
Capital	141,894
Share premium account	528,113
Revaluation	21,054
Reserves	389,365
Profit carried forward	-53,619
Creditors	21,767
Amounts payable at more than one year	120
Amounts payable within one year	21,255
Accrued charges and deferred income	391
Total liabilities	1,048,573

Summary income statement

In euro thousand

For the year ended 31 December 2015

Sales and services	14,824
Operating charges	-20,093
Raw materials and consumables	-9,708
Miscellaneous goods and services	-5,516
Remuneration, social security and pensions	-923
Depreciation and amounts written off on start-up costs, intangible and tangible assets	-3,112
Amounts written off stocks, contracts in progress and trade debtors	164
Other operating expenses	-998
Loss of operating activities	-5,269
Financial income	3,827
Income from financial assets	3,371
Income from current assets	188
Financial expenses	-299
Debt expenses	-36
Amount written off current assets	-2
Other financial expenses	-261
Current profit (loss) before taxes	-1,742
Extraordinary income	9,317
Adjustments to amounts written off financial fixed assets	1,891
Extraordinary reversal of depreciation on fixed assets	244
Gain on disposal of fixed assets	7,182
Extraordinary expenses	-182,204
Amounts written off financial fixed assets	-64,427
Loss on disposal of fixed assets	-129
Other extraordinary expenses	-117,648
Profit (loss) for the year before income taxes	-174,629
Income taxes on result	-91
Use of untaxed reserves	-9,047
Profit (loss) for the year	-183,767

Déclaration des personnes responsables

Déclaration portant sur l'image fidèle donnée par les états financiers consolidés et du rapport de gestion

Conformément à l'article 12,§2, 3° de l'arrêté royal du 14 novembre 2007, les membres de la Direction Exécutive (à savoir Evangelos Moustakas, Jacques Moulaert, Dimitri Kyriacopoulos, Panteleimon Mavrakis) déclarent au nom et pour le compte de la société qu'à leur connaissance :

- a) les états financiers consolidés de l'exercice se terminant au 31 décembre 2015, qui ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière adoptées par l'Union Européenne offrent une image fidèle des capitaux propres, de la position financière et des performances financières de la société et des entités reprises dans la consolidation dans son ensemble.
- b) le rapport de gestion sur les états financiers consolidés comprend une image fidèle du développement et des performances de l'activité et de la position de la société et des entités comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Glossaire

Les explications suivantes visent à aider le public en général à comprendre certains termes utilisés dans le présent Rapport annuel. Les définitions exposées ci-dessous sont valables pour l'ensemble du rapport annuel à moins que le contexte n'en impose autrement.

ABB ABB est un leader mondial dans les technologies de l'énergie et de l'automatisation qui permet à ses clients des services publics, des secteurs de l'industrie, du transport et des infrastructures d'améliorer leurs performances tout en minimisant l'impact environnemental.

Ratio de revenus des comptes créditeurs $\text{Comptes créditeurs/coût de revient} * 365$

Ratio de revenus des créances $\text{Créances/revenus} * 365$

Aramco Saudi Aramco est la compagnie nationale saoudienne d'hydrocarbures. **ASTM** American Society for Testing and Material

CBS Le Code belge des sociétés

Principes comptables généralement admis en Belgique Le référentiel comptable applicable en Belgique

BG BG Group est une société internationale de prospection et de production de GNL.

Conseil d'administration ou Conseil Le Conseil d'administration de la Société peut être nommé conformément aux Statuts en tant que de besoin.

BP BP est l'une des premières compagnies intégrées des secteurs pétrolier et gazier. BP fournit à ses clients du carburant pour le transport, de l'énergie pour le chauffage et l'éclairage, des lubrifiants pour faire tourner les moteurs et des produits pétrochimiques utilisés dans la fabrication d'articles d'usage courant notamment des peintures, des vêtements et des emballages.

BS British Standards (normes britanniques)

Cheniere Energy Société du secteur de l'énergie basée à Houston dont l'activité principale est liée au GNL.

Chevron Chevron est l'une des premières compagnies intégrées du secteur de l'énergie.

Couverture des charges financières EBITDA/charges financières

DCP Midstream Société du secteur de l'énergie qui se situe tout à fait entre une base de ressources croissantes et des marchés de l'énergie et pétrochimique en expansion.

Dette/capitaux propres Total passif/capitaux propres ou $(\text{Total actif} - \text{capitaux propres})/\text{capitaux propres}$

Denbury Denbury Resources Inc. est une compagnie pétrolière et gazière indépendante.

DIN Deutsches Institut für Normung

EBIT Résultat d'exploitation tel que déclaré dans les états financiers consolidés (résultat avant intérêts et impôts)

EBITDA EBIT + dépréciations + amortissements (résultat avant intérêts, impôts, amortissements et dépréciations)

EDF EDF Energy, le premier producteur britannique d'électricité à faible émission de carbone

EEE L'Espace économique européen

EN NORME EUROPÉENNE

EN/ISO 17025 Exigences générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnage et d'essais

Enbridge Enbridge, Inc. est une société canadienne du secteur de l'énergie basée à Calgary. Elle est spécialisée dans le transport, la distribution et la production d'énergie, principalement en Amérique du Nord. Enbridge exploite, à ce titre, au Canada et aux États-Unis, le plus long pipeline de pétrole brut et d'hydrocarbures liquides au monde. Elle possède et exploite, au Canada, le plus grand réseau de distribution de gaz naturel et fournit des services de distribution en Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick et dans l'État de New York.

Energy Transfer Energy Transfer est une société basée au Texas. Créée en 1995, en tant qu'exploitant d'un petit gazoduc local, la société compte aujourd'hui parmi les sociétés en commandite simple, de la catégorie investissement, les plus importantes et les plus diversifiées des États-Unis. Ayant passé de 200 milles, environ, de gazoducs en 2002 à environ 71.000 milles de conduites de gaz naturel, de GNL, de produits raffinés et de pétrole brut, aujourd'hui, le groupe de sociétés Energy Transfer continue de fournir des services exceptionnels à ses clients et des rendements intéressants à ses investisseurs.

EPCO Energy Planners Company (EPCO) est une société de gestion de l'énergie et de conseil. EPCO accompagne ses clients d'entreprises commerciales, industrielles et d'organisations à but non lucratif, afin de les aider à mieux comprendre les points et conditions de consommation d'énergie de leurs installations.

FSMA Autorité des services et marchés financiers qui a succédé à la Commission bancaire, financière et des assurances belge en qualité d'autorité de réglementation financière pour la Belgique le 1^{er} avril 2011.

ARYM L'Ancienne République yougoslave de Macédoine

Liquidités générales Actifs courants/dettes à court terme

Greek Public Natural Gas Corporation (DEPA) DEPA est la société grecque publique de distribution de gaz naturel.

Rendement annuel brut Le rendement annuel brut est calculé en fonction du cours de l'action auquel il équivalait (modification du cours du 1^{er} janvier au 31 décembre/cours de l'action en janvier).

GRTGAZ est l'exploitant du réseau de transport de gaz naturel situé à Paris, en France. Le réseau est constitué de gazoducs à haute pression.

HVAC Heating, Ventilation and Air-Conditioning – Chauffage, ventilation et climatisation

IAS Normes comptables internationales

IFRS Normes internationales d'information financière, telles qu'adoptées par l'UE

Ratio de revenus des stocks Stocks/coût de revient * 365

JIS Japanese Industrial Standards (normes industrielles japonaises)

Kinder Morgan la plus grande société d'infrastructures énergétiques d'Amérique du Nord.

LSAW Longitudinal Submerged Arc Welded Mill —tubes d'acier soudés à l'arc immergé pour la production de tuyaux pour le transport d'énergie terrestre et maritime.

Mammoth pipes Mammoth Carbon Products est un leader mondial de la distribution de tubes courants et de tubes de canalisation pour les marchés de l'énergie, de la pétrochimie et de la construction.

McJunkin MRC Global est le plus grand distributeur de tuyaux, de valves et de raccords, et services connexes, destinés aux marchés de l'énergie et industriel. La société offre ses produits et ses services à l'industrie du pétrole et du gaz, tous secteurs confondus : amont, intermédiaire et aval, ainsi qu'aux secteurs du marché de la distribution du gaz et des produits chimiques aux États-Unis.

MITE Marubeni Itochu Tubulars Europe PLC – Marubeni-Itochu Tubulars Europe plc a été créée en 2001 afin de fournir des produits tubulaires en acier à l'industrie du pétrole et du gaz. Marubeni-Itochu Tubulars Europe plc est une filiale de Marubeni-Itochu Steel Inc et son siège est situé à Londres, au Royaume-Uni.

National Grid une entreprise de services publics basée au Royaume-Uni.

OGC un organisme leader du secteur du pétrole et du gaz du Sultanat et qui gère le plus important réseau de distribution de gaz naturel d'Oman.

OMV est une compagnie pétrolière et gazière internationale intégrée. Elle est présente dans les secteurs d'amont (exploration et production) et d'aval (raffinage et commercialisation et gaz et énergie). OMV est une des plus grandes sociétés industrielles d'Autriche cotées en bourse.

OSI Oil States International Inc. est une société de services pétroliers qui occupe une place prépondérante sur le marché en tant que fabricant de produits pour installations de production en eaux profondes et de certains équipements de forage, et en tant que prestataire de services de complétion et de forage sur terre à l'industrie du pétrole et du gaz. Oil States est cotée à la bourse de New York sous le symbole « OIS ».

PDO Petroleum Development Oman (PDO) est la première compagnie d'exploration et de production de pétrole du Sultanat d'Oman.

Pioneer Pipe Inc Pioneer est une des plus grandes sociétés de services complets (construction, maintenance et fabrication) du Midwest, spécialisée dans la construction générale, construction de structures, construction mécanique et électrique, fabrication et installation de tuyaux, fabrication de pièces en acier et coffrages en acier, fabrication et assemblage modulaires et entretien d'installations.

Plains All American Plains All American Pipeline figure parmi les sociétés énergétiques du secteur intermédiaire les plus grandes et les plus admirées en Amérique du Nord. Plains All American Pipeline (Plains) est une société en commandite simple cotée en bourse qui possède et explore des infrastructures énergétiques du secteur intermédiaire et fournit des services logistiques pour pétrole brut, GNL, gaz naturel et produits raffinés. Elle possède un vaste réseau de transport par pipeline, de terminaux, de sites de stockage et de collecte de gaz dans les bassins clés de production de pétrole brut et de GNL, dans les couloirs de transport et sur les principales plateformes du marché aux États-Unis et au Canada.

RWERWE est une des cinq principales sociétés européennes d'électricité et de gaz.

SAE Society of Automotive Engineers

SD Marque de commerce

Shell Shell Global est un groupe mondial de sociétés du secteur de l'énergie et de la pétrochimie.

Snam une société italienne d'infrastructures de gaz naturel. Elle opère principalement en Italie et figure parmi les premières compagnies européennes de gaz réglementées.

Socar La State Oil Company of the Azerbaijan Republic (SOCAR) compte parmi ses activités l'exploration de gisements de pétrole et de gaz naturel, la production, le traitement et le transport de pétrole, de gaz et de condensat de gaz, la commercialisation de produits pétroliers et pétrochimiques sur les marchés national et international, et la fourniture de gaz naturel à l'industrie et à la population d'Azerbaïdjan.

Spartan Spartan Energy Corp. est une compagnie pétrolière et gazière basée à Calgary, Alberta. Spartan est présente dans le centre d'Alberta et dans le sud-est de la Saskatchewan et gère un inventaire pluriannuel d'opportunités de forage horizontal axées sur le pétrole.

Liquidités spéciales (Actifs courants – stocks)/dettes à court terme

Spectra Energy Spectra Energy Corp est une société de l'indice S&P500 basée à Houston, au Texas, qui est présente dans trois domaines clés de l'industrie du gaz naturel : transport et stockage, distribution et collecte et traitement.

STEG La compagnie tunisienne de l'électricité et du gaz ou STEG, une société tunisienne du service public à caractère non administratif. Cette société créée en 1962 a pour mission de produire et distribuer l'électricité et le gaz naturel sur le territoire tunisien. STEG est la deuxième plus grande compagnie tunisienne par ses revenus en 2009.

Subsea Subsea7 figure parmi les plus grands fournisseurs au monde dans le domaine des services, de la construction et de l'ingénierie des liaisons fond-surface pour le secteur de l'énergie offshore.

THN profilés destinés à l'exploitation minière

TIGF Transport et Infrastructures Gaz France propose et développe des solutions de transport et de stockage de gaz naturel pour le marché européen.

Loi sur la transparence La loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé.

UPN profilés en U normaux européens

Le rapport annuel, les versions intégrales des comptes annuels statutaires et consolidés ainsi que les rapports d'audit concernant lesdits comptes annuels sont disponibles sur le site Internet (www.viohalco.com)
